Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

54e ANNEE—No 294 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 12 DECEMBRE 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

MITCHELL HEPBURN RENDRAIT JUSTICE AUX ECOLES SEPAREES

UNE CRISE EST EVITEE EN EGYPTE

Le roi Fouad signe un décret restaurant le régime constitutionnel en Egypte, ce qui empêche une crise ministérielle — De graves émeutes ont lieu dans le pays, malgré la concession de l'Angleterre.

(Droits réservés par l'Ass'd Press)

Le Caire, 12 — Le roi Fouad a signé aujourd'hui un décret restaurant le régime constitutionnel en Egypte. La Grande-Bretagne a consenti au "self government" égyptien, sous la forme de la constitution suspendue de 1923, le jour même où le cabinet Tewfik Nessim Pacha allait démissionner. Du fait de cette concession la crise ministérielle n'a pas eu lieu.

Le premier ministre était présent lorsque fut signé le décret royal rétablissant la constitution. L'Ass'd Press tient d'excellente source que le haut commissaire britannique, sir Miles Lampson, était venu l'informer que l'Angleterre ne s'opposait plus au rétablissement de la constitution de 1923.

Celle-ci était suspendue depuis le 1er décembre 1934 après avoir été mise à l'épreuve trois fois en 12 ans. Elle prévoit l'existence d'un Sénat et d'une Chambre des députés. Par elle les affaires intérieures de l'Egypte échappent à la tutelle anglaise, mais il n'en est pas ainsi des affaires étrangères et de l'établissement militaire du pays qui, eux, ressortissent toujours aux représentants de l'Angleterre.

De graves émeutes ont eu lieu hier soir. On se demande si la concession que vient de faire l'Angleterre calmera l'effervescence allumée en Egypte par la crise italo-éthiopienne.

LA CONFERENCE ACHEVE

Ottawa, 12. (Par Georges Leveillé) — Selon toutes probabilités, la conférence interprovinciale se terminera demain par une session plénière du genre de celle qui en marqua l'ouverture, lundi dernier. C'est l'impression du premier ministre Taschereau que la conférence pourra terminer le gros de son travail aujourd'hui et qu'elle sera prête à faire rapport demain. Toutefois, il parait que les quatre provinces de l'ouest ne sont pas encore satisfaites de la discussion et qu'elles veulent faire durer le débat. Si elles réussissent la conférence d'après les observateurs, durerait probablement jusqu'à mardi soir.

NOUVELLE PREUVE

New-York. — Le "News" annonce aujourd'hui qu'Ellie Parker chef des détectives de Burlington County (N. J.), a reçu des détectives européens la confirmation du fait qu'Isidor Fisch, pelletier du Bronx, aurait dépensé en Allemagne une partie de l'argent provenant de la rançon Lindbergh, dont $300 pour un billet de passage sur le paquebot. Le journal fait dire à Parker que s'il avait eu les renseignements déjà en possession de la police de New--York et du New Jersey lorsque Fisch s'embarqua, il ne l'aurait jamais laissé partir.

LONDRES NE PAIERA POINT

Londres, 11, (P. A.). — Il est possible que le gouvernement publie ce soir le texte d'une note remise au département d'Etat de Washington par l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis. Cette note avertit Washington que l'Angleterre n'honorera pas l'échéance semestrielle de sa dette de guerre aux Etats-Unis. En rappelant cette échéance à l'ambassade anglaise, les Etats-Unis ont marqué leur désir de discuter les propositions de règlement que Londres voudrait bien leur soumettre. L'ambassadeur anglais a répliqué dans les termes suivants: "Mon gouvernement estime que depuis sa note du 4 juin 1934 les circonstances n'ont pas assez varié pour lui permettre de faire des propositions acceptables. Il désire répéter cependant qu'il sera heureux d'en reparler dès que la situation offrira quelque chance de parvenir à une entente".

L'élection de M. David maintenue par la Cour

L'hon. juge Guilbault, de la Cour Supérieure, a terminé le décompte judiciaire des votes donnés dans Terrebonne—Commentaires de M. Taschereau.

Montréal, 12. (P.C.) — L'élection de l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, a été déclarée valide par l'honorable juge Guilbault, de la Cour Supérieure, ici, hier, à la fin de longues procédures auxquelles a donné lieu le décompte judiciaire demandé par le candidat oppositionniste, M. Herman Barrette. L'honorable A. David n'a perdu que quelques votes au cours du décompte et sa majorité demeure à plus de 700 voix.

Les avocats de M. Barrette ont annoncé qu'ils plaideront demain, en Cour Supérieure, leur motion demandant l'annulation de l'élection parce que l'officier rapporteur a fourni aux électeurs des bulletins ne portant pas au dos le carré règlementaire pour l'inscription de la signature des chefs de polls.

Cette omission rendrait nuls tous les votes donnés durant l'élection. Quand cette question fut soulevée au cours du décompte, l'honorable juge Guilbault déclara qu'il entendrait les plaidoiries sur ce point à la fin du pointage des bulletins.

Ottawa, 12. (Par Georges Léveillé) — En apprenant que l'élection de l'honorable Athanase David, dans le comté de Terrebonne, venait d'être déclarée valide par l'hon. Guilbault, le premier ministre Taschereau a fait les commentaires suivants, à la sortie du comité chargé d'étudier les questions de chômage, où il avait siégé tout l'après-midi.

"Nos adversaires ont demandé à grands cris des décomptes judiciaires, dans sept ou huit des comtés de la province, prétendant que des manoeuvres frauduleuses avaient été commises. Dans tous les cas moins un, celui de Mercier, les tribunaux ont constaté que l'élection s'était passée comme elle devait se passer et ont déclaré élu le député ministériel. Il n'y a que le cas de Mercier qui ne soit pas encore jugé et qui ne peut l'être tant que le bref d'injonction n'aura pas été levé. La population bien pensante se demandera avec nous s'il était besoin de faire tant de vacarme pour en arriver à un aussi piètre résultat."

AUDACIEUX ATTENTAT A ST-DAMIEN

Deux jeunes gens attaquent M. Alfred Lachance, hier soir, et, après l'avoir assommé, s'enfuient avec l'argent qu'ils lui volent.

Deux jeunes gens que la police provinciale recherche présentement ont cruellement battu hier soir M. Alfred Lachance, maître-boucher, de Saint-D[illegible]en, comté de Bellechasse, pour le laisser inanimé sur le bord de la voie publique après lui avoir volé une somme de $75.00 qu'il avait en poche.

Les jeunes bandits se sont probablement servi d'un vieux pied de table trouvé sur un amoncellement de bois du voisinage pour assommer M. Lachance, et on a relevé sur les lieux de l'attentat cette pièce de bois maculée de sang. Elle fut immédiatement remise à la police.

M. Alfred Lachance était encore dans un état critique aux dernières heures de l'avant-midi, mais les médecins ne désespèrent pas de lui sauver la vie. Il a été recueilli inconscient hier soir sur la grande route qui longe son établissement, et après avoir reçu traitement d'urgence de quelques voisin, il a été placé sous les soins du docteur Réné Morisset, de St-Damien.

On prétend à St-Damien que cet acte criminel n'a pas été commis par des étrangers. M. Alfred Lachance venait de fermer son étal de boucherie un peu après neuf heures hier soir, quand à quelques pieds de son établissement, deux jeunes gens se ruèrent sur lui sans mot dire en le frappant à la tête.

Lorsque la victime s'affaissa sous les coups qu'elle venait de recevoir, les auteurs de l'attentat lui enlevèrent une somme de $75.00 en argent qu'il portait sur lui, et ils prirent le large.

La police provinciale a été prévenue et des détectives ont été dépêchés sur les lieux pour faire enquête.

ILS AVOUENT

Montréal, 12. (P.C.) — Trois jeunes gens ont plaidé coupables hier devant M. le juge Jules Desmarais à l'accusation d'avoir participé à un vol à main armée. Ils recevront leur sentence plus tard. Les prévenus sont Paul-Sicotte, 29 ans, Jean Charpentier, 22 ans, et Lucien Bilodeau, 22 ans, qui, d'après la police, auraient été mêlés à une bande responsable de plusieurs vols à main armée dans des établissements commerciaux.

LES MUSULMANS SONT FIDELES A HAILE SELASSIE

Le Négus peut compter sur la fidélité des tribus musulmanes — L'opinion de l'abouna Cyrille sur la paix.

(D'après les dépêches de l'Agence Havas et de l'AP) —

Harrar, 12 (CP-Havas) — On apprend de bonne source que la fidélité des tribus éthiopiennes au Négus fait échouer les menées italiennes pour fomenter une révolte musulmane dans cette région de l'Ethiopie. Le sultan d'Aussa, qu'on disait récemment avoir passé aux Italiens, a en réalité repoussé l'offre d'armes et de munitions faite en leur nom par un chef éthiopien passé lui-même à l'ennemi.

De nombreux espions renseignent sans cesse le Négus sur l'opinion musulmane et les menées italiennes de ce côté.

Addis-Abeba, 12 (AP) — L'abouna Cyrille, chef de l'église copte d'Ethiopie depuis sept ans, se réjouit de ce que le projet de paix anglo-français reconnaisse au moins le caractère sacré de la ville sainte d'Axoum pour les Ethiopiens.

"Cette ville, dit-il, et la province du Tigré, qui a donné 17 empereurs à l'Ethiopie, sont aussi chers à l'empire que la vie."

Par cette déclaration, faite à l'Ass'd Press un jour après que le Négus et d'autres chefs eussent exprimé leur entière opposition, on croit voir que le chef religieux de l'Ethiopie accepterait, partiellement du moins, les propositions de paix anglo-françaises.

"Puisse Dieu, dit-il, inspirer des conditions acceptables!"

LE PETROLE EN ITALIE

Dallas, 12. (P. A.) — Les compagnies du Texas continuent d'expédier de l'huile et de la gazoline à l'Italie. A Corpus Christi on a révélé que 1,000,000 de barils d'huile, soit plus du double des expéditions ordinaires, ont été chargés à bord des navires à destination de l'Italie depuis le 1er octobre. La commission du port de Houston a révélé des expéditions de 11,143 tonnes d'huile crue durant le mois de septembre.

Le premier ministre de l'Ontario aurait déclaré au comité de la conférence interprovinciale qui étudie les amendements à la constitution canadienne qu'il placera les écoles séparées sur le même pied que les écoles publiques dans sa province . . .

Ottawa, 12, (Par Georges Léveillé). — D'après les nouvelles qui nous parviennent, l'hon. Mitchell Hepburn, premier ministre de l'Ontario, vient de causer une grande joie aux Canadiens-Français de sa province. Il aurait déclaré au comité de la conférence chargée d'étudier les questions constitutionnelles, que son gouvernement a l'intention, lors de la prochaine session de la Législature ontarienne, de présenter une législation mettant sur le même pied les écoles catholiques ou séparées et les écoles protestantes. Il remodèlerait tout le système de taxations pour fins scolaires et suivrait en cela le système de taxation actuellement en cours dans la province de Québec. Cette politique mettrait définitivement fin aux luttes scolaires qui ont si longtemps indisposé les catholiques et Canadiens-Français de l'Ontario. On sait que, dans la province de Québec, chaque citoyen contribue sa taxe à la commission scolaire de la religion à laquelle il appartient. Le système ontarien serait le même. Le gouvernement ontarien présenterait lui-même la mesure au Parlement et en prendrait toute la responsabilité.

Les délégués québecois sont loués à Ottawa

Les délégués des autres provinces commentent favorablement le bon travail des ministres québecois à la conférence interprovinciale — Le temps est à l'action.

Ottawa, 12 (Par Georges Leveillé) — L'attitude du gouvernement de la province de Québec fait le sujet sympathique des conversations des délégués des autres provinces à la conférence d'Ottawa. On trouve grand le dévouement de nos ministres qui sont ici au nombre de sept, ayant le premier ministre Taschereau à leur tête, donnant le meilleur d'eux-mêmes pour résoudre les grands problèmes qui affligent la nation pendant que les oppositionnistes de toutes sortes, vaincus aux élections du 25 novembre continuent de battre la campagne et de faire des discours. Le temps est à l'action, dit-on, ici dans les conversations entendues et il est temps que l'on cesse d'éterniser la lutte pour se mettre à la besogne. Les ministres du Québec font l'admiration des délégués et ils ne trouvent pas de mots assez flatteurs pour qualifier leur attitude.

Notons aussi que les journaux locaux sont remplis de notes flatteuses à l'adresse de la Police Provinciale de Québec, qui a su mener à bien, en si peu de temps, l'enquête dans le cas des voleurs de la Banque Provinciale et traduire devant la justice les meurtriers présumés de Nadeau. Il y a loin de la façon dont les journaux de la région traitent les policiers provinciaux de Québec à celle employée ordinairement par les adversaires de l'administration.

Le plan anglo-français peu populaire à Genève

Plusieurs délégués sont mécontents des propositions pacifiques faites par Paris et Londres — Les sanctions contre l'Italie seront-elles abandonnées ? — Commentaires du sénateur Borah à Genève.

(D'après les dépêches de l'Ass'd Press)

Paris, 12. — Si l'on en croit certaines informations de source française, les sanctions contre l'Italie pourraient bien être abandonnées si le Négus repousse les propositions de paix anglo-françaises. En attendant les deux puissances vont chercher à le persuader d'accepter ces propositions comme base de discussions.

Genève, 12. — Les délégués français annoncent qu'ils s'efforceront de faire ajourner l'embargo sur le pétrole jusqu'à ce que l'Italie et l'Ethiopie aient répondu officiellement à leurs propositions de paix. MM. Laval et Eden s'entretenaient avec d'autres délégués ce matin et des observateurs bien renseignés disent que le Conseil de la Ligue sera saisi de nouveau avant longtemps, de toute la question italo-éthiopienne.

Parmi les délégués avec qui MM. Laval et Eden conféraient ce matin étaient ceux de la Turquie, de la Pologne, de l'Espagne et du Portugal, tous membres du Comité des 18, qui s'est réuni aujourd'hui.

MECONTENTEMENT

Genève, 12. — Le mécontentement de plusieurs délégués au sujet du "plan" anglo-français était visible à l'ouverture de la séance du Comité des 18. Plusieurs états s'opposent fermement aux grandes concessions qu'il fait à l'Italie, estimant qu'elles font fi de la souveraineté de l'Ethiopie, qu'elles affaiblissent le Covenant et, partant, la sécurité collective des petites puissances contre une agression éventuelle.

Le mot "incroyable" employé pour qualifier certaines des conditions de paix, s'entendait au cours des conversations entre les délégués. Le sénateur américain Borah s'en était déjà servi dans ses commentaires sur le projet de paix. On s'attend à ce que l'URSS et la Turquie, pour lesquelles l'offre première de la Ligue il y a deux mois était déjà trop favorable à l'Italie, s'opposent ouvertement aux concessions nouvelles qu'on veut lui

(Suite à la page 17 2e col.)

CRISE A GENEVE

(D'après les dépêches de la Canadian Press et de l'Agence Havas).

Genève, 12. — La réunion du Conseil de la Ligue a été proposée aujourd'hui à la fois par le capitaine Eden, représentant la Grande-Bretagne, et par les délégués de Turquie et de Pologne au nom des petites puissances qui veulent des conditions plus favorables à l'Ethiopie. Parlant au Comité des Dix-Huit, M. Eden a déclaré que les propositions anglo-françaises n'avaient rien d'intangibles et qu'il invitait les autres membres de la Ligue à faire des suggestions pour les améliorer. On croit savoir que M. Laval a parlé dans le même sens.

LA TELEVISION

Washington, 12. (P.C.).—La télévision, le principal problème des communications, est dans sa phase d'évolution de l'enfance à l'usage général. D'après des renseignements compilés par la commission des communications des Etats-Unis, les problèmes principaux du développement de la télévision sont résolus. "Nous avons maintenant un excellent laboratoire de télévision", a dit un fonctionnaire. Mais le principal obstacle à la vulgarisation de la télévision, c'est le coût élevé des appareils de réception, et la limitation des distances pour la transmission."

BATAILLE SINO-JAPONAISE

Peiping, 12. (P.A.) — On apprend de source chinoise que les troupes japonaises et mandchouriennes ont traversé la frontière du Jéhol et, en entrant dans Paochang, se sont heurtées à la police locale. Il y a eu plusieurs morts et blessés. Des dépêches de Kalgan, la capitale de Chahar, mandent qu'il est impossible d'obtenir des renseignements précis sur les incidents qui se sont déroulés dans le nord de la province.

UNE ODYSSEE

North Bay, 12. (C.P.) — Partis de Montréal le 21 novembre dernier, Albert Bougie et Nicholas Zarabatany sont arrivés ici après un voyage fatigant en traineau, tiré par des chiens. Mais ils sont contents de leur aventure. Ils espéraient que les producteurs du film où figurent les quintuplettes Dionne loueraient leur équipage de chiens ; mais la mauvaise température a empêché les photographes de tourner des scènes extérieures.

MORTS TRAGIQUES

Parkenham, 12, (P. C.). — Trois personnes ont trouvé la mort, hier, lorsqu'un train du Pacifique Canadien vint en collision avec l'automobile qu'elles occupaient. Les victimes sont M. et madame Thomas Somerton, et le chauffeur, Richard Burke.

GRAVEMENT MALADE

Vienne, 12 (P.A.)—L'épouse du regretté chancelier Engelbert Dolfuss, Frau Alwine Dolfuss, souffre présentement d'une sérieuse attaque de pneumonie, a-t-on déclaré ici aujourd'hui.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

Les contestations d'élections devant les tribunaux font le sujet de bien des conversations et des pronostics de toutes sortes dans les milieux politiques depuis quelques semaines. Des prédictions fort diverses sont faites à ce sujet, et les commentaires vont leur train. Il n'y a guère de nouveau à annoncer dans ce domaine si ce n'est que des libéraux affirment qu'ils contesteront six comtés dans le district de Québec, tandis que des membres de l'Action Nationale Libérale sont à étudier les dispositions à prendre pour contester trois comtés dans ce même district de Québec. Bien qu'aucune décision officielle n'ait été faite dans un camp ou dans l'autre, tout indique qu'il y aura des développements sous peu en marge de ces questions de contestations.

Le Roi appuierait le plan anglo-français

On prétend que Sa Majesté le Roi Georges V, inquiet de la tournure du conflit italo-éthiopien est intervenu pour rendre possible l'accord anglo-français sur les conditions de paix — La tension diminue.

(D'après les dépêches de l'Ass' P.)

Londres, 12. — Le bruit court dans les milieux diplomatiques aujourd'hui que Sa Majesté Georges V est intervenu personnellement pour rendre possible l'accord anglo-français sur les conditions de paix dans l'Est-Africain. On croit savoir que le danger de voir le conflit italo-éthiopien s'étendre à l'Europe était une cause de graves soucis pour le roi. Il a été impossible de faire confirmer officiellement la rumeur de l'intervention royale.

Rome, 12. — On tient de bonne source fasciste que la tension anglo-italienne est beaucoup moindre par suite des propositions de paix faites à Rome par Paris et Londres. Des personnalités fascistes disent que, si le Comité des Dix-Huit, laisse tomber l'embargo pétrolier, Mussolini discutera ces propositions, bien qu'elles ne le satisfassent pas complètement. Plusieurs jours se passeront avant qu'on connaisse la teneur de la réponse du Duce à M. Laval et à sir Samuel Hoare.

Paris, 12—Mme Geneviève Tabouis, chroniqueur politique de l'"Oeuvre", exprime aujourd'hui l'opinion que Londres et Paris désirent secrètement l'abandon des sanctions contre l'Italie, mais que les deux gouvernements redoutent les protestations qui ne manqueraient pas de s'élever à Genève, si on prétendait laisser à la guerre africaine un caractère de "campagne coloniale".

Paris, 12—(C.P.-Havas).—La légation éthiopienne a déclaré officiellement hier que le Négus repousserait toute proposition de paix constituant une prime pour l'agression italienne. Voici le texte de cette déclaration :

"L'Ethiopie a été la victime d'une agression injustifiée solennellement condamnée par un vote unanime de l'Assemblée et du Conseil de la S. D. N. Dans ces conditions le gouvernement éthiopien est fermement résolu à laisser à distance toute proposition qui, sous une forme directe ou indirecte, accorderait une prime à l'agresseur italien et ne correspondrait pas

(Suite à la page 9, 1ère col.)

QUATRE GRANDES NATIONS VOTENT CONTRE LE JAPON

A la conférence de Londres, le Japon se voit refuser le droit d'égalité dans les forces navales.

Londres, 12 (P.A.)— La requête du gouvernement joponais qui demandait l'égalité dans les forces navales des grandes nations a été rejetée aujourd'hui par la conférence des représentants de ces pays. Les délégués des quatre grandes nations et des dominions britanniques présents à la conférence se sont prononcés unanimement contre la proposition du Japon.

Les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Italie se sont prononcés carrément contre la demande de Tokio, alors que les délégués de la France ont basé leur attitude sur une question de procédure.

C'est la Grande-Bretagne qui a dirigé l'opposition aux désirs du Japon. La réunion eut lieu ce midi et aussitôt après la décision des délégués les représentants du Japon sont sortis précipitamment de la salle. Cette sortie a laissé croire qu'ils quitteraient la conférence.

Plus tard, on déclara cependant que les délégués voulaient aller soumettre immédiatement certaines questions au gouvernement de Tokio.

EDEN A GENEVE

Genève, 12. — Anthony Eden est arrivé à Genève avec M. Laval ce matin pour défendre, devant le Comité des 18, les propositions de paix anglo-françaises, malgré le peu d'enthousiasme qu'elles lui inspirent assurément. Les petites puissances accusant l'Angleterre de faire faux bond à la Ligue, dont elle se posait en champion il y a quelques semaines, la tâche du capitaine Eden n'a rien de facile.

LORD ACQUITTE

Londres, 12. — La Chambre des lords a acquitté aujourd'hui l'un des ses membres, lord Clifford, 28 ans, de l'accusation de manslaughter porté contre lui à la suite d'un accident d'automobile.

DEUX AUTRES PREVENUS ONT ETE ARRETES

Russell Knowles et Hermann Kierdorf que la police recherchait en rapport avec l'enlèvement de John-S. Labatt ont été retracés à Ottawa, Illinois — Albert Pegram est le seul encore au large.

London, Ont., 12. (P. C.) — Albert Pegram est aujourd'hui le seul des individus incriminés dans l'affaire Labatt que la police n'a pu retracer à l'heure actuelle. En effet, deux autres présumés complices recherchés pour cette affaire d'enlèvement, Russell Knowles et Herman Kierdorf, ont été appréhendés hier à Ottawa, Illinois, à la suite d'une chasse à l'homme mouvementée. Ils seront accusés de vol à main armée et d'enlèvement à leur arrivée dans cette ville.

Trois hommes avaient déjà été arrêtés en rapport avec cette cause sensationnelle, soit Michael McCardell, qui a avoué avoir enlevé Labatt; David Meisner et Jack Bannon.

Chicago, 12. (P. C.) — Le chef du département de la Justice, J.-Edgar Hoover, de Washington, a confirmé hier soir l'arrestation de Russell Knowles et de Hermann Kierdorf à la suite d'une chasse à l'homme dans une rue d'Ottawa, Illinois. Il a admis que les deux individus avaient été conduits d'Ottawa à Chicago, et que Clifford Magone, du département du Procureur-Général pour l'Ontario était rendu à Buffalo afin de préparer les procédures en extradition qui amèneront les inculpés à London.

L'inspecteur Hamar Gardner, de la police provinciale d'Ontario, qui a fait un gros travail dans l'affaire Labatt, serait également en route vers Chicago à l'heure actuelle, et son voyage se rattache à l'arrestation de Knowles et Kierdorf.

UNE FAUTE

Londres, 12. — Dans des milieux faisant autorité à Londres on estime que le roi Fouad a commis une faute en rétablissant la constitution de 1923 en Egypte, mais que l'Angleterre ne fera rien pour s'y opposer.

LES ENVOLEES COMMENCERONT AU PRINTEMPS

Le projet d'établir un service aérien au-dessus de l'Atlantique a fait un pas de plus hier — Echange de privilèges pour les atterrissages.

Washington, 12. (P. A.) — Le projet gigantesque pourvoyant à la formation de compagnies puissantes pour assurer un transport aérien régulier au-dessus de l'Atlantique a fait un pas de plus hier quand quatre nations se sont entendues pour organiser des terrains d'atterrissage. Etant donné que l'océan Pacifique est maintenant sillonné par des avions transportant régulièrement des marchandises et des passagers, la fin des négociations au sujet de l'Atlantique fermerait le chainon qui manque pour assurer le tour du monde en avion et il est tout probable que des expériences seront tentées dès le printemps prochain.

On apprend que la Imperial Airways Limited, la puissante compagnie anglaise, a l'intention d'établir un service régulier pour le transport des passagers et de la marchandise, de concert avec la Pan-American Air Lines, des avions du type du "China Clipper" pourraient être utilisés avec profit et sécurité. Le président Roosevelt a exprimé l'espoir, à la suite d'une conférence hier avec Sir Donald Banks, directeur des postes anglaises, que les deux pays seront prochainement reliés par une ligne aérienne régulière qui assurera l'échange rapide des correspondances.

Les Anglais avaient toujours refusé de laisser descendre les aviateurs étrangers aux Bermudes mais une entente a été conclue à ce sujet parce que les aviateurs veulent utiliser non seulement les Bermudes mais aussi les Açores au cours des mois d'hiver.

La Pan American Airways aurait des droits exclusifs sur la route de l'est et l'Imperial Airways sur celle de l'ouest, en vertu de l'entente qui aurait été conclue hier.

LE CERCLE LAENNEC

M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine à l'Université Laval, sera le conférencier d'honneur à la prochaine réunion du Cercle Laennec, demain soir, à 8.15 heures, à l'amphithéâtre de Médecine. Le distingué conférencier parlera de "L'étudiant canadien à Paris". Deux élèves de la Faculté, MM. Charles Martin et M. Ls.-Philippe Gagnon, présenteront aussi d'intéressants travaux. M. Martin, élève de troisième année, parlera de la distribution des éléments cellulaires et psychiques dans le cortex, cependant que M. Gagnon, élève de cinquième année, traitera des vomissements par aérophagie chez le nourrisson.

GREVE DE JURES

Paris, 12.— (P. A.)— Les vingt jurés qui sont appelés à entendre le procès de l'affaire Stavisky menacent aujourd'hui de déclarer une grève si on ne les paie pas davantage. Le procès entre dans sa treizième journée, et chacun des jurés reçoit 12½ francs, soit $0.82½ par jour. Ils prétendent que cette indemnité ne couvre pas ce qu'ils perdent par leur absence du bureau.

Von Starhemberg jette un défi à l'hitlerisme

MESSAGE ROYAL

Ottawa, 12.— (P.C.)—Sa Majesté le Roi Georges V radiodiffusera un message à l'Empire le jour de Noël en présence de sa famille groupée à la résidence royale de Sandringham.

Une fillette qui parlera devant le microphone en Nouvelle-Zélande présentera le Roi à ses auditeurs invisibles.

Ce programme impérial de la radio sera entendu au Canada de 9.30 à 10.00 a.m. le jour de Noël par l'entremise du réseau national de la Radio-Canada. Le Canada prendra part lui-même au programme lorsqu'une famille d'Ottawa transmettra ses souhaits à des parents d'Angleterre, d'Irlande et d'Australie et racontera comment elle entend passer la journée de Noël.

HORRIBLE MEURTRE

Paterson, N.-J., 12. — Sammy Mandel, 40 ans, que la police et la pègre connaissaient comme le "roi du sucre", a été trouvé mort hier soir sur le trottoir, devant la maison d'appartements habitée par une jeune fille de sa connaissance. Des voisins ont raconté à la police qu'ils avaient entendu deux détonations et les cris d'une fille. Comme ils accouraient ils virent deux hommes se sauver, monter en auto et disparaitre. Les assassins entrèrent chez la femme, qu'ils ligotèrent, puis entraînèrent Mandel au dehors, où ils l'abattirent.

Préparant les voies à une restauration des Hapsbourg, le vice-chancelier a proclamé que nul obstacle ne s'opposait au rappel de l'archiduc Othon — Le programme de Dollfuss.

Vienne, 12.— (A. P.)—Confondant les destinées de l'Autriche et de l'antique maison des Hapsbourg, le prince von Starhemberg a jeté le défi à l'hitlérisme en déclarant que l'idéal autrichien finirait par être celui de toutes les nations germaniques.

Préparant les voies, semble-t-il, à une restauration des Hapsbourg, le vice-chancelier a proclamé que nul obstacle ne s'opposait au rappel de l'archiduc Othon, fils aîné de feu l'empereur Charles, s'il souscrivait au progamme de Dollfuss, le chancelier assassiné l'an dernier, pour une Autriche souveraine et puissante.

Le prince, devenu virtuellement dictateur en Autriche, a prédit devant le "front patriotique" que l'idéal autrichien inspirerait un jour les nations germaniques.

"Que ceux qui se croient Autrichiens tout en adhérant aux principes d'Hitler changent d'avis !", s'écria-t-il. "Il n'y a qu'un moyen de résoudre la question du pangermanisme : c'est de mettre l'Autriche à la tête des nations germaniques."

Ces paroles retentissantes par lesquelles Starhemberg repoussait l'anschluss ou rattachement de l'Autriche au Troisième Reich, furent prononcées hier soir.

Les sous-comités ne chôment pas à Ottawa

Les sous-commissions ont étudié hier des questions se rapportant au chômage, aux secours directs, au tourisme, au transport, à l'agriculture.

Ottawa, 12. (De l'envoyé spécial du "Soleil") — A six heures, hier soir, le gouvernement a fait remettre trois communiqués officiels aux journalistes. Ces communiqués laconiques portaient sur le travail des sous-commissions de la conférence qui étudient les questions se rapportant au chômage et aux secours directs; au tourisme et au transport; à l'agriculture et à l'organisation des marchés.

La seule de ces sous-commissions qui ait pris une attitude définie est celle de l'agriculture et de l'organisation des marchés. On y lit que la sous-commission a discuté l'organisation du marché des produits naturels. On sait que la Cour Suprême doit se prononcer sur la validité de la loi créant l'office des marchés naturels, passée lors de la dernière session. Il a été décidé de ne plus autoriser de nouveaux plans en vertu de cette loi, ni de passer de nouveaux règlements concernant les plans actuellement en vigueur, jusqu'à ce que le tribunal se soit prononcé.

Voici d'ailleurs le texte des trois communiqués:

QUESTIONS RELATIVES AU CHOMAGE ET AUX SECOURS AUX CHOMEURS

"Le comité sur le chômage et les secours aux chômeurs s'est réuni de

(Suite à la page 11, 1ère col.)

ENQUETE GENERALE

Minneapolis, 12. (P.A.)—L'assassinat de l'éditeur Walter Liggett va amener une enquête de l'administration fédérale sur la criminalité dans l'Etat de Minneapolis,, un centre qualifié d'empoisonné par les criminels", par le procureur général Cummings, il y a plus d'un an. Ce meurtre a amené les législateurs à se réunir en session spéciale pour enquêter sur la criminalité et considérer le projet d'offrir une prime de $2,500 pour toute personne qui retracerait le meurtrier de l'éditeur Liggett.

TEMPERATURE

Toronto, 12 (P. C.) — La pression est élevée au nord-est du continent mais basse dans l'ouest. Une perturbation atmosphérique modérée est centralisée dans l'Alabama et une autre au nord-est de Sable Island. Il a venté et plu dans la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve mais la température a été généralement belle dans presque toutes les autres parties du Dominion avec une température au-dessous de la normale.

Bas St-Laurent : vents modérés du nord ; généralement beau avec une température un peu plus basse aujourd'hui et vendredi.

..RHUMES de poitrine

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

L'hon. juge et Mme Alphonse Bernier, de Lévis, sont actuellement à Montréal, inscrits à l'hôtel Mont-Royal.

Mme Gaudiose Blais, de Lévis, a été transportée hier par l'ambulance de M. Maurice Gilbert, de l'hôpital de Lévis, à sa résidence avenue Mont-Marie.

Le nouveau pasteur de l'église presbytérienne, à Lévis

Le Révd M. D. S. Traille, pasteur de l'église presbytérienne de Verdun, Montréal, vient d'être nommé pasteur de celle de Lévis, en remplacement du Révd M. C. N. Miller MacKay. Le nouveau pasteur est âgé de 36 ans.

Il sera intronisé mardi prochain, à 8 heures, à l'église presbytérienne, rue Ste-Marie, à Lévis.

Séance de vues animées demain soir à la salle des Chevaliers de Colomb

Une soirée de vues animées aura lieu demain soir, à 8 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, rue St-Louis, à Lévis. Ces vues seront données par M. Camille Bouchard, un Chevalier de Colomb de Lévis. Tous les membres du Conseil Notre-Dame 2651, avec leurs dames ou compagnes, seront admis gratuitement à cette soirée qui ne manquera pas de les intéresser

Mort d'un jeune homme de 13 ans, de St-Fabien d Panet

Jean-Paul Lemieux, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Albert Lemieux, de St-Fabien de Panet, est décédé hier matin, à l'hôpital de Lévis. Le fourgon-automobile de M. Maurice Gilbert a transporté les restes mortels à St-Fabien de Panet où auront lieu les funérailles. Nos sympathies à la famille en deuil.

Les activités à l'Acauemie Byrne, de Lévis

Les élèves de l'Académie Byrne, à Lévis, outre leurs cours réguliers, ont beaucoup d'autres activités. C'est ainsi que la Banque de l'Académie a élu comme officiers: M. Gérard Therrien, gérant et M. Roland Pouliot, comptable.

Le Bureau d'Affaires a élu comme officiers : M. le Directeur Byrne comme gérant et M. C.-E. Ouellet, comme surveillant.

La Société Littéraire prépare un programme qui sera exécuté la veille de Noël.

L'Association Récréative a organisé depuis quelque temps un concours de euchre qui se terminera sous peu, après quoi d'autres concours seront entrepris.

Tout se fait en anglais en guise d'exercice dans cette langue si utile de nos jours.

Un grand bingo, lundi prochain, le 16 décembre

Le club de ski "L'Oiseau Bleu" est à organiser un grand bingo qui aura lieu lundi, le 16 décembre, à 8 heures du soir, à la salle Thivierge, à Lévis. Il y aura de magnifiques prix à gagner, tels que jambons, dindes, couvertures, etc. Le public de la rive sud est invité à ce bingo.

Résultat du concours annuel de l'Association de Tir de Lauzon.

Les officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon ont eu leur concours annuel, le 29 septembre dernier, au champ de tir de Valcartier.

Voici le résultat de ce concours :

Premier concours — Possible 105

	200 vgs	500 vgs	600 vgs	Total
1er — Gonthier Jean	32	33	34	99
2ème — Verreault Alfred	32	31	32	95
3 " — Guénette Louis Lt	34	29	30	93
4 " — Turgeon Joseph	32	34	27	93
5 " — Joncas Wilfrid	32	31	29	92
6 " — Morin Thimolaus Lt	31	31	29	91
7 " — Dumas Jules	31	32	28	91
8 " — Charland Rosaire	33	29	27	89

Deuxième concours — Possible 70

	200 vgs	500 vgs	
1er — Gonthier Jean	33	35	68
2ème — Charland Rosaire	31	30	61
*3ème — Guénette Louis	29	31	60
* " — Dumas Jules	29	31	60
4ème — Turgeon Joseph	31	29	60
5ème — Verreault Alfred	25	33	58
6ème — Morin Thimolaus Lt	35	23	58
7ème — Joncas Wilfrid	32	22	54

* ex-aequo.

Total des concours précédents. — Possible 175

*1er — Gonthier Jean	99	68	167
2ème — Verreault Alfred	95	58	153
3ème — Guénette Louis Lt	93	60	153
4ème — Turgeon Joseph	93	60	153
5ème — Dumas Jules	91	60	151
6ème — Charland Rosaire	89	61	150
7ème — Morin Thim. Lt	91	58	149
8ème — Joncas Wilf.	92	54	146

*Médaille en argent du Gouverneur.

Concours de Tir Rapide. — Dix (10) coups dans une (1) minute. à 200 vgs. — Possible 50

1er — Morin Thimolaus	48
2ème — Gonthier Jean	43
3ème — Dumas Jules	38
4ème — Guénette Louis Lt	37
4ème — Charland Rosaire	37
5ème — Verreault Alfred	36
6ème — Turgeon Joseph	29

Prières à saint Joseph et au Sacré-Coeur, à Lauzon

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église de Lauzon, a eu lieu le trentième des 52 mercredis promis à saint Joseph. L'église, comme les semaines précédentes, était remplie de paroissiens de Lauzon et des environs. M. l'abbé Napoléon Tanguay, desservant de la paroisse, fit les prières habituelles et donna lecture de plusieurs lettres venant de personnes qui ont obtenu des faveurs et désiraient remercier publiquement le puissant patriarche.

Demain après-midi, à 2 heures en l'église de Lauzon, il y aura une heure de prières spéciales au Sacré-Coeur. Les paroissiens voudront bien y assister nombreux afin de demander au Divin Coeur de Jésus, sa protection spéciale ainsi que les grâces nécessaires.

M. le Dr Paul Racicot, de Lauzon, plongé dans le deuil

M. le Dr Paul Racicot, de Lauzon, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, M. Théophile Racicot, époux de dame Anna Poliquin, arrivée avant-hier, à sa résidence, à St-Robert-sur-Richelieu. Le défunt, âgé de 75 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort trois filles et huit fils. Les funérailles auront lieu demain matin, à St-Robert. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus cordiales sympathies.

Inauguration de la patinoire Fraser à Lévis, hier soir

MM. Louis Therrien et Georges Roy qui ont construit une patinoire sur le terrain de jeux de la rue Fraser, à Lévis, en on fait l'inauguration officielle, hier soir. Très bien décorée et resplendissante de lumière, cette patinoire était remplie de patineurs et patineuses qui évoluèrent sur la glace au son de la musique faite par un orchestre, M. le maire L.-S. Durand, entouré des échevins, des députés du comté et de plusieurs invités firent le tour de la patinoire, visitèrent les deux superbes chalets pour dames et pour messieurs et se rendirent à la résidence de M. Roy où un goûter et des rafraîchissement furent servis.

Cette belle patinoire, très bien située, mesure 200 x 100 pieds. Elle possède deux chalets séparés, l'un pour les hommes et jeunes gens et l'autre pour les dames et demoiselles. Elle est très bien éclairée et il y aura musique tous les jours. Le prix d'admission sera de dix centins et des passes pour l'hiver sont en vente pour le prix de $2.50. Les enfants seront admis les jeudi et samedi après-midi pour le prix de cinq centins. Nul doute que les patineurs et patineuses de la rive sud s'y rendront nombreux pendant la saison de l'hiver.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves de l'école de Villemay dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois de novembre dernier:

6e année: Gemma Pelletier, Jeanne d'Arc Leclerc, Rita Lemieux, Irène L'Hébreux et Hermine L'Hébreux.

5e année: Yvan Vien, Robert Carrier, Rita Carbonneau, Louisette Lemieux et Marguerite Carrier.

4e année: Filles: Cécile Lemieux, Jeanne d'Arc Nadeau, Irène Carrier, Jeannine Vien et Cécile Bourget.

4e année: Garçons: Ernest Saint-Onge, Fernand St-Onge, Marcel Lambert, Marcel Derouselles et Jean-P. Samson.

3e année: Rita Labbé, Pierrette Leclerc, Roger Maranda, Raymond Plante, Carmen Bégin et Clément Pouliot.

2e année: André Leclerc, Marc Anctil, Françoise Aubert, Jean-Guy Brochu, Clément Boulanger et Lucille Samson.

Mort de M. Edouard Lagueux, de Harlaka

Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Lagueux, époux de dame Adrienne Pelletier, arrivée hier matin, à sa résidence, rang Harlaka, à Lauzon. Le défunt, âgé de 51 ans, était le père de MM. Gérard, Jean-Paul, Joseph-Edouard, Adrien et Fernand Lagueux, ainsi que de Mlles Marie-Anna et Marie-Ange Lagueux. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Aux funérailles de M. Joseph-O. Grondin

Lundi matin dernier, en l'église de St-Joseph de Beauce, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph-O. Grondin, frère de M. l'abbé Philibert Grondin, ancien professeur au Collège de Lévis. M. l'abbé Léon Lessard, professeur au collège de Lévis, chanta le service, assisté de M. l'abbé Charles Rodrigue, curé du Christ-Roi, Villemay, comme diacre. Parmi les membres du clergé présents dans le choeur, on remarquait M. l'abbé Calixte Ferland, directeur spirituel au collège de Lévis.

FUNERAILLES DE Mme ZEPHIRIN LAROCHE

Pont-Rouge, (D.N.C.).—Samedi, le 30 novembre, avaient lieu les funérailles de Mme Zéphirin Laroche, née Monique Cloutier, décédée le 27 novembre à l'âge de 34 ans et 4 mois. Outre son époux, lui survivent un fils, Clément et une fille, Raymonde.

Elle reçut avec une grande piété, les derniers sacrements et vit venir avec calme le moment décisif de la séparation, qui devait la réunir à son Créateur, qu'elle avait fidèlement servi durant sa courte carrière.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Honorius Leclerc, vicaire de la paroisse et le service divin et l'absoute furent chantés par M. le curé Alphonse Laflamme.

La chorale était sous la direction de M. Omer Cantin et M. Célien Delisle touchait l'orgue. La messe fut chantée en parties, les solistes furent MM. Edouard Hamel et Adélard Galarneau pour "Le Crucifix" de Faure; M. J.-Alfred Grégoire pour "Domine Jesu". A la fin, la chorale chanta en voix mixtes l'"Ego Sum".

La collecte a été faite par Mmes Noé Lanouette et J.-A. Hamel.

Mme Melville Richard portait la croix. M. Bernard Hamel conduisait le char funèbre. Les porteurs étaient: MM. Noé Lanouette, Melville Lavallée, Melville Richard et A. Trudel.

Suivaient la dépouille mortelle: son épouse, M. Zéphirin Laroche; ses parents: M. et Mme Pierre Cloutier; ses sœurs: la révde Sœur Gisèle-Marie, de la Charité St-Louis de France; Mme Dominique Bédard (Léontine Cloutier), Mlles Marie-Blanche, Jeannette, Florence Cloutier, de Montréal; ses frères: MM. Roméo, Albert, René et Jean Cloutier, de Montréal; ses beaux-frères: MM. Toussaint, Chs-Henri et Joseph Laroche, de Pont-Rouge; Dominique Bédard, de Pont-Rouge; Albert Cantin, de Pont-Rouge; son beau-père, M. Wilfrid Laroche; sa grand'mère, Mme Vve Charles Latulippe, de St-Basile; ses oncles et tantes: M. et Mme Ulric Rhéault, de Trois-Rivières; M. et Mme Edouard Hamel, de Hull; M. et Mme Honoré Cloutier, de La Tuque; M. et Mme Gaudiose Rochette, de La Tuque; M. et Mme Jos. Latulippe, de Portneuf; M. et Mme Geo.-Ovila Latulippe, de Montréal; M. et Mme Xavier Paquet, de La Tuque; M. et Mme Charles Latulippe, de Sorel; M. et Mme Aurèle Gingras, de La Tuque; M. et Mme Arthur Julien, de Pont-Rouge; M. et Mme Hector Latulippe, de Québec; M. et Mme Bruno Loignon, de Québec; M. et Mme Joseph Cloutier, de Donnacona; M. et Mme Hector Fiset, de St-Basile; M. et Mme Siméon Cloutier, de St-Raymond; M. et Mme Eugène Latulippe, de Montréal; M. et Mme Arthur Latulippe, de St-Basile; M. et Mme Jules Latulippe, de Montréal; M. et Mme Célien Delisle, de Pont-Rouge; M. et Mme Willie Jackson, de Pont-Rouge; M. et Mme Emilien Delisle, de Pont-Rouge; M. et Mme Damase Latulippe, de Lachevrotière; ses cousins et cousines: MM. et Mmes Zéphirin Paquet, de Donnacona; Joseph Paquet, de Donnacona; Joseph Paré, de Québec; Arthur Paquet, de Québec; Omer Paquet, de Pont-Rouge; Eugène Lamontagne, de Québec; Jules Paquet, de Pont-Rouge; Benoît Savard, de Portneuf; Antonio Paquet, de Pont-Rouge; Léopold Chabot, de Pont-Rouge; Henri Paquet, de Pont-Rouge; Toussaint Latulippe, de Portneuf; Antonio Ivon, de Ste-Anne-de-la-Pérade; M. Eloi Latulippe, Mlles Marianne et Marie-Rose Latulippe, de Lachevrotière; M. et Mme Ernest Papillon, de Neuville; M. Antoine Loignon, de Québec; Mlles Robertine, Noella, Juliette et Aurore Latulippe, de Portneuf; Mlles Thérèse, Gemma Fiset, de St-Basile; Mlles Irène et Yvette Hamel, de Hull; M. et Mme Conrad Hamel, de Hull; M. Rosaire Paquet, de Pont-Rouge; Mlle Béatrice Rochette, de La Tuque; Mlles Marguerite, Gemma, Thérèse Loignon, de Québec et une foule considérable dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Nos sympathies à la famille.

Euchre - bridge des raquetteurs — Grave accident rue de la Couronne

Un grave accident est survenu tard hier soir au coin de la rue de la Couronne et St-Joseph alors qu'un piéton ayant vu sortir les raquetteurs qui venaient de tenir leur assemblée en vue de préparer leur grande partie de cartes de demain soir ; s'élança à toute vitesse pour les rejoindre, afin d'avoir 4 cartes pour le grand euchre de vendredi ; vint en collision avec une dame qui tournait au coin du Merger. Heureusement l'accident n'eut pas de conséquences graves mais l'individu après excuse auprès de la dame qu'il venait de frapper accidentellement, s'en retourne chez lui très content puisqu'il avait pu obtenir les cartes désirées pour pouvoir participer à la grande partie de cartes. C'est extraordinaire de voir la grande demande de cartes qui se fait actuellement pour ce grand euchre-bridge qui comme on le sait est organisé par l'union des raquetteurs du district de Québec en vue de trouver les fonds nécessaires à la tenue de la convention du mois de janvier prochain. On croit que l'occasion est unique pour quiconque veut encourager le sport de la raquette en achetant une carte pour le grand euchre-bridge qui aura lieu demain soir à la salle des Zouaves. Qu'on se donne le mot d'ordre pour être nombreux demain soir à la salle des Zouaves. Personne ne regrettera cette soirée tout en aidant au beau sport de la raquette. — Communiqué.

CACAO FRY
LE BREUVAGE NUTRITIF IDEAL

Provenant DU COEUR DES TERRES FRUITIERES DU NIAGARA

Les cuisines reluisantes de propreté de E. D. Smith reçoivent les fruits mûrs le jour même de leur récolte . . . et ils sont mis, le jour même, en confitures. Ainsi dans les Confitures Pures de E. D. Smith, les plus beaux fruits du sol vous sont livrés sous leur forme la plus succulente.

Demandez chez votre épicier les

CONFITURES et GELÉES PURES E. D. SMITH

W·E·BEGIN
JEUNE PORC FRAIS
12½c la lb
Rôti dans la longe, soc et épaule.
JAMBON dans la fesse, lb 19c
JAMBON dans l'épaule, lb 16c
Sans gigot.

De notre préparation spéciale au sucre, salé juste à point, et peut être entièrement cuit au four, sans dessaler ou bouillir auparavant.

142 RICHARDSON : (Vis-à-vis l'Eglise St-Roch), 3ième rue plus bas. .8196
995 ST-VALLIER 8519
475 ST-JEAN 2-1551

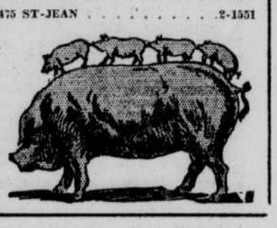

CLAIR COMME UN MIROIR

LE BAS MIR-O-KLEER*
85c et plus
FABRIQUÉ AU CANADA
SEUL KAYSER LE FABRIQUE
*MARQUE BREVETÉE AU CANADA 1933—NO. 338,234

Toujours en mains la ligne complète des bas KAYSER
LUCIEN PROULX
298 rue ST-JEAN — Tél. : 4-2833

Nous avons l'assortiment complet des bas Kayser
Holt, Renfrew & Company Limited

Distributeurs des BAS KAYSER ci-haut mentionnés
155-173 rue St-Joseph
COMPAGNIE PAQUET
Autre entrée sur le Boulevard Charest

les frissons PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

Dès la première sensation fébrile, VITE! une bonne limonade chaude, sucrée au goût, saupoudrée de muscade et . . . généreusement additionnée de

GIN CANADIEN MELCHERS

Le seul du type Geneva dont l'âge est garanti par le timbre d'accise du Gouvernement. Exigez la bouteille munie de ce timbre attestant son âge et son authenticité.

DIX ONCES 85c
26 oz. $1.90 40 oz. $2.65
Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville. 72

VOICI UN CADEAU QU'ELLE *désire* REELLEMENT !

SEAL HUDSON HOLLANDER
(rat musqué teint)

Donnez-lui le cadeau qu'elle souhaite ardemment . . . un luxueux manteau de fourrure en beau Seal Hudson HOLLANDER. Est-il une femme dont le coeur ne sautera pas de joie en voyant ce magnifique noir étincelant? Et cette beauté est *durable*! Le Seal Hudson HOLLANDER est *garanti* ne jamais changer de couleur, que vous choisissiez un modèle de prix modéré ou le manteau de Seal Hudson le plus somptueux qu'on puisse confectionner. Ne manquez pas de voir l'étampe HOLLANDER sur l'étiquette, sur la carte de prix ou sur la peau. Tous les bons magasins de fourrure et à rayons se feront un plaisir de vous la montrer. A. HOLLANDER & SON, LTD., apprêteurs et teinturiers de fourrures. Ateliers: Montréal, Toronto.

Demandez à votre magasin le
SEAL HUDSON HOLLANDER
Il reste beau plus longtemps

A. Hollander & Son, Ltd., NE sont PAS fabricants de manteaux de fourrure. Ils sont teinturiers des peaux. Les manteaux faits de Seal Hudson teint par A. Hollander & Son varient de prix suivant la garniture, la doublure, la confection, le nombre et la qualité des peaux employées.

COULEUR GARANTIE NE JAMAIS CHANGER

Vous trouverez un assortiment de fourrures de choix et un dessinateur émérite, le seul à Québec possédant les diplômes "American-Mitchell" de New-York et "Gruber" de Paris, au salon de
FOURRURES FRONTENAC FURS
353 rue ST-JEAN — — Tél. : 2-2249
Facilités de paiement si désirées

Assortiment complet de Seal Hudson Hollander
Holt, Renfrew & Company Limited

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE MESSAGER DU MALHEUR

par

Claude MONTORGE

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 44

Elle était tressaillante et émue, impressionnée elle aussi par le grand silence que l'accueillait et qu'elle ne savait à quoi attribuer.

Elle déposa son fardeau sur une caisse retournée qui servait de table dans la cabane et, toute tremblante, elle dévisagea son fils aîné, honteuse de le voir attablé en tête à tête avec un ivrogne et se complaire en cette infâme fréquentation.

Elle était bien changée, la noble et vaillante fermière, si fière autrefois de ses forces et de sa santé.

L'ouragan de chagrins qui s'était abattu sur elle avait, à chacun de ses coups, marqué une ride de plus sur son front.

Elle était très maigre, très débile, son visage était aussi blanc que les bandeaux de sa chevelure et elle avait été tellement terrassée par l'infortune que sa taille en était restée courbée et qu'elle paraissait âgée de plus de vingt ans qu'elle ne l'était en réalité.

Quelque chose de craintif et d'épeuré émanait d'elle.

Elle n'avait pas encore soixante ans et elle offrait l'aspect de ces vieillards désenchantés et tristes, pour qui la vie a été si méchante et si cruelle, qu'ils ont hâte d'en voir s'avancer le terme.

— Mon enfant, dit-elle, d'une voix que l'angoisse rendait plus douce, ton frère m'a chargée de te supplier de venir demeurer avec nous.

Il n'est pas venu lui-même, puisque tu l'outrages et le menaces quand il te tend la main ou les bras; c'est un grand coeur, Etienne, et tu as tort de le méconnaître, il t'aime bien, je t'assure... Il ne se souvient aucunement des divisions qui ont régné entre vous et il serait heureux de les voir cesser... C'est demain la fête de Sauvigny, viens t'asseoir au milieu de nous, à la table de famille; laisse-toi aimer par nous que n'avons jamais cessé de le faire... Mon enfant... mon pauvre enfant... ce n'est pas de notre faute, va, si tu as eu des malheurs... Je te connais, moi, je sais qu'ils étaient immérités, mais une mère, quel que soit son amour, ne peut pas faire que les épreuves réservées par la fatalité à ses fils lui soient octroyées à elle-même ; on croirait que la fatalité a peur de lui infliger une surcharge sous laquelle elle succomberait... J'aurais donné ma vie avec joie pour que tu sois heureux... Etienne, ne fais plus la mauvaise tête, reviens avec nous...

Etienne avait écouté ces paroles sans broncher, sans qu'un muscle de son visage tressaillit.

Il paraissait, au contraire, à mesure que sa mère lui parlait, se buter dans une résolution haineuse, dans un parti pris plus farouche.

— Mon enfant, reprit la vieille fermière, avec plus de douceur encore, voici la troisième fois que je fais appel aux bons sentiments qui sont dans ton coeur, ne te raidis pas dans la volonté de nous faire souffrir tous sans motif. Nous ne t'avons jamais rien fait, ni les uns ni les autres, qui pût te blesser, qui justifiât ton animosité contre nous ; ne sois plus méchant... La maison de ton frère t'est ouverte, entres-y ; apporte-nous le bonheur de passer, réunis autour de la même table de famille, dans une joie pure et sans mélange, une journée de fête telle qu'elle réjouira l'âme de ton père, qui veille encore sur nous, malgré que la mort nous l'ait ravi trop tôt... Soyons unis, aimons-nous, mon enfant. Efforce-toi de comprendre ce qu'est une famille dont les membres se doivent tous les uns aux autres, les preuves réconfortantes de la plus sincère affection... Mon enfant, écoute-moi... Réponds-moi, mon enfant...

Tu ne dis rien ? Tu n'as rien à dire ? Tu n'as pas un mot à répondre à ta pauvre vieille maman ?

— Laissez-moi, allez-vous-en. Je ne veux rien accepter de mon frère. Je ne veux pas m'installer à sa table en parasite... Il a eu de la chance, il a réussi, sa famille est prospère, ses greniers sont chargés de grains, il est en passe de devenir riche, tant mieux. Je ne veux pas projeter sur son bonheur l'ombre de ma malchance. Je ne veux pas de sa pitié, je ne veux pas de ses aumônes; il faut que vous le compreniez à la fin et me laissiez tous en paix. Je n'ai besoin de personne et de rien.

Nous nous débrouillons parfaitement, Pintèche et moi, et nous n'envions personne.

— Enfin, est-ce une situation, de vivre comme tu vis, à l'écart, en forban, de n'avoir jamais un repas de préparé, de n'avoir pas une chemise propre à te mettre sur le dos quand tu veux en changer ?

— Je vis comme il me plaît de le faire. Est-ce que je vous fais honte? Est-ce que cela vous humilie d'avoir un parent pauvre trop près de vous? Si vous ne pouvez pas plus supporter ma présence que celle d'une verrue sur votre visage éclairé de bonheur, dites-le, je m'en irai ; je vous épargnerai la mortification que je cause à votre orgueil.

— Tu es injuste et méchant, Etienne ; c'est toi qui es orgueilleux ; ta volonté est aiguisée et meurtrière parce qu'elle s'est usée sur une dure vie comme un couteau sur une meule ; la conscience des erreurs que tu as commise attise ton orgeuil, la bonté de ton coeur a fermenté et il y a dans tes pensées quelque chose d'obscur et de ténébreux dont tu souffres et dont tu serais content de faire souffrir les autres. Nous sommes tous innocents des disgrâces que le sort t'a réservées ; mais ton frère l'est encore plus que nous. Il ne t'enviait pas quand la prospérité te comblait de ses dons, à présent il est triste de te savoir malheureux ; il voudrait que tu lui permettes de t'aider à porter le poids de tes accablants ennuis.

— Que mon frère me laisse tranquille, c'est tout ce que je lui demande. Laissez-moi tous en paix, ne vous occupez pas de moi, c'est pourtant bien simple, que diable ! Que je sois heureux ou malheureux, qu'est-ce que cela peut bien vous faire ?

— Tu es donc complètement détaché de nous ? Nous ne sommes donc plus rien pour toi ? Tu te fais une singulière idée de la famille, mon pauvre enfant, si tu supposes que nous ne puissions pas être affectés par la tristesse qui plisse ton front. Je ne suis pas une mauvaise mère et ton frère t'aime autrement que par devoir et c'est parce que nous voudrions tous deux ne plus voir ta face crispée par des passions mauvaises, c'est parce que nous voudrions chercher à te faire oublier tes ambitions déçues, tes allusions naufragées, tes tristesses, tes détresses, ton ancienne vie, tes idées, tes cynismes, tes doutes, que nous te supplions de rentrer dans la maison de ton père.

— Elle est celle de mon frère, à présent, ce n'est plus la même chose.

— Mais il y a ta place, non pas une place subalterne et humiliante. Sylvain, tout à l'heure, me demandait de te faire comprendre : "Dis-lui, me suppliait-il, à ce cher Etienne entêté, qu'il ne se mette pas volontairement à l'écart de notre grande affection qui voudrait être consolante, lui rendre la foi en lui et en l'avenir.

"Dis-lui qu'il ne se laisse plus aller à la dérive, comme une épave, mais qu'il se reprenne, qu'il vienne chez nous, au milieu de nous.

"O maman, dis-lui, fais-lui bien comprendre qu'il n'est pas seul, atrocement seul dans la vie, puisqu'il a une famille, une mère..."

Etienne regarda sa mère avec un sourire injurieux, haussa les épaules et, lentement, posément, en distillant goutte à goutte le venin qu'il allait mettre dans ses paroles, il dit :

"Pourquoi ne me dites-vous pas tout de suite que Sylvain ne trouve pas de main-d'oeuvre, qu'il serait heureux de me prendre comme domestique, parce qu'il a l'espoir que, dans ma situation, je ne serais peut-être pas trop exigeant sous le rapport des gages ? Un vaincu, un désespéré, n'est-ce pas encore bon pour en faire un esclave ? Parlez-moi donc plus franchement, je connais l'envers des mots, le dessous des cartes, l'autre côté des âmes.

Mon frère veut se venger ; piétiner ma ruine ; il se croit important depuis qu'il a été nommé conseiller municipal de Sauvigny; il se croit quelqu'un, il veut se donner des airs de philanthrope en accueillant chez lui un frère qui a été plus riche que lui et qui est ruiné. Quel beau geste ? Comme il serait digne d'être mis dans le livre de la morale en actions.

Vous voyez bien, n'est-ce pas, que je lis dans votre jeu.

Allez dire à mon tartufe de frère que je ne consentirai jamais à être son domestique et que je le prie de ne pas plus s'occuper de moi que je ne m'occupe de lui ; allez dire à ma sotte belle-soeur de donner désormais à ses porcs la soupe dont ses chiens ne veulent plus, au lieu de nous l'envoyer par vous.

— Oh ! mon enfant ! mon enfant que tu es injuste et méchant, qui donc a pu t'aigrir ainsi ?

— Qui ? Allons donc, dites-le la femme que vous ne voulez pas que j'épouse, parbleu. Est-ce que cela se demande ? Ah ! comme je vois bien ce que vous pensez tous.

Ah ! comme je sens que vous ne m'avez pas pardonné d'avoir fait un mariage de mon goût et d'avoir été un instant puissant, heureux, triomphant ; d'avoir été celui qui vit d'une vie intense et profonde ; qui se sent envié, haï, détesté, parce qu'il est riche, mais qui méprise tout le monde parce qu'il n'a plus besoin de personne et qui peut tout, parce que tout s'achète ou se vend, joie, plaisirs, bonheur, honneurs, conscience, vertu. Je sais que mon frère aurait pour lui l'estime de tout ce que vous appelez les braves gens, de tous ces hypocrites que, moi, j'ai bafoués, méprisés, insultés, cravachés ; à qui je crachais à la face quand ils venaient me prier, avec de basses courbettes et des ploiements d'échine, de m'intéresser à leur sort ou à leurs oeuvres; oui, mon frère aurait l'estime de tous ses pareils s'il ouvrait la porte de la maison paternelle à l'enfant prodigue.

Eh ! bien, je ne me rendrai pas à son invitation ; je ne veux pas être son obligé, pas plus que je ne voudrais être celui de toutes ces têtes hideuses et grotesques de personnages de jeux de massacre qui composent la population de Sauvigny.

Dans la pauvreté, comme je l'ai fait tant de prospérité, je veux mépriser tout le monde, haïr tout le monde, détester tout le monde. A ceux qui me tendent la main, dans un hypocrite geste d'amitié, je voudrais pouvoir donner la gale, la peste, la rogne, le choléra. Vous le direz à mon bon frère Sylvain à qui, moi, je n'ai jamais témoigné d'affection, il est inutile qu'il s'avilisse et qu'il vous avilisse...

— C'est monstrueux, Etienne, ce que tu dis là. Ton frère est le meilleur et le plus noble des êtres ; il t'offre, chez lui, une situation égale à la sienne et non pas une place humiliante ; tu le seconderais comme un loyal associé ; il te confierait un travail de surveillance, de direction et la mission, plus délicate, des achats et de la vente des produits...

— Oui, mon frère voudrait réhabiliter le déchu que je suis, et ne plus voir rôder, autour de son orgueilleuse opulence, un paria qui lui rappelle l'humilité de son ancienne condition. Il voudrait prendre une revanche sur un frère qui l'a humilié et méprisé, je ne lui donnerai pas cette joie.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vos annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 294 QUEBEC, JEUDI 12 DECEMBRE 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Nouvelles démarches auprès du P.-Canadien

Le comité exécutif de la ville a décidé hier de faire de nouvelles démarches auprès du C. P. R., pour tenter d'obtenir un terrain, à la Pointe-aux-Lièvres pour y construire l'incinérateur.

Après avoir délibéré pendant trois heures, le comité exécutif a décidé hier après-midi d'autoriser le notaire Charles Delagrave, M.P.P., à faire les démarches nécessaires auprès des autorités du Canadien Pacifique pour tenter d'obtenir à raison d'un dollar, le terrain de cette compagnie à la Pointe-aux-Lièvres afin d'y établir l'usine d'incinération à vidanges.

L'échevin Noreau avait proposé de choisir le terrain de la succession Lockwell et Gagnon, mais sa proposition a été renversée par quatre voix contre trois. On a accepté de préférence, par le vote prépondérant du maire, la motion de l'échevin Morin à l'effet de faire de nouvelles démarches auprès des autorités du Canadien Pacifique.

Le voté a été enregistré comme suit: Pour de nouvelles démarches auprès du C.P.R.: le maire Grégoire, les échevins Morin, Trépanier et Gosselin. Pour le terrain de la succession Lockwell: les échevins Noreau, Dinan et Poulin.

Le comité a également autorisé le maire à signer le contrat tel que lu, en dépit des objections soulevées par notre premier magistrat qui voulait attendre une décision sur le choix du terrain avant de procéder.

Le contrat relatif à la construction d'une usine d'incinération pour vidanges n'a pas été signé hier après-midi comme on aurait pu le prévoir, mais le maire a été autorisé à le signer, et on ne sait ce qu'il fera.

On a discuté la question pendant plusieurs heures. Plusieurs échevins semblaient, tout comme le maire d'ailleurs, plutôt favorables au choix de l'ancien dépotoir pour fixer cette usine d'incinération, mais l'échevin Albéric Noreau s'est fortement opposé à voir cette construction dans les limites de son quartier qu'il juge déjà trop affecté par le dépotoir. L'échevin Noreau a proposé de choisir le terrain de la succession Lockwell et il a prétendu que l'on pre-

(Suite à la page 10, 2e col.)

LE COMITE RECOIT UNE DELEGATION

L'Association des Camionneurs veut empêcher l'entrée des jeunes gens de la campagne qui viennent faire l'enlèvement de la neige à Québec — Requête au comité municipal.

Afin de prévenir l'invasion annuelle des jeunes gens qui viennent à Québec chaque hiver pour travailler à l'enlèvement de la neige, soit comme sous-contracteurs ou autrement, une délégation de l'Association des Camionneurs s'est présentée hier après-midi à l'exécutif pour demander à la ville de biffer l'article "4" du règlement concernant la carte d'identification des ouvriers.

Cet article se lit comme suit : "Toute personne âgée de 21 ans et plus ne tenant pas feu et lieu dans la Cité, mais y ayant son domicile depuis deux ans, et payant sa taxe personnelle, aura le droit d'avoir sa carte d'identification."

Par l'entremise de Me Paul Lebel, avocat, les délégués ont prétendu que par cette clause des étrangers s'empressaient de payer leur taxe personnelle de $2.00 pour envahir la ville au cours de l'hiver et enlever la place des ouvriers locaux qui pourraient travailler à l'enlèvement de la neige. Me Paul Lebel a soumis que cette situation ne devait pas être tolérée plus longtemps et il a demandé à la ville de biffer cet article "4" que les camionneurs considèrent comme préjudiciable aux intérêts des journaliers de notre ville.

Le comité a finalement décidé de référer la question aux aviseurs légaux de la Cité.

SOCIETE LINNEENNE

M. le docteur Carl Faessler, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie de Laval et président de la Société Linnéenne de Québec, présentera le conférencier d'honneur à la séance publique de demain soir, à 8 heures, à l'amphithéâtre de Physique de l'Université Laval. On sait que le R. Frère Germain, directeur de l'Académie Commerciale et ancien président de cette importante société, présentera un intéressant travail sur les "mouches à feu". Comme le "Soleil" l'a déjà dit, le distingué conférencier parlera particulièrement de leurs mœurs et de leur luminescence comparée à celle des êtres pélagiques La conférence du R. Frère Germain, sera agrémentée de projections lumineuses.

EN VENTE

Toronto, 12 (P.C.) — L'"Evening Telegram" dit aujourd'hui avoir appris de source fiable que "Chorley Park", la résidence du lieutenant-gouverneur de l'Ontario sera mise en vente après le terme du titulaire actuel, le docteur H.-A. Bruce.

On sait que le premier ministre Hepburn a déjà déclaré que le gouvernement abandonnerait cette résidence parce qu'elle entrainerait des dépenses trop élevées pour l'Etat.

CONFERENCE PUBLIQUE DU CARDINAL VERDIER

Paris, 12.—(P.C. - Havas). — Pour la première fois, un prince de l'Eglise fera une conférence publique à Paris. Le cardinal Verdier en effet, qui est actuellement à Rome où il doit participer au consistoire le 16 décembre, parlera à son retour, le 28, à la tribune des "Grandes Conférences des Ambassadeurs" où se sont succédé les plus hautes personnalités du monde politique, des sciences et des lettres. Le cardinal profitera de cette occasion pour conter avec sa bonhomie coutumière les souvenirs qu'il aura glanés pendant son court séjour à Rome et fera sans doute allusion de son entrevue avec Sa Sainteté. Il adressera en même temps un "message de Noel" qui sera radiodiffusé à 14 heures 45. La recette de cette manifestation unique pour laquelle les places seront disputées sera versée aux œuvres de L'Archevêché de Paris.

DANDURAND REVIENT

Paris, 12 (P.C.-Havas) — Le sénateur Raoul Dandurand, ministre d'Etat du Canada, et ancien président de la Ligue des Nations, est parti pour Londres hier. Contrairement à ce qui fut annoncé récemment, le sénateur Dandurand s'embarquera samedi pour le Canada.

LE TARIF

Ottawa, 12. (P. C.) — Les audiences publiques du Tariff Board au sujet des droits sur les cotonnades, le fil de coton et la soie artificielle ont pris fin hier. Filateurs anglais et canadiens ont ensuite fourni à la Commission des renseignements confidentiels.

L'audience publique s'est terminée par un conflit d'opinions sur la protection relative offerte aux industriels canadiens à présent et avant le relèvement des tarifs de 1930, discussion qui, au dire du président Sedgewick, n'avait rien à faire avec la question débattue.

M. ABERHART PROPOSE UN AMENDEMENT

Le premier ministre de l'Alberta propose un amendement à l'article 92 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord — Un délégué ontarien s'objecte.

Ottawa, 12. — (Par Georges Léveillé). — L'amendement de l'article 92 de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord a été proposé hier par M. William Aberhart, premier ministre de l'Alberta, à la sous-commission de la conférence qui étudie les questions constitutionnelles. Sa proposition a été contrebalancée par un des délégués ontariens qui a dit que non seulement l'article devrait rester tel qu'il est, mais qu'il devrait être appliqué dans son esprit et dans sa lettre.

M. Aberhart voulait qu'on enlevât le mot **direct**, paragraphe deux de l'article 92 qui donne aux provinces le droit d'imposer directement leurs contribuables. En enlevant ce mot de l'article, il est évident que la province pourrait se servir d'impôts qui permettraient à M. Aberhart de mettre son fameux schème à exécution.

Le délégué ontarien a dit que ce mot **direct** devrait rester là et qu'on devrait l'appliquer selon sa définition propre. Puisque l'article 92 donne aux provinces le droit d'imposer des impôts directs, le gouvernement central ne devrait pas s'arroger ce droit comme il le fait depuis plusieurs années, par l'impôt sur le revenu, par exemple, qui est sans contredit un impôt direct.

La discussion s'est poursuivie et sera de nouveau reprise ce matin.

UNE MOTION DE M. E. TREPANIER EST APPROUVEE

Cet échevin de St-Sauveur s'occupe des chômeurs qui sont longtemps sans recevoir de secours.

Comme plusieurs chômeurs se trouvent retardés sur le rôle de distribution des secours directs après avoir obtenu quelques journées d'ouvrage, l'échevin Edmond Trépanier du quartier Saint-Sauveur, a fait approuver hier après-midi, à l'unanimité du comité exécutif la résolution suivante :

"Que les représentants municipaux préposés à la distribution des secours directs de chômage soient par les présentes requis d'exercer la plus grande diligence dans le règlement des cas qui leur sont soumis et dans la distribution des dits secours, afin que les chômeurs soient le moins longtemps possible privés des secours essentiels à eux-mêmes et à leurs familles."

En faisant approuver cette motion, l'échevin Trépanier a déclaré : "Il y a des sans travail qui ont reçu des secours directs au mois d'août dernier et qui, pour avoir eu quelques journées d'ouvrage se trouvent maintenant retardés au mois de mars prochain. C'est la Saint-Vincent de Paul qui les a sur les bras pour l'hiver et elle ne peut suffire à la situation plus longtemps Nous ne pouvons laisser ces gens tout l'hiver dans le besoin."

Tous les membres de l'exécutif ont partagé cet avis de leur collègue, et la motion de l'échevin Trépanier a été approuvée unanimement.

VOL DE CHARBON

Deux garçons, l'un de 14 ans et l'autre de 18 ans, ont comparu hier devant le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir volé deux poches de charbon à la Canadian Import Co. Ltd. Au premier, le juge a fait remarquer qu'il était bien jeune pour commencer à commettre des vols, et il a ajouté que voler une grosse compagnie est aussi criminel que voler un particulier. Comme c'était la première fois que cet accusé comparaissait en Cour, il a bénéficié d'une sentence "suspendue". Quant à l'autre, il s'en est tiré avec une condamnation à trois jours de prison.

EMINENT VISITEUR

Le duc Dimitri von Leuchtenberg, figure dominante des cercles sportifs européens, est attendu dans les murs de la vieille capitale en fin de semaine. Il effectue présentement la traversée sur le "Montrose" du Pacifique Canadien attendu à Halifax vendredi soir. Spécialisé dans les sports d'hiver, cet éminent visiteur passera toute la saison rigoureuse parmi nous. Il se tiendra spécialement dans les Laurentides. Le Duc Dimitri est un fervent du ski et du patinage de fantaisie. Le public québecois aura probablement l'occasion de le connaître.

RETOUR DE FERGUSON

L'honorable Howard Ferguson, ancien haut commissaire canadien à Londres, est attendu à Halifax au cours de la journée de demain. Il effectue la traversée à bord du "Montrose" du Pacifique Canadien.

La révision des dettes proposée par Hepburn

La rumeur veut que le premier ministre d'Ontario ait proposé à Ottawa la révision des dettes provinciales et municipales — Baisse des intérêts.

Ottawa, 12.—(De notre envoyé spécial).—La révision des dettes provinciales et municipales, faite de telle sorte que l'Ontario à lui seul économiserait annuellement une somme de $16,000,000 sur le service des intérêts, aurait été proposée hier par M. Hepburn à la sous-commission de la conférence chargée d'étudier les questions financières. Hier soir, l'hon. Charles A. Dunning, ministre des Finances et président de la sous-commission a refusé de faire tout commentaire à ce propos, disant que la conférence est supposée siéger à huis-clos.

D'après le plan Hepburn, on reviserait à la baisse le tarif des intérêts sur les dettes en souffrance et on exigerait un taux plus bas sur les emprunts futurs. Le gouvernement du Canada serait appelé à commanditer la province par une émission d'obligations et, en retour, il exercerait un droit de surveillance et de contrôle sur les transactions financières de la province, dans l'avenir. M. Hepburn affirme que le gouvernement central a le pouvoir de passer une telle législation.

Nous ne savons pas si la province de Québec a pris une attitude au sujet de cette question. L'hon. M. Taschereau n'était pas présent au comité lorsque la question a été soulevée, si elle l'a été, par M. Hepburn.

L'importante question des finances du pays

Les provinces de l'Ouest acculées à une grave situation financière semblent chercher dans les amendements à la Constitution le moyen de résoudre leurs problèmes.

Ottawa, 12—(De l'envoyé spécial du Soleil)— En passant au filtre l'atmosphère de la conférence nationale actuellement en cours, on se rend compte que certaines provinces—pas celles de l'Est, heureusement— semblent sous l'impression que le pacte confédératif est la cause de tous nos maux, que tous les problèmes qui confrontent le pays actuellement ressortissent à une question constitutionnelle.

Nour l'avons dit hier; si la question constitutionnelle est grave, ce n'est pas la plus importante actuellement et la question de la stabilisation des finances, la question de l'équilibre entre les finances du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des gouvernements municipaux est bien plus sérieuse, pour l'heure, que l'autre. Si nous vivions au siècle des fées et que l'une d'elle, de sa baguette magique, pût rétablir l'ordre dans les finances privées comme dans les finances nationales, nous pouvons parier à coup sûr que la question constitutionnelle ne se poserait pas et que certaines provinces ne trouveraient plus le pacte confédératif aussi désuet qu'il leur paraît être.

Autrement dit, ce n'est pas la faute de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord s'il a trop plu dans l'Ouest, si le soleil a brûlé les récoltes, si le blé ne se vend pas parce que les autres nations en produisent suffisamment pour leurs besoins et que le blé canadien, pour bon qu'il est, n'est pas tellement bon qu'on ne puisse le remplacer par du blé argentin, ou français ou allemand, ou russe.

C'est parce que les quatre provinces de l'Ouest sont dans la purée qu'elles veulent faire amender le pacte, c'est parce qu'elles ont été habituées à recevoir de l'aide du gouvernement qu'elles escomptent que le gouvernement de M. King les aidera comme le fit le gouvernement de M. Bennett. Dans l'intérêt de toutes les provinces, et non pas d'une seule province en particulier, il est donc important que la constitution ne subisse d'autres amendements que ceux qui feront l'affaire de tout le monde. Il ne peut donc s'agir que d'amendements de détail et non pas d'un chambardement général du pacte. Il ne faudrait quand même pas que la province de Québec et celle d'Ontario fussent obligées de se saigner à blanc pour faire vivre celles de l'ouest. Charité bien ordonnée commence par soi-même !

Il est vrai, malheureusement trop vrai, et ceux qui ont entendu les discours des premiers ministres lors de la session plénière de lundi et ceux des maires des grandes villes, dans l'après-midi du même jour, sont restés sous l'impression que les finances du pays sont dans un état voisin de la banqueroute. La dette fédérale se chiffre par milliards et l'ère des déficits n'est pas terminée pour lui pas plus que pour les gouvernements provinciaux dont les finances sont loin d'être équilibrées. Quant aux municipalités, leur état financier est déplorable.

Pour nous de la province de Québec, il convient toutefois de faire remarquer fièrement que ce sont nos municipalités, en général, qui sont en meilleure posture. Sur un total d'émissions municipales de $392,200,000 nous n'avons que $15,000,000 d'obligations en souffrance, soit 3.8 pour cent.

C'est en Ontario que les obligations en souffrance atteignent le plus haut pourcentage, soit 19.5 pour cent, le total des émissions étant de $504,750,000 et celui des obligations en souffrance, de $98,500,000. Viennent ensuite le Manitoba, avec un pourcentage d'émissions en souffrance de 13.0; la Saskatchewan, avec 8.6 ; la Colombie Anglaise, aussi avec 8.6 ; l'alberta, avec 0.6. Il n'y a que les municipalités des provinces maritimes qui peuvent se vanter de n'avoir aucune obligation en souffrance, mais, si on fait une moyenne pour tout le pays, on se rend compte que, pour un total d'émissions municipales se chiffrant à $1,297,650,000, il y a pour $141,150,000 d'obligations en souffrance, soit 10.9 pour cent.

De tout cela, il ressort que la conférence doit aboutir à quelque chose de concret si le pays doit donner un coup de barre à droite et remettre le cap vers la prospérité. Ce n'est pas seulement en amendant la constitution qu'on y parviendra, mais en trouvant un moyen de convertir les dettes à meilleur tarif d'intérêt et en trouvant une solution au problème des secours directs dont les frais onéreux sucent les forces vives du gouvernement centra, des gouvernements provinciaux et des gouvernements municipaux. Nous saurons dans quelques jours si les délégués ont réussi.

MM. TASCHEREAU ET HEPBURN

On sait que MM. Taschereau et Hepburn sont d'avis que les municipalités devraient être relevées du fardeau des secours directs. Ils ont dit que le gouvernement central et le gouvernement des provinces devraient s'entendre pour assumer, à part égale, les dépenses occasionnées par les secours. Mais il n'y a pas que la province de Québec et la province d'Ontario, dont les finances sont encore saines, il y a aussi les provinces de l'ouest dont l'état financier est pour le moins aussi déplorable que celles des municipalités de l'ouest, ce qui n'est pas peu dire. On verra par le petit résumé suivant le pourcentage que chacune des provinces doit affecter, chaque année, à même ses recettes annuelles, au service de leurs dettes, et on constatera que c'est Québec puis l'Ile du Prince Edouard qui sont en meilleure posture sous ce rapport : Québec, 24.5 pour cent ; Ile du Prince-Edouard, 25.0 pour cent ;

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Le cardinal Villeneuve et les petits enfants

Le courrier français apporte aujourd'hui au "Soleil" par l'entremise du journal "Havre-Eclair" un très intéressant récit des derniers moments que Son Eminence le cardinal Villeneuve passa sur le sol de France avant de partir pour le Canada, à la suite d'un voyage de plusieurs semaines en Europe.

C'était dans le port du Havre où Son Eminence était venue s'embarquer sur le paquebot "Ile de France" de la Compagnie Transatlantique.

Dans "Havre-Eclair", M. Pierre Merlin relate les scènes touchantes qui se déroulèrent avant le départ du cardinal canadien, le 27 novembre. On lira avec un vif intérêt la scène où Son Eminence reçoit les petits orphelins havrais.

Tout d'abord, M. Merlin donne ses impressions de sa rencontre avec le Primat de l'Eglise canadienne : "Très franchement", dit-il, "nous n'avons pas souvenance — et cependant, nous en avons vu passer des Eminences — nous n'avons pas souvenance d'une telle affabilité simple et cordiale. Devant Mgr Villeneuve, seule, la rencontre, vieille de trois ans déjà, avec le cardinal Verdier, nous revient à la mémoire. Non que leurs Eminences se ressemblent physiquement. Mais il se dégage d'elles le même contraste entre l'accueil qu'elles vous réservent et le prestige qui entoure leur personnalité. On se sent à l'aise dès qu'elles vous tendent la main ; dès qu'elles parlent, on oublie ce qu'elles sont. On ne peut plus alors que parler comme on vous parle, sans contrainte, sans embarras.

"Mgr Villeneuve règne au Canada de toute sa spirituelle activité, mais il n'a rien d'un souverain. Nous le verrons tout à l'heure s'amuser avec les petits enfants.

M. Merlin raconte alors la visite des petits orphelins du Havre au cardinal Villeneuve.

Et voilà que tout à coup débouchent dans le hall une douzaine de petits bonshommes et de petites bonnes femmes dont les plus jeunes n'ont sans doute pas cinq ans. Ce sont des orphelins du Foyer Transatlantique — cercles Bernadette, Jeanne-d'Arc, Louise-de-Bettignies et groupe J. M. C. — que conduit l'abbé Gourmelon, aumônier des Bretons du Havre, ainsi que Mme Las-

(Suite à la page 10, 1ère col.)

ACTION MAINTENUE

Trois-Rivières, 12. — (D.N.C.). — "Le propriétaire qui entreprend d'exécuter lui-même ses travaux en engageant la main d'œuvre nécessaire agit comme entrepreneur et doit être considéré comme tel au point de vue de l'application de la loi des conventions collectives de travail de l'industrie de la construction", a déclaré l'honorable J.-H.-A. Fortier en maintenant une action de $170.54 du comité conjoint de l'industrie de la construction du district de Trois-Rivières contre Ernest Houle du Cap-de-la-Madeleine.

ASSEMBLEE DE DROUIN A LIMOILOU

Le député de Québec-Est à la Législature réunit ses partisans — Avec plusieurs orateurs, il traite de questions politiques.

M. Oscar Drouin avait convoqué hier soir une assemblée à la salle paroissiale de Limoilou. MM. Hubert Simard et L.-M.-J. Thibault présidaient. Sur l'estrade, on voyait entre autres Me Edgar Champoux, adversaire de l'honorable Ernest Lapointe aux dernières élections fédérales, et Me Achille Jolicoeur, candidat conservateur défait par l'honorable Lucien Cannon dans le comté de Portneuf.

M. Thibaut, le premier orateur, a déclaré qu'il n'avait jamais vu d'assemblée aussi considérable et il a salué le Dr Roy comme un martyr patriotique, qui s'est fait blesser en protégeant un vieillard de 80 ans à l'Ange-Gardien.

Me Maurice Pelletier a affirmé de son côté que M. Taschereau ne travaille pas pour le peuple. Il dit que n'ayant pas d'esprit, le premier ministre s'est forcé pour en faire et a qualifié de morganatique l'alliance Gouin-Duplessis. C'était, dit M. Pelletier, pour faire oublier ses concubinages avec les trusts et avec "Damienne" Bouchard, sortie du marché à foin de St-Hyacinthe". M. Pelletier a aussi parlé de M. Joseph Cohen, le "président juif du comité des bills privés dans la chrétienne province de Québec". Il a prétendu que 55 p.c. du vote honnête a été enregistré contre M. Taschereau. M. Pelletier a mentionné le secrétaire de la province en parlant de M. Athanase David, "qui a le menton en galoche" et le ministre de l'Agriculture, "qui a une peti-

(Suite à la page 12, 1ère col.)

UNE FAMILLE DE LA BEAUCE A ETE FORT EPROUVEE

Deux enfants succombent à la diphtérie et leur mère devient folle. Le père menacé d'empoisonnement.

Beauceville, 12.—(D.N.C.).—Un fait assez extraordinaire vient de se dérouler dans une paroisse du haut du comté de Beauce. Le directeur de l'Unité sanitaire a été appelé, dans une famille où l'on disait qu'il existait une fièvre pernicieuse. Arrivé sur les lieux accompagné d'une infirmière, le médecin constata que trois enfants étaient atteints et mortellement de la dyphtérie. Immédiatement, il donna les traitements d'urgence, fit évacuer la maison qu'il condamna. La mère, qui faisait des crises de folie, fut conduite dans une maison de santé. Quelques heures après l'arrivée du médecin, le plus jeune enfant mourait et le père, en allant conduire le petit cadavre au cimetière, afin de se protéger contre l'infection, avait mis un morceau de camphre dans sa bouche. Par mégarde, il l'avala et, rendu chez lui, il perdait connaissance,donnant des signes d'empoisonnement. Le médecin réussit à le ramener à la santé. Un second enfant a succombé et le troisième va revenir à la vie. Cette malheureuse famille a reçu la sympathie générale et la paroisse a été profondément émue par ces malheureux incidents.

TRUC DANGEREUX

Montréal, 12. (P.C.) — Une sentence de trois mois de prison a été imposée hier à Réné Jobin, âgé de 21 ans, qui avait trouvé un moyen original mais dangereux de faire sortir le soir sa jeune amie que ses parents forçaient à garder la maison après le souper. Jobin sonnait des fausses alarmes en espérant que dans la confusion générale en face de la résidence de sa préférée, les parents de la jeune fille la laisseraient sortir. Huit fois, dit-on, le truc a réussi, mais finalement un agent de police a découvert le truc, et Jobin passera trois mois à l'ombre sans pouvoir rejoindre l'objet de sa tendresse.

DEPART DE COLONS

Vingt familles de Québec et de la régon par en ce après'midi pour l'Abitibi à bord d'un convoi spécial du Canadien National. Une vingtaine de familles partent aussi de Montréal pour la même région et des officiers du département de la Colonisation et des gardes-malades accompagnent ceux qui s'en vont dans les régions de colonisation. Trois autres trains spéciaux ont été nolisés pour la semaine prochaine pour transporter d'autres familles.

SEANCE SPECIALE

Ottawa, 12.— (P. C.)—Les ministres du cabinet fédéral se sont réunis dans l'appartement du président de la Chambre, hier. A cause de la conférence interprovinciale, ils ne pouvaient pas siéger dans la Chambre du Conseil, comme ils le font d'habitude.

L'émigration française désirable au Canada ?

Un jeune Français qui vient de passer plusieurs années dans les prairies canadiennes n'hésite pas à préconiser l'émigration française au Canada — Quelques faits.

Paris, 12. (P.C.-Havas) — L'émigration française au Canada va-t-elle ou peut-elle reprendre? Un jeune Français qui appartient à la très vieille noblesse et vient de passer plusieurs années dans les prairies canadiennes, n'hésite pas à répondre par l'affirmative tout au moins à la deuxième de ces questions.

Son projet suscita déjà un très vif intérêt dans certains milieux agricoles. Cédons la parole à cet audacieux novateur qui entend pour le moment demeurer dans l'anonymat: "J'ai reçu hier, nous dit-il, la visite d'un brave paysan normand qui traversa l'Atlantique pour s'installer au Canada voici environ trente ans. J'ai été frappé par la transformation prodigieuse qu'avait subie cet homme. A force de mener une vie patriarchale et paisible au milieu de ses frères de race, il est devenu plus canadien que le Canadien dont le lointain ancêtre émigra au 17e siècle. Plus canadien, c'est-à-dire plus complètement français. Il a neuf fils et deux filles, il aime les grands espaces et la vie en plein air, c'est un homme heureux . Je me demande vraiment pourquoi on ne s'efforcerait pas de faire beaucoup d'heureux comme celui-là.

"Impossible, objectera-t-on. Etant donné la crise économique, le gouvernement canadien s'oppose très énergiquement et très légitimement à l'émigration. Eh bien — si paradoxal que cela puisse paraître — l'émigration française est possible sans changer un iota aux règlements édictés par les autorités d'Ottawa. Je prendrai un seul exemple: pour l'année 1934-35, le bureau d'immigration installé à Paris fut autorisé à délivrer des visas à 200 familles en provenance du continent européen désireuses de s'installer sur les terres concédées par le Canadian National Railway et le Canadian Pacific Railway. Ces 200 familles devaient posséder un minimum de 1.500 dollars et avoir été agréées par les compagnies ferroviaires qui se portaient leurs garantes

(Suite à la page 11, 1ère col.)

POLICIERS A LA RECHERCHE D'UN ACCUSE

Les détectives provinciaux fouillent la région de Ste-Agathe où on croit que se cache Albert Laroche, présumé complice dans le hold up de la Banque Provinciale à Hull.

Montréal, 12 (P.C.) — Les détectives de la sûreté provinciale recherchaient hier dans les Laurentides Albert Laroche, la treizième personne tenue responsable, avec douze autres, du meurtre de Armand Nadeau, employé de la Banque Provinciale, tué au cours d'un hold up qui rapporta une somme de $15,000 aux bandits qui l'on effectué.

Depuis le meurtre, il y a huit jours, les détectives, sous la direction du chef Jargaille, ont abattu le meurtrier, Ted Montin, et arrêté dix hommes et une femme, des complices, qui ont été écroués dans les cellules de la police provinciale ici, en attendant l'enquête préliminaire fixée au 17 décembre. Tous ces prévenus seront accusés du meurtre de Nadeau, de même que Laroche que l'on recherche actuellement.

Les détectives provinciaux fouillent toute la région de Ste-Agathe et de Piedmont, dans les Laurentides, où Laroche a des parents et des amis et ils espèrent un jour ou l'autre l'envoyer rejoindre ses présumés complices dans la prison de Montréal. L'arrestation de Laroche au dire de la police complétera tout le dossier de l'affaire qui a soulevé de l'intérêt dans le monde policier international à la suite de la mort de Montin, bien connu dans le monde interlope, et recherché par les détectives de

(Suite à la page 11 3e col.)

UNE DELEGATION DES UNIONS CATHOLIQUES

Une délégation des Syndicats Catholiques s'est présentée hier après-midi au comité exécutif pour demander à la ville d'enquêter sur le cas d'un particulier qui aurait démoli une propriété avec l'aide des chômeurs payés par la ville.

Les délégués par l'entremise de MM. Maurice Turgeon et Gérard Picard ont aussi invité la ville à faire payer aux aides-camionneurs préposés à l'enlèvement de la neige les salaires réglementaires.

Enfin, les délégués ont approuvé la requête de l'Association des camionneurs dont nous parlons ailleurs dans cette édition.

LES MAIRES NE SONT PAS PARTIS

Ottawa, 12.—(P. C.)—Les cinq maires représentant la conférence nationale des maires étaient encore à Ottawa hier soir attendant les développements de la conférence interprovinciale. On ne sait pas quand cette délégation quittera définitivement la capitale. Les maires ont eu plusieurs entrevues avec les membres des comités de chômage et de la finance formés par la conférence.

HONNEUR A QUEBEC

Ottawa, 12.—(P. C.).—Une vache Ayrshire, âgée de trois ans, et propriété de la ferme Deschambault que dirige M. S.-J. Champion pour le compte du gouvernement provincial, a remporté le championnat canadien pour la production du lait dans sa classe, a annoncé hier soir l'Association des Eleveurs de Ayrshire du Canada.

Cette vache "Pride de Méthode", venant de la ferme-école du gouvernement, a donné en 365 jours 17,441 lbs de lait, et 802 lbs de gras ou 4.60 pour cent de moyenne. C'est 8,861 et 459 lbs de lait et de gras, respectivement, de plus qu'il n'en fallait pour lui permettre de se qualifier dans sa classe.

MORT DE MADAME JOSEPH CAUCHON

Toronto, 12.—(P. C.).—On a appris ici hier la mort de Madame Joseph Cauchon, veuve de Joseph-E. Cauchon, originaire de Québec, qui a succombé à la maladie à la résidence de sa fille, madame A. E. Nash, à Toronto.

La regrettée défunte était âgée de 79 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, une sœur, mademoiselle H. Pruneau, et deux frères, MM. Alfred et Aristide Pruneau.

Les Antilles attendent des visiteurs français

JOURNAUX INTERDITS

Berlin, 12.— (C. P.-Havas) — Le Troisième Reich a commencé aujourd'hui une guerre sans merci contre ceux qui introduisent en Allemagne des journaux interdits. Un religieux lazariste a été condamné à cinq mois de prison aujourd'hui, par un tribunal spécial de Cologne, pour avoir apporté de ces journaux dans le pays. Son cas s'aggravait du fait qu'il les avait fait circuler parmi les membres de son ordre.

Pour le même délit un jeune homme de 20 ans a été condamné par un tribunal spécial de Nuremberg, à 15 mois de prison. Les journaux qu'il fit passer en fraude venaient de Prague.

LES REVENUS

Washington, 12 (P.C.) — Le secrétaire de l'Agriculture, Henry A. Wallace, a déclaré hier que le "redistribution des revenus" est une situation à laquelle les Etats-Unis ne pourront échapper.

Dans son rapport annuel, le secrétaire de l'Agriculture préconise la distribution aux pauvres d'une plus large tranche des revenus de l'Etat. Il soutient que cette politique augmentera la consommation et donnera une nouvelle impulsion à l'agriculture tout comme à l'industrie.

TOKIO S'INQUIETE

Tokio, 12. — La presse japonaise s'inquiète du "partage de l'Ethiopie" prévu par les propositions anglo-françaises. Elle voit dans la S. D. N. une institution dirigée par la France et l'Angleterre et croit que le "partage" susdit sonnera le glas de la Ligue.

Les fêtes du 3e centenaire des Antilles françaises donneront lieu a de magnifiques démonstrations — Délégations de France — Le départ du "Lieutenant-de-vaisseau-Paris".

(D'après les dépêches de l'Agence Havas et de l'Ass'd Press)—Le Havre, 12.— (C. P.-Havas). — La délégation française aux fêtes du 3e centenaire des Antilles françaises a quitté le Havre sur le paquebot "Colombie". Elle a à sa tête M. Albert Sarraut et le sénateur Henri Bérenger. La "Colombie" fera escale aux Açores, à la Guadeloupe et à la Martinique.

Bordeaux, 12.— (A. P.)— L'hydravion géant "Lieutenant-de-vaisseau-Paris", a pris le départ dimanche pour Dakar, Sénégal, première étape sur la route qu'il doit suivre pour atteindre les Antilles, où l'on va célébrer bientôt trois siècles de domination française.

Piloté par le capitaine aviateur Germain Bonnot, qui traversa naguère l'Atlantique sur la "Croix-du-sud", l'hydravion, auquel six puissants moteurs impriment une vitesse de 145 milles à l'heure dans l'air, prendra part, avec cinq autres appareils et quelques-unes des meilleures unités navales françaises, au déploiement de forces qui accompagnera la célébration.

Celle-ci comportera l'inauguration de bases navales à la Guadeloupe et à la Martinique, car la France n'entend pas renoncer à ce qui lui reste de son ancien empire colonial d'Amérique. Le 'Surcouf', qui est le plus gros sous-marin du monde, sera l'une des unités navales dirigées sur les Antilles pour les fêtes du centenaire.

S. Matte, de S. Raymond, est gravement blessé

Ce brave citoyen du comté de Portneuf frappé par un camion, rue St-Paul, est transporté à l'Hôtel-Dieu où son état est jugé grave — Les parents de la victime à son chevet.

Un dramatique accident d'automobile est survenu hier soir, à cinq heures, rue St-Paul, quand M. Siméon Matte, de St-Raymond, septuagénaire, a été frappé par un camion et gravement blessé. La victime a été transportée en toute hâte à l'Hôtel-Dieu de Québec où on nous informait ce matin qu'il avait passé une bonne nuit. On ne sait pas encore si le vieillard souffre de fractures graves et on procédera aujourd'hui à la radiographie du blessé afin de permettre aux médecins de se prononcer sur ses chances de survie.

Au moment de l'accident le trafic était très dense sur la rue St-Paul et M. Matte traversait cette artère pour aller à la gare Union prendre son train pour retourner dans sa paroisse. Deux automobiles étaient arrêtées sur le côté de la rue que M. Matte quittait et le vieillard s'élança sans regarder si d'autres voitures venaient dans sa direction. Comme il débouchait sur la chaussée, un camion appartenant à un citoyen de St-Grégoire arriva et frappa M. Matte à la tête. L'homme s'écroula sur la chaussée en présence des témoins impuissants à le secourir et ce sont les cris de ces gens qui avertirent le conducteur du camion qu'un accident venait de se produire. Le chauffeur arrêta sa voiture et courut au secours du vieillard qui était inconscient. Avec l'aide de trois hommes, celui qui

(Suite à la page 11, 1ère col.)

MORT D'UN MAGNAT

Cleveland, Ohio, 12.— (A. P.)— M. J. Van Sweringen qui, avec son frère P. O., s'éleva d'une obscure pauvreté à la tête d'un empire ferroviaire, est décédé aujourd'hui à l'hôpital après plusieurs mois de maladie. On eut vent pour la première fois de la maladie du capitaliste il y a quelques semaines, lorsqu'il ne put paraître à l'audience ordonnée pour la réorganisation du Missouri-Pacific, réseau contrôlé par les frères Van Sweringen.

P. O. se contenta de déclarer alors que son frère était retenu à l'hôpital par l'influenza. A l'hôpital on s'est refusé à toute déclaration.

John-J. Bernet, président des réseaux Van Sweringen, qui avait été le collaborateur des deux frères dans leurs entreprises feroviaires, est mort il y a quelques mois.

CAUSERIE DU CARDINAL

Les élèves du Grand Séminaire de Québec, accompagnés de leur supérieur, M. le chanoine Arthur Robert, ont eu cet avant-midi l'avantage d'entendre Son Eminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve leur donner une causerie sur son récent voyage outre-mer.

Son Eminence s'est empressée d'aller rendre visite aux élèves du Grand Séminaire à son retour de voyage. Le cardinal a célébré ce matin la messe de communauté et pris le déjeuner avec les élèves du Grand Séminaire. Dans la suite, Son Eminence a bien voulu donner la conférence pastorale du jeudi, conférence qui était confiée généralement à M. le Chanoine Robert.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 12 DECEMBRE 1935

La censure et la radio

Profitant des pouvoirs que déjà la loi lui confère, le gouvernement fédéral entend qu'une censure plus sévère soit appliquée aux discours prononcés à la radio. Cette intervention n'arrive pas trop tôt. Les libelles diffamatoires irradiés en ces derniers temps par les stations privées ont été si nombreux que leurs propriétaires seraient bien en peine de payer tous les dommages intérêts auxquels des poursuites judiciaires les exposeraient.

Nous voulons bien croire que la censure privée des stations indépendantes était jusqu'ici d'application difficile, puisque même celle de radio-état ne fonctionnait pas toujours efficacement. L'intervention officielle apportera donc un remède salutaire à l'exploitation injuste et illicite de ce médium de publicité. Elle n'y parviendra pas du premier coup, mais des sanctions sévères finiront par avoir raison des récalcitrants. En attendant, avec tous les amis de l'ordre, nous nous réjouissons des ordonnances opportunes déjà transmises aux administrateurs des postes de radio.

Dorénavant, avant de parler devant le micro, l'orateur sera tenu de soumettre son texte aux représentants responsables. Sans doute, même après avoir éliminé de ces textes tout ce qui paraîtrait libelleux aux censeurs, il faudra surveiller l'émission, afin que, volontairement ou non, celui qui parle ne sorte pas du texte soumis. Après ces précautions, la responsabilité judiciaire des propriétaires de stations de radio subsiste encore, mais ils ont un recours, en cas d'abus ou d'accident, contre les politiciens trop violents.

Encore une fois, avec tous les amis de l'ordre, nous aurons des félicitations à offrir au gouvernement fédéral s'il parvient à maîtriser les exploiteurs qui étaient en train de changer un merveilleux instrument de progrès en une espèce de machine infernale.

La soute aux poudres

Dans l'instant même où l'Angleterre, de concert avec la France, propose à l'Italie de lui céder le contrôle d'une vaste portion du territoire éthiopien, au sud d'Addis-Abéba, une nouvelle menace surgit en Europe à la place de celle qui semblait définitivement repoussée. Le Japon profite de l'énervement général pour réclamer la péréquation navale avec l'Angleterre et les Etats-Unis. C'est un rêve qu'il poursuit depuis longtemps. L'ancienne proportion des trois cinquièmes ne suffit plus à son impérialisme grandissant.

Londres ne voudra point céder, ni les Etats-Unis, qui redoutent la suprématie navale du Japon sur le Pacifique. Tokio sait ce qu'il veut et n'en démordra point. Est-ce le spectre d'un nouveau conflit qui se lève ? Suivant la dictée de son vieil opportunisme, l'Angleterre a joué dans l'affaire abyssine un rôle équivoque. Elle vient encore une fois de changer son fusil d'épaule. Le lion britannique s'est fait agneau pour pacifier Mussolini. Or, même si la tension italo-éthiopienne s'est momentanément relâchée à la suite des propositions anglaises, il n'est pas certain que le conflit soit près de finir. Même si l'Italie interrompt sa campagne africaine, elle gardera le souvenir récent des représailles exercées contre elles à l'instigation de l'Angleterre. Rien ne dit qu'elle ne prendrait pas parti pour le Japon si ce pays essuyait une rebuffade en Angleterre et aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, la situation est loin d'être calme. Londres devient le centre d'un remous qui pourrait bien emporter le reste de l'Europe. Et il y a toujours l'inconnu du théorème européen : l'Allemagne. Depuis le début des hostilités en Ethiopie, la presse s'est détournée subitement du Reich et de ses manoeuvres de guerre. Ce serait folie de penser que la menace allemande cesse d'exister parce que les journaux semblent l'avoir oubliée. Elle existe au contraire plus vivante, plus redoutable que jamais. L'excitation qui règne dans les chancelleries diplomatiques offre à Hitler l'occasion de manoeuvrer sans être vu. Londres, Paris, Rome et Tokio occupés ailleurs, Berlin peut scruter attentivement la frontière autrichienne. Il peut préparer l'Anschluss, mettre sur pied de nouvelles formations paramilitaires, s'armer silencieusement, selon son habitude, au mépris des traités. Puis il y a les Balkans, la soute aux poudres de l'Europe.

Que sortira-t-il de tout cela ? Entre le monde et la paix, il y a encore toute la portée d'un canon.

Le sauvetage par l'économie

La proposition de réduire par décret le taux de l'intérêt payable aux détenteurs de bons provinciaux n'était pas très habile. Elle a été sagement repoussée par la conférence fédérale. Un emprunt d'Etat constitue un contrat, et un contrat plus important qu'un autre, puisque le crédit national en dépend. Or, lorsqu'une province a emprunté à un taux désigné, d'autres conditions ont influé sur ses bailleurs de fonds. La durée est une considération dont tiennent compte les administrateurs du capital ou de l'épargne.

Un contrat d'emprunt ne doit jamais être rompu par de sages gouvernants. Tout au plus ont-ils le pouvoir de le modifier, mais après compromis avec leurs prêteurs. Aussi, avant de parler de conversions de dette à longue échéance, faut-il chercher à savoir à quelles conditions les détenteurs de bons consentiraient-ils à céder leurs titres contre de l'argent sonnant ou pour d'autres titres. Ils ont droit à une compensation, et, à plus forte raison, à une consultation préalable. Autrement ils subissent une spoliation en même temps qu'une confiscation partielle.

Sans doute, l'état financier des provinces de l'Ouest est pitoyable. La génération actuelle des habitants de cet immense domaine est deux fois victime de la mauvaise administration des anciens gouvernements. Au lieu de pourvoir au développement rationnel de la prairie canadienne et au pays ultramontain, on a édifié une vaste spéculation au profit de quelques habiles faiseurs, et aux dépens du bien public. L'immigration à outrance a causé des souffrances inouïes à la moitié des malheureux étrangers qu'on a parqués dans d'immenses territoires dont ils ne pouvaient pratiquement pas sortir.

Les survivants de ce grand drame inachevé ont quelque titre à l'aide pécuniaire qu'ils sollicitent à Ottawa. Mais, avant qu'on ne leur fasse de nouvelles concessions, ils doivent donner des gages d'une administration plus saine. Le Canada est hypothéqué aux deux tiers de son potentiel de richesse acquise. Il serait désastreux d'entreprendre le sauvetage financier de populations qui ne veulent pas pratiquer une saine économie. Il faudrait connaître la capacité de remboursement de l'Alberta par exemple, ainsi que les engagements auxquels cette province est prête à souscrire, avant de songer à la conversion de sa dette avec l'endos fédéral . . . Et le projet d'instituer un *"social credit"* à la mode d'Aberhart n'est pas une garantie de sage intendance de la part du gouvernement albertain.

Par économie, nous n'entendons pas une contraction de la dépense, mais la pratique des meilleures méthodes administratives, de sorte que les fonds publics rendent véritablement les services efficaces qu'on en attend.

Le grand service à rendre aux incrédules, c'est de faire que les chrétiens soient chrétiens. Si ce petit nombre de fidèles qui fréquentent assidûment les églises étaient vraiment ce qu'ils devraient être, s'ils avaient la science et l'amour, ils changeraient le monde.

LOUIS VEUILLOT

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Les sages hochent la tête.

Remettons la tuque rouge en honneur.

Au bluff, on doit toujours s'attendre au pire.

Les alliés nés ont droit à leurs petites manies.

La carrière d'un criminel ne dure pas longtemps.

Les conversions de dettes ne sont jamais sincères.

Plus une bande est forte, moins elle est dangereuse.

L'égoïsme a tort de ne pas pratiquer l'esprit public.

L'âne qui porte les reliques fait sonner sa sonnette.

Entre l'économie et l'épargne, il importe de distinguer.

Pendant qu'on édifie à Ottawa, une sape se creuse à Québec.

Certains exaltés finissent par porter la camisole par-dessus la chemise.

Un conseil économique, mais il fonctionne sans avoir été autrement désigné.

Ne souillons pas la bonne renommée canadienne par trop de contact avec la politique internationale.

Xénophobie italienne

Ce qui devait arriver, est arrivé. Avec la mise en application des sanctions un mouvement de xénophobie a éclaté partout et ceci est d'autant plus facile que la presse fait tout pour inculquer cet esprit dans les cerveaux surchauffés.

Deux graves incidents se sont produits l'autre jour, l'un à Gênes et l'autre à Livourne.

Le plus pénible est que dans les deux cas, il s'est agi de citoyens soviétiques qui ont voulu faire des achats.

A Livourne, ces citoyens n'ayant pas trouvé les articles à leur goût, ont été injuriés et remis entre les mains de la police ! Après une demi-heure au poste ils ont été remis en liberté, non sans avoir été forcés, auparavant, de signer un document pour déclarer l'incident clos.

A Gênes, l'incident était plus grave, car les clients n'ayant pas désiré les articles proposés furent accusés d'avoir dénigré la production nationale ! Tous ont été sauvagement battus aux cris de : "A bas les étrangers!" L'ambassadeur de l'U. R. S. S. a porté plainte.

Staline furieux

Le grand chef rouge regarde lui aussi vers l'Est. On dit qu'il ne décolère pas contre le Japon. D'après une personne accréditée à l'ambassade des Soviets en Pologne, toutes les préoccupations du dictateur soviétique vont à la mainmise des Nippons sur la Chine.

Contrairement, dit-on, à ce que l'on pourrait croire, les derniers événements n'ont pas surpris M. Staline.

Il y a un mois déjà qu'il eut vent de ce qui allait se passer. Et il était, affirme-t-on, lui si calme, si pondéré, si enclin à modeler son expression sur "le sourire de Briand", entré alors, dans une grande colère.

— Je sais, criait-il, l'entente secrète de l'Allemagne et du Japon. Celui-ci débordant sur la Chine jusqu'à nos frontières, et l'Allemagne et la Pologne, alliées contre nous. On veut nous prendre dans un étau. Ce sera la lutte sans merci. L'Union battue, le monde retournerait à ses appétits désordonnés, demain à la barbarie ! Et on nous reproche de vouloir l'armée rouge grande et forte !

Paroles d'homme qui veut voir plus loin... Paroles qui, dit-on, furent rapportées au Führer, lequel se contenta d'un geste traduisant son ignorance, feinte ou réelle.

Subtile prudence

On a raconté que, au temps où l'actuel Négus faisait la tournée des grandes capitales du continent européen, il ne se montrait jamais qu'en compagnie de deux gardes du corps d'ailleurs somptueusement vêtus et armés.

Lorsque l'on s'était informé de la situation exacte de ces deux personnages dans la police d'Abyssinie: "Ne vous y trompez pas, avait répondu le futur Haïlé Sélassié, ce sont de hauts dignitaires, nullement chargés de me garder. Je ne m'en sépare jamais en voyage, car je les sais mes plus terribles ennemis. Ainsi je suis assuré qu'ils ne profiteront pas de mon absence pour tenter un coup d'Etat...

Pareillement aujourd'hui, le Roi des Rois a près de lui un certain nombre de dignitaires dangereux.

Les mauvaises langues prétendent que c'est à cause d'eux que dans les jardins des palais royaux, sont élevés des lions, en marge du symbole qu'ils représentent.

Feuilles volantes

Sous terre, rien ne s'agite qui pense.

Les petites majorités entretiennent l'espérance.

Les mesquines persécutions exaltent les grands courages.

Beaucoup de livres tenus à l'endroit sont lus à l'envers.

Plus fin est le renard, mieux dissimulé doit être le piège

On a l'humeur de son entourage, la joie ou la mélancolie de son milieu.

Il est bien difficile d'aller au-devant des désirs de ceux qui ne savent pas ce qu'ils veulent.

Les yeux fermés n'ont pas le droit de nier ou de mésestimer ce que voient de beau et de grand les yeux ouverts.

Il est inutile de tourner certaines gens en dérision: leurs paroles, leurs écrits, leurs gestes, leurs moeurs simiesques y pourvoient.

Que de sagesse dans cette pensée de Montesquieu: "L'esprit de modération doit être celui du législateur: le bien politique, comme le bien moral, se trouve entre deux limites".

TRISTAN

(La Tribune)

PSYCHOLOGIE ELEMENTAIRE

Les "sorties d'or", qui ne sont rien autre que le signe soit d'une émigration de capitaux, soit d'une thésaurisation intérieure de lingots, révèlent une fois de plus l'importance du réflexe psychologique dans les difficultés présentes.

Après cinq années de dépression, qui ont ramené la production, la consommation, les échanges à un niveau très inférieur à ce que permettraient les besoins non satisfaits et les ressources thésaurisées, tout le monde est à peu près d'accord pour reconnaître qu'il ne s'agit plus, précisément, que de faire cesser la thésaurisation.

Faire cesser la théraurisation n'est pas une oeuvre qui se heurte à des obstacles non définis, ou risque de se perdre en des phénomènes mystérieux. C'est seulement tenir compte de quelques règles de psychologie, règles évidentes, très simples et à cause de cela même, rigoureuses.

Les capitaux et l'épargne ne bougent que par intérêt ou par peur. Par intérêt, ils travaillent et font travailler. Par peur, ils fuient. La question est de réussir à ce qu'ils ne fuient pas, mais, au contraire, qu'ils travaillent et fassent travailler.

Capitaux et épargne, pour travailler, demandent deux choses, qui sont aussi nécessaires au noir du Congo qu'au banquier de Londres ou à l'industriel de Pittsburg : sécurité et rémunération.

Sécurité et rémunération, ce n'est pas compliqué : encore faut-il éviter les contre-sens.

Etablir la sécurité consiste, non à supprimer les libertés, mais, essentiellement, à les assurer.

La sécurité a une forme matérielle, qui est une police assidue au service de réglements clairs et applicables à tous sans acception de personne ou de parti. Elle a une forme politique, qui est un régime plus ou moins confortable, mais fonctionnant à peu près correctement d'après sa propre constitution, connue de chacun. Elle a, aussi, une forme morale, qui est le sérieux dans les engagements que l'on prend et le culte des engagements pris.

C'est un fait que la démagogie pas plus que la tyrannie n'attire les capitaux et l'épargne, ne les encourage à travailler. Tyrannie et démagogie comportent également l'insécurité, réglementaire, politique et morale.

La rémunération que demandent toute initiative, tout effort, tout risque accepté, n'est pas un don gratuit ou une faveur de la fortune. La rémunération compense la peine ou le danger de l'entreprise et la motive. Le progrès social ne peut pas être fondé sur le contraire de l'esprit d'entreprise, et, même chez les animaux, il n'y a pas d'esprit d'entreprise sans éventualité de rémunération.

Ces lapalissades dispensent de trop controverser sur notre manque de prospérité ou sur nos "sorties d'or".

Personne ne conteste que la France fut très prospère, par exemple, sous M. Poincaré, qu'elle recevait des capitaux à ne savoir qu'en faire et jouissait d'un budget pléthorique. Bien sûr, il y avait des causes générales. Mais il y avait aussi une loi pour tous, une certaine rigueur politique, un certain refus, parfois exagéré, de se plier aux marchandages sur les textes et les procédures.

Et si les capitaux n'ont cessé d'affluer à Londres, malgré l'empirisme déconcertant des Anglais, c'est que les Anglais, avec tous leurs défauts et tous leurs échecs, sont réputés fermes sur trois points: attachement aux libertés, respect de la signature, rémunération du risque.

Les problèmes humains ne sont insolubles que dans la mesure où l'homme se méconnaît lui-même, ce qui arrive chez nous par l'artifice ou la corruption des querelles de partisans.

Lucien Romier.

(Le Figaro).

COMMENT RESOUDRE LE PROBLEME ITALO-ETHIOPIEN ?

Dès la fin de septembre de cette année, j'avais, un des premiers dans la presse parisienne, appelé l'attention sur l'importance du pétrole dans la question des sanctions. Je rappelais à cette occasion que le premier pays pétrolier du monde était la République américaine, qui n'appartient pas à la Société des Nations, et que de son attitude dépendait l'efficacité des mesures de coercition envisagées alors contre l'Italie, bien que la guerre n'eût pas encore éclaté en Afrique. En effet, le pétrole est indispensable à la conduite de la guere moderne, qui comporte l'usage extensif d'avions, de chars de combat, de camions, sans compter son emploi dans les transports maritimes de toute sorte.

L'événement a confirmé ce que j'écrivais alors. La question du pétrole est à l'ordre du jour. L'Angleterre a agi de toute sa puissance auprès de Washington pour obtenir que l'administration américaine inclût dans le matériel de guerre dont elle déconseillait l'exportation à l'usage des belligérants le précieux combustible liquide. Déjà un envoi de ce combustible a été arrêté au départ des eaux américaines, le payement n'en ayant pas été effectué. Ce n'est pas là un cas d'embargo direct, la raison invoquée étant d'ordre financier. Mais l'impression créée n'en sera pas moins forte.

Ceci nous amène d'ailleurs à considérer l'aspect financier de la guerre. Combien de temps l'Italie pourra-t-elle résister au fardeau que l'expédition africaine fait peser sur elle ? A moins que les Etats restés en dehors du blocus ne lui consentent des crédits importants, le moment viendra bientôt où elle aura épuisé ses ressources. Ce pays naturellement pauvre, ce pays "prolétaire", comme l'appelle M. Mussolini, va s'appauvrir encore davantage. L'Europe a-t-elle intérêt à ce qu'une grande puissance se trouve ainsi affaiblie, et devienne la proie des rancoeurs et de la colère mauvaise conseillère ?

D'autre part, force doit rester à la loi internationale. Si l'application des sanctions réussit, la preuve sera donnée au monde que l'autorité de la Société des Nations sait s'affirmer de façon efficace et le monde n'oubliera pas de si tôt cette leçon. Les Italiens se plaignent d'avoir servi de champ d'expérience à cette autorité, si fortement ébranlée par de dangereux précédents ; mais ce peuple de légistes doit savoir le principe du droit romain : **dura lex, sed lex.**

Comme le Conseil de la Société n'est pas un organe judiciaire, il est hors de doute que les mesures désignées sous le nom impropre de "sanctions" ne constituent pas un acte de justice vindicative, mais une méthode propore à mettre fin aux hostilités. Il est donc naturel que les négociations continuent parallèlement aux sanctions en vue de réaliser cette fin. Mais c'est là que la question devient délicate. Quelle solution peut-on entrevoir actuellement ?

Jusqu'ici la guerre fut plutôt pour les Italiens une promenade militaire; aucun engagement véritable ne s'est produit entre les troupes de la péninsule et les soldats du négus. Or, l'A. B. C. de l'art de la guerre consiste à détruire le plus possible la puissance de l'ennemi, de façon à le réduire à merci. Ce n'est pas le cas jusqu'à présent, et en supposant même que Paris et Londres arrivent à conclure sous peu un arrangement avec Rome, l'Ethiopie, dont les forces militaires sont encore intactes, et qui a même marqué ces jours derniers quelques avantages, peut refuser l'arrangement proposé, et exiger la restauration complète de son intégrité territoriale et le "statu quo ante".

L'Ethiopie est membre de la Société des Nations, et cette dernière a donc son mot à dire en la circonsce. L'article 10 du pacte stipule précisément le maintien de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. Une atteinte à ces deux principes constituerait un dangereux précédent et un exemple qui pourrait en particulier être exploité par l'Allemagne en faveur de l'Anschluss.

On a parlé d'une solution qui, tout en laissant intacts les territoires proprement amhariques, confierait à l'Italie, sous la forme d'un mandat de la Société des Nations où sous toute autre forme, les territoires du pourtour de l'Empire actuellement occupés par les troupes italiennes. Mais le Tigré, soumis aujourd'hui aux autorités italiennes, rentre, semble-t-il, parmi les territoires amhariques, puisque la ville sainte d'Axoum se trouve dans ses frontières. Si le négus est disposé à abandonner à Rome la province quasi-désertique de l'Ogaden, qu'il s'était déjà cet été déclaré prêt à sacrifier pour conserver la paix, Rome pourra-t-elle se contenter aujourd'hui, après avoir entrepris à grands frais une expédition, de ce qu'elle aurait pu obtenir sans coup férir quelques mois auparavant ?

Plus les hostilités durent, plus l'incertain inhérent à toute guerre augmente, et plus une solution devient difficile. Ajoutons que les sanctions en exaspérant le peuple italien, augmentent encore les difficultés.

Quelle que soit la solution à laquelle on puisse arriver — et j'avoue que pour le moment je ne puis même pas en entrevoir une — les contre-coups de l'expédition italienne se feront sentir pendant des années. Le rétablissement des relations de bon voisinage entre Rome, ou plutôt les colonies romaines d'Afrique et Addis-Abéba, sera oeuvre bien délicate. D'autre part, l'arangement ne pourra être fait qu'au détriment de l'une ou de l'autre des parties ; il entrainera donc chez les peuples de couleur soit un orgueil démesuré et dangereux pour les puissances colonisatrices de l'Afrique du Nord, soit au contraire un ressentiment non moins dangereux.

De quelque côté que nous nous tournions, l'avenir immédiat ou lointain ne peut être envisagé sans appréhension. Il faut donc aux diplomaties française et britannique un doigté et une modération extrêmes. La moindre erreur de tactique aurait des conséquences graves.

Jean CARET.

(La Croix).

Jardinage royal

Le duc d'York a fini par suivre l'exemple de son frère, le prince de Galles : il est devenu membre de la "Société des Jardins" et les deux princes s'occupent désormais activement du jardinage.

Cette société est composée de la plupart des propriétaires de jardins à l'anglaise, et ses diners annuels représentent en quelques sorte une académie de jardinage.

Le futur roi d'Angleterre a, en somme, dans ce domaine, le goût de Louis XIV.

CHRONIQUE OUVRIERE

LES ACCIDENTS

Dans le travail qu'elle poursuit pour sauvegarder la vie de l'ouvrier, l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du travail est liée étroitement avec l'industrie, dont elle doit calculer régulièrement les taux de fréquence-accidents, et est instruite de toutes les activités de l'industrie de notre province. Il faut donc se réjouir du fait qu'elle annonce qu'il y a eu une augmentation de 10 à 50 pour cent du nombre des heures de travail et des employés au cours de l'année 1935 mais que pour tout cela le nombre des accidents n'a pas augmenté en proportion.

L'oeuvre de sécurité dans l'industrie est devenue des plus difficile par suite de l'introduction du machinisme. Le regain des affaires crée aussi à la prévention des accidents des problèmes nouveaux. Une de ces difficultés se rapporte au nouvel embauché qui retourne à l'ouvrage après une période d'inactivité, et entre à l'atelier comme un étranger, prédisposé plus que tout autre à tomber victime des dangers qui l'entourent. Plusieurs cas ont déja ont déjà prouvé le danger que ces hommes courent lorsqu'ils reviennent à l'usine.

Il est bien certain qu'un ouvrier qui entre dans un atelier après avoir passé plusieurs mois à ne rien faire a perdu l'habileté qu'il pouvait déployer lorsqu'il travaillait quotidiennement, sans peut-être s'en rendre compte. Il veut fournir le même rendement qu'autrefois et souvent s'expose à des accidents déplorables. C'est pourquoi les directeurs de l'Association de prévention ont décidé de concentrer leurs efforts sur leur protection. Nul doute que ce travail sera couronné de succès.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

Ce SOIR: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

DEMAIN: L'Union Nationale Catholique des ferblantiers couvreurs de Québec, Inc. L'Union Catholique des manoeuvres. L'Union des ouvriers en confection.

Salle Club des Marchands

CE SOIR: La Fraternité des chaudronniers, local 601.

DEMAIN: L'International Brotherhood Pulp, Sulphite & Papers Mills Workers. La Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 283.

Un maréchalat

Notre écho parut dans ces colonnes sur le "faire vite" conseillé par un ami anglais des Italiens s'est trouvé justifié dans la brusque décision prise à Rome de remplacer le général del Bono.

Le vieux général, après les premiers succès parlait de consolider ses positions et, en colonial prudent, de ne pas jeter ses troupes dans un guêpier.

Avait-il tort? Avait-il raison?

A l'approche de la date de l'entrée en vigueur des sanctions, le Duce se montra nerveux.

— Ca traine trop ! dit-il.

Et il ajouta: "Vite un maréchalat pour cette vieille gloire et son remplacement à l'armée d'Ethiopie !"

Del Bono ne se fit aucune illusion sur son élévation au grade suprême.

—Mussolini, dit-il, m'envoie mon bâton de vieillesse.

L'amertune de Chaplin

Charlie Chaplin est un des rares artistes de Hollywood qui a une sainte horreur de s'afficher et de mener la vie des boites de nuit ou d'organiser des orgies. Il se plait dans la compagnie de quelques amis sincères et là il donne libre cours à son brillant esprit et Dieu sait s'il est profond, car il est si sensible à tout. Un jour il a exprimé son opinion sur la vie, dans une conversation avec son grand ami, Konrad Bercovici, et devant lui il a montré son âme à nu:

"J'aime la solitude, lui a-t-il dit. Les fonctions mondaines m'ennuient. Le petit bonhomme sur l'écran aime la société, n'est-ce pas? Il recherche la compagnie. Personne semble le désirer. C'est pourquoi le public rit, de ses tentatives à se mélanger au reste du monde. Moi je ne tente même pas.

"Qu'est-ce que j'ai de la vie? Oui, la célébrité. Qu'est-ce que j'ai fait de ma vie? J'ai obtenu la plupart des choses qui j'ai désirées et après j'ai vu que je n'aurais jamais dû les désirer. Je ne suis pas un gourmet, je ne peux pas boire et je ne fume pas. Je ne suis pas joueur. Un télescope, des livres, quelques amis — très peu —et je suis heureux."

Chaplin est un poète et un grand sage.

LES ENFANTS ONT BESOIN DE BOVRIL

pour renforcir leur corps qui grandit. BOVRIL est le meilleur du boeuf sous une forme aisément digestible.

Il aide au développement augmente la force et l'énergie vitale: BOVRIL augmente la capacité nutritive des aliments ordinaires.

Donnez un peu de Bovril dans le lait à vos enfants tous les jours.

Vous verrez la différence

BOVRIL

Forme un Corps Fort

35/14F

CADEAU APPROPRIÉ

Un compte d'épargne à la Banque Royale est un cadeau toujours apprécié. Vous pouvez en ouvrir un au nom de n'importe qui—enfant, ami ou employé—et offrir un carnet de banque sous jolie couverture spéciale des Fêtes. Toute succursale de la Banque Royale vous ouvrira un tel compte.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

UN CADEAU POUR LA MAISON
C'EST UN CADEAU POUR TOUTE LA FAMILLE

Venez choisir les vôtres à

NOTRE RAYON DES MEUBLES

QUELQUES SUGGESTIONS

TABLES DEMI-LUNE

en noyer massif ou merisier fini noyer, avec ou sans tablettes, construction très solide.

$1.35 à $9.50

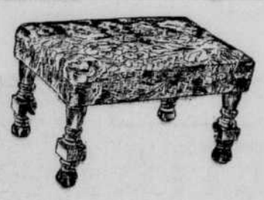

TABOURETS

L'article idéal pour le boudoir ou le salon—il peut servir d'appui-pieds ou siège. Imitation de cuir ou tapisserie.

79c à $7.50

TABLES A THE

en noyer avec tablettes, deux panneaux pliants, tiroir à coutellerie et un cabaret en verre.

$13.75 à $30.00

BIBLIOTHEQUES

en noyer massif, une porte ou deux portes, tablettes mobiles. Très bien finies.

$13.50 à $33.00

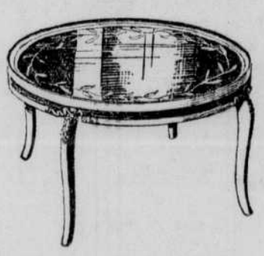

TABLES A CAFE

en noyer noir, différents modèles, avec cabaret en verre ou dessins en marqueterie ou coeur de noyer.

$3.95 à $19.00

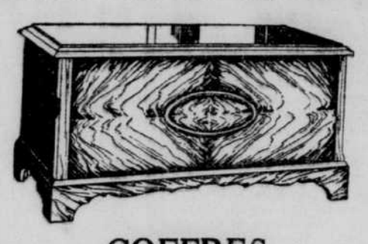

COFFRES

en cèdre, extérieur en noyer, intérieur en cèdre du Tennessee. Longueurs : 40, 42, 48 pouces, serrure automatique, avec ou sans tiroir. Des plus utiles

$10.95 à $45.00

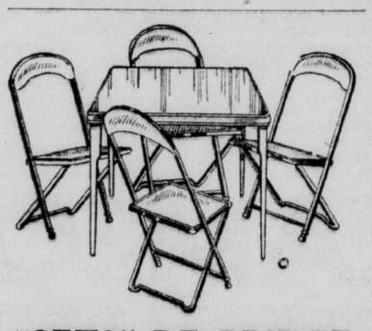

"SETS" DE BRIDGE

en acier—un tel ensemble résoudra votre problème de bridge—une table et quatre chaises, très faciles à plier. *Rouge, vert, noir* ou *brun.* Dessus de la table et des chaises lavables.

$9.95 à $29.00

CABINETS A LIQUEURS

Modèle Reine Anne ou moderne, divisions pour verres et autres accessoires.

$9.95 à $69.00

FAUTEUILS

Câdres en noyer massif, merisier fini noyer, couverture de tapisserie unie ou de fantaisie. Aussi gros fauteuils très confortables.

$5.75 à $59.00

SECRETAIRES

en noyer, modèles superbes et pratiques, choix très élaboré de styles divers.

$10.95 à $65.00

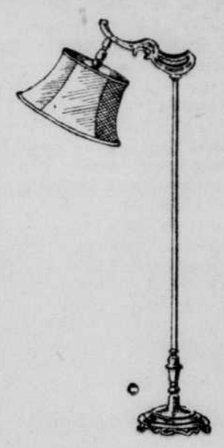

LAMPES BRIDGE

Junior et Réflecteur. Ces lampes jouissent d'une grande popularité, plaqué bronze ou or.

$1.75 à $18.00

ABAT-JOUR

pour lampes Bridge et Junior, assortiment complet, en parchemin de fantaisie agrémenté de motifs "homespun" de coton, riche soie. Très beau choix de teintes.

39c à $8.00

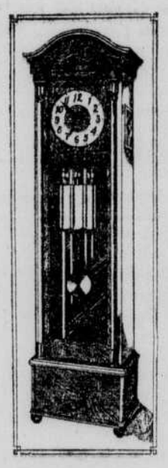

HORLOGES GRAND'PERE et MURALES

allemandes, en chêne ou noyer, superbes comme cadeau.

Grand-Père

$69.95 à $145.00

Murales

$8.75 à $35.00

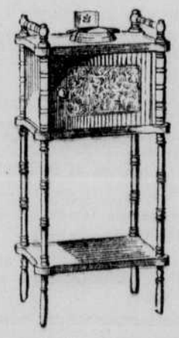

TABAGIES

en noyer, avec cendriers. Très belle variété de styles. Cadeaux très appréciés des fumeurs.

$1.35 à $19.00

---AUX PLUS GRANDS MAGASINS de QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Mesdames, Mesdemoiselles !

Si vous avez été indécises jusqu'à présent quant à l'achat d'un manteau, voici une offre qui vous fera sursauter et qui vous fera dire :

C'EST DECIDE, JE M'ACHETE UN MANTEAU.

POUR TROIS JOURS SEULENENT

Vendredi -- Samedi -- Lundi

ESCOMPTE DE 20%

Sur notre assortiment tout entier de manteaux, derniers styles, richement garnis de luxueuses fourrures. Toutes les tailles.

Exception faite des manteaux dont les prix sont déjà réduits.

Toutes des valeurs de

$30.00

--- à ---

$195.00

GRAND SPECIAL ! MANTEAUX et COSTUMES $7.95

Nous désirons écouler une certaine quantité de Manteaux et Costumes, que nous n'avons pas dans toutes les tailles — avec ou sans garniture de fourrure.

Les styles sont très récents et le choix de couleurs est encore superbe. — VENEZ CHOISIR POUR

AU RAYON DES BONBONS

CHOCOLATS **"SPECIAL PAQUET"** un produit de **Ganong,** préparé spécialement pour nous. Essences: **Vanille, fraise, gelée, nougatine, coco, citron,** etc.

La livre **24c**

Boite de 5 livres. Prix **$1.15**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

VENDREDI

Au rayon des Tissus à la verge

VENTE de COUPONS 1/2 PRIX

Soieries, crêpe uni ou de fantaisie, velours, tissus lavables. Toutes des longueurs utiles.

Pas retournables. Pas échangeables.

FARINE "FIVE ROSES"

pour pain et patisseries

Sac de 7 livres. Prix **27c**

Sac de 14 livres. Prix **50c**

Sac de 24 livres. Prix **85c**

Sac de 98 livres. Prix **$2.95**

Céréale "Five Roses"

A L'EPICERIE PAQUET

CAFE mexicain. La livre **58c**

THE noir "Orange Pekoe Rama". ½ livre **30c**

1 livre. Prix **58c**

BOUILLON de poulet "Cordial Texas". — La douzaine de cubes **25c**

CHOCOLAT "sirop de Fry" prêt à servir. Boîte de 1 livre **25c**

BISCUITS sandwich au fromage de céleri, de Peak Frean. La boîte **40c**

ou 2 pour **75c**

BISCUITS pour cocktail, de Peak Frean. La boîte **30c 35c 40c 45c**

POIRES "Essex". Bte No 1½ 2 pr **25c**

HUILE D'OLIVE pure, de Artaud. Bidon de 62 oz **$1.79**

MIEL pur — Québec.—En rayon **25c**

SIROP d'érable pur, Québec. 1 chopine **20c**

PECHES de choix australiennes. Boîte de 16 onc **19c**

ANANAS australiens tranchés, de Libby. — Boîte de 16 onces. 2 pour **39c**

ASPERGES coupées, de Clark, pour salade. — Boîte de 20 onces **25c**

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morcaeux de 4 à 5 livres. La livre **27c**

SOUPES assorties de Heinz Boîte de 10 onces. 3 pour **25c**

Boîte de 16 onces. 2 pour **27c**

BOEUF salé (corned beef) Swift, Libby ou Clark. Boîte de 12 onces. — 2 pour **25c**

Boîte de 6 livres. Spécial **78c**

POULETS engraissés au lait. La liv **25c**

POULES pour bouillir. — La livre **20c**

RAISIN muscat épépiné. Paquet de 15 onces. — 2 pour **35c**

AMANDES fraîches, écalées, assorties, récolte 1935. **La livre** **50c**

NOIX Pecan, écalées. La livre **75c**

Avec écales. — La livre **45c**

NOIX de Grenoble, marque Diamond.— La livre **25c**

NOIX de Brésil, avelines, amandes piquées.—La livre **18c**

2 livres pour **35c**

BISCUITS 'Best Assorted' de Christie. Boîte de 4 livres pour cadeau **$2.25**

BISCUITS 'Vanilla Wafers' de Crothers. La livre **22c**

BISCUITS Vanilla sandwich" de Hethrington. 2 livres pour **25c**

BISCUITS "Marie" Marven. 3 livres pour **35c**

Echos mondains

L'honorable sénateur Raoul Dandurand, qui a passé quelques semaines en France et en Angleterre, s'embarquera samedi sur l'"Empress of Britain" pour revenir au Canada.

— o —

Le club Rotary a donné hier soir, au Château Frontenac, une danse à laquelle il avait invité les jeunes filles qui l'ont aidé dans l'organisation de son récent Carnaval. Parmi celles qui ont assisté à cette soirée mentionnons: mesdemoiselles Simone Tessier, Una Prower, Madeleine Hamel, Françoise Sévigny, Gaby Martin, Lucie Jolicoeur, Mimi Tanguay, Patricia Fraser, Camille Pouliot, Betty Russell, Yvette Landry, Jean Morton, Louise Archer, Pauline Caron, Corinne Landry, Barbara Russell, Jean Gibaut, Nancy Staveley, Sheila Price, Nancy Atkinson, François Hamel, Jacqueline Morency, Colette Beaudry, Isabel Watson, Elisabeth McInnis, Madeleine Barnard, Alice Hamilton, Fernande Landry, Constance Gaumond, Barbara Staveley, Mary Burns, Betty Byrne, Pauline Miquelon, Marguerite Landry et T. Taschereau.

— o —

Son Honneur le Maire de Québec et madame J.-E. Grégoire ont accordé leur patronage au bridge-dansant qui aura lieu le vingt-six décembre prochain au Château Frontenac, sous les auspices du chapitre Stadacona de l'I. O. D. E.

— o —

M. Jean Sénécal, de Montréal, a passé quelques jours à Québec, l'hôte de l'honorable et de madame Hector LaFerté.

— o —

Mademoiselle Marie Chauveau est revenue à Québec après avoir été l'invitée de madame E.-E. Castonguay, à Montréal, pendant quelques jours.

— o —

Madame Arthur Amos et mademoiselle Monique Amos sont rentrées à Québec après avoir passé quelque temps à Montréal, les invitées de lady Gouin.

— o —

Le docteur et madame N.-A. Dussault, étaient de passage à Montréal, dernièrement.

— o —

Madame J.-M. Prower recevra à déjeuner, samedi, pour mademoiselle Sarah Fischer.

— o —

M. Alexandre Thurber, M.P.P., de Chambly, était au Château Frontenac, hier.

— o —

Mesdemoiselles Jacqueline Morency et Francoise Hamel ont reçu, hier soir, avant la danse du Rotary.

— o —

Mademoiselle Gilberte Martin qui donnera ce soir un récital au Château Frontenac, sera l'hôte d'honneur à plusieurs réceptions durant son séjour en ville.

— o —

Mademoiselle Fernande Landry recevra, ce soir, à la résidence de ses parents, le docteur et madame Antonio Landry, rue Saint-Louis, pour mademoiselle Gaby Martin.

— o —

Mademoiselle Gaby Martin part aujourd'hui pour Portland, Orégon où elle ira rejondre ses parents. Mademoiselle Martin a passé près d'un an à Québec.

— o —

Mademoiselle Simone Tessier a reçu, hier soir, avant la danse du Rotary.

— o —

Mademoiselle Bernadette Julien, G. M.G., de Rimouski, a fait un bref voyage à Québec et Montréal.

M. J.-R. Tourville, de Montréal, passe quelques jours à Québec.

— o —

Mesdemoiselles Fernande et Marguerite Harvey sont retournées à la Pointe-au-Pic après avoir fait un court séjour à Québec.

— o —

Mademoiselle Alice Amyot a reçu à déjeuner, hier midi, à la résidence de ses parents, M. et madame L.-J.-A. Amyot, pour mademoiselle Frances Gault, de Montréal, qui est actuellement son invitée.

— o —

Mademoiselle Estelle Garon, de Cacouna, a passé une semaine à la Rivière-du-Loup, l'invitée de son amie, mademoiselle Réjeanne Duchesneau.

— o —

Mademoiselle Gilberte Sirois de la Rivière-duLoup était de passage à Québec au début de la semaine.

— o —

M. et madame J. LeBeau (Paquerette Caron) annoncent la naissance de deux jumelles, nées le 8 décembre à l'hôpital Saint-Sacrement.

— o —

Le 7 décembre 1935 en l'église de Stadacona, par l'abbé Paul Ouvrard, a été baptisée Marie-Gratia-Monique, enfant de M. Joseph-Ls-Nap. Bolduc, employé des Postes et de madame Bolduc, née Irène Gadoury. M. et madame J.-Alfred Bolduc, facteur, oncle et tante de l'enfant, ont été les parrain et marraine. Madame J.-Delphis Bolduc, portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

A MONTREAL

L'honorable P.-B. Mignault, C.R., et madame Mignault se sont embarqués au Havre, hier, à bord du "Champlain", pour New-York où ils arriveront la semaine prochaine. Pendant leur séjour en Europe ils ont visité la France, la Suisse et l'Angleterre.

— o —

En la cathédrale Saint-Patrice de New-York, a été célébré, ces jours derniers, le mariage de mademoiselle Marie-Madeleine Huguenot, de New-York, fille de Me et de madame Félix Huguenot, de Paris, décédés, avec M. Guy dal Piaz, fils de M. John dal Piaz, décédé, et de madame dal Piaz, de Paris. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Crescent Armanet, vicaire provincial des Assomptionnistes, chevalier de la Légion d'Honneur et officier d'Académie. Les témoins étaient, madame W.-H. Parker, de Pittsburg et M. Charles de Ferry de Fontnouvelle, consul général de France à New-York, pour la mariée; madame John dal Piaz et M. Henri Morin de Linclays, pour le marié. A l'issue de la cérémonie, madame dal Piaz donna une réception, dans le salon Jensen de l'hôtel Waldorf Astoria. M. et madame Guy dal Piaz partirent ensuite pour un voyage à la Jamaïque. Ils seront à New-York, pour Noël, et s'embarqueront en janvier pour la France.

— o —

Sir John et lady Child, de Londres, actuellement en ville, les invités de M. et de madame Hugh Mathewson, prolongent jusqu'à la fin de janvier leur séjour au Canada.

— o —

L'honorable et madame C.-H. Cahan reviendront aujourd'hui d'une croisière en Amérique du Sud.

— o —

Le Ministre de la Voirie et madame J.-E. Perrault, de Québec, font un séjour à Ottawa.

— o —

Le mariage de mademoiselle Françoise Martin-Harwood, fille de madame L. de Lotbinière Harwood, avec M. William-C.-J. Meredith, fils de Me F.-E. Meredith, C.R., de Montréal, et de madame Meredith, de Londres, a eu lieu, aujourd'hui, dans la plus stricte intimité. Immédiatement après la cérémonie, M. et madame Meredith sont partis pour l'Europe, à bord du "Duchess of Richmond". Ils seront de retour à Montréal, à la fin de janvier.

— o —

Madame Francis Fauteux recevra, lundi prochain, pour sa fille, Madeleine, avant la soirée dansante que donnera madame Omer DeSerres.

— o —

Bridge, hier après-midi, chez mademoiselle Claire Bender, en l'honneur de mademoiselle des Rivières de Québec, et de mademoiselle Marthe Panneton, de Sherbrooke. Mesdemoiselles Jacqueline Mathieu, Françoise Laperrière, Hélène Beaudoin et Isabelle Archambault servaient le thé.

— o —

Mademoiselle Marcelle Adam recevait, à l'heure du thé, hier, en l'honneur de mesdemoiselle Florence Vallée et Françoise Laurin, toutes deux débutantes de la saison.

A OTTAWA

Son Excellence lord Tweedsmuir a reçu, hier matin, à Rideau Hall, le maire de Montréal, le maire de Vancouver et le maire de Halifax.

— o —

Madame Kato, épouse du Ministre du Japon, a reçu, hier, à sa résidence.

— o —

Leurs Excellence lord et lady Tweedsmuir ont reçu les délégués de la conférence interprovinciale, mardi, à Rideau Hall.

STE-SOPHIE-DE-LEVRARD

Naissance

M. et Mme Henri Beaudet (Noel-la Trottier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Lucienne-Louisette. Parrain, M. Joseph Trottier, oncle de l'enfant. Marraine, Lucienne Fournier. Mme Henri Lacroix portait l'enfant.

FUNERAILLES DE M. GATIEN LAURENDEAU

St-Cyrille, (D.N.C.). — Lundi, le 9 décembre, ont eu lieu les funérailles de M. Gatien Laurendeau, époux de dame Marie Tondreau, décédé à l'âge a vancé de 81 ans.

L'église pour la circonstance était revêtue de ses plus riches ornements de deuil. Une foule nombreuse assistait aux funérailles de ce regretté disparu.

Conduisait le char funèbre, M. Eustache Bernier. La croix était portée par M. Philias Guimond. Portaient le cercueil: MM. Narcisse Fournier, Arthur Coulombe, Joseph Bélanger et Alfred St-Pierre. Portaient les rubans de la fraternité du Tiers-Ordre, dont le défunt faisait partie: MM. Zéphirin et Victor St-Pierre, Joseph Guimond et Auguste Aubut.

Suivaient la dépouille mortelle: son épouse, Mme Gatien Laurendeau; ses fils: Georges, Cyrille et Eustache Laurendeau; ses filles: Mme Eustache Lamarre (Emma), Mme Georges Caron, de Montréal (Rose), Mme Enoch Talbot (Marie), Mlle Florida Laurendeau; ses belles-filles: Mmes Georges, Cyrille et Eustache Laurendeau et plusieurs petits-enfants.

Que la famille veuille bien agréer nos plus sincères sympathies.

Savoir choisir sagement, quel bonheur! On ne saurait rien trouver de mieux que les articles de toilette en argent de Birks. Quelques morceaux pour Noël cette année feront un cadeau délicieux — et on pourra se procurer des pièces additionnelles en n'importe quel temps.
Réalisations des argenteries Birks

Miroir, brosse à cheveux et peigne. **53.50**

Autres ensembles de trois morceaux à partir de **23.75**

BIRKS Silversmiths

Henry Birks & Sons Limited
(G. Seifert & Sons)

Bijoutiers *16 de la Fabrique*

LAC-AU-SAUMON

Mariage

On annonce le mariage de Mlle Brigitte Duchênes, fille de M. et Mme Elzéar Duchênes, de Lac-au-Saumon, avec M. Joseph Poirier, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Poirier, de Sayabec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la chapelle des Sœurs N.-D. du Clergé, le 26 décembre. Pas de faire-part.

ST-FRANCOIS (Mont)

Funérailles de M. J.-E. Picard

Les funérailles de M. J.-Eug. Picard, décédé le 11 novembre, eurent lieu au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Delisle, assisté de MM. les abbés J.-E. Houde, desservant de la paroisse et H. Barabé, curé de Berthier. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Jules Emond et J. Royer, du collège de Lévis.

Décès

—Le 2 décembre courant est décédée après une longue maladie, dame Vve Adolphe Picard, née Antoinette Morin, à l'âge de 65 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 5 décembre, au milieu d'une assistance nombreuse.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Fortier, du collège de Lévis, assisté de MM. les abbés L. Vien, curé de la paroisse et H. Barabé, curé de Berthier. Des messes furent dites aux autels latéraux.

Mme Picard laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mme Ernest Boulet, née Eva et trois petits-fils: Georges, Claude et Albert.

—Le 5 décembre est décédée Mlle Fernande Morin, âgée de 13 ans, enfant de M. et Mme Charles Morin, décédés.

Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi, le 7 courant, au milieu d'une assistance considérable. Son service fut chanté par M. l'abbé Alp. Tardif, assisté de MM. les abbés L. Vien, curé et H. Barabé. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jacques Blais.

Elle laisse dans le deuil un petit frère, Jean-Charles; ses grands-parents: M. et Mme Willie Boulet et M. Edouard Morin, tous de St-François.

Nos sympathies à ces familles en deuil.

Mariage

Le 20 novembre, M. J.-Ernest Paré épousait Mlle Diana Labbé, de Ste-Appolline.

Nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

ST-ADALBERT

A l'hôpital

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Gérard Castonguay qui est à l'Hôtel-Dieu de Québec, pour une maladie assez grave.

Baptême

M. et Mme Sylvio Blanchet, née Marthe Anctil annoncent la naissance d'un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Blanchet, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Georges Gamache, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

FUNERAILLES DE M. A.-A. FRASER

Rivière-du-Loup, (D.N.C.).— La mort de M. A.-A. Fraser, âgé de 6- ans, survenue samedi, le 23 novembre, a causé d'unanimes regrets parmi les citoyens de notre petite localité. Lui survivent: son épouse, dame Joséphine Buckley; son fils, Jack Fraser, de Montréal; ses filles: Mme St-Denis Prévost (Dorothy) et Mlle Murielle Fraser, de Québec.

Les funérailles ont eu lieu le 25 novembre, en l'église de St-Patrice de la Rivière-du-Loup, au milieu d'une assistance considérable.

La levée du corps fut présidée par Mgr P.-E. Grandbois, curé de St-David de l'Auberivière. Le service fut chanté par M. l'abbé Ph. Roy curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés N. Boulet et R. Gamache, comme diacre et sous-diacre.

Pendant le service, des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés A. Marcoux et L. Côté.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. E.-A. Doucet, G. Ouimet, Ls Pratte et le Dr A. Lessard.

Le deuil était conduit par son fils, M. Jack Fraser; son gendre, M. St-Denis Prévost; son neveu, M. L.-P. Lizotte et M. A.-C. Sutherland.

L'inhumation a été faite dans le caveau de famille au soubassement de l'église St-Patrice.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

CHICOUTIMI

A L'A. C. V.

A la dernière réunion de la section Val-Racine de l'A. C. V., M. l'abbé Vézina, professeur au séminaire, donna une très intéressante causerie sur l'éthiopie, géographie, habitants, histoire et courtes considérations sur le conflit actuel, l'intervention de la S. D. N., et les intérêts qu'ont en Ethiopie les différentes nations.

M. Dussault élu directeur

Nous sommes heureux d'apprendre que M. L.-A. Dussault, greffier de la cité, a été élu directeur de l'Association Canadienne de Tourisme, à la réunion annuelle tenue à Ottawa dernièrement.

L'Apostolat de la Prière

Le premier décembre, avait lieu sous la présidence de M. l'abbé Ernest Lévesque, une réunion des zélatrices de l'Apostolat de la Prière.

M. l'aumônier prononça quelques mots de bienvenue et remercia l'assistance d'être aussi nombreuse.

M. l'abbé Lévesque parla ensuite de cette grande œuvre qu'est l'Apostolat de la Prière.

A la fin de son allocution, on procéda aux électons qui donna le résultat suivant: Présidente, Mme Désirée Larouche; vice-présidentes: Mmes Ch. Simard, Edouard Bachtold, J.-A. Lagacé; sec.-trésorière, Mlle Germaine Tousignant; sec.-correspondante, Mlle Eliane Saucier; sec.-archiviste, Mlle Pauline Girard; sacristines: Mlles Marguerite Gauthier, Lucile Rossignol, Antoinette Blackburn; Organiste, Mme J.-A. Gauthier.

Quarante-Heures

Les Quarante-Heures à la cathédrale ont eu lieu le 1er décembre et se sont terminés mardi.

Le nombre des confessions et des communions a été vraiment admirable; les adorateurs se sont aussi succédé nombreux devant le Très Saint Sacrement.

La messe d'ouverture a été chantée par M. le chanoine Frenette, celle du deuxième jour par M. l'abbé Alfred Gaudreault, curé de St-Ambroise et la messe de clôture par M. l'abbé Anctil, vicaire à Jonquière.

M. le chanoine Tremblay, curé de la cathédrale, donna le sermon de circonstance et le R. P. Carrière, supérieur de la maison des Jésuites de Val-Racine, prêcha à l'heure solennelle d'adoration lundi soir. La chorale des Dames de Ste-Anne avait préparé pour cette heure les chants les plus pieux, S. Exc. Mgr Lamarche officia à la procession du Saint-Sacrement.

A l'occasion des Quarante-Heures, le clergé du voisinage vint prêter son aide pour les confessions.

Au cercle Labrecque

Pour permettre aux acéjistes d'assister à l'heure d'adoration, à l'occasion des Quarante-Heures, la réunion du 2 décembre commença à 9 heures au lieu de 8 heures.

Une quarantaine de membres répondent à l'appel. Une chronique des événements de la semaine a été présentée par M. Ernest Frenette.

A la dernière réunion, les membres du cercle avaient demandé à M. Jean-Marie Plante de leur présenter un travail sur la Grande-Bretagne; celui-ci étant retenu à Montréal a remis à M. l'aumônier le travail qu'il avait préparé en le priant de bien vouloir en faire donner lecture à la séance et s'excusant de ne pouvoir assister à la présente séance.

Le secrétaire ayant dressé la liste des adorateurs pour les Quarante-Heures en donne communication.

Le rapport de la dernière réunion du bureau de direction est lu par le secrétaire. La boite aux questions donne lieu, comme à l'ordinaire, à bien des discussions.

Au cercle Laure Conan de la J. C. F.

Séance du 2 décembre:

La semaine dernière, par la voix de leur présidente, les membres ont eu le plaisir de connaître leur cercle, son but, son organisation et le programme de ses réunions.

Mlle la présidente souhaite la bienvenue à Mlle Georgette Gauthier, nouveau membre.

M. l'aumônier donne ensuite lecture de l'Evangile "Les dix talents" suivie du commentaire.

Mlle Maria Potvin, trésorière et membre du comité d'études, présente alors son travail sur Mussolini: son précurseur, ses origines, sa jeunesse et sa formation. Son œuvre politique, la création du facisme, les accords du Latran, la guerre éthiopienne; l'influence du dictateur sur les arts, les sciences, la politique extérieure, etc. Elle est remerciée et félicitée par Mlle la présidente, qui communique ensuite une lettre de Mlle Lauretta Lévesque, présidente de l'A. C. J. C., d'Ottawa.

Après la distribution des travaux pour les prochaines séances, ouverture de la boîte aux questions. Le mystère de la destinée et de la prédestination provoque une vive discussion.

Pour terminer, M. l'aumônier conseille un discret apostolat au sujet des enquêtes entreprises et laisse comme mot d'ordre: Faire le plus de bon apostolat possible pour combattre les défectuosités révélées par les enquêtes.

EXTRA SPECIAL

VENDREDI ET SAMEDI

450

NOUVELLES ROBES Pour les FETES

3 GROUPES D'AUBAINES

MANTEAUX 1/2 Prix

ROBES en crêpe pure soie avec manches longues et courtes. Pour la ville et les soirées. Valeur $6.00 . . **1.39**

ROBES en soie importées avec garnitures à la mode. Pour la ville et les réceptions. Valeur $8.00. **2.39**

ROBES distinguées en soie de fantaisie: Moirée, Satin, Dentelle, etc. Manches longues et courtes. Val. $12 **3.89**

Geo. Humbert, Gérant.

Un lot de **Paletots** pour messieurs. Balmaccan, Tube, Raglan, etc. **Valeur $15** **9.89**

LAFAYETTE

A. AMIREAULT, Propriétaire

339 ST-JOSEPH

En face de l'Eglise Jacques-Cartier

TROIS RAFLES

BAZAR DE ST-FIDELE

I—MANTEAU en SEAL FRANCAIS confectionné sur mesures par Holt-Renfrew Co., Québec. Magnifique valeur.

II—CINQUANTE DOLLARS. Un seul prix en argent.

III-1ère chance : MAGNIFIQUE SERVICE de TABLE. Style moderne, 112 morceaux. Valeur de $30.00.

2ème chance : SERVICE DE morceaux. Valeur de $20.00.

Billet : 10c ; 6 pour 25c ; livret $1.00. Presbytère de St-Fidèle, 169, 12ème Rue, Québec.

Avant d'acheter vos cadeaux, ne manquez pas de venir visiter le magnifique assortiment que vous offrent les

Pharmacies COUTURE

51 rue ST-JOSEPH — Tél.: 4-4031

29½ Chemin STE-FOY — Tél. : 7960

Le choix en est très grand et des plus variés, et aussi vous serez surpris de voir que pour peu d'argent, il vous sera possible de faire un cadeau qui plaira à son destinataire.

MAGNIFIQUE SET DE BUREAU
comprenant parfumeuse, boite de poudre avec houppe, et bouteille de parfum en verre taillé sur un tray encerclé d'argent, le tout pour **$6.50**

COFFRET DE CEDRE
contenant du chocolat frais et toujours de plus en plus populaire. Notre choix est très grand et vous pouvez choisir à partir de **$2.00 à $8.00**

PETITES TROUSSES A MANICURE
en Ivoire de couleur dans de beaux étuis en cuir . . . . . **$1.25 à $5.00**

SETS DE TOILETTES
comprenant poudre, crème, rouge, lotions, etc., des marques tel qu'Houbigant, Coty, Hudnut, Derny, etc., etc., au dessus de 200 sets différents et les prix à partir de 59 cts jusqu'à **$10.00**

PARFUMS
en boite de luxe, fait toujours un cadeau apprécié et vous pouvez choisir dans Coty, Houbigant, Hudnut, Derny, Bourgeois, Lubin, etc., etc. . . . . **.50 jusqu'à $25.00**

LES RASOIRS DARWIN
la perfection dans le rasoir moderne **$7.50**
Le rasoir Rolls, prix **$6.95**
Le Razoir Gillett prix . . . . . **$3.50 et $4.50**

IVOIRE
C'est notre spécialité. Au delà de 250 sets en stock. C'est donc dire que nous avons le plus grand choix en ville . . . . . .

Nous avons toujours notre grand spécial de 20 morceaux, couleurs rose, vert ou maize, dans une jolie boite qui fait toujours fureur pour le prix de **$19.00**

Le même set mais sans boite de fantaisie pour **$16.00**

Ivoire et argent, tout nouveau, comprenant 3 à 15 morceaux. Prix variant de **$4.00 à $25.00**
Ils sont très beaux. Venez les voir.

Aussi Ivoire de couleurs rose, maize, et vert, mis dans des boites de fantaisie 3, 7, 10 et 15 morceaux dont les prix varient de **$4.75 à $18.00**

Les mêmes sets, mais dans une boite unie. Prix de **$4.00 à $13.00**

Très spécial. Ivoire de 3 morceaux. Brosses, Peignes, Miroir pour **$1.29 $1.59 et $1.89**

Nous avons aussi une foule d'autres choses telles que **Thermos, Cartes à jouer, Vaporisateurs, Savons Lotions, Rouge, Poudre Encens, Savonnettes, Sels à Bain, Etc., Etc.**

TROUSSE DE VOYAGE
pour dame, de très belle apparence et de bonne qualité . . . . . **$7.50 et $8.50**

BONBONNIERES
de fantaisie. Comme toujours notre assortiment est frais et des plus attrayants. Prix variant de **.40 à $6.00**

SETS DE MANICURE CUTEX
Cette année, le choix est des plus beaux et à des prix réellement bas de . . . . . **.60 à $6.50**

KODAK EASTMAN ET AGFA
fait toujours un cadeau agréable à recevoir. Prix de . . . . . **$2.50 à $18.00**

PLUMES ET CRAYONS WATERMAN
Nous avons un beau choix **$2.50 à $8.00**
Aussi plume et crayon marque Eclipse **.49 à $2.00**

PAPETERIE DE LUXE
Un très bel assortiment et à des prix très bas **.50 à $2.50**

TROUSSES DE VOYAGE
pour hommes, en cuir véritable et très complètes pour **$2.50 à $9.00**

NE SOYEZ PAS DE CELLES

qui se trainent misérablement pendant des années, qui se lamentent en faisant le moindre ouvrage et qui, cependant, ne font rien pour améliorer leur situation . . .

La faiblesse vous empêche de faire votre travail ? Vous souffrez de : douleurs de dos, de reins, fatigues constantes, périodes douloureuses, irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) ?

TONIFIEZ-VOUS

avec les bonnes PILULES ROUGES ; dans l'espace de quelques semaines, vous acquerrez la force nécessaire qui vous permettra de travailler, de vous récréer ; vous aurez bon appétit, un sommeil réparateur, enfin vous serez en santé.

"Depuis près d'un an je me sentais déprimée. Je n'avais pas d'appétit et je travaillais péniblement. Si je faisais un mouvement précipité, tout de suite, j'avais le vertige. Les douleurs dans le dos me faisaient souffrir beaucoup. Je me décidai de prendre un tonique. Par des témoignages que je voyais dans les journaux, j'ai pensé que les PILULES ROUGES étaient "en plein" le tonique dont j'avais besoin. En effet, dès les premières boites, je m'aperçus d'une amélioration ; j'en ai fait usage durant quelque temps et me suis très bien rétablie. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement ; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé) Mme C. Giroux,
555, Delinelle, MONTREAL.

Témoin (Signé) : YVONNE P. VALOIS.

OVONOL
le tonique au goût de bonbon
contient tous les ingrédients nécessaires pour former des dents saines, des os solides et donner des forces aux enfants faibles. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules Rouges, partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25.

PRENEZ LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE D'AMOS, ABITIBI

Amos, 12 (Spéciale)— La Chambre de Commerce locale a eu une réunion ces jours-ci et les membres ont fait l'élection d'un nouveau président dans la personne de M. J.-C.-Alex. St-Onge. Cette élection faite à l'unanimité avait été rendue nécessaire par la démission de l'ancien président, M. Frank Blais que ses fonctions de député de Chapleau obligent maintenant à quitter cette charge qu'il avait bien remplie.

M. St-Onge fut élu unanimement de même que M. Jacques Bouchard à la charge de secrétaire.

On remarquait à la réunion MM. Frank Blais, sr., M. P. ; J.-C.-Alex. St-Onge, G.-A. Brunet, maire ; L.-A. Ladouceur, J.-E. St-Onge, J.-A. Fournier, docteur J.-A. Bigué, Alphida Caouette, Ivanhoe Frigon, Dr. J. Dion, Bruno Veillet, Wilbrod Caouette, Donat Rivard, J.-A. Poitras, Dave Legault, J. Bouchard.

Le nouveau président et le nouveau secrétaire ont commencé immédiatement leur travail et plusieurs résolutions importantes ont été passées. L'intention exprimée par le nouveau président est de travailler ferme et de concert avec les corps publics et les autoritées pour promouvoir les développements généraux de même que l'industrie et le commerce de la ville d'Amos.

L'assemblée s'est montrée unanimement favorable à ce que la Chambre de Commerce travaille en coopération avec la section minière pour faciliter les développements miniers des environs comme du haut de l'Harricanaw dans les conditions les plus avantageuses possibles de même que les développements commerciaux et industriels locaux dans ce nouveau marché qui peut absorber une partie de la production locale de même qu'une partie de la main-d'oeuvre locale. Une commission des mines sera nommée dans quelque temps.

De nouvelles instances seront faites à l'effet que la route Mont-Laurier à Maniwaki à Senneterre devienne une section nord de la route Trans-Canada par l'amélioration de la route régionale de l'Abitibi et l'ouverture d'une route de La Reine à Norambega pour communiquer avec la route Cochrane-Hearst, qui devra se rattacher à la route Trans-Canada.

Le député de Comité au fédéral, M. Frank Blais et le secrétaire de la Chambre de Commerce M. Jacques Bouchard sont chargés d'étudier avec l'ingénieur divisionnaire de la Voirie M. Antonio Lafleur, les possibilités d'améliorer la route Amos-Val D'Or entre La Corne et Amos pour permettre de répondre à l'augmentation du trafic. Il est résolu que la route d'Amos en passant par le lac Gauvin soit ouverte le plus tôt possible.

Qu'un édifice public fédéral semblable à ceux bâtis dans l'entourage pour l'accomodation des Postes, Douanes, Police fédérale etc., soit construit à Amos.

Que les quais de la Sullivan et d'Amos soient agrandis pour répondre au trafic.

Qu'un poste de radio soit instalé à Amos.

Qu'un service de train quotidien fasse le service dans la région.

Que la Ferme expérimentale soit réouverte pour les expériences nécessaire à la région.

Que le prêt agricole canadien coopère avec l'agriculture de la région pour favoriser les développepentes de cette industrie sur une plus grande échelle.

Qu'une étude soit faite par un comité, dont M. Frank Blais dirigera les activités sur les possibilités de régulariser l'eau de la rivière Harricanaw.

Que la Taxe de $1.00 sur le sucre soit enlevée.

Qu'un agent du C. N. R. soit nommé pour Rouleau Siding.

Que le travail se continue pour obtenir les réductions de Taux de transport sur une base correspondante aux taux de l'extérieur.

Que demande soit faite du Dépt. de la voirie que la route d'Amos à Val D'Or soit entretenue cet hiver pour le camionnage.

Le Député du Comté de Chapleau, M. Frank Blais fait part que les possibilités de la diversion de l'eau du lac Chicobi dans le lac Macamic sont à l'étude de même que le creusage de la décharge du lac Macamic pour régulariser l'eau.

ST-BASILE STATION

Décès

Le 6 décembre, à sa demeure, décédait dame Sarah Leclerc, épouse de feu François Marcotte La défunte était âgée de 93 ans et 8 mois. Elle laisse dans le deuil quatre garçons et cinq filles ainsi que plusieurs petits-enfants. Nos sympathies.

ST-GILBERT

Prochain mariage

On annonce pour le début de janvier le mariage de Mlle Gracia Durocher, fille de Joseph Durocher avec M. Henri-Paul Hardy, de Portneuf.

Institutrice

Mlle Corinne Galarneau, institutrice à l'école du village, a donné sa démission pour cause de santé. Mlle Aurore Dufresne, de Deschambault la remplace.

RIVIERE-DU-LOUP

Les religieuses de l'Enfant-Jésus

La communauté des religieuses de l'Enfant-Jésus de la Rivière-du-Loup a été fondée par Mgr de Marguerye, en 1859, à Chauffailles, diocèse d'Autun, France.

Cette communauté compte au Canada, 6 établissements: La maison régionale, à St-François-Xavier de Rivière-du-Loup; noviciat et écoles, 12 classes; St-Ludger de Rivière-du-Loup, 8 classes; Robertsonville, Mégantic, 5 classes; St-Marcedes-Carrières, 5 classes; St-Magloire de B llechasse, 4 classes; Christ-Roi de Villemay, Lévis, 2 classes.

Les religieuses de l'Enfant-Jésus ont aussi des missions au Japon depuis 1877. Huit maisons, réparties comme suit: Nagassaki, Urakami, Osaka, Kobé, Kioto, Kumamoto, Okavama, Kurumé.

Cinq religieuses canadiennes de cette communauté sont en mission à Nagasaki et à Kobé et cela depuis plusieurs années. En janvier 1936, un nouveau contingent de ces religieuses partira pour ces missions lointaines, rejoindre celles qui les ont devancées.

Notre VENTE FIN-D'ANNEE

... se continue avec entrain !

Dehors, et tout de suite ! ... et à vous les articles désassortis, les surplus sur les tablettes, dans les comptoirs ou les armoires. Avant les Fêtes, vous avez besoin de beaucoup de choses pour votre famille. Venez voir les aubaines extraordinaires que nous vous offrons.

GANTS Pig Skin
avec boutons ou sans boutons.
1.95

ROBES DE CHAMBRE
pour messieurs
Flanelle ou Satin pesant, les plus nouveaux dessins.
4.95

CASQUETTES pour hommes
.39 .69

COMPLETS
pour hommes et jeunes gens

1er Groupe
VALEURS DE $24.50 à $32.50
Ces complets sont confectionnés suivant nos propres indications. Tissus des meilleures filatures anglaises. Worsteds, Tweeds et Serges. Modèles pour tous les physiques.
19.95

2ème Groupe
VALEURS DE $22.50 et $24.50
Voici l'occasion d'obtenir un bon complet à un vrai prix de vente. Worsteds anglais de fantaisie dans les teintes de bleu, brun, noir et blanc.
16.95

3ème Groupe
50 complets, 2 pantalons. Worsteds de fantaisie.
Grandeurs: 34 à 42.
13.95

VERITABLES AUBAINES !

Chapeaux BORSALINO
Le fameux chapeau italien que tout le monde connaît. Se vendant régulier $8.00.
3.95

Chapeaux MELONS
Chapeaux durs anglais de bonne qualité.
2.29

CHEMISES
Un lot de chemises de fantaisie avec deux collets empesés aussi collets à même. Marques Forsyth, Tooke, Arrow. Valeur de $1.95 et $2.50
1.00

PALETOTS D'HIVER
pour hommes et jeunes gens

1er Groupe
VALEURS DE $24.50 et $27.50
Les meilleurs tissus Anglais et Canadiens. Elysian, Molleton, Ratine, etc. Tous les modèles nouveaux.
19.95

2ème Groupe
VALEURS DE $19.50 et $22.50
Ce groupe comprend des valeurs exceptionnelles. Véritable aubaine pour vous messieurs qui désirez un bon paletot chaud.
12.95

PALETOTS
Tissu Carr's Celestia (Montagnac anglais). Grandeurs: 35 à 40. Ils valent $65.
49.50

PALETOTS 'Fashion-Craft'
Tissu Silvertone, 1ère qualité. Ils valent $55. Grandeurs: 36 à 42.
34.50

CHANDAILS
de laine pour hommes. Style Pull-Over ou avec boutons.
Valeurs $3.50.
$1.00 $1.95

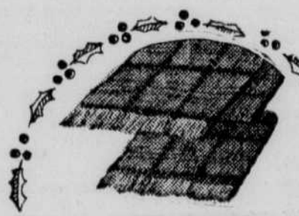

FOULARDS
$1 $1.19 $1.95
Valeurs jusqu'à $4.50.

Vestons d'intérieur
Flanelle rayée. Grandeurs: 36 à 42 $4.75 pour
2.49

Chapeaux en Peluche
de $5 et $6. De très bons chapeaux pour l'hiver
3.95

Cravates de fantaisie
Valeur de $1.00 pour
.39

Chemises
en soie ou en crêpe. Valeurs de $4.50 et $4.85 pour
2.49

CHEMISES
Un autre lot de chemises de bonne marque, collets à même ou séparés.
.69

RAQUETTES MONTAGNAISE
De forme et de grandeur en vogue chez les amateurs de la marque en raquettes. Valeur de $4.50 pour
2.95

REDINGOTES DE SEMINARISTES
Serge de bonne qualité. Elles valent de $9.95 à $12.50. Grandeurs: 28 à 40.
6.95

Ceintures : .79, .99, $1.19

PYJAMAS
Forsyth Tooke, Arrow.
Valeurs de $2.50 à $4.50.
$1.00 $1.95

FOURRURES

Pas de marchandise inférieure, mal faite, dans tout cela. Nous n'avons jamais fait ni vendu de camelotte. Vous le savez. Pour les temps nouveaux, des méthodes d'affaires nouvelles. Pourquoi pas nous, comme d'autres ? ...

DES VALEURS ET DES PRIX EXTRAORDINAIRES !

Manteaux en SEAL HUDSON
(Rat-Musqué du Québec, teint noir et rasé). Venez les examiner attentivement, pour vous rendre compte de l'épaisseur du seal, de la valeur des garnitures—plusieurs sont tout en Seal. La qualité de la confection est la meilleure que vous trouverez.

$250 pour $169
$205 pour $155
$175 pour $130
$175 pour $125

Il y a 19 de ces très bons manteaux en Seal Hudson faits avec les peaux de Rat-Muské les plus épaisses de la région de Québec.

Manteaux en SEAL FRANCAIS
Tout en Seal, ou avec garnitures de Fitch, de Martre Alska, de Renard rouge, de Loup soyeux.
Vous ne paierez pas la valeur des peaux de ces manteaux ,aux prix que nous vous demandons.

$75 pour $59
$85 pour $65

Il y a 25 de ces manteaux faits de bon Seal Français, et de confection de première qualité.

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE
véritable qui vous coûteraient de $500 à $600, si vous les faisiez faire actuellement.

$315 pour $250
$375 pour $300
$425 pour $335

Il y a 10 de ces très bons manteaux.

Paletots en CHAT SAUVAGE

$160 pour $139
$225 pour $179
$350 pour $280
$390 pour $299

Il y a 13 de ces beaux et très bons capots en chat sauvage. Vous n'achèteriez pas les peaux pour faire chacun de ces capots aux prix que nous vous les offrons.

Paletots en Drap BLIN BLIN
avec cols de Loutre, chaudement doublés de Rat-Musqué, de Seal ou de Genette noire.
Pour $50 à $125
Ils valent de $70 à $200.

CAPOTS EN CHAT SAUVAGE

$370 pour $295
$475 pour $399
$450 pour $365
$285 pour $219
$390 pour $299

Vous pouvez être sûrs que vous n'achèterez pas les peaux de la qualité du chat de ces capots, pour le prix que nous vous vendons ces capots.

Paletot en beau Castor piqué fait en peaux allongées
$375 pour $290

DES PEAUX DE TOUTES SORTES tant que vous en voudrez
Vous pouvez travailler ces peaux vous-mêmes pour en faire des manteaux d'enfants, des cols, des manchons, et divers autres articles.

EXEMPLES :

DEUX GRANDES PEAUX de mouton blanc sont suffisantes pour un petit manteau. Chaque **1.95**

6 A 8 PEAUX d'agneau-castor pour un petit manteau. Chaque **1.25**

8 A 10 PEAUX DE NUTRIETTE
soit de l'agneau importé non frisé. C'est comme de la peluche longue. (chacune) **.40**
TOUT MANTEAU FAIT DE CES PEAUX SERA JOLI, CHAUD ET DURABLE.

CASQUES EN FOURRURE
Polo russe, Mouton-castor ... **$2.75**
Loup-marin naturel, **$3.25 à $4**
Seal français **$3.25**
Mouton de Perse (morceaux) **$5.50**
Casques en fourrure de toutes les formes et de tous les prix.

CASQUES D'ECOLIERS
en Mouton de Perse
$5, $6, $7 et $8

COUVERTURES DE LIT
Bonne pesanteur. Couleurs : brun et drab. Bordure de couleur. **$1.89**

TUXEDOS
Habits et pantalons de Marque Fashion - Craft. Valeurs de $24.50 .....
$16.95

GANTS
de Kid brun, doublés ou non doublés.
SPECIAL
.79

J.-B. Laliberté (limitée)
145, RUE ST-JOSEPH
MANUFACTURE DE FOURRURES
(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)
Edmond LALIBERTE, Président (petit-fils de J.-B. Laliberté) **Edouard PARADIS**, Directeur (Expert en fourrures) **Edouard COULOMBE**, Secrétaire (petit-fils par alliance de J.-B. Laliberté)

MANTEAUX DIVERS
En vrai **Seal Alaska**
En **Taupe** écossaise
Un "Swagger" **Chat Sauvage.**
En **Broadtail** (agneau de couleur).

MANTEAUX pour les petits ENFANTS
En **Mouton** blanc. En **Lapin** de couleur. En **Genette** brune.
$12 $14 $15
Ces prix ne couvrent pas la façon de ces bons et jolis petits manteaux.

UNIVERSAL AUTO Limited

Notre représentant a rencontré à son bureau, Monsieur Ferdinand Guilmette, président de la Universal Auto Ltd, compagnie distributrice à Québec, pour l'est du Canada, des automobiles Chrysler et Plymouth, dont la renommée n'est plus à faire.

Monsieur Guilmette nous fit visiter ses salons de vente, situés rue de la Couronne, où nous avons pu admirer les derniers modèles Chrysler et Plymouth, 1936, et nous donne l'explication des nouvelles améliorations que les ingénieurs de Chrysler ont apportées aux différentes voitures, tant au point de vue du luxe, qu'au confort moderne et à la sécurité mécanique dont pourront jouir ses nombreux clients. Nous avons été surtout surpris de l'activité qui règne aux établissements de la Universal Auto où un nombreux personnel courtois et expérimenté se tient constamment au service du public affluant sans cesse, à ses salons.

Cela nous a amené à demander à Monsieur Guilmette quelle était la cause, d'une telle activité, et le Président de la UNIVERSAL AUTO Ltd, de nous répondre qu'en 1935 sa compagnie avait livré au public de Québec, et des environs au-delà de onze cent machines, ce qui portait à près de sept mille machines, le nombre des livraisons effectuées par sa compagnie depuis ses débuts dans l'automobile. Pour ce qui concerne les livraisons de 1936, Monsieur Guilmette escompte pouvoir augmenter de beaucoup le chiffre de 1935.

Tout en causant, monsieur Ferdinand Guilmette nous a appris que sa compagnie avait débuté bien modestement en janvier 1924 dans le commerce des pneus d'automobiles sous la raison sociale de Universal Tire Ltd. Quelques années plus tard monsieur Guilmette, ayant entrevu la possibilité d'étendre son champ d'action, décida de faire le commerce des automobiles usagés et changea alors le nom de sa compagnie en celui de UNIVERSAL AUTO & TIRE Ltd.

Sous cette nouvelle raison sociale, son commerce commença à progresser et marcha graduellement de succès en succès., et rendu à ce stage, la direction de Universal Auto Ltd, réalisa que leur compagnie était assez bien assise au point de vue financier pour lui permettre de consacrer désormais leurs efforts dans la représentation des manufacturiers d'automobiles dans son territoire. C'est alors, que la Universal Auto Ltd entra définitivement sur le marché du char neuf, avec la représentation de bonnes marques d'automobiles et finalement, il y a environ trois ans, elle s'assura la franchise de distribution des automobiles Chrysler & Plymouth, et ses affaires reprirent alors un nouvel essort sans précédent, dans le commerce d'automobiles à Québec.

En plus de son département de chars neufs, la UNIVERSAL AUTO Ltd opère un département de chars usagés avec salle de ventes et de service au numéro 27, rue de la Couronne, où nous avons été à même de constater sur place l'activité de ce département. Monsieur Guillemette nous a également fait visiter ses ateliers de service, où des mécaniciens experts, sous la surveillance d'un gérant de service, et munis d'un outillage complet et moderne, s'occupent spécialement de répondre avec toute la courtoisie possible aux acquéreurs de voiture CHRYSLER & PLYMOUTH. Au cours de l'année la UNIVERSAL AUTO Ltd, a ouvert un nouveau poste de commerce à l'angle des rues de la Couronne et Fleurie, où elle s'occupe spécialement de la distribution des automobiles PACKARD. Ce nouveau département opéré sous la raison sociale de CANADIAN AUTO SALES REG'D, est sous la surveillance immédiate de monsieur Roland Guilmette, son vice-président qui a pour le seconder dans ses efforts un personnel expérimenté, dans les différents départements de son organisation, et est en mesure de donner à sa clientèle un service irréprochable.

En nous quittant monsieur Ferdinand Guilmette s'est déclaré enchanté des conditions actuelles du commerce de l'automobile dont l'industrie a été un des premiers facteurs à aider au relèvement de la dépression économique.

A LA UNIVERSAL AUTO LTD.

M. L.-C. HOFMAN gérant des ventes.

M. J.-A. BROCHU, secrétaire-trésorier.

Ces deux vignettes représentent MM. L.-C. HOFMAN, gérant des ventes et J.-A. BROCHU, secrétaire-trésorier de Universal Auto Ltd, les populaires distributeurs d'autos Chrysler et Plymouth, 33 rue de la Couronne.

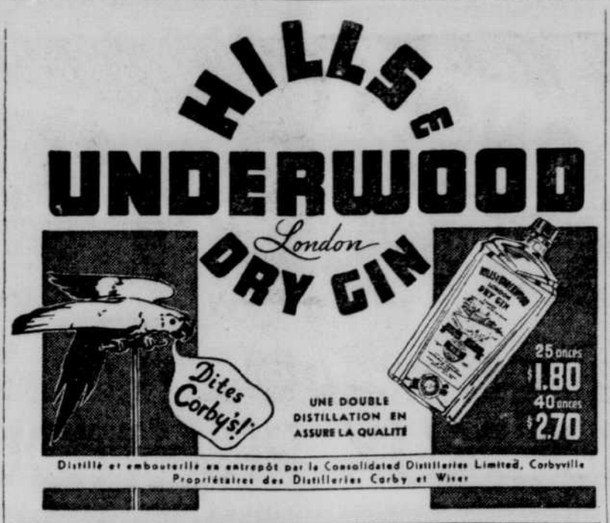

MONTMAGNY

Dernières naissances

— Marie-Constance-Jeanne-Lina, enfant de M. et Mme Narcisse Proulx. Parrain et marraine, M. Alexandre Proulx et Mme Vve Arthur Lamarre.

— Joseph-Roland-Jean-Yves, enfant de M. et Mme Paul-Emile Godin. Parrain et marraine, M. Léopold Robin et Mme L. Robin.

— Joseph-Emile-Denis, enfant de M. et Mme Gérard Collin. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Emile Collin.

— Joseph-Edgar-Gérard, enfant de M. et Mme Aurèle St-Amant. Parrain et marraine, M. Edgar Paquet et Mlle Jeannette St-Amant.

— Marie-Juliette-Laurette, enfant de M. et Mme Emile Proulx. Parrain et marraine, M. et Mme Jules-Aimé Normand.

— Joseph-Raymond-Jean-Guy, enfant de M. et Mme Léo Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Cloutier.

— Marie-Catherine-Louisette, enfant de M. et Mme Paul-Emile Thibault. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lacombe.

— Marie-Orangea-Florence-Rolande, fille de M. et Mme Fernando Bernatchez. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Magloire Bernatchez.

— Joseph-Grégoire-Clément-Jean-Guy, enfant de M. et Mme Albert Deschamps. Parrain et marraine, M. Louis-Georges Gagnon et Mlle Marie-Blanche Gamache.

— Marie-Urbaine-Catherine, enfant de M. et Mme Emile Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Adalbert Cloutier.

— Marie-Rolande-Lucie, fille de M. et Mme Alexandre Picard. Parrain et marraine, M. Lucie Morin et Mme Desneiges Picard.

Election à l'Association Avicole de Montmagny

Lrs d'une récente assemblée de l'Association Avicole de Montmagny, les officiers suivants furent élus: Président, M. J.-Albert Corriveau, Montmagny; Vice-présidents: MM. J.-H. Girard, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et L.-Emile Côté, de Montmagny; Directeurs: MM. J.-Elz. Boulanger, Montmagny; Léon Kirouac, St-Pierre; Rosemont Caron, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Antoine Lemay, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Georges Corriveau, de St-Vallier; Wilfrid Martineau, de St-Michel; P.-E. Bernier, de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Edouard Fortin, de Cap St-Ignace; Alexandre Fournier, de Montmagny et Louis Lavergne, de St-Pierre; Secrétaire-trésorier, M. le notaire J.-C. Hébert. Nous devons nos félicitations aux officiers choisis.

Réception à M. l'abbé Maurice Proulx

Ces jours derniers, le Cercle Etienne Pascal Taché recevait la visite distinguée de M. l'abbé Maurice Proulx, Docteur en Sciences Agricoles, du collège d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Cette soirée fut très amusante et très instructive par les vues qu'on y a données sur différents sujets. Il y eut chant, musique et allocutions.

Décès de Mlle Eva Joncas

Ces jours derniers la mort est venue ravir à l'affection des siens Mlle Eva Joncas, de Montmagny, qui est décédée à l'hôpital de St-François-d'Assise après une douloureuse maladie. Les funérailles ont eu lieu le 23 novembre au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Pour pleurer sa perte, la défunte laisse dans le deuil deux frères: MM. Charles Joncas, de Montmagny et Frank Joncas, de Lévis; trois sœurs: Mmes J.-E. Lapointe, de Québec; Léo Renault, et L. Bélanger, de Québec; quatre neveux: MM. Edwin Bélanger, de Québec; Renald Renault, Gérard Joncas et André Joncas, de Lévis; des nièces: Mlles Géraldine Bélanger, de Québec; Irène et Rachelle Joncas, de Lévis; Charlotte Joncas, Claire et Aimée Renault, de Montmagny.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Fillette décédée

Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. et Mme Lucien Pelchat qui ont eu la douleur de perdre leur fillette Claudette, décédée le 25 novembre, à l'âge de dix mois.

Chez les Chevaliers de Colomb

Tout dernièrement les membres du Cercle Local des Chevaliers de Colomb ont donné leur banquet aux huîtres. Cette fête annuelle a toujours un succès. Nous remercions M. le Grand Chevalier docteur Clément Rouleau et M. l'intendant J.-Ls Taschereau pour le succès de cette fête annuelle.

Mariage Dubuc-Coulombe

Le 28 novembre, en l'église de St-Thomas de Montmagny, a été bénit le mariage de M. Roland Dubuc, fils de feu Ernest Dubuc et de Mme Ernest Dubuc, de Montréal et de Mlle Irma Coulombe, fille de M. et Mme Ls Coulombe, décédés.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

Départ de M. G. Racine

Nous avons le regret de déplorer le départ de M. Gérard Racine, de la Banque Royale du Canada, à la succursale de Montmagny, pour aller occuper un poste très important à Drummondville. Ses amis et tous ceux qui l'ont connu le voient partir avec beaucoup de regret, car il était un jeune homme exemplaire et bien vu. Nous souhaitons à M. G. Racine un succès digne de toute mention dans sa nouvelle position.

Reddition de comptes des syndics

Dimanche dernier, le 1er décembre avait lieu à l'issue de la grand'messe paroissiale la reddition des comptes annuelles des syndics de la paroisse de St-Thomas. Le bilan détaillé plus bas fait voir que les affaires des syndics sont bien administrées et que la dette s'éteint graduellement grâce au concours et à la bonne volonté de tous les paroissiens. Le 14e paiement de cette répartition est maintenant dû et tous ceux qui doivent devront la payer au cours du présent mois de décembre. Voici le bilan:

RECETTES

Caisse au 1er déc. 1934	$ 428.80
Treizième versement	15,916.48
Emprunts temporaires	4,500.00
Divers ($26.36, $13.25 et $5.50)	45.61
	$ 20,790.89

DEPENSES

Débentures rachetées	$ 6,000.00
Coupons payés	9,680.00
Emp. temp. remboursés	4,000.00
Collection et services professionnels	491.06
Intérêts sur emprunts	466.48
Honoraires du fiduciaire	50.00
Divers	34.34
Totaux	$ 20,721.88
Caisse 1er déc. 1935	69.01
	$ 20,790.89

MOUVEMENT DES EMPRUNTS TEMPORAIRES

Total des emprunts temporaires au 1er décembre 1934	$ 8,000.00
Emprunts temporaires faits en 1935	4,500.00
	$ 12,500.00
Emp. remboursés en 1935	4,000.00
Total 1er déc. 1935	$ 8,500.00

ACTIF

Caisse 1er déc. 1935	$ 69.01
Arrérages depuis 1923	9,059.12
Versements non échus	276,726.00
	$285,854.13

PASSIF

Annuités payables, 17 ans	$265,810.75
Emprunts temporaires	8,500.00
Débit à la Banque Canadienne Nationale	26.36
Surplus de l'actif	11,517.02
	$285,854.13

Ces chiffres sont le résultat de la vérification faite par M. l'abbé Ulric Perron, de Québec.

Réunion de l'amicale

Les membres de l'amicale de "Notre-Dame de l'Immaculée", ont eu leur réunion annuelle le premier décembre dernier. Comme par les années passées, le salut du Saint Sacrement en a marqué le début. M. le curé Auguste Lessard officiait et la chorale du couvent a exécuté les motets et hymnes liturgiques et ainsi qu'un chant à la Vierge Marie.

Le programme ordinaire des séances annuelles a été suivi ponctuellement par les anciennes: prières, chant de ralliement, rapport des activités de l'amicale par la secrétaire lecture des lettres reçues, etc.

Quant à la part des jeunes et charmantes élèves qui recevaient cette année leurs sœurs aînées, elle se résume ainsi:

Concerto:
Tarentelle et Napolitaine
Bienvenue des élèves actuelles
Mlle Françoise Bernier.
Chant: L'oasis du souvenir.
Diction: Dieu fait tout.
Gervaise Fortier et Jacqueline Méthot.
Causerie: "La femme de demain".
Les élèves du cours gradué et sous-gradué: Mlles M.-Claire Bernatchez, M.-P. Gazé, Geneviève Côté, Colette Béchard et Bernadette Nicole.

Mlle Bernatchez a résumé dans les quelques lignes qui suivent la nomenclature des qualités dont elle et ses compagnes voudraient doter la femme de l'avenir, la femme de demain: "Intelligence ouverte et large, amour du sérieux de l'étude, étude des questions religieuses surtout et de tout ce qui de près ou de loin s'y rattache, jugement sain et droit, sensibilité exquise, piété franche et vraie, enfin pour compléter toutes les qualités d'une maîtresse accomplie."

Mme Irénée Poirier, conseillère, priée de dire quelques mots en l'absence de la présidente et de la vice-présidente, Mme Roméo l'Espérance et de Mlle A. D'Estimauville, s'est acquittée de cette tâche assumée à la dernière minute avec bonne grâce et savoir-faire.

Avant de prononcer son allocution, M. le curé a bien voulu proclamer les membres du nouveau conseil, les élues du scrutin à l'élection faite avant la séance, savoir:

Présidente, Mme Roméo L'Espérance, réélue; Vive-présidente, Mme Edmond Bernatchez; secrétaire-trésorière, Mlle Anne-Marie Bélanger, réélue; secrétaire-archiviste, Mlle Bernadette Bernier, réélue; conseillères: Mme Irénée Poirier, réélue; Mme J.-D. Vallée, Mme Paul Mercier et Mlle Lucienne Paré.

M. le curé a ensuite félicité les élèves pour les idées si belles et si bonnes émises dans leur causerie et chant, idées revêtues d'une agréable littérature, ce qui les fait goûter davantage. Puis M. le curé a ajouté quelques mots et entre plusieurs retenons ceux-ci

Rappelons-nous qu'il faut:

Semer de bonnes idées.—Les idées mènent le monde. De là la nécessité d'avoir des idées hautes, nobles et chrétiennes.

S'efforcer de donner du bonheur aux autres et ne pas jouir en égoïstes des joies que la vie nous apporte.

Faire discrètement le bien par le conseil donné gentiment, l'exemple de la distinction et de la vertu.

S'attacher aux œuvres à notre portée, de préférence à celles qui intéressent les nôtres.

Cette réunion fut un vrai succès.

Euchre gratuit

Les membres de l'amicale organisent un euchre gratuit pour les membres de l'amicale, euchre qui aura lieu le 18 décembre, à 7 heures, au couvent.

A la fête du lieut.-colonel R. Bédard

A Montmagny, le 20e anniversaire de la présidence du lieutenant-colonel Rodolphe Bédard, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand et président de la société des Artisans Canadiens-français, n'est pas passé inaperçu. A cette occasion, M. et Mme René Paré, avocat, Mme J. Lemieux, Mlle Elizabeth Côté, MM. Antonio Laberge, Séraphin Gamache et Emile Langlois sont allés assister à ces heureuses fêtes à Montréal.

Mariage

Le 30 novembre a été bénit en l'église de St-Thomas de Montmagny, le mariage de M. Charles-Eugène Bernatchez, fils de feu M. Joseph Bernatchez et de Mme Bernatchez et de Mlle Simonne Pelletier, fille de M. et Mme Joseph Pelletier. M. Joseph Gaudreau servait de témoin à son neveu et M. Joseph Pelletier accompagnait sa fille.

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

Décès de M. Charles Fournier

Le 29 novembre dernier est décédé à la résidence de M. et Mme Alexandre Talbot, M. Charles Fournier, époux de dame Odélie Ouellet, à l'âge de 80 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 2 décembre en notre paroisse.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de Mme Louis Fournier

Le 30 novembre est décédée pieusement Mme Philomène Lecompte, épouse de M. Louis Fournier, à l'âge de 75 ans. Ses funérailles eurent lieu à Montmagny, le 3 décembre. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

Baptême

Ces jours derniers a été baptisée Marie-Albertine-Estelle-Gabrielle, fille de M. et Mme Albert Barde. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laberge.

Au Cercle Pascal-Etienne Taché

Le 18 novembre dernier, au cercle Pascal-Etienne Taché, Mlle Jeanne Hébert a présenté un sérieux travail intitulé "Dans le monde des astres". Ce travail fut fort goûté et on a fait voir tous les beaux talents de Mlle Jeanne Hébert. Nous lui présentons toutes nos félicitations et nous conseillons à nos concitoyens de lire attentivement cette étude, puisque c'est l'une des nôtres qui en est l'auteur.

En Cour d'Appel

Dans l'affaire de M. Edmond Bernatchez vs la ville de Montmagny la Cour d'Appel a renversé le jugement de la Cour Supérieure. En Cour Supérieure, M. Edmond Bernatchez avait eu gain de cause. En Cour d'Appel, la majorité des juges donna gain de cause à la ville de Montmagny, les honorables juges Tellier et Bond étant dissidents.

Par ce jugement, la Cour d'Appel décide qu'une corporation municipale, régie par la loi des cités et villes, peut imposer sur les cultivateurs, en outre de la taxe générale maximum de 1%, des taxes spéciales pour améliorations de voirie, de trottoirs, d'égoûts, etc., du moment que les formalités requises sont suivies. M. Edmond Bernatchez a sa terre dans les limites de la ville.

Chez les Chevaliers de Colomb

Le souper canadien traditionnel organisé par les Chevaliers de Colomb eut lieu dimanche soir, le 8 courant. Cet événement de l'année est l'un des plus appréciés chez nos Chevaliers de Colomb. Plusieurs membres se sont faits un devoir d'assister à ce souper accompagnés de dames et demoiselles. Nous devons le succès de cette fête de famille à MM. Clément Rouleau, M.D., Grand Chevalier et à Jean-Louis Taschereau, agent d'assurances, surintendant.

Fête de famille

Tout dernièrement, une foule d'amis se sont réunies à la résidence de M. et Mme Albert Dubé, pour présenter leurs meilleurs vœux de bonheur à Mlle Blanche Dubé, à l'occasion de son prochain mariage avec M. J.-Emile Cloutier, opérateur de Marconi, à la station de la Quarantaine, de la Grosse-Isle. Un magnifique cadeau lui fut présenté.

Visitez le
SALON de l'AUTO LOCAL

du 7 au 14 déc.
MANEGE MILITAIRE
Grande-Allée

Vous n'avez plus que QUELQUES JOURS pour le visiter... HATEZ-VOUS

Nouveaux moteurs ! . . . Superbes nouvelles carrosseries ! . . . Et plus d'une autre surprise vous attend... Ne manquez pas cette exposition ; la plus intéressante jamais organisée à Québec !

Admission: Adultes: 25c Enfants: 10c
OUVERT : de 10 h. a. m. à 10.30 p. m.

Association des Marchands d'Automobiles de Québec, Inc.

AUTOMOBILISTES !

Nos spécialités d'hiver à l'occasion des Fêtes

Les chaines, — Alcool et **Prestone** pour les radiateurs. Chaufferettes et Dégeleur électrique

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D
133-135, RUE DU PONT
ED. POULIN, Prop. Tél.: 4-2262

Voyages et Tourisme

CHALEUR DU DESERT dans l' ARIZONA et la CALIFORNIE du Sud

Maintenant —et tout notre hiver de l'est — les fameux hôtels, auberges et ranches du désert de l'Arizona, et les vallées et les plages ensoleillées de la Californie jouissent de leur plus chaude température au grand air. Aussi, cet hiver — Pullmans Phienix spéciaux *quatre fois par semaine* sur le Chief ; Pullmans Phoenix et Grand Canyon tous les jours sur le Grand Canyon Limited; excellent service Santa-Fé pour Palm Springs et tout le sud-ouest.

Pouvons-nous vous aider à tracer votre itinéraire ?

S. CARLSON, agt. pass. dist.
CHEMIN DE FER SANTA-FE
Imm. Little, 80 rue Boylston, Boston, Mass.
Tél. Liberty : 5323

Confort des trains à air conditionné; économie des plus bas tarifs d'hiver aller et retour dans l'histoire du Santa-Fé.

824

A NEW-YORK VOICI *votre* HOTEL

Votre séjour à cet hôtel moderne de 32 étages vous assure une visite agréable. Il est juste en face du Waldorf-Astoria. A 3 minutes seulement du terminus Grand-Central et de la Radio-City.

Comme hôte du Shelton vous avez le privilège d'utiliser: piscine de natation, gymnase, solarium, toit-jardin, bibliothèque . . . sans frais additionnels.

CHAMBRE ET BAIN à partir de $3 par jour

SHELTON HOTEL
AVE. LEXINGTON, à la 49e Rue, N.Y.

Expédiez vos cadeaux par MESSAGERIES

Enlèvement et livraison rapide

. . . à toute adresse dans les limites des services de factage, sans frais additionnels.

BAS TARIF POUR COLIS DE MOINS DE 15 LIVRES

Tarif, en sous, pour chaque colis expédié à une station de messageries de	1 liv. ou moins	2 liv.	3 liv.	4 liv.	5 liv.
Québec	15¢	17¢	22¢	27¢	30¢
Nouveau-Brunswick					
Nouvelle-Ecosse	15¢	19¢	26¢	33¢	40¢
Ile-du Prince-Edouard					
Ontario	15¢	23¢	32¢	41¢	50¢
Manitoba	15¢	26¢	38¢	49¢	60¢
Saskatchewan	15¢	26¢	38¢	50¢	65¢
Alberta	15¢	26¢	38¢	50¢	65¢
Colombie-Britannique					

Taux proportionnellement réduits applicables aux colis plus lourds

Conservez cette annonce pour référence. Pour plus amples renseignements téléphonez à M335F-Q

CANADIAN PACIFIC EXPRESS
CANADIAN NATIONAL EXPRESS

Le poids du coeur humain varie de 8 à 12 onces.

Un Vieux Mais Robuste Capitaine de Haute Mer Raconte Son Histoire

Il dit comment le Sirop Fellows est venu en aide aux siens depuis soixante ans

Paul Bacon* est une figure bien connue dans les provinces maritimes. Sain et vigoureux malgré ses 78 ans. Marin dans l'âme, le visage basané par le soleil de sept mers, Bacon est maintenant le vieillard vénéré de son petit village du Nouveau-Brunswick.

"Vous ne croiriez pas", dit-il en portant ses regards vers son vieil ami l'océan, "que j'aie souffert de beaucoup de maladies dans mon temps, mais, grâce au Sirop Fellows, j'ai pu parvenir à une vieillesse robuste.

"Et pas moi seulement" poursuit-il, "maintes fois, quand j'étais loin en mer, je me sentais l'esprit plus tranquille, sachant que le bon médecin de campagne restait près des miens. Et l'un des bons vieux remèdes qu'il leur prescrivait était le 'Fellows'.

"Prenons mon cas. Je songe à la ★dépression nerveuse que j'éprouvai à la suite de ce naufrage aux alentours du Cap Horn... j'avais perdu toutes mes forces... je croyais ne plus pouvoir travailler. C'est le 'Fellows' qui me remit sur pied. Plus tard ce fut l'épidémie de fièvre que nous subîmes sur la côte africaine, la plupart d'entre nous furent réduits à l'impuissance. Je suis sûr, aujourd'hui, que ce fut le 'Fellows' qui nous redonna la vie. Nous eûmes aussi nos toux et nos rhumes, et occasionnellement, des accès de ★bronchite, 'Fellows' fut le vrai bon remède contre ces affections.

"Mes petits-enfants en font usage aujourd'hui, tout comme nous il y a 60 ans à notre vieux foyer.

"Trois générations". Le regard de Paul Bacon scruta le passé lointain. "Beaucoup de changements!... mais pour ce qui touche aux maladies, les choses n'ont pas changé du tout. ★Accès de lassitude, sensation d'épuisement résultant de la grippe, nous avons éprouvé cela tout comme vous l'éprouvez aujourd'hui. Mais vous avez, vous aussi, le même excellent remède: le Sirop Fellows".

(*Le nom est fictif, mais le récit est authentique.)

Le Sirop Fellows, le remède de famille prescrit par les médecins canadiens depuis l'époque des pionniers.

Le chimiste canadien qui composa la formule du Sirop Fellows a fait mieux qu'il ne croyait. Pendant plus de 60 ans, les recherches médicales n'ont amené la découverte d'aucune meilleure combinaison d'aliments minéraux vitaux que ce tonique qui a subi l'épreuve du temps. Aujourd'hui, des médecins au Canada et dans 52 pays prescrivent le 'Fellows' contre :

★ **Exacerbation des Nerfs, Irritabilité** Quand vous vous tracassez pour des bagatelles, que vous vous sentez prêt de "tomber en loques", les stimulants provisoires ne font qu'aggraver le mal. Le Sirop Fellows fournira au système nerveux le Calcium, le Fer et le Phosphore dont il a un si urgent besoin.

★ **Bronchite Grippe, Toux Opiniâtres** Les troubles bronchiques sont à la fois persistants et dangereux. Les toux épuisantes gâchent vos journées et vous privent de sommeil. Le 'Fellows' enraiera les spasmes, adoucira les membranes enflammées et fournira votre système ces substances minérales qui créent de la force et de la vigueur nouvelles.

★ **Fatigue Chronique et Dépression** Manque de vie et d'énergie pour le travail ou le jeu. Dans de telles conditions, la maladie peut facilement se développer. Vous pouvez en ce cas recourir au 'Fellows' pour vous procurer les sels minéraux qui vous sont essentiels pour reconquérir la force et la vigueur.

Longue Convalescence et Faiblesse Quand vous vous sentez défaillant ou trop faible pour aller de l'avant, que vous appréhendez d'autres maux, le Sirop Fellows vous procurera l'aide nécessaire. Il refera vos forces épuisées en vous fournissant les aliments minéraux que votre système affaibli requiert.

Perte d'Appétit ! Organismes Insuffisamment Nourris Le manque d'appétit peut provenir de la nervosité d'estomac, qui est souvent le résultat direct de l'épuisement et de l'appauvrissement du système. Les minéraux fortifiants que contient le 'Fellows' sont précisément ce que votre système requiert pour redonner l'appétit perdu et améliorer la digestion.

Adolescents L'âge de treize à dix-neuf ans est une époque critique pour tout garçonnet ou fillette. Leurs corps subissent un changement constant. Souvent agités et maussades, affligés de boutons, ces jeunes requièrent les minéraux et les sels contenus dans le Sirop Fellows et qui font les corps forts et robustes.

Demandez bien **"FELLOWS"** *quand vous achetez*

Le Sirop Fellows est peut-être le produit pharmaceutique qui connaît le plus de *contrefaçons* sur le marché aujourd'hui. Assurez-vous que le nom de "FELLOWS" se trouve sur l'enveloppe. En deux grosseurs — chez votre pharmacien.

26 F

Sirop FELLOWS
L'UNIVERSELLEMENT CÉLÈBRE
COMPOSÉ AUX HYPOPHOSPHITES

Le Roi appuierait le plan anglo-français

(Suite de la 1ère page)

aux principes fondamentaux affirmés par le Conseil de la Ligue, par ses commissions et par l'Assemblée, surtout le principe de l'intégrité territoriale et politique de l'Ethiopie ; qui tendrait à exercer une pression sur un état faible pour l'amener à se soumettre à la domination d'un gouvernement puissant, lequel n'a jamais cessé d'affirmer qu'il assurerait par la force le triomphe de ses ambitions, avec, sans ou contre la Société des Nations".

Auparavant, M. Laval avait reçu Woelde Mariam, ministre d'Ethiopie, et l'ambassadeur d'Italie, auxquels il avait communiqué les propositions anglo-françaises.

INTEGRITE TERRITORIALE

Addis Abéba, 12.— (A. P.) — L'Ethiopie ne veut pas céder aucun territoire à l'ouest de la rivière Fafan, parce qu'il y a du pétrole là-bas. Elle serait prête, cependant, à échanger une partie de la province désertique d'Ogaden pour un port de mer. Elle ne cédera pas non plus le pays danakil parce que, depuis des siècles, c'est un boulevard assurant sa défense. Il ne saurait être question non plus de céder à l'Italie une "zône de colonisation" sur les hauts plateaux, dans le sud-ouest, parce que la colonisation est invariablement suivie de l'annexion.

HALTE ITALIENNE

Avec les troupes italiennes à Adigrat, 12.— (A.P.)— Le maréchal Badoglio ne dépassera pas la ligne Makallé-Dolo, sur le front nord, tant que ses communications avec Asmara, en Erythrée, ne seront pas plus assurées. Quand l'armée du nord s'ébranlera de nouveau, chaque colonne sera un dard dirigé contre Amba Alaghi, 40 milles au sud de Makallé, où une troupe italienne fut anéantie il y a 40 ans. L'armée concentre actuellement son effort sur la construction des routes et le ravitaillement.

'Il faut bien comprendre, a déclaré le maréchal au correspondant de l'Ass'd Press, que j'ai 150,000 hommes à nourrir, et qu'il est impossible de les tenir en forme si l'on n'en a pas bien soin. Il me faut donc suspendre les opérations afin d'assurer mes lignes de communications avant la prochaine poussée en avant.".

Asmara, 12.— Le gouvernement italien a ordonné hier que tous les communiqués militaires soient transmis à Rome avant d'être publiés à Asmara, capitale de l'Erythrée.

LES OFFRES A ROME

Rome, 12.—(A. P.)—L'ambassadeur de France, comte de Chambrun, a remis au Duce, à 5 heures hier soir, le texte des propositions anglo-françaises. Sir Eric Drummond, ambassadeur d'Angleterre, devait être reçu par Mussolini une demi-heure plus tard. Des personnalités fascistes ont exprimé l'opinion que les propositions, entièrement satisfaisantes ou non, serviraient probablement de base à des négociations de paix. Tout porte à croire, cependant, que le Duce ne les acceptera pas d'emblée et que sa réponse se fera attendre quelques jours.

PANIQUE A ADDIS ABEBA

Addis Abéba, 12. — (P. A.) — Par suite d'une fausse alarme des milliers d'habitants de cette ville se sont enfuis hier sur les hauteurs voisines et dans les plantations d'eucalyptus qui entourent la capitale. Le bruit avait couru que les avions italiens s'en venaient bombarder la ville.

BALDWIN DISCRET

Londres, 12.— (C.P.-Havas). — M. Baldwin a refusé hier de fournir plus de détails sur les propositions de paix anglo-françaises. Lorsque s'ouvrit la séance d'après-midi une pluie de questions s'abattit sur le cabinet, montrant tout l'intérêt porté par les députés à ces propositions, mais M. Baldwin déclara fermement qu'il n'avait rien à ajouter aux déclarations faites la veille par son collègue Eden.

"Nul plus que moi, dit-il, n'a hâte de faire connaître ce projet de paix, mais la question ne ressort pas au seul gouvernement britannique. Je puis promettre, toutefois, que les propositions de paix dans leur entier seront communiquées à la Chambre aussitôt que possible."

Interpellé sur la promesse qu'on dit avoir été faite par la France de se porter à l'aide de la flotte anglaise, si celle-ci était attaquée sans provocation par l'Italie, le premier ministre répondit que la publication de la correspondance échangée à ce sujet ne serait pas dans l'intérêt public.

WISER'S

OLD RYE WHISKY

BARRIQUE

9 ANS DE

25 ONCES 2.00

85¢

FLACON DE 10 ONCES

40 ONCES 3.00

UN PRODUIT CORBY'S

DISTILLATEURS RÉPUTÉS DEPUIS PLUS DE 77 ANS

JACQUES-CARTIER

Grand'Messes.

Demain matin, vendredi, à 6 heures, 6.30 et 7.15 heures, des grand'messes seront chantées pour le repos de âmes du Purgatoire.—A 8 heures, demain également, sera chantée une grand'messe recommandée par M. et Mme Lucien Villeneuve pour leurs parents et amis défunts.

Râfle de dindes.

Les jeunes gens du Cercle paroissial de Jacques-Cartier ont organisé pour demain soir, à 8.15 heures, une râfle de dindes au profit des enfants pauvres. Nul doute que beaucoup de personnes charitables voudront encourager les efforts de nos jeunes et contribuer à faire un succès de cette vente de charité.

ST-APOLLINAIRE

Naissances

—Le 25 novembre a été baptisé Joseph-Omer-Simon, enfant de M. et Mme Philémon Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Desrochers, oncle et tante de l'enfant, de Notre-Dame-d'Issoudun.

—M. et Mme Apollinaire Marchand (Amanda Lamontagne), un fils, baptisé le 7 décembre, sous les prénoms de Joseph-André-Lucien. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Houle, de Ste-Croix.

— Marie-Jacqueline-Thérèse, fille de M. et Mme Adélard Gingras. Parrain, M. Alphonse Rousseau. Marraine, Mme Vve Joseph Boucher, tante de l'enfant.

Décès

C'est avec regrets que nous avons appris le décès de Mme Arthur Lambert, née Virginie Demers, le 24 novembre, à l'âge de 55 ans.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, 13 enfants, 5 fils: MM. Carmel, Alfred, Adjutor,Benoit et Marcel; huit filles: Mlles Bernadette, Albertine, Carmelline, Béatrice, Maria, Edith, Estelle et Marguerite.

Ses funérailles ont eu lieu le 26, novembre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé W. Ferland, curé et le service fut chanté par M. l'abbé W. Moreau, son neveu. Au chœur on remarquait aussi M. l'abbé Aldéric Moreau, professeur au collège de Lévis, neveu de la défunte.

Pendant la messe, la quête fut faite par Mmes Eugène Fortier et Adolphe Lefèvre, officières de la société des Dames de Ste-Anne, dont feu Mme Lambert faisait partie.

Portait la croix, M. Léger Chaîné. Le cercueil était porté par MM. Aubert Sévigny, Pierre Noel, Arthur Houde et A. Bélanger. M. Joseph Lambert conduisait le corbillard.

Le deuil était conduit par son époux, M. Arthur Lambert; ses fils et ses filles, ses frères: MM. Alfred et Théodule Demers; ses beaux-frères: MM. Eugène Lamontagne et Philibert Moreau; ses belles-sœurs: Mmes Arthur Demers, Alfred Demers, Théodule Demers et Philibert Moreau. On remarquait aussi plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces et un grand nombre de parents et d'amis.

Nos sympathies.

Visite du Père Noel

Dimanche le 8 décembre, les enfants de la paroisse avaient l'honneur d'avoir la visite du Père Noel. Vers 3 heures, le bon vieux Père Noel fit son entrée à la salle paroissiale au milieu de joyeuses acclamations. M. le curé W. Ferland, au nom des enfants lui souhaita la bienvenue, ensuite le Père Noel adressa la parole aux enfants enchantés de le voir. Il leur donna de bons conseils et distribua à tous des cadeaux, dons généreux de la Cie Paquet, Limitée.

FUNRAILLES DE Mme SAMUEL OUELLET

St-Urbain, (D.N.C.).—Le 1er décembre, dans la soirée, décédait pieusement dans le Seigneur, dame Samuel Ouellet, née Elmire Fortin, âgée de 78 ans, munie des secours de l'Eglise, entourée de toute sa famille. Bien que malade depuis nombre d'années, Mme Ouellet restait toujours l'âme du foyer, employant ses faibles forces pour le bien-être des siens.

Sa sépulture eut lieu le 4, au milieu d'une grande assistance, touchant témoignage d'estime. M. le curé Mathieu officia. A l'orgue, M. Emile Boivin, de Baie St-Paul rendit avec âme "Jesu Salvator" après l'élévation et le cantique "Jusques à quand" avant l'absoute. M. Ernest Simard chanta "l'adieu" de Schubert après la levée du corps. M. E. Labbé "Quand vous contemplerai-je", après l'office. Mme J.-B. Simard était à l'orgue, MM. Godbout et R. Fortin étaient aussi à l'orgue.

La croix était portée par M. Amédée Gauthier. Les porteurs étaient: MM. Alfrédise Fortin, Nérée Boivin, Charles Fortin, Napoléon Gagnon. Le char funèbre conduit par M. Adélard Simard.

Le deuil était conduit par son époux, M. Sam. Ouellet; ses deux fils: MM. Joseph et Chs-Emile Ouellet, de Montréal; M. Joseph Labbé (Amédée) et M. Arthur Tremblay, de l'Ange-Gardien.

Un imposant défilé suivait la dépouille mortelle. On remarquait plusieurs étrangers.

Nos sympathies à la famille.

Autre décès

La dépulture de M. Médéril Tremblay décédé à l'hospice Ste-Anne, le 4 courant, a eu lieu le 7. M. Tremblay était le père de M. Nérée, Daniel, Louis, Moïse Tremblay. Nos sympathies.

PETITE-RIVIERE-OUEST

Réunion intime

Les parents et amis de Mme Louis Duguay se réunissaient à sa demeure, le 4 du mois courant pour célébrer son 65e anniversaire de naissance. Une magnifique adresse fut lue par Mlle Y. Beaudin. Ensuite, il y eut banquet puis chants, musique, déclamation.

La soirée se prolongea jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Les invités étaient nombreux.

JOURNÉES des CADEAUX à UN DOLLAR chez POLLACK

DES CADEAUX PRATIQUES pour toute la FAMILLE

Mouchoirs fini toile

avec broderie dans les coins

3 boîtes pour $1

Quelle chance! Voici des mouchoirs qui feront des cadeaux très appréciables et qui ne coûtent pas cher. 3 mouchoirs dans chaque boîte.

Sacoches de cuir

ou bourse du soir pour dames

Cuir simulé, modèles sous-bras, pochette, courroie, garniture de motifs chromés ou dorés. Tous les accessoires d'usage ainsi que compartiments à l'intérieur. Brun, noir, marine. **$1**

BAS DE SOIE

chiffon ou service "Van Raatle" de première qualité

Chiffon sans cerne, trois ongueurs, pour personnes courtes, ordinaires et grandes. Un choix de nuances qui permet de vous donner satisfaction. Pointures: 8½ à 10. **$1**

Gants de chamoisette

ou de laine pour dames

Les plus nouveaux modèles. Combinaisons deux tons ou nuances unies. Pagodes larges ou ordinaires. Quelle agréable surprise ce sera pour vos amies de recevoir une paire de ces gants! **$1**

Echarpes pour dames

Tricot de laine satin ou moiré

Tricot de laine bouclée ou uni, dessins quadrillés dans une grande variété de teintes. Aussi en satin moiré, modèle Ascot dans les nuances unies ou blanc et noir. **$1**

Pantoufles pour dames

Pointures : 3 à 8

Feutre, satin ou chevreau avec talons ou coussinettes. Garnitures de glands ou fourrures. Un beau choix de nuances attrayantes. **$1**

Rez-de-Chaussée

Camisoles et pantalettes

pour dames

les 2 pour $1

Camisoles et pantalettes tout laine, tricot de fantaisie dans le blanc ou rose. Tailles petites, moyennes ou grandes.

Rez-de-Chaussée

Kimonos d'édredon

pour fillettes 3 à 6 ans

Un bel assortiment de nuances nouvelles et qui plairont à la fillette. Collet chale, ceinture en corde de soie. Bleu, rose, drab. **$1**

CHANDAILS DE LAINE

et jupes de crêpes de laine pour fillettes 2 à 14 ans

Tricot de fantaisie, rayures de nuances variées, manches longues encolure ronde, collet de fantaisie. Valeurs jusqu'à $1.49. Jupes par plis sur corsage. Rouge, brun, vert, marine. CHACUN. **$1**

Robes de crêpe de soie

ou Rompers de velours cordé pour 1-2-3 ans. Chacun

Jolis modèles, garnitures de nids d'abeille, de broderie ou de volants, manches courtes et ceinture de rubans. Rompers de velours garnis de lettres brodées aussi garniture de plis. Teintes pastel. **$1**

Habits et rompers

de laine pour bébés

Tricot de fantaisie, motifs de nuances attrayantes. Encolure finie avec broderie de soie, culottes droites, nuances pastel. **$1**

Chandails pour garçons

3 à 16 ans, tailles : 22 à 34

Laine de belle qualité, tricot pure laine. Encolures rondes, en pointe, collet Polo ou avec fermoir éclair. Teintes unies ou chinées. **$1**

Sac à emplettes

avec fermoir éclair

Vous apprécierez ces sacs aussi bien pour vous-mêmes ou pour en faire un cadeau. Suède cravenette, cuir simulé grenu, doublure de caoutchouc. Noir, gris, brun, drab. **$1**

Pantoufles - boudoir

pour hommes — Pointures : 6 à 11

Cuir noir, brun, bleu, rouge ou noir émail. Talons de caoutchouc. Un article que tout homme désire; choisissez ces pantoufles pour lui. **$1**

COUVERTURES

d'édredon "Esmond" pour bébés

Un cadeau pour bébé Bleu ou rose avec dessins blanc et bordure de satin. Dimensions 36 x 50. Une valeur régulière de 1.19. Achetez-en plusieurs à ce prix. **$1**

PYJAMAS

de broadcloth ou finette pour garçons de 6 à 16 ans

Broadcloth de qualité dans les nouveaux dessins de rayures. Marque New Century, modèle 2 pièces, gilet avec bandebourgs de soie. Finette rayée, marque Warrendale. Un cadeau utile et apprécié. **$1**

Casques aviateur en cuir

et mitaines de cuir pour garçons

Casque doublé et garni d'imitation de fourrures "Camel Hair" brun ou tan, chacun. Mitaines doublées, avec pagodes longues et poignets de laine à l'intérieur ou avec élastique aux poignets, brun ou tan, la paire. **$1**

COMPLETS DE JERSEY

pour enfants 2 à 6 ans

Modèle Oliver Twist. Gilet de jersey, pantalon de flanelle. Nuances attrayantes et combinaisons 2 tons: drab et brun, rouge et bleu marine, bleu et bleu poudre. **$1**

CHEMISES

de broadcloth pour hommes

Un cadeau toujours apprécié. Dessins de fantaisie ainsi que blanc. Collet à même ou deux faux cols. Encolures 13½ à 17. **$1**

CHAUSSETTES de laine pour hommes

Importation anglaise ou canadienne Stewart Mercury Harvey Woods —

La paire $1

Laine fine et tricot pesant, plaid et nuances de fantaisie. Un article qui fait un joli cadeau.

CRAVATES

Arrow ou Reid pour hommes

Soie de belle qualité dans une variété de nuances et de dessins qui plairont à tout homme de goût. **$1**

FOULARD

DE LAINE OU FLANELLE avec cravate pour hommes

Choix très varié, flanelle, dessins de plaid écossais avec cravate pour appareiller ainsi qu'en laine dans les dessins quadrillés. **$1**

CEINTURES DE CUIR

pour hommes

boucle à même ou détachable. Teintes : tan, brun, naturell ainsi que noir. **$1**

ENSEMBLES

bretelles et jarretières pour hommes — Marque Paris

Nuances nouvelles, rayures ou dessins quadrillés. Elastique de bonne qualité. Dans une jolie boîte de fantaisie. **$1**

rez-de-chaussée

Donnez de la lingerie comme cadeaux cette année

Jupons combinaisons ou pantalettes de Crêpe, chacun **$1**
Robes de nuit en soie rayon . . . . .
Pyjamas en soie rayon . . . . .
Jupons combinaisons en soie rayon . . . . .
Ensembles, camisoles et bouffants de soie rayon, les deux pour . . . . .
Soutien-gorge ou pantalettes de soie **2 pour**

Votre choix de garniture de dentelle, uni ou de nuances contrastantes. — Venez choisir pour vous et pous vos cadeaux.

PYJAMAS de finette POUR HOMMES

Tailles A B C D E

Donnez des pyjamas comme cadeaux, Finette de haute qualité dans les nuances unies ou a rayures. Voyez-les demain. **$1**

Suggestions du rayon des articles de toilette

Parfums assortis, 1 once **$1**
Poudre à bain, la boîte . . . . .
Bouteille à parfum en verre de fantaisie . . . . .
Boites de papier à lettre, fini toile, blanc et autres nuances . . . . .

Vous trouverez d'excellentes idées pour cadeaux de Noël ou du nouvel an dans les produits Dorothy Gray, Helena Rubinstein et Yardley's. Nous gardons un assortiment complet de ces produits.

Le cardinal Villeneuve et les petits enfants

(Suite de la page 3)

martres, présidente, une soeur dominicaine et trois infirmières. On a été prévenir Son Eminence ; elle descend toute souriante.

— Allons, mes petits, venez chez moi.

Et Mgr Villeneuve a pris la menotte du benjamin, alors que la soeur prenait l'autre, et gentiment, sous l'oeil amusé des passagers, la petite famille a été se réfugier à *Versailles*.

Je voudrais pouvoir vous relater l'entrevue telle qu'elle s'est passée. Je voudrais pouvoir vous raconter comment le bon prélat est arrivé à dérider les petites frimousses qui n'avaient sûrement encore approché de si près un cardinal de leur vie. Il vaudrait assurément bien mieux aller leur demander les impressions, maintenant qu'ils ont retrouvé l'usage de leur langue...

Essayez de vous représenter la scène. Les bambins sont autour de l'archevêque. Bouche cousue, coeur battant.

— Eh bien, mes petits, voyons, on ne parle plus ? Vous avez donc perdu la langue ? Je parie que c'est le chat qui l'a mangée. Allons, allons, qui va me montrer sa langue ?...

Mais nulle langue ne sort. Peut-on tirer la langue à Monseigneur.....?

Mais bientôt, un blondinet se met à chanter, à murmurer plutôt, *"Petit Jésus..."*. Monseigneur écoute, l'oreille tendue, et quand le cantique est achevé, il entonne à son tour une chanson où il est question de saint Nicolas et de morceaux de sucre...

— Il faudra me la chanter quand je reviendrai... L'année prochaine...

Le bambin qui a offert des fleurs porte de magnifiques gants blancs :

— Tu sais que j'en ai aussi, moi, des gants, mais ils sont rouges. Tiens, je vais te les montrer.

Et Son Eminence réapparait non seulement avec ses gants rouges, mais en *cappa magna*, bordée d'or.

— Et en cardinal, en vrai cardinal, m'aimes-tu ?

Doublement sidéré, le petit n'a pas ouvert la bouche.

— Enfin, comment préfères-tu être habillé, en cardinal ou en curé ?

Et elle indique l'abbé Gourmelon.

La réponse tombe sans un atome d'hésitation :

— En curé !

Et le cardinal de s'esclaffer :

— Il est modeste ; il sait par où commencer.

Puis :

— Quand on veut devenir pape, on reste toujours curé...

Son Eminence a donné sa bénédiction à la petite troupe, non sans lui avoir montré sa bague qu'il retira et fit circuler et, non sans avoir promis que tous les orphelins du Foyer recevraient de Québec des images en souvenir d'elle.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:
J.-EDGAR BROUSSEAU,
Faisant affaires sous le nom de
BROUSSEAU & FRERE,
Quincaillerie,
324 St-Paul,
QUEBEC.

Cédant Autorisé.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSION AUTORISEE

AVIS est par les présentes donné que MR. J. EDGAR BROUSSEAU, de Québec, a fait une cession le 10ème jour de décembre 1935, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de décembre 1935, à ONZE heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, à QUEBEC.

Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre ses mains; autrement il distribuera l'actif sans égard à votre réclamation.

Daté à Montréal, ce 11 décembre 1935.

GEORGES DUCLOS,
Gardien.

10 rue St-Jacques Est,
Montréal.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de la Faillite de:
DR ED. MORIN & CIE LTEE,
Pharmaciens en gros, Québec.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions seront reçues par le soussigné aux bureaux de Belley & Aubry, 111 Côte de la Montagne Québec, le ou avant le 23 décembre 1935 à midi, pour l'achat en bloc ou séparément de chacun des items suivants:

Item A—Le fonds de commerce de Pharmacie	$8,952.43
Item B—L'ameublement	1,841.70
Item C—Machinerie et outillage	1,835.15

Un chèque accepté représentant 10% du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission, sans quoi ladite soumission ne sera pas prise en considération.

Le soussigné ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux de Belley & Aubry, 111 Côte de la Montagne Québec, et le magasin pourra être visité en tout temps en s'adressant au soussigné.

Conditions de paiement: Comptant.

Québec, le 11 décembre 1935.

ALFRED BELLEY
Syndic.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

SOUMISSION POUR LA FOURNITURE ET L'ERECTION D'UN RESEAU ET D'UNE TOUR D'EAU A L'ARSENAL FEDERAL DE VALCARTIER, P.Q.

DES soumissions cachetées, incluses dans l'enveloppe portant en souscription "Soumission pour un réservoir et une tour d'eau", et adressées au Directeur des Contrats, Ministère de la Défense Nationale, Ottawa, Ontario, seront reçues jusqu'à midi, le 12 décembre 1935.

Les soumissions ne seront admises que si elles sont faites sur les formules fournies par le département et conformément aux conditions stipulées dans ces formules. On peut se procurer ces formules, ainsi que les plans et devis, en s'adressant au Directeur des Contrats, Ministère de la Défense Nationale, Ottawa, Ontario, ou au Commandant du District Militaire No 5, à Québec, P.Q.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté d'une banque canadienne à charte, fait à l'ordre de l'honorable Ministre de la Défense Nationale, et représentant dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Le chèque du soumissionnaire heureux sera confisqué si celui-ci ne consent pas à signer un contrat pour l'exécution du travail, ou s'il refuse ou se trouve dans l'impossibilité, au cas où le contrat lui serait adjugé, de le remplir conformément aux plans et devis.

Le département ne s'engage à n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L.-R. LaFLECHE,
Sous-ministre.

Ministère de la Défense Nationale,
Ottawa, le 30 novembre 1935.
(H.Q. 72-32-7, F.D. 537) 11-12

Ecoutez ce soir
WILLIE ECKSTEIN
au programme du
VIN ST-GEORGES
CHRC
à 10 heures

Nouvelles démarches auprès du P. Canadien

(Suite de la page 3)

nait tous les moyens pour retarder la solution de ce problème volontairement.

Le maire Grégoire fit remarquer alors que la ville ne pouvait pas ignorer les protestations des citoyens de St-Roch.

En réponse à une question de l'échevin Noreau, M. Edouard Hamel a déclaré que le terrain le plus favorable à cette installation était celui du Pacifique Canadien.

Le maire Grégoire a alors proposé de déléguer le notaire Delagrave à Montréal pour tenter d'obtenir du Pacifique Canadien son terrain à raison de $1.00 du pied, sans paiement de taxes.

Lorsque l'ingénieur Hamel a été invité à se prononcer sur ce contrat, il a déclaré que quelques modifications avaient été apportées au plan approuvé par le conseil. En réponse à une question du maire Grégoire, il a ajouté qu'il était impossible de dire si des "extras" pourraient être réclamés dans l'avenir, vu qu'on ne peut jamais prévoir ce qui pourrait survenir dans l'exécution d'une grosse entreprise.

M. le notaire Charles Delagrave a donné ensuite lecture des clauses du contrat, et il a spécifié qu'il avait donné une discrétion absolue à l'ingénieur de la ville en ce qui regarde les questions techniques dans la construction de cette usine d'incinération. "De plus, dit le notaire Delagrave j'ai donné toute l'attention nécessaire pour protéger la ville dans cette affaire. Je suis prêt à prendre toutes mes responsabilités, et je crois que je ne pourrais faire mieux".

Dans la suite on a disséqué certaines clauses de ce contrat, et le notaire Delagrave a fourni aux membres de l'exécutif quantité de renseignements.

MM. Demers et Nolin sont venus alors déclarer qu'ils étaient prêts à construire cette usine au Parc Victoria sur le terrain de la succession Lockwell ou celui du Pacifique Canadien, mais que s'ils construisaient à l'endroit où se trouve le dépotoir actuel il leur faudrait modifier leur contrat vu que la pose des bases de l'usine coûterait plus cher à cet endroit.

Le maire a alors fait remarquer que le terrain de Stadacona serait encore le meilleur endroit, mais qu'il fallait tenir compte des objections des citoyens ainsi que de celles des contracteurs MM. Demers et Nolin.

Finalement deux propositions ont été faites. L'échevin Morin a suggéré d'autoriser le notaire de la ville à tenter d'obtenir le terrain du Pacifique Canadien pour $1.00 et l'échevin Noreau a suggéré d'acquérir le terrain de la succession Lockwell. Ces propositions ont été mises aux voix, et c'est celle de l'échevin Morin qui a été approuvée par le vote prépondérant du maire. Le séance s'est terminée ensuite ; il était huit heures.

IMPORTANTE VENTE
à L'ENCAN
DEMAIN VENDREDI
A 2 Hrs. P- M.
Au 2ième étage,
No 10, Rue St-Joseph
Visible le matin de la Vente.
LES ENCHERES MARCEAU ENRG
12 St-Joseph. Tél.: 5301.
O. Marceau, encanteur.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de:—

BOISSINOT ENRG.

Manufacturiers de harnais,

21, Marché Finlay, Québec.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées seront reçues au bureau de:—Lucien Charest, syndic, No. 85, rue St-Pierre Québec, jusqu'à VENDREDI le 13 décembre 1935 à MIDI, pour l'achat de l'actif en cette affaire comme suit:

Item I—Harnais, parties de harnais et fournitures pour selliers	$8,500.00
Item II—Machinerie, installation, ameublement du bureau et ameublement du magasin	$3,768.95

Les soumissions doivent être faites pour tout l'actif en bloc et un chèque accepté au montant de 10% doit accompagner toute soumission et lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Quant au loyer, des arrangements pourront être pris avec le syndic, si l'acheteur désire liquider l'actif sur les lieux.

La manufacture sera ouverte pour inspection de 9 heures a.m. à 5 heures p.m. JEUDI le 12 décembre courant. Les listes d'inventaire de tout l'actif sont visibles à mon bureau.

Pour autres renseignements, s'adresser au syndic soussigné.

Daté à Québec, le 6 décembre, 1935.

LUCIEN CHAREST,
Syndic.

Bureaux: 85, rue St-Pierre, Québec, Can.

LE COIN DU RADIOPHILE

CKCV

(Québec, 1310 Kilocycles — 229 mètres)

JEUDI, 12.

2.00 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
5.00 p.m.—Le Thé de 5 Heures.
5.30 p.m.—Trio du Ritz, CCR.
5.45 p.m.—Mus-Kee-Kee.
6.00 p.m.—Présentation Théâtre Arlequin.
6.01 p.m.—Au Pays du Jazz.
6.13 p.m.—Laiterie de Québec.
6.16 p.m.—La Chanson Française.
6.30 p.m.—Présentation Epiciers-Unis.
6.45 p.m.—Présentation O. Miller.
7.00 p.m.—Présentation J.-A. Rochette.
7.15 p.m.—Présentation Chs. Parent.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.31 p.m.—Le Petit Monde.
8.00 p.m.—Les Quatre Saisons de la Vie. Causerie Missionnaire.
8.30 p.m.—Quatuor Laurentien, présentation J.-B. Laliberté Ltée.
9.00 p.m.—Socrate & Cicéron.
9.30 p.m.—Orchestre CKCV.
10.00 p.m.—Henry Tanguay & son orchestre de danse du Club St.-Louis.
10.30 p.m.—O être annoncé
10.45 p.m.—Canadian Press News, CCR.
11.00 p.m.—Heure précise & fermeture.

VENDREDI, 13

6.00 a.m.—Bonjour Radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'Heure du Déjeuner.
8.45 a.m.—Les Mélodies du Matin.
9.00 a.m.—Cocktail Matinal.
9.29 a.m.—Heure Fourrures Frontenac.
9.30 a.m.—La Boîte à Musique.
9.45 a.m.—La Boîte à Musique présentée par A. Leblanc.
10.00 a.m.—La Boîte à Musique.
10.45 a.m.—La Boîte à Musique présentée par la Perfectjion Inc.
11.00 a.m.—Musical CKCV.
11.30 a.m.—Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Folklore Canadien.
12.00 a.m.—Laiterie Frontenac.
12.05 p.m.—Renaud & Cie Ltée.
12.10 p.m.—Jazz.
12.15 p.m.—La Gaieté Lyrique.
12.29 p.m.—Heure et pronostics Fourrures Frontenac.
12.30 p.m.—Canada Taxis.
12.45 p.m.—Présentation Hobbs Mfg Co. Ltd
1.00 p.m.—Landry Jacot Ltée.
1.01 p.m.—Les Nouvelles du Soleil.
1.15 p.m.—Présentation Pharmacies Jolicoeur.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Heure fourrures Frontenac.
5.00 p.m.—Le Thé de 5 Heures.
5.30 p.m.—Le Dilettante.
5.59 p.m.—Présentation Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—Laiterie de Québec.
6.01 p.m.—Chansonnettes Anglaises.
6.15 p.m.—La Chanson Française.
6.30 p.m.—Présentation W.-M. Beshro.
6.45 p.m.—Présentation Brasserie Champlain.
7.00 p.m.—Reporter Hollywood présentation de KIK.
7.15 p.m.—Présentation Aux Quatre Saisons.
7.29 p.m.—Heure Pourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Les Galetés du Régiment.
8.15 p.m.—Mus-kee-kee.
8.30 p.m.—Les Maîtres des Danses Canadiennes.
9.00 p.m.—Jeanne Doré, Soprano.
9.30 p.m.—Les Classiques.
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son Orchestre de danse du Club St-Louis.
10.30 p.m.—Jean Fogharty et son orchestre, C. C. R.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C. C. R.
11.00 p.m.—Heure Précise et Fermeture.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les Postes en dehors de la ville

BONNE HIER SOIR

Fourni par C. Robitaille, Enr.

'Les Maîtres du Violon'

Jeudi, à 9 heures 15, C.K.C.V., présente la quatorzième émission des principaux chefs-d'oeuvre de la littérature du violon, des époques classique, romantique et moderne, extériorisée par MM. Edwin Bélanger, violoniste, prix d'Europe, et Omer Létourneau, pianiste.

A ce programme, vous entendrez la Sonate en Sol Mineur de Purcell.

1er mouvement : Adagio.
2ème mouvement : Allegro moderato.
3ème mouvement : Adagio con espressione.
4ème mouvement : Vivace.

Le programme "Les Maîtres du Violon" est irradié de C.K.C.V. tous les jeudis soirs de 9.15 h. à 9.30 h. p. m.

Un discours optimiste de M. Fullerton

(Suite de la dernière page)

Nous avons instruction de la Famille Léo Bélanger de vendre sans réserve tous les beaux et riches meubles, tels que : Superbe set de salle à manger, en noyer solide, set de chambre à coucher en riche noyer solide. Tapis Axminster. Set de boudoir, service de vaisselle, poêle à gaz, Fauteuil Japonais, table de fantaisie, lampe électrique, ustensiles, etc.

bruts s'élèveront à $200,000,000 soit à $27,000,000 de plus que cette année, M. Fullerton dit que cette année le réseau aura $13,100,000 de revenus nets de plus qu'en 1931, résultat qui n'a pu être obtenu que par de rigides économies.

Répondant à la santé du Canadien National, proposée par M. le maire Pinder, de Saskatoon, M. S.-J. Hungerford, président du Canadien National, a déclaré que le chemin de fer n'avais jamais été aussi alerte et prêt à modifier ses méthodes qu'à l'heure actuelle. Il donna plusieurs exemples des progrès accomplis dans l'administration et l'exploitation du réseau national depuis la crise et conclut en disant qu'il ne fallait pas être trop pessimiste à l'égard des chemins de fer qui sont en bonne voie de récupération.

Le diner était présidé par M. A.-E. Warren, vice-président du réseau national dans l'Ouest. Y assistaient M. J.-Ed. Labelle, régisseur du Canadien National et plusieurs personnalités de l'Ouest.

A l'issue de la cérémonie, M. S.-J. Hungerford, fut fait membre honoraire de la tribu des Sioux de l'Ouest. Il reçut le titre de "chef au grand pouvoir".

L'hôtel Bessborough qui a été ouvert officiellement compte quelques 260 chambres. C'est le dernier en date des hôtels du Canadien National.

CKAC

JEUDI, le 12 décembre, 1935

3.00 p.m.—Oleanders, (C. B. S.)
3.15 p.m.—Heure de valse. (C. B. S.)
3.30 p.m.—Vous souvenez vous. (C. B. S.)
4.00 p.m.—Causerie sur la beauté.
4.15 p.m.—Chansonnette. (C. B. S.)
4.30 p.m.—Hommage du Kentucky. (C.B.S.)
7.15 p.m.—Le Curé de Village.
8.00 p.m.—La demi-heure Théâtrale Dr J.-O. Lambert.
8.30 p.m.—Par Dessus les Toits, présenté par L.-N. Messier.
8.45 p.m.—Radio-Vaudeville Frontenac.
10.45 p.m.—Gogo de Lys. Chanteuse populaire. (C. B. S.)
11.00 p.m.—L'heure "Bulova" et température.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.15 p.m.—L'orchestre Vin St-George.
11.30 p.m.—Isham Jones et Orch. (C. B. S.)
12.00 a.m.—George Olsen et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Orch. Phil Scott. (C. B. S.)

VENDREDI, 13

9.00 a.m.—Dear Columbia (C. B. S.).
9.30 a.m.—La Magie Culinaire — Bordens.
9.45 a.m.—Le Quatuor Cadets (C. B. S.)
1.00 p.m.—Les instrumentalists (C. B. S.)
1.15 p.m.—Les Continentals, Nila Taylor et Pete Woolery (C. B. S.).
2.30 p.m.—Programme Educationnel (C. B S.).
3.00 p.m.—Bolek Musicale (C. B. S.).
3.30 p.m.—Mark Warnow et orch. Blue Velvet (C. B. S.).
4.00 p.m.—Un peu de tout madame.
4.15 p.m.—Fanfare de l'armée Américaine.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Lazy Dan-The Minstrel Man (C B. S.).
8.00 p.m.—L'heure provinciale — Conférence et musique.
9.00 p.m.—Hollywood Hotel (C. B. S.).
10.45 p.m.—Mary Eastman, soprano et orch. (C. B. S.).
11.00 p.m.—Le reporter Sportif Molson.
11.15 p.m.—L'orchestre Vin St-George.
11.30 p.m.—Dick Gardiner et orch. (C. B S.)
12.00 a.m.—Ted Fiorito et orch. (C. B. S.).
12.30 p.m.—Orch. de Frank Dailey (C. B. S.)

CHRC

(Québec, 580 kilocycles — 517.9 mètres)

JEUDI, 12

5.45 p.m.—Chansons choisies (J.-A. Lamy Ltée).
6.01 p.m.—Le passe-temps (Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Programme varié (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-musical (C. Robitaille Enrg).
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.46 p.m.—Chansonnettes (Brasserie Champlain).
7.01 p.m.—Pot-Pourri musical (Maison Lafayette).
7.31 p.m.—Programme des cigarettes Grads.
8.00 p.m.—Demi-heure théâtrale (Dr J.-O. Lambert Ltée).
8.30 p.m.—Les montagnards Laurentiens.
9.30 p.m.—Vagabonds du piano (Canada Starch Co.)
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.

VENDREDI, 13

10.00 a.m.—Mélodies matinales (Laiterie Laval).
11.00 a.m.—Causerie sur l'art culinaire par Ginevra (Lait Eagle Brand).
12.30 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.01 p.m.—Le passe-temps (Maison Jos. Thivierge Ltée).
6.05 p.m.—La chanson nouvelle (Laiterie Frontenac).
6.10 p.m.—Programme varié (Maurice Pollack Ltée).
6.30 p.m.—Radio-musical (C. Robitaille Enrg).
6.45 p.m.—Pronostics de la température (Composé Arex).
6.46 p.m.—Ninon Vallin (Brasserie Champlain).
7.01 p.m.—Musique de danse (Quebec Modern Clothing Co.).
7.31 p.m.—Programme des cigarettes Grads.
7.45 p.m.—Musique de danse (Brasserie Boswell).
8.00 p.m.—L'Heure Provinciale (CHRC-Québec et CKAC-Mtl).
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château-Frontenac.
11.00 p.m.—L'Heure Cyma.

BAIE DES SABLES

Naissances

—M. et Mme Zénon Marcheterre (née Alphonsine Ratté) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 2 novembre et baptisé le 3, sous les prénoms de Grégoire-Adrien. Parrain et marraine, M. et Mme J.-C. Marcheterre, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Anne-Marie Marcheterre, institutrice à l'école des Boules et tante de l'enfant.

—M. et Mme Antoine Marcheterre (née Laurette Campion) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 9 novembre et baptisé le 10, sous les prénoms de Bertrand-Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme J.-C. Marcheterre, oncle et tante Porteuse, Anne-Marie Marcheterre, institutrice et tante de l'enfant. M. l'abbé Jean, curé de la paroisse présidait à la cérémonie du baptême.

FEU DE CHEMINEE

Jonquière, 12. (D.N.C.).—Mardi, durant la soirée, un feu de cheminée se déclara sur la rue St-Dominique, chez Mme Vve Alfred Simard, dont le local est situé en face du restaurant Villeneuve.

Le feu se déclara vers 11 heures. Les enfants étaient alors couchés ainsi que les autres membres de la famille. Quand ils se réveillèrent, la maison étant pleine de fumée, car le vent avait fait ouvrir la porte du poêle et la fumée s'était engouffrée dans la maison.

On crut tout d'abord que la maison était en feu et on se hâta de sortir. Cette cheminée est commune à la maison voisine, occupée par M. Adélard Régis, chez lequel on était à veiller un mort. On craignit longtemps que le feu de cheminée ne tourne en un incendie violent. Cependant, après une heure de travail, les pompiers réussirent à calmer l'élément destructeur et les occupants des demeures purent entrer dans leur foyer sans crainte.

Heureusement que ce commencement d'incendie a été contrôlé, car le vent faisait rage ce soir-là et si l'incendie s'était déclaré, il est certain que les dommages auraient été plus que considérables.

Un monde de divertissements pour toute la famille

Radio-phonographe Modèle D10-1

Voici un divertissement *complet* sous la forme d'un instrument qui ajoute le vaste trésor de la musique enregistrée aux merveilles de la réception mondiale RCA Victor.

Le Radio RCA Victor "Globe Trotter" 1936

avec OEIL MAGIQUE - CERVEAU MAGIQUE

LAMPES EN METAL

NOUVEAUX PRIX

Maintenant en vigueur

En anticipation du nouveau traité de réciprocité conclu avec les Etats-Unis... lequel ne doit entrer en vigueur que le 1er janvier 1936... RCA Victor a annoncé des réductions de prix sur ses récents modèles de radios qui *font plus qu'égaler* l'abaissement du coût de fabrication résultant de la nouvelle entente commerciale.

Quand vous achetez votre radio RCA Victor pour la Noël vous avez donc l'assurance de recevoir le summum de la qualité... ces fameux récepteurs mondiaux représentant la plus grande valeur jamais offerte.

Maintenant, encore plus qu'autrefois, RCA Victor vous offre *le cadeau dont le charme demeure*. Nous ne connaissons pas de meilleur endroit que chez votre marchand RCA Victor pour vous procurer le cadeau que vous cherchez... *qu'il soit somptueux ou modique.*

Songez à l'assortiment considérable qui s'offre à votre choix... vous réaliserez alors que tout cadeau RCA Victor promet la grande mesure de divertissement pour la Noël... *la réjouissance !*

Les radios RCA Victor sont offerts à partir de $39.95 en montant... radio-phonographes à partir de $197.50 en montant jusqu'au magnifique "Concert Grand" de 22 lampes à $635.00... les disques Victor, *la musique qui vous plait au moment désiré*... et le reproducteur de disques RCA Victor qui transforme votre radio en un radio-phonographe de haute valeur, à $19.50.

Rendez-vous chez votre marchand RCA Victor. Il vous fournira *toute les réponses voulues* au sujet du cadeau qui apportera plus de bonheur.

RCA Victor
RCA VICTOR COMPANY LIMITED, MONTREAL. M-246F

Ces nouveaux "Globe Trotter" VICTOR sont tous à nos magasins. Venez les voir !

LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
E.-H. DROLET, GERANT

201 – 203 rue ST-JEAN Téléphone : 2-1389

Vendeur autorisé VICTOR

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE ENR. — LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

320 rue St-Joseph

Brick Bradford

Par William RITT et Clarence GRAY

No 496

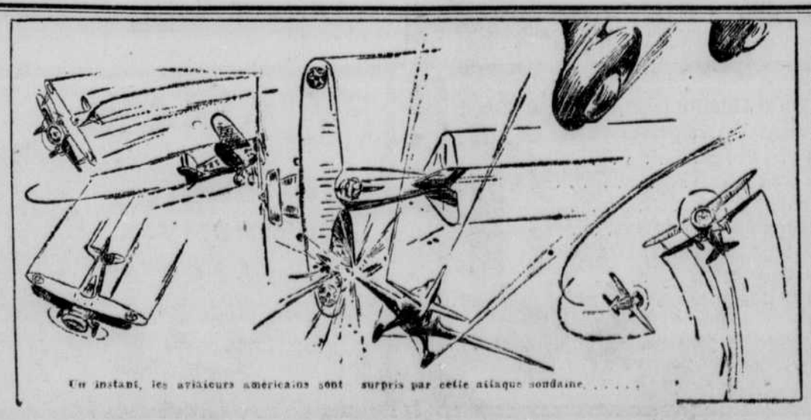

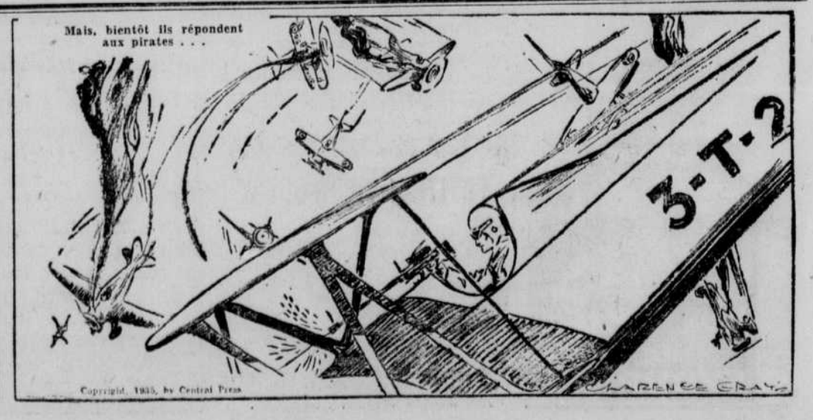

QUAND ON HABITE UNE MAISON DE VERRE.....!

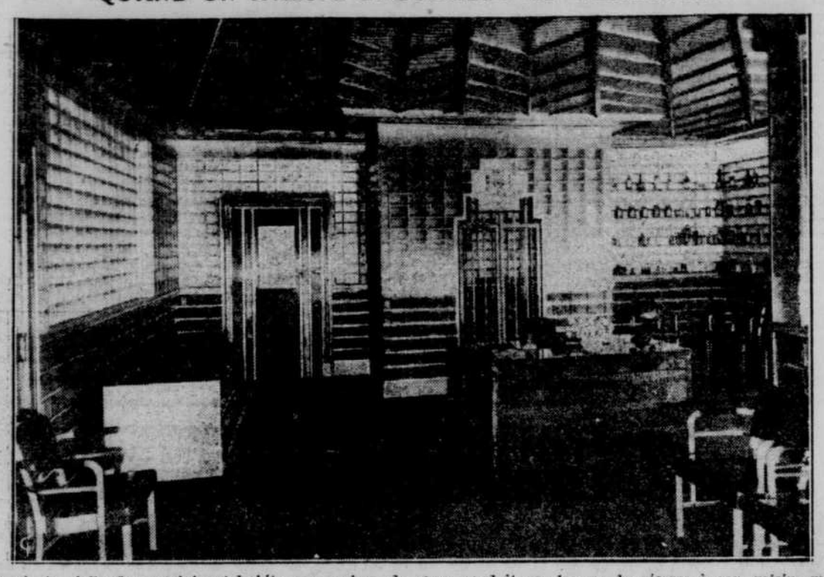

D'après le vieil adage, celui qui habite une maison de verre ne doit pas lancer de pierres à son voisin, mais d'après ceux qui ont réalisé les plans de la construction que l'on voit ici, les occupants de cette maison auront des briques de verre à lancer à leurs voisins. On vient de lancer sur le marché ces briques de verre qui, paraît-il, sont destinées à révolutionner le monde de la construction. Plusieurs édifices dans lesquels on n'utilise que ces briques de verre sont présentement en voit d'érection aux Etats-Unis. En outre d'avoir une belle apparence, ces briques permettent un éclairage abondant, et lles favorisent la diffusion de la lumière du jour. On dit que ces briques sont très isolantes et qu'elles gardent toute la chaleur dans une maison. Notre photo fait voir les bureaux d'une compagnie de verre qui a utilisé des briques de ce genre en faisant aménager son local à Toledo.

L'importante question des finances du pays

(Suite de la page 3)

Ontario, 32.5 pour cent ; Saskatchewan, 34.9 pour cent ; Nouvelle-Ecosse, 38.8 pour cent ; Alberta, 41.1 pour cent ; Colombie-Anglaise, 43.5 pour cent ; Manitoba, 50.1 pour cent; Nouveau-Brunswick, 55.4 pour cent.

Il ressort de l'analyse de ces chiffres que les quatre provinces de l'ouest sont incapables actuellement de vivre par leurs propres moyens. Il faut que le gouvernement central les aide à rencontrer leurs obligations. Les avances faites par le fédéral aux provinces s'élèvent aujourd'hui à une somme formidable. C'est pour cela qu'on a même songé un jour, à Ottawa, à mettre les provinces de l'ouest en tutelle, comme nous le faisons dans Québec pour les municipalités qui ne peuvent faire face à leurs obligations.

Le gouvernement central sera-t-il toujours obligé de commanditer les provinces de l'ouest, à même les revenus qu'il retire surtout des provinces de l'est, particulièrement Québec et Ontario ? S'il le faisait, il soulèverait un imbroglio constitutionnel.

Cet aspect de la question n'échappe sûrement pas aux délégués actuellement en conférence à Ottawa. On se rend compte de la difficulté de trouver une solution qui conviendrait à tout le monde. Les provinces ne peuvent quand même pas se mettre en faillite pour sauver leurs villes et le gouvernement central ne peut courir à la banqueroute pour aider les provinces ?

On saura probablement vendredi, de quelle façon les dix premiers ministres du Dominion, réunis en conférence à Ottawa, entendront résoudre ce grave problème.

L'émigration française désirable au Canada?

(Suite de la page 3)

devant le gouvernement canadien. Or, que constatons-nous ? Sans pouvoir citer des chiffres précis, une proportion infime de ces familles est d'origine française. La plupart sont polonaises, hongroises, allemandes, etc. J'estime que si nous faisions en sorte que chaque année 100 familles françaises allaient s'installer au Canada, nous rendrions un service à nos frères de là-bas sans porter ombrage à personne.

"En effet toute la population au Canada est d'accord sur ce principe essentiel: le développement du peuplement ne doit pas porter atteinte à son homogénéité. Pour atteindre ce but, deux conditions doivent être remplies: Primo, filtrer l'émigration; secundo, la limiter. En envoyant là-bas quelques familles de chez nous, nous aiderions le Canada à remplir ce devoir envers la postérité et — du même coup — nous rendrions plus étroits encore les liens spirituels et culturels entre la vieille et la nouvelle France."

S. Matte, de St-Raymond, est gravement blessé

(Suite de la page 3)

avait involontairement causé l'accident transporta le blessé au magasin Samson & Fillion en attendant l'arrivée de l'ambulance Bouchard qu'on avait mandée en toute hâte. Le constable Robitaille, du poste numéro 4, assurait le service d'ordre et a fait l'enquête nécessitée par la tragédie. Quelques instants plus tard, M Matte était transporté à l'Hôtel-Dieu où les médecins déclarèrent que son état était grave. Les membres de sa famille furent avertis et sont arrivés à Québec hier soir. A minuit le blessé était encore inconscient mais il a pris un peu de mieux ce matin.

Les sous-comités ne chôment pas à Ottawa

(Suite de la 1ère page)

nouveau cet après-midi, sous la présidence de M. Rogers, ministre du Travail. Les délégations provinciales étaient représentées au complet.

"La discussion générale a porté sur les divers sujets relatifs aux services sociaux relevant du gouvernement fédéral et des provinces, ou de la coopération entre le Dominion et les provinces. La délégation de la Colombie Britannique a présenté un exposé très intéressant des études faites dans cette province sur la question de l'assurance-maladie.

"Le comité a ensuite repris la question de la responsabilité des gouvernements pour les mesures des secours et a fait un progrès appréciable.

"Outre M. Rogers, les ministres suivants du gouvernement fédéral assistaient à la réunion du comité: les honorables MM. Ernest Lapointe, C.-A. Dunning, Ian MacKenzie et C.-G. Power."

QUESTIONS RELATIVES AU TOURISME ET AU TRANSPORT

"Le comité chargé d'étudier les questions relatives au tourisme et au transport s'est réuni dans la salle numéro 268 de la Chambre des Communes, sous la présidence de l'hon. M. Howe.

"Le sous-comité constitué pour étudier la question de la réglementation uniforme du transport par camions a présenté un rapport indiquant où il en est rendu dans ses travaux et a reçu instruction de continuer ses délibérations. Les sous-comités qui examinent les questions de la route trans-canadienne, du tourisme et des parcs ont présenté leurs conclusions qui seront examinées demain par le comité."

AGRICULTURE ET ORGANISATION DU MARCHE

"Le comité sur l'agriculture et l'organisation du marché s'est réuni cet après-midi pour discuter la question des crédits agricoles et des dettes. Un sous-comité a été nommé et chargé de présenter un rapport à la conférence sur ces deux sujets. Le comité a ensuite discuté de la loi de l'organisation du marché des produits naturels au sujet de laquelle on a demandé l'opinion de la Cour Suprême. En attendant, on n'autorise plus de nouveaux plans en vertu de cette loi, ni d'autres règlements concernant les plans actuellement en vigueur."

— o —

Ottawa, 12. —A 1 heure et cinq hier, la Conférence Interprovinciale a fait remettre les communiqués officiels suivants aux journalistes par son agent de liaison, M. Norman McLeod.

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES

"Le comité a continué l'étude des méthodes à adopter pour les modifications à apporter à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et a ajourné la discussion à demain. Le comité a aussi étudié la question de l'uniformisation des lois de compagnies et a adopté la résolution suivante :

"'Que le secrétaire d'Etat soit prié d'instituer un comité de fonctionnaires fédéraux et provinciaux chargé de rédiger une nouvelle loi ou des amendements à la loi actuelle en vue de l'uniformisation des lois sur les compagnies dans tout le Canada."

QUESTIONS FINANCIERES

Le comité sur les questions financières s'est réuni le mercredi 11 décembre 1935 à 10 heures du matin.

La discussion a porté en général sur la constitution et les pouvoirs d'un conseil des prêts au Canada.

Il y a eu ensuite un échange de vues sur les domaines respectifs du Dominion et des provinces en matières fiscales.

AGRICULTURE

"Le comité de l'agriculture et de l'organisation du marché a continué la discussion des rapports entre les différents services du gouvernement fédéral et des provinces. La discussion a porté ce matin sur les services suivants : Santé des animaux, industrie animale, semences, entomologie, fruits, études économiques, publicité et propagande.

"Une autre séance du comité sera consacrée à la discussion de la mise sur le marché des produits agricoles."

Policiers à la recherche d'un accusé

(Suite de la page 3)

plusieurs états américains.

Martin, alia Montin, a été identifié ici hier par un membre de la police du Connecticut, Albin Blackiel, qui a déclaré que le bandit avait fait plusieurs hold-ups dans cet état le printemps dernier avant de disparaître. J.-Edgar Hoover, chef des policiers fédéraux américains, a échangé des télégrammes avec le chef Jargaille pour compléter les dossiers de Montin à Washington.

Georges Potvin, de Hull, accusé lui aussi du meurtre de Nadeau, comme complice dans le hold up, s'est livré à la police et il a été ramené à Montréal par les détectives. Le chef Jargaille a annoncé que Roger Drapeau et Arthur Cardin, de Montréal, ont été libérés mais ils comparaîtront à l'enquête comme témoins importants. Les prisonniers détenus en rapport avec le meurtre de Nadeau sont: Paul Lafleur, Joseph Rochon, Georges Chenier, Lorenzo Tellier, Julien Chapdelaine, Claude Donnelly, Edmond Lajoie, Georges Potvin, Ernest Colon ou Journet, Jean Bausoleil et Laura Côté.

PLESSISVILLE

Naissances

— Marie-Louise-Denise, fille de M. et Mme Antonio Gingras (Anne-Marie Tardif). Parrain et marraine, M. et Mme Oméril Tardif, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Lise-Céline, fille de M. et Mm Florentin Béliveau, agronome (Annette Lachance). Parrain, Conrad Béliveau, Marraine, Béatrice Béliveau, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Madeleine-Denise, fille de M. et Mme Gustave Daigle (Louise-Anna Bélisle). Parrain, Antonio Bélisle. Marraine, Madeleine Belisle, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Clara-Pierrette, fille de M. et Mme Willie Paré, (Yvonne Pothier). Parrain, Elzéar Paré, grand-père. Marraine, Clara Paré, grand'tante de l'enfant.

— Joseph Fernand-Robert, fils de M. et Mme Alphonse Grondin (Maria Rousseau). Parrain, Donat Grondin. Marraine, Malvina Martel.

— Marie-Laurette-Solange, fille de M. et Mme Alphonse Michaud (Alice Marcoux). Pa rain, Joseph Michaud. Marraine, Gemma Michaud, frère et sœur de l'enfant.

— Marie-Simone-Monique, fille de M. et Mme Alphonse Dubois (Lucienne Morin). Parrain et marraine, Edouard Morin, grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Yvon, fils de M. et Mme Arthur Vigneault (Cécile Cormier). Parrain et marraine, Denis Vigneault, grands-parents de l'enfant.

— Marie-Marielle-Lise-Irène, fille de M. et Mme Jean-Paul Salvail (Yvette Trottier). Parrain, Simon Deschênes. Marraine, Irène Salvail, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Thérèse-Corrinne-Aline, fille de M. et Mme Jean-Paul Houde (Adrienne Savoie) Parrain, M. Lucien Houde. Marraine, Albertine Fréchette, oncle et grand'tante de l'enfant.

— Marie-Thérèse-Cécile, fille de M. et Mme Jean-Paul Bellavance, (Cécile Fortier). Parrain, Fernand Fortier. Marraine, Jeannette Fortier, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Gisèle-Yolande, fille de M. et Mme Emile Desrochers (Anna Bilier). Parrain, Louis-Philippe Desrochers. Marraine, Lucile Desrochers, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Paul Bourque (Annette Roger) fille du Dr J.-O. Roger, annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Jeannine. Parrain, M. Robert Bourque. Marraine, Marguerite Bourque, oncle et tante de l'enfant.

Pour la peau des bébés

Maman n'est pas à blâmer pour le rhume des enfants

Quoi que fassent les mamans, les enfants sortent sans être assez vêtus; ils sont trop pesamment habillés; ils ont trop chaud et refroidissent trop vite ; ils se mouillent les pieds; ils se découvrent la nuit, et font ainsi une douzaine de choses que la maman ne saurait prévenir.

En soignant le rhume des enfants, la moitié de la bataille consiste à leur donner quelque chose qu'ils aiment, qu'ils prendront sans faire la grimace, et c'est bien ce que la maman trouvera dans le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Il agit de façon rapide et efficace.

Dr. Wood's NORWAY PINE SYRUP

228 rue St-Jean — Le magasin où l'esprit

ZELLERS — DÉTAILLEURS AUX CANADIENS ÉCONOMES

Téléphone : 2-1981 — de Noël domine .....

Achetez sans retard... pour tenir tête au Père Noël !

Le mois du Père Noël est arrivé ! D'ici à Noël les jours vont filer drus ! Avant longtemps, si vous ne vous hâtez pas, vous allez vous trouver parmi les acheteurs de la dernière minute ! Pourquoi ne pas ACHETER DES MAINTENANT, pendant que les assortiments sont au plus grand complet, et alors vous pouvez faire vos achats avec tout le soin voulu. Prenez note des valeurs annoncées ici et rappelez-vous : chez Zellers les cadeaux sont au plus bas prix possible !

Chez ZELLERS on vient à l'aide des économes !

AUBAINE EXCEPTIONNELLE

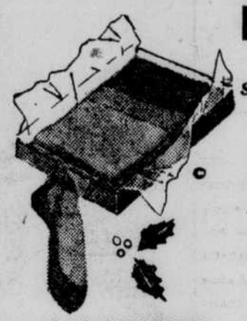

Bas de soie E. F. *seulement :* **.59**

Au plus fort de la saison des achats, alors que toutes les femmes sentent le besoin d'acheter quelque chose, pour elles-mêmes ou pour donner à Noël, chez ZELLERS viennent à l'aide des économes en leur offrant des bas de soie E. F. à un bas prix vraiment remarquable, dans les nuances populaires, les pointures de 8 1-2 à 10. Marqués sous-réguliers, mais les défectuosités sont à peine perceptibles

BAS CHAUDS pour dames avec haut "Stretche" en chaude laine botany, populaires nuances nouvelles. Pointures : 8½ à 10 ..... **.49**

BAS DE GOLF en laine pour garçons. Pointures: 7 à 10. Couleurs: gris, faon, brun, revers contrastants .... **.49**

Bas chauds pour enfants Laine botany, surface côtes 1 par 1, renforcée de coton. Nuances préférées de façon et noir. Pointures : 5 à 10 ..... **.29**

CHAUSSETTES *pour "lui" donner* patrons losanges et rayures. Le genre que vous voudrez glisser dans son bas de Noël. Grande variété de couleurs et de dessins. Mélanges soie et laine, coton et laine. Pointures: 10 à 11½ ..... **.39**

JOLIS MANCHONS lapin blanc. Votre fillette sera fière d'en avoir un, et elle sera enchantée de la fermeture éclair. Spécial **1.19**

Mouchoirs en boites Jolie garniture de broderie et de dentelle. Trois par boite. Spécial ..... **.25**

ECHARPES QUADRILLEES pour dames. Coupe droite, frange en pareil. Jolis patrons. Grandeur : 9 x 42. Spécial **.25**

Serviettes Terry Grandeur : 20 x 40 et 22 x 42. Blanc à bordure de couleur et dessins Jacquard. Spécial ..... **.25**

SERVIETTES LUNCH 30 x 50. Coton blanc, bordure couleur. Spécial ..... **.49**

SERVIETTES LUNCH ET DINER 52 x 52 et 70 x 70. Toile irlandaise. Tout blanc .. .. cial ..... **1. et 1.98**

ROBES d'après-midi

Maintenant que la saison de la mode est en pleine effervescence, vous voudrez avoir une couple de robes de plus. Choisissez les vôtres dans cette collection variée de modèles et de couleurs pour plaire à tous les goûts et satisfaire à tous les besoins. Joli crêpe souple et nouveaux imprimés. Tailles : 14 à 44. Spécial **2.98**

COUVERTURES WOOLCOT Partie laine. Votre choix : rose, or, vert et bleu. Bordure satine. Grandeur : 66 x 80. Spécial .. **1.49**

FERS ELECTRIQUES En jolie boite. Pesanteur 5 lbs. La pièce **1.29**

Les ensembles : béret de velours et écharpe sont de plus en plus populaires ! Achetez le vôtre chez ZELLERS au prix de seulement ... **.98**

Vous aimerez les lignes souples et flatteuses de ces bérets en velours, et les gracieuses écharpes triangulaires à l'avenant. Ils encadrent si joliment la figure. Couleurs : brun, vert, bleu, noir. Les bérets ont des entrées de tête ajustables.

GRILLE-PAIN ELECTRIQUE Genre "tourne-la-rôtie" une minute. Fini nickel et noir. Garanti un an. Spécial **1.59**

Tasses et soucoupes fantaisie Porcelaine japonaise et autre porcelaine. Jolies formes, dessins attrayants. deux **.15**

PANTOUFLES

Cadeau agréable et pratique

VERIFIEZ NOS VALEURS

Pour dames, Soirettes. Pointures: 3 à 8 ..... **.39**

Pour dames, Cosey Feutre. Pointures: 3 à 8 ..... **.49**

Pour dames, Velours. Pointures: 3 à 7 ..... **.98**

Pour hommes, genre Opéra. Pointures: 6 à 11 ..... **.98**

Pour garçons, Feutre brun. Pointures: 1 à 5 ..... **.69**

Pour enfants, Feutre brun. Pointures: 5 à 10 ..... **.39**

Pour demoiselles, Cosey feutre. Pointures: 11 à 2 ..... **.39**

CADEAUX *dont il se souviendra*

GANTS LAINE TRICOT ECOSSAIS HOMMES. Bruyère, gris, chameau, faon. Assortiment complet de grandeurs. Spécial ..... **.39**

GANTS CAPESKINE Capeskine chaudement doublé extra bien faits. Coutures extérieures, boutons - pression. Gris et naturel. Pointures : 8 à 10 1-2. Spécial **1.00**

PYJAMAS HOMMES Broadcloth belle qualité, rayures nouvelles et patrons nouveauté. Devant cerf-volant et genres à collet. Extra bien taillés. Toutes grandeurs. Spécial, pour un ensemble **1.49**

Chemises Broadcloth WARRENDALE. Bien faites, en broadcloth de couleur, dignes de la garde-robe d'un homme. Col à même et deux faux-cols. Grande variété de nuances unies, rayures et patrons nouveauté. Grandeurs: 13½ à 17. Spécial **1.00**

CHEMISETTES BROADCLOTH GARCONS. Belle qualité de broadcloth, couleurs unies, nouveaux patrons rayés, extra bien taillées. Grandeurs : 11 à 13 1-2. Spécial ..... **.59**

GUETRES HOMMES 7 à 11. Faon, gris pâle, gris foncé. Boutons - pression ou boutons ordinaires. Spécial ..... **.79**

BOTTINES DE VOITURE garnies de fourrure. Justement l'article indispensable de votre garde-robe pour le froid. Achetez les vôtres chez Zellers. Prix modérés. Garniture de fourrure, doublure ouatée, pointures 3 à 8. Noir, brun. Talons hauts ou cubains. Velours excellente qualité. Spécial **2.79**

ROBES DE BAIN Tailles : 14 à 20. Flanelle toute laine, séduisantes nuances de bleu, mauve et vert, collets et poignets en pareil, pleine coupe. Spécial **2.98**

tailleur en flanelle **2.98**

ENSEMBLES camisoles et bouffants. Sous-vêtements garnis de dentelle, variété de tissus rayons. Couleurs : rose-thé, blanc et chair. En boites. Spécial ..... **.69**

BOUFFANTS ET PANTALETTES garnis de dentelle. Rayon belle qualité, jolie garniture. Bouffants devant plat. Pantalettes à revers au genou. Rose-thé et blanc. Petits, moyens, grands. Spécial ..... **.49**

JUPONS EN CELANESE garnis de dentelle. Coupés de biais, épaulières ajustables. Blanc, rose-thé et rose. Tailles: 32 à 44. Spécial ..... **.79**

JUPONS EN CREPE DE CHINE Rose-thé, blanc, chair, coupe de biais, épaulières ajustables. Votre choix de fagot ou garnitures de dentelle. Tailles: 32 à 44. Spécial **1.29**

ROBES DE NUIT garnies dentelle et tailleur. Petites, moyennes et grandes. Belle qualité de rayon indémaillable et effet de piqué. Spécial **1.00**

ROBES CONFORTABLES pour enfants. Flanellette forte, rose, bleu, dessin de canard sur les poches. Spécial ..... **.69**

ROBES DE CREPE pour fillettes de 1 à 3 ans. Jolies couleurs et patrons nouveaux, ourlet 1½ pouce. Spécial **1.00**

ROBES DE NUIT flanellette. Grandeur régulière. Encolure ronde et en V. Manches kimono. Bordure rose et bleu. Spécial ..... **.49**

ROBES DE NUIT crêpe dames ..... **.79**

CONFORTABLES Couvre-tout. Extra chauds et confortables, une poche. Rose et bleu. Spécial ..... **.79**

BOUFFANTS ouatés pour fillettes. Blanc, rose, marine. 24 à 34. Forte qualité. Spécial ..... **.29**

Bouffants et Camisoles rayon rayé. Coton crème tricoté, rayon rayé. Petits, moyens, grands. Spécial la pièce ..... **.39**

Belle qualité, encolure ronde et V, jolie garniture. Petites, moyennes, grandes. Spécial ..... **.79**

SACS A MAIN grain alligator. Genres sous-bras, poignée et vanité. Faits à la manière des sacs beaucoup plus chers. Jolis accessoires. Noir, brun. Spécial **1.00**

GANTS CAPESKINE pour dames crispins fantaisie. Genre "slip-on". Noir, brun, marine. Pointures: 6 à 7½. Spécial **1.19**

GANTS PEAU de MOUTON pour dames. Crispins tailleur ou fantaisie. Noir, brun, marine. 6 à 7½. Spécial **1.69**

GANTS DE LAINE pour enfants. Toute une variété ! Gants de laine tricotée, unis et coloris vif. Aussi gantelets en laine brossée, crispins à patrons. Pointures 3 à 7. SPECIAL **.25** **.49**

Ensembles - Cadeaux pour lui. Produits Williams, Colgate, Palmolive, Woodbury. Cadeaux agréables et pratiques ..... **.50 à 1.00**

JOUETS — Spéciaux au royaume des jouets

ACHETEZ TOUT DE SUITE POUR TENIR TETE AU PERE NOEL

POUPEES Shirley Temple Vrais cheveux, joli ruban à cheveux et authentiques robes Shirley Temple. Yeux qui ouvrent et ferment **2.98 4.98 6.98**

"TOOTS" - "TOPSY" "Sunshine Susie" "SUNSHINE SUSIE" Mignonnes poupées caractéristiques, incassables et justement l'article dont raffolera la toute petite. Spécial ..... **.25**

POELES-JOUETS Grandeur : 8 x 8. Fini émail bleu, blanc avec fourneau et sept ustensiles de cuisine. Spécial ..... **.49**

PLANCHES A REPASSER Grandeur : 31", genre fermant. Spécial **.49**

Machines à laver jouets Essoreuse détachable. Le genre qui fait de la petite une vraie ménagère. Spécial ... **.79**

BASSINETTES A POUPEES Les petites aiment à soigner leurs poupées ; aussi une bassinette pour coucher "poupette" est un cadeau merveilleux. Nos bas prix ..... **.25. 49 1.00**

Grande variété de livres Livres de découpage, de peinture, d'histoires pour les tout petits et les écoliers. Spécial ..... **.15**

Wagonnets en métal Aérodynamiques, munies de lumière et bandages caoutchouc, ailes type pont. Fini émail rouge. Spécial **4.98**

AUTO "Fire Chief" Lumières électriques, cloche d'alarme, bandages caoutchouc. Spécial **7.95**

TOUPIES MUSICALES Gaiement décorées, bandes spirales rouge et bleu. En boite ..... **.39**

IMAGES ENCADREES 9 x 12 - 11 x 14 - 10 x 12. Jolies scènes, sujets assortis, cadres finis or et argent. Spécial . **.25**

Services à dépecer 3 morceaux. Acier intachable, poli miroir, manches blancs. Spécial, l'ensemble **1.59**

CENTAINES DE CARTES DE SOUHAITS Choisies avec soin, variété tellement grande que vous trouverez assurément vos sentiments exprimés comme vous désirez. Enveloppes à l'avenant, aux prix typiquement bas ..... **de 5 pour .5 à .5 pièce**

GARNITURES d'arbres de Noël 8 lampes. Spécial **1.00**

Cadeaux-ensembles de toilette. Marques Woodbury, Armand, Colgate et autres bien connues d'adjuvants de toilette, en belle boites à cadeaux ..... **.25 à 1.00**

LAMPES DE TABLE vert, rose, noir, en verre, abat-jour parchemin 16", couleur à l'avenant. Spécial **1.98**

Sacs à magasiner Drap-couverture, garniture suédine. Dessus fermeture-éclair. Brun, gris, bleu, vert. Spécial ..... **.89**

Ce Matin
LES
JUMELLES DIONNE
ONT EU DE LA
QUAKER OATS

World Copyright 1935, N.E.A. Service, Inc.

● Il suffit de quelques cents pour donner à vos enfants la même sorte de farine d'avoine que les experts ont choisie pour les jumelles Dionne. Ces fameux bébés eurent la Quaker Oats, même avant leur premier anniversaire de naissance, parce qu'elle fait un bien immense aux enfants. La Quaker Oats est la seule farine d'avoine à posséder la VITAMINE SOLAIRE D, la vitamine qui fait les os forts. Et . . .

QUAKER OATS
fut choisie comme la céréale des jumelles Dionne, même avant leur premier anniversaire de naissance.

Assemblée de Drouin à Limoilou

(Suite de la page 3)

te voix de crécelle".

M. Oscar Drouin dit lui aussi qu'il n'a jamais vu de foule aussi considérable. Il fait l'éloge des présidents de l'assemblée et remercie ses électeurs qui lui ont donné une belle majorité dont il fut étonné le soir de l'élection. La dernière campagne, dit-il, démontre que les luttes d'idées peuvent triompher dans notre province. M. Drouin remercie les humbles, les gens pauvres qui ont voté pour lui. Il annonce que l'Opposition réclamera une enquête royale générale sur la manière dont le gouvernement a procédé pour les élections. Pour la première fois, dit-il, depuis 50 ans des "télégraphes" ont été condamnés grâce à l'Opposition et il ajoute que le temps venu on punira aussi ceux qui ont fait agir ces pauvres gens. M. Drouin annonce une prochaine assemblée de MM. Gouin et Duplessis, et demande aux auditeurs de pratiquer la modération et l'esprit chrétien. Tous devront faire encore des sacrifices et prodiguer leurs dévouements.

Le Dr Félix Roy se dit fier d'avoir voté pour M. Drouin, et considère qu'il a donné son vote à l'un des plus grands Canadiens français. Il dit qu'il a fait une lutte courtoise et honnête à l'honorable M. Taschereau, et on ne réussira pas à intimider l'Opposition, qui a la Providence avec elle. "Nous voulons la justice, a dit le Dr Roy, la justice jusqu'au bout. Et pour cela, nous arracherons des masques et nous monterons très haut s'il le faut". "Nous voulons agir suivant les lois, mais au besoin nous les appliquerons nous-mêmes. Depuis assez longtemps il y a ici deux justices, une pour les puissants et une autre pour les pauvres".

Le Dr Philippe Hamel fait d'abord des commentaires sur l'étendue de la foule et raconte une anecdote. A la violence, il opposera la force digne, car la justice et le droit sont une force invincible.

Le Dr Hamel fait l'éloge de la "bonne presse", remercie les bons journaux et s'attaque au "Soleil". Il parle ensuite de colonisation et de quelques autres sujets connexes, et déclare qu'aux colons on a donné des pommes de terre de la Canada Packers, qui venaient de l'Ile du Prince-Edouard. Le gouvernement Taschereau, dit-il, semble vouloir faire croupir le peuple dans la misère, pour qu'il en coûte moins cher de l'acheter.

M. Horace Philippon fait quelques plaisanteries, puis affirme qu'il a été défait par des monceaux d'argent et des tonneaux de whisky. Il dit ensuite que le programme de l'Action libérale nationale s'est inspiré du R. P. Archambault, de Mgr Courchesne, de l'abbé Lionel Groulx, de M. J.-E. Grégoire, de M. Oscar Drouin, du Dr Philippe Hamel, du notaire Emile Boiteau, de M. Pierre Bertrand. Ensuite, il s'attaque au "Soleil". M. Philippon ajoute que son parti se prépare aux élections prochaines. Il fera encore la lutte avec les prières des communautés. Sa caisse électorale est en haut et sa force est dans les sacrifices du peuple, dans la valeur de ses hommes et de son programme.

M. Pierre Bertrand fait quelques réflexions, puis cède la place à M. Ernest Grégoire. Celui-ci dit que M. Taschereau pourrait peut-être réunir une aussi grande assemblée avec beaucoup d'argent, puis il fait l'éloge de M. Oscar Drouin. Comme dimanche dernier à Beauport, il donne sa version des incidents de son élection à Montmagny, et loue grandement la population de ce comté. Il relate ensuite sa carrière politique, parle de saletés "venues d'en haut", et s'en prend aux journaux ministériels.

Pendant les discours, des propos grossiers parlaient parfois de la foule à l'adresse des ministres provinciaux. De gros rires les soulignaient, et l'estrade manifestait sa satisfaction à l'échec de leurs discours.

Vers la fin de l'assemblée, on a promené une effigie de M. Taschereau dans les rues et dans la salle.

ARRESTATIONS A JONQUIERE

Jonquière, 12. (D.N.C.).— Deux femmes de cette ville ont été arrêtées pour ivresse et vagabondage par la sûreté municipale. Elles comparurent devant le recorder Gagnon et elles furent condamnées à $15.00 d'amende et les frais et à défaut de payer les frais, à 15 jours de prison. Elles préférèrent la prison et elles furent conduites à la prison commune à Chicoutimi.

Un autre individu fut arrêté samedi soir, il a comparu devant le même recorder, lundi matin et il fut condamné à une amende et les frais ou à 8 jours de prison. Il a préféré payer que d'aller à l'ombre et il fut ensuite acquitté.

Les voleurs de byciclettes ne sont pas plus chanceux à Jonquière et ils finissent par tomber dans les filets de la police. Il y a quelques mois déjà, une byciclette avait été volée à un particulier de cette ville. La police fut mise au courant de ce vol et elle se mit immédiatement à faire enquête afin de découvrir son auteur. Après plusieurs mois de recherches, le voleur fut enfin trouvé et il a comparu devant le magistrat Bergeron à Chicoutimi, lequel le condamna à faire 6 mois de prison.

Un vol assez important a été également commis dans la nuit du 24 au 25 novembre, chez M. Antoine Harvey, de Jonquière. La sûreté fut mise au courant de ce vol immédiatement et elle est maintenant sur une bonne piste, elle sait tout ce que le voleur a fait avant et depuis le vol. Elle a même mis4la main sur un objet qui a servi au voleur à défoncer la porte de chez M. Harvey. Elle sait également comment le voleur a fait usage de l'argent volé, c'est-à-dire de la somme de $105.00. Le voleur, après cet attentat, a laissé la région.

4 OFFRES ÉTONNANTES PAR OLD DUTCH

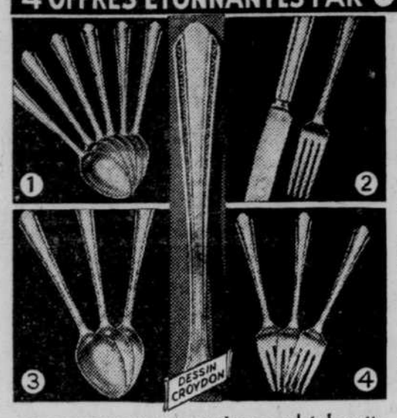

1 Six Cuillers à Thé — valeur de $3.50 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et..... 50¢

2 Un Couteau de Table (lame en acier inoxydable) et une Fourchette — valeur de $16.80 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et..... 50¢

3 Trois Cuillers à Soupe Ovales — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et.... 50¢

4 Trois Fourchettes à Salade — valeur de $6.50 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et.... 50¢

pour vous procurer un service complet de cette Jolie Argenterie Wm. A. Rogers A1 Plus
FAITE PAR ONEIDA LTD.

Ce splendide dessin "Croydon" a été spécialement choisi pour le style et l'élégance par Katherine Caldwell, économiste ménagère de renommée Nationale. Envoyez-nous simplement les panneaux du moulin à vent de 3 étiquettes Old Dutch et 50c pour chacune des offres ci-contre. Commandez-en une ou plusieurs à votre gré. Cette offre n'est valable qu'au Canada et prend fin le 31 juillet 1936.

Epargnez de l'Argent en préservant la surface avec
OLD DUTCH à base de SEISMOTITE
MRD. AU CANADA

FABRICATION CANADIENNE

Old Dutch réduit le coût du nettoyage parce qu'il dure plus longtemps. Il conserve indéfiniment la surface de la porcelaine, de l'émail, les surfaces métalliques et peinturées, en nettoyant sans égratigner.

Old Dutch n'égratigne pas parce qu'il est fait de Seismotite —un agent nettoyeur et polisseur très fin, scientifiquement traité et combiné avec d'autres ingrédients de valeur.

Old Dutch nettoie plus vite et plus de choses, polit en nettoyant, est doux pour les mains sensibles, ne laisse aucune matière graveleuse et ne bouche pas les conduits. Servez-vous de l'Old Dutch pour tout votre nettoyage. C'est le meilleur et il coûte moins cher à employer . . . la plus grande valeur que vous puissiez avoir pour le nettoyage.

Ceci est votre garantie de qualité et satisfaction

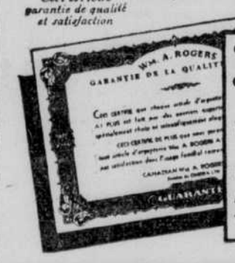

Old Dutch Cleanser, Dépt. 150D, 54 Macaulay Av., Toronto
Ci-inclus_____ panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et_____ ¢ pour lesquels veuillez m'envoyer:
☐ Cuillers à Thé ☐ 1 Couteau de Table et Fourchette
☐ 3 Cuillers à Soupe Ovales ☐ 3 Fourchettes à Salade
(Notez que l'on exige 50¢ et 3 panneaux du moulin à vent pour chaque offre)
Nom_____
Adresse_____
Ville_____ Prov._____

BEAU SUCCES

Mademoiselle Mary-Ellen Hall, de St-Georges-de-Beauce a remporté un beau succès lors du dernier concours d'amateurs au poste CKCV et elle a obtenu la majorité des votes. Plusieurs milliers de radiophiles ont voté en sa faveur. Mademoiselle Hall nous prie de remercier les personnes qui ont bien voulu par leur témoignage contribuer à son succès

ASTON JONCTION

Cours de coupe

Tout récemment un cours de coupe donné par Mlle Pageau, a été suivi par un grand nombre de nos jeunes filles. Plusieurs dames de notre paroisse y prirent part aussi. Il s'est terminé le premier décembre. Un autre cours sera donné en janvier.

Décès

Mme J.-B. Lupien a eu la douleur de perdre son neveu, Paul-André St-Yves, décédé ces jours derniers. Nos sympathies.

Baptême

M. et Mme Eddie Béliveau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Rivard.

ASSEMBLEE DE LA FRATERNITE DES EMP. DE CHEMINS DE FER

Le 8 décembre avait lieu au Château Champlain, à Québec, l'assemblée régulière du Conseil National Pan-Canadien du district de Québec, sous la présidence de M. Oswald Lafontaine. Etant donné que le secrétaire régulier dudit conseil n'avait pu se rendre, il fut décidé unanimement par tous les membres présents que M. J.-Albert Boucher agirait comme secrétaire pro tempore. Point n'est besoin de dire que les assemblées du Conseil National du district de Québec sont toujours intéressantes à tous points de vue, car il y a toujours des questions très importantes se rapportant aux ouvriers qui y sont discutées. Aussi comme cette assemblée était la dernière de l'année, un nombre assez considérable de membres s'étaient fait un devoir d'y assister.

De nombreuses et importantes résolutions furent passées, entre autres celle ayant trait au transport et qui est envoyée pour considération à la conférence inter-provinciale à Ottawa. Une autre résolution de non moindre importance fut aussi adoptée réaffirmant l'attitude de tous les employés de chemins de fer contre toute tentative d'amalgamation de nos deux grands réseaux ferroviaires. Il fut aussi résolu que des démarches soient faites auprès des têtes dirigeantes de la compagnie des chemins de fer nationaux, demandant le règlement final du différend qui existe depuis déjà assez longtemps au sein des employés de la "Canadian Express" au sujet du droit de représentation dans ce domaine, permettant ainsi une meilleure co-poération et une meilleure base d'entente entre les divers employés de ce département.

Une compagnie va être aussi commencée incessamment en vue d'une ré-organisation des plus complète du conseil de district et dans le but de faciliter ce travail, le conseil a décidé d'ouvrir ses portes à toute autre organisation canadienne qui voudra bien s'affilier à notre mouvement national. De plus, des assemblées mensuelles seront tenues au Château Champlain tous les mois, auxquelles tous les employés en bonne règle de la Fraternité Canadienne des Employés de chemins de fer ainsi que tout employé de toute autre union nationale, pourront y assister de prendre part aux discussions qui y seront soulevées au sein de ces assemblées, sans toutefois pouvoir participer au droit de vote, ce privilège étant réservé seulement aux délégués des différents locaux affiliés au mouvement pan-Canadien.

Au cours de cette même assemblée eut lieu l'élection des officiers de la cour pour le prochain terme 1935-36 dont le résultat fut comme suit:

Président, M. Ernest Bolduc; Vice-président, M. Oswald Lafontaine; Vice-président, M. J.-W. Lévesque; Secrétaire-archiviste, M. James Nadeau; Secrétaire-trésorier, M. Alfred Roy.

Après l'élection des officiers de la Cour, il y eut allocutions de la part de MM. E. Bolduc, O. Lafontaine et J.-E. Chabot en marge de la réorganisation du Conseil de District et du bien-être des ouvriers en général et tous s'engagèrent à accorder la plus étroite coopération et collaboration aux têtes dirigeantes du mouvement pan-canadien dans leur ouvre de bienfaisance.

J.-Alb. BOUCHER,
Sec. pro tempore

Rafle de Dindes pour les enfants pauvres

Le public est invité, dames et messieurs, à aller tenter leurs chances multiples... sur de magnifiques dindes, mises en rafle par les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval, 111 rue Fleurie, vendredi soir 13 décembre.

Le bénéfice réalisé servira à l'achat de jouets, bonbons, vêtements, etc., pour les enfants pauvres de notre ville, lors du dépouillement de l'Arbre de Noël des Chevaliers de Colomb.

Souhaitons que notre généreux public québecois encouragera les Chevaliers de Colomb à poursuivre cette oeuvre de bienfaisance, si apprécié des tout petits.

DOMINION STORES LIMITED

Nous avons changé le contenant
Nous avons changé le prix...
Le sac coûte moins cher que la boîte et nous vous passons TOUTE L'ÉCONOMIE réalisée

CAFÉ RICHMELLO

29¢ SAC 1-lb.

A l'avenir, notre CAFE RICHMELLO, mélange de choix, sera empaqueté en sacs double épaisseur de papier. Moulu pour vous au moment de l'achat, comme d'habitude.

Vous pouvez être assuré de toujours avoir ainsi du café FRAIS MOULU.

Il est moulu "gros", "moyen" ou "fin", à votre goût.

"GRAINS EN SAC"—le meilleur moyen d'acheter le café.

ANANAS en dés de Crawford la boîte **11c**

FEVES au Lard de Clark avec sauce aux tomates, boîte 26 onces **10c**

CONFITURES aux Fraises de Glassco (avec pectine et colorant) pot de 2 livres **29c**

BACON tranché la livre . . . **27c**
FARINE Dominion sac 7 lbs **25c**
DATTES dénoyautées 2 lbs **25c**
1 Gâteau qualité Christie / 1 Assiette à gâteau (porcelaine) — Valeur de 35c les deux pour **29c**

THE SALADA
ETIQUETTE BRUNE
Paquet ½ lb. **31c** | Paquet 1 livre **61c**

Offre Spéciale
SAVON MANY FLOWERS
débarbouillette gratuite avec 4 briques **19c**

Valeurs spéciales à nos étaux

Rôti pot-au-feu désossé la livre **15c**
POITRINE de boeuf la livre **7c**
ROTI haut de côte la lb. **9½c**
POULETS frais tués la livre **25c**
MORUE tranchée 2 livres **25c**
HADDOCK de l'Atlantique la lb. **9c**
FLETAN la livre **23c**
GROS FILETS fumés la livre **19c**
Longes de Porc gras enlevé la livre **19c**
FESSES d'Agneau la livre **22c**
COTELETTE d'Agneau la livre **21c**
DEVANTS d'Agneau la livre **11c**

Fruits et Légumes

ORANGES "NAVELS SUNKIST" la douz. **31c**
LAITUE "ICEBERG" la pomme **7c**
POMMES McINTOSH fantaisie la douz. **25c**
GROS CELERI LE PIED **10c**
PAMPLEMOUSSES de Honduras grosseur 96 la pièce **5c**
CAROTTES Nouvelles 2 bottes **9c**
CANNEBERGES (Atocas) la livre **21c**

Pour les Pâtisseries de Noël

RAISIN Sultana la livre **11c**
RAISIN Lexia 2 livres **25c**
CORINTHES d'Australie la lb. **15c**
CORINTHES Mistletoe 11 onc. 2 paq. **25c**
ECORCES de Citron paquet 8 onces **13c**
ECORCES d'Orange paquet 8 onces **13c**
ECORCES coupées mêlées bte 8 onc. **12c**
MINCEMEAT à la pesée 2 lbs **25c**
CERISES glacées paq. 3 onc. **10c**
NOIX écalées, morceaux la lb. **39c**
AMANDES écalées la lb. . . . **39c**

Voulez-vous donner un panier de Noël à une famille pauvre ? Informez-vous des détails auprès du gérant.

DOMINION STORES LIMITÉE

ECHO D'UNE BELLE REUNION DE FAMILLE DE CHAUDIERE BASSIN

La photographie ci-dessus a été prise récemment à l'occasion de la manifestation qui a souligné les noces d'or de M. et Mme Herménégilde Desmeules (née Luce Boucher) de Chaudière Bassin. La réunion eut lieu à la salle Berthelot.

● Noël — Jour de l'An — la saison des grandes fêtes qui s'approche ne serait pas complète sans une tarte au "mincemeat". Apportée sur la table, toute chaude, avec la garniture délicieuse dans une pâte légère et croustillante, la tarte au "mincemeat" est un régal attendu dans toutes les familles. Et lorsqu'elle est faite avec la FARINE PURITY, vous n'avez pas besoin de vous inquiéter au sujet de votre pâte. Que ce soient des gâteaux, du pain, des petits pains ou des biscuits, vous savez que tout ce qui est fait avec la FARINE PURITY possède une saveur, une texture et une couleur toujours appréciées. Chaque sac de cette farine est garanti être de la même haute qualité. Seul, le meilleur blé dur de l'Ouest Canadien, choisi personnellement par nos représentants, est moulu pour la produire. Achetez un sac de FARINE PURITY chez votre épicier. Vous constaterez qu'une seule marque de farine—la PURITY—est tout ce que vous avez besoin de garder sous main pour n'importe quel genre de pain ou de pâtisserie. PF-7F

DEMANDEZ CE JOLI LIVRE
Livre de recettes Canadiennes-Françaises, publié par les Minotiers de la FARINE PURITY. 100 recettes économiques de pains, gâteaux et pâtisseries, choisies dans le Livre de Cuisine Purity, par une Canadienne-Française. Vous y trouverez aussi des recettes en usage depuis des générations dans les vieux manoirs et couvents du Québec. Ce superbe livre est une révélation et vous permettra d'épargner plusieurs fois son prix d'achat. Pour le recevoir, envoyez seulement 15c à Western Canada Flour Mills Co., Limited, Dept. 626 Immeuble Board of Trade, Montréal, Qué.

FARINE PURITY
LA MEILLEURE FARINE A PAIN ET A GÂTEAUX

Un concours à Jonquière

Mademoiselle GABRIELLE DESMEULES a remporté le premier prix de ce concours et mademoiselle Marie-Rose CORNEAU a obtenu le second.

Jonquière, 12. (D.N.C.).—Depuis trois semaines, un concours de popularité organisé par le cercle de l'A. C. J. C., était le sujet de conversation d'un grand nombre de nos citoyens, les uns soutenaient que Gabie Desmeules l'emporterait et les autres soutenaient avec non moins de chaleur que ce serait Marie-Rose Corneau qui serait proclamée la championne. Il faut dire que la lutte a été très chaude et que la victoire a été vivement contestée. Les organisateurs des deux camps: M. Jean-Joseph Bouchard, organisateur de Mlle Corneau et M. Paul-Emile Fortin, orgapisateur de Mlle Desmeules ont l'un et l'autre vécu dans l'espérance d'une victoire mais aussi avec une forte crante de la défaite. Cependant bien que les deux groupes aient fort travaillé, il fallait nécessairement que l'un des deux dépasse l'autre. Aussi, Mlle Desmeules a été proclamée championne de ce concours de popularité.

Nous devons des félicitations à Mlle Desmeules, pour le travail qu'elle a fait et le dévouement qu'elle a prodigué à la cause acéjiste. Les acéjistes voulant reconnaitre ses bons services lui décernèrent une magnifique prime comme souvenir de sa victoire.

Mlle Corneau mérite également des félicitations pour son travail. Le hasard et peut-être le temps libre ont voulu que le nombre de billets vendus fut moindre mais cela ne lui enlève pas son mérite. Il est des victoires, qui sont belles, mais il est également des défaites qui, pourrait-on dire, ne sont pas un échec et c'est bien le cas ici et les acéjistes comprenant cela et voulant donner à Mlle Corneau un témoignage de leur reconnaissance lui décernaient aussi un magnifique souvenir.

La gagnante de ce concours a été proclamée à la salle du collège, devant une foule nombreuse, le 6 décembre. Ce soir-là, était le dernier soir du bingo acéjiste.

Disons maintenant quelques mots de ce bingo. L'organisateur était M. J.-L. Simard et il avait comme assistant: MM. André Pelletier et Ls Ph. Boucher. M. Simard remporta un beau succès. Nous avons vu en cette circonstance, une fois de plus, que notre population avait à cœur la survivance de notre cercle dans une localité comme celle de Jonquière. En effet, nombreux furent ceux et celles qui sont venus encourager les acéjistes.

Ce furent de belles soirées, il y avait un orchestre, jeux de bingo, roues de fortune, pêches miraculeuses et d'autres attractions également.

Nos marchands ont contribué pour la plupart gratuitement à la formation d'un bel ensemble de cadeaux pour le bingo.

Nous les remercions sincèrement au nom du cercle de Jonquière de leur générosité. Nous devons remercier également, nos annonceurs qui sont MM. Patrick Gauthier, Toussaint McNicoll, avocat, Pierre Villeneuve et le magasin Ajmo.

Le cercle Jonquière de l'A. C. J. C. remercie particulièrement les deux jeunes filles qui ont pris part au concours de popularité. Leur travail a contribué à grossir la caisse acéjiste. Ainsi indirectement elles ont contribué à assurer la survivance de notre cercle dans la ville de Jonquière.

Nous devons remercier également les membres de la garde du Sacré-Cœur de Kénogami qui sont venus diriger le jeu de bingo.

En un mot, le cercle Jonquière se fait un plaisir de remercier tous ceux et celles qui ont contribué directement ou indirectement au succès du concours de popularité à Jonquière et qui ont contribué également au succès du bingo.

Le cercle Jonquière est heureux du résultat obtenu et il est heureux de reconnaître encore une fois que la population de notre ville sait être généreuse quand les bonnes causes demandent son aide.

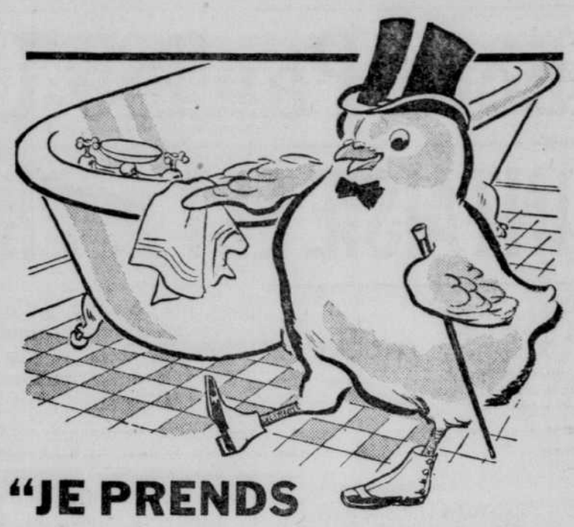

"JE PRENDS
avec les dames *parce que je n'abîme pas leurs mains!*"

C'est un jeu et même un plaisir de nettoyer une baignoire ou un évier au Bon Ami . . . il est si doux pour la peau . . . et son travail est si efficace ! Vous pouvez vous servir du Bon Ami aussi souvent que vous voudrez, sans craindre qu'il ne rougisse ou rende vos mains rugueuses. Il n'a pas son pareil pour nettoyer baignoires, tuiles et lavabos, pour faire *reluire*, toutes surfaces d'un éclat inaccoutumé . . . il travaille vite, bien et sans effort !

BON AMI
...blanc comme neige et inodore

"N'a jamais rien égratigné"

L'aide du gouvernement fut un stimulant efficace pour le développement agricole

Depuis 15 ans, l'organisation agricole dans la province a progressé rapidement sous la direction du département de l'Agriculture qui a su lui assurer un développement rationnel et systématique en divisant la province en 23 districts agricoles d'après la nature du sol, le climat, les marchés et les facilités de transport, et en déterminant, ainsi, les productions susceptibles d'être développées dans chaque région. Le département de l'Agriculture a placé un nombre considérable de techniciens au service des cultivateurs pour leur enseigner les méthodes modernes de culture et les aider à résoudre les problèmes qui se présentent dans l'exécution de leurs travaux; en organisant les services d'agronomie et d'économie rurale. Il a, de plus, multiplié les organismes coopératifs dans le but de grouper les cultivateurs pour l'achat des matières dont ils ont besoin et pour la vente de leurs produits, tandis qu'à la session de 1929, le gouvernement adoptait la "loi du crédit agricole", préparée par le gouvernement d'Ottawa et, l'année suivante, se faisait autoriser à payer la différence entre l'intérêt annuel, calculé au taux de 5%, et celui chargé par la commission sur les prêts consentis aux cultivateurs. Ce crédit agricole, le gouvernement le rendra encore plus facile, s'il le faut, dit-on, afin de permettre aux agriculteurs de racheter leurs hypothèques et améliorer leurs terres.

Le meilleur baromètrequi soit pour mesurer les progrès agricoles est, sans contredit, la statistique. Un examen sommaire des dépenses budgétaires faites par le gouvernement de la province pour venir en aide à l'agriculture et favoriser l'expansion des méthodes de culture perfectionnées, permet de constater qu'une partie du budget est consacrée à l'entretien des écoles d'enseignement agricole, au maintien d'un personnel de conférenciers, de professeurs, d'agronomes, d'inspecteurs et de chefs de service ainsi qu'au patronage des sociétés et des cercles agricoles. On remarque qu'en 1919, les montants versés pour fins agricoles dépassaient à peine $880,000 tandis qu'ils atteignaient près de $3,000,000 en 1934, et que les sommes versées par la province, durant la même période, sous forme de subventions et de prêts à l'agriculture atteignent le chiffre de 21 millions de dollars. On y apprend aussi que dans Québec les superficies ensemencées, en acres, étaient en 1934 de 5,784,700 qui donnèrent des récoltes d'une valeur évaluée à $67,524,000.

En 1930, le gouvernement provincial apporta d'importantes modifications à la législation concernant les sociétés coopératives agricoles et dont les agriculteurs retirèrent de substantiels bénéfices. En 1935, 129 sociétés ont transmis un rapport de leurs opérations au département de l'Agriculture, rapports qui indiquent que le montant des ventes effectuées par elles, au cours de cette année-là, s'est élevé à $8,235,815 tandis que la Coopérative fédérée avait un chiffre d'affaires de plus de $4,500,000. Ces chiffres deviennent plus éloquents du moment que l'on songe que le gouvernement accorde un octroi de 1½% sur le montant des ventes aux sociétés remplissant les conditions stipulées par la loi de 1930 et, qu'en 1933, 65 coopératives ont bénéficié de cet octroi. En plus de cet octroi de 1½%, le gouvernement en accorde un de 1% à la société centrale.

Le gouvernement accorde aussi des subventions aux cercles agricoles et sociétés d'agriculture formées dans le but de propager l'agronomie dans les campagnes et d'enseigner les principes de l'économie rurale. En 1933, la province comptait 90 sociétés d'agriculture et 732 cercles agricoles, s'intéressant à toutes les activités susceptibles d'aider au progrès agricole. L'importance de ces groupements n'a plus besoin d'être démontrée.

Toujours soucieux de l'intérêt du cultivateur, le gouvernement provincial a formé une commission afin que le cultivateur reçoive un prix raisonnable pour son lait. On appréciera davantage cette sage mesure si l'on sait qu'en 1933 la valeur totale des produits laitiers de la province était de $46,313,208, et que pour encourager la production du beurre et du fromage on est prêt à accorder des primes aux cultivateurs, lorsqu'il le faudra.

Voilà, en résumé, ce que le gouvernement a fait, ces dernières années, pour l'agriculteur du Québec. Il sait que l'agriculture doit occuper la première place en notre province car elle est notre principale richesse et le facteur le plus important de notre prospérité.

Un Dessert délicieux

pour les
CONSOMMATEURS DE QUÉBEC
DES
Fraises fraiches

Provenant de la fameuse
ILE D'ORLÉANS

Commandez les fraises pour la journée où vous voulez les servir.

Distributeurs:

LAITERIE FRONTENAC LTÉE
142 de l'Eglise.

LAITERIE LAVAL ENRG.,
237, 4ème Avenue.

PRIX DE VENTE :
29c par contenant

Gelées sous la surveillance du Service d'Horticulture, Département de l'Agriculture de Québec

L'hiver fera retarder ces entreprises

(Suite de la dernière page)

travées ordinaires de cent dix pieds en béton armé. Avec l'arrivée de l'hiver, cette entreprise a été suspendue, mais elle sera complétée dès le printemps prochain.

Les travaux viennent également d'être suspendus pour la saison d'hiver au pont de New-Richmond, sur la Petite Cascapédia, dans le comté de Bonaventure. Ce pont aura 310 pieds de longueur avec des approches de 300 pieds de chaque côté. La structure comprendra cinq travées de 62 pieds, en béton armé, et est érigée par M. T.-E. Rousseau, entrepreneur de Québec. Ce pont sera terminé à temps pour la saison touristique. Le coût total sera de $73,000.

Deux autres ponts sont actuellement en construction dans la péninsule gaspésienne, tous deux aux alentours de Sayabec. Ces deux ponts avaient été détruits au cours de l'été dernier par des feux de forêt. L'un dans le canton Christie, coûtera $8,000. et sera en bois. Il mesurera 152 pieds. L'autre, non loin de là, aura une longueur de 86 pieds et coûtera $4,500. C'est M. Adélard Bélanger, de Sayabec, qui a été chargé de la construction de ces deux ponts.

La "Ford" à l'honneur dans Québec .

(Suite de la dernière page)

annuelle a remporté un succès inespéré. C'est facile à concevoir, car les affaires sont à un excellent tournant; on est généralement d'opinion que la crise est finie. Un peu plus loin, M. Mainguy souligna l'institution du nouveau traité canado-américain et fit l'éloge de ses initiateurs. "Ceci veut dire que les prix de vente de l'automobile en général vont baisser considérablement" annonça-t-il. "Le nouveau traité canado-américain ne devient normalement en force que le premier janvier ; la compagnie Ford n'a pas attendu, et pour donner plus de satisfaction possible aux acheteurs, a baissé ses prix immédiatement" a dit M. Mainguy. Avant de terminer le gérant-général parla particulièrement de la succursale de Québec et fit l'éloge des représentants locaux, principalement MM. Champoux et M. Côté. L'orateur suivant fut M. Bryant dont la brève allocution fut écoutée avec beaucoup d'attention. A son tour, le gérant-général des ventes vanta la compagnie Ford et ses progrès. Il ajouta que la production de l'automobile avait augmenté de 32 p. c. sur l'année précédente et confirma la déclaration de M. Mainguy à l'effet qu'il y avait augmentation du chiffre d'affaires de la compagnie dont il est le gérant-général des ventes dans la province. M. J.-H. Thessereault prôna le même esprit d'optimisme devant les vendeurs, puis le président, M. Côté, invita quelques vendeurs à dire quelques mots. Ainsi, les convives eurent le plaisir d'entendre MM. J.-L. Cliche, maire de Valley Jct, M. Henri Proulx, de la Rivière-du-Loup, M. L. Baril, de Victoriaville, M. Paul Champoux, de Québec, M. J.-A. Lagacé, de Chicoutimi, M. L. Martinette, de Québec, M. Brochu, de Donnacona, M. James Sullivan, représentant de la Traders Finance Corporation.

Le Salon de l'Auto très achalandé

(Suite de la dernière page)

des lotissements au Salon de l'Automobile pour "1936". Tous ont été unanimes à déclarer que cette initiative suivant laquelle le salon est ouvert deux mois plus tôt que par les années passées, était couronnée de succès. Le Salon de l'Automobile provoque un intérêt extraordinaire, et les ventes, tout comme les perspectives de vente, sont très bonnes, d'après le témoignage des distributeurs locaux.

D'ailleurs, le public a un si beau choix à faire cette année dans les nouveaux modèles "1936" qu'il se laisse plus facilement intéresser à changer une voiture démodée, ou à faire pour la première fois l'acquisition d'une automobile.

Le Salon de l'Automobile, qui est toujours considéré comme le baromètre de ce commerce, permet aux distributeurs locaux de prévoir que l'année qui commencera bientôt sera excellente pour les vendeurs d'automobiles et pour tous ceux dont le commerce se rattache directement ou indirectement à cette ligne. Le Salon est ouvert jusqu'à la fin de la semaine.

Intéressante causerie de M. A. Viatte

(Suite de la dernière page)

un problème littéraire et un problème moral. Que doit être le roman ? Tout en s'inclinant devant M. Paul Bourget, François Mauriac en désapprouve les ambitions, et il veut limiter son art à la connaissance de l'homme. Il s'inspirera de Dostoïewsky, comme l'ont fait Marcel Proust et André Gide. Mais il regrette, dans l'oeuvre de Proust, l'absence systématique de Dieu; et il reproche à Gide, divinisant l'instinct, de "refouler" la grâce et d'afficher une sérénité trompeuse.

En outre, Mauriac est accablé par le sentiment de sa responsabilité. Comment évitera-t-il de troubler les âmes! D'après lui, le romancier, pour faire oeuvre vivante, doit sympathiser avec ses personnages; et il choisit les siens dans une société déchristianisée. Il essaiera donc de montrer la misère de l'homme sans Dieu et de faire sentir qu'aucun homme, ici-bas, ne subit une déchéance irrémédiable ni ne remporte une victoire définitive.

Ses premiers romans, toutefois, sont très sombres, et manifestent un certain jansénisme latent. Il exagère le pouvoir de la concupiscence. Ses héros se meuvent dans un monde opaque et pesant: ils sont animés par la cupidité, l'orgueil, ou par des appétits sensuels qui les submergent.

A partir des années 1923 à 1931, le ton change. François Mauriac traverse à cette époque une crise dont il nous laisse la confidence dans **Souffrances et bonheur du chrétien**. Il retrouve la paix, et désormais il s'efforcera de montrer, parallèlement à la misère de l'homme sans Dieu, son bonheur avec Dieu. Telle sera la signification profonde de son oeuvre récente, et c'est à cette lumière qu'il faut lire même les livres qui ont précédé.

M. Viatte montre l'apparition de ces nouvelles tendances dans **ce qui était perdu** (1930). Elles n'empêchent pas Mauriac de laisser évoluer dans sa pensée les personnages antérieurs, et il a donné, dans la **Fin de la nuit**, que suite à **Thérèse Desqueyroux**, presque aussi noire que cette histoire d'empoisonneuse. Mais, dans **le Mystère Frontenac**, il s'est efforcé de peindre une famille dont l'union, loin d'opprimer, force le respect et l'envie; dans le **Noeud de Vipères**, tout en nous montrant des héros aussi haineux et avares que ceux de ses précédents romans, il suggère que les fautes des impies viennent souvent du mauvais exemple que leur donnent les chrétiens médiocres, et il évoque cet amour infini qui se révèle à l'âme souffrante.

"C'est dans ce sens", termine le conférencier, "que l'on peut s'attendre à voir Mauriac orienter désormais ses oeuvres, et il offre un bel exemple d'enrichissement littéraire dû à un approfondissement de la méditation chrétienne."

Dans son prochain et dernier cours, mardi le 17, à 8.15 heures, en la salle des Promotions, M. Viatte, parlera de Bernanos et Malègue.

*L'*action du laxatif ne suffit pas . . .
Vous devez **aussi** corriger l'acidité

Voyez quelle merveilleuse différence dans la façon dont vous vous sentez quand vous prenez du Sal Hepatica — le laxatif qui nettoie l'organisme et combat l'acidité qui accompagne la constipation !

COMBIEN de fois vous êtes-vous dit : "Ce laxatif a agi... et je ne me sens pas mieux, pourquoi? Je ressens encore de la 'fatigue', de l'insouciance, du mal de tête, pourquoi cela ?"

Voulez-vous savoir pourquoi? C'est parce que ce laxatif que vous avez pris n'a fait que la *moitié* du travail? Car bien que le laxatif usuel nettoie votre canal intestinal, il n'a pas pour objet de corriger l'état d'acidité général qui accompagne la constipation !

Quels résultats remarquablement différents vous obtenez du Sal Hepatica ! Car c'est là le *seul* laxatif qui fait les deux — qui vous donne une prompte action laxative *et* combat l'acidité!

Prenez simplement deux cuillerées de Sal Hepatica dans un verre d'eau. L'action alcaline de ce sel minéral laxatif commence presque tout de suite à corriger votre état d'acidité et à restaurer votre réserve alcaline.

En même temps, il nettoie comme il faut mais sans violence votre canal intestinal — débarrasse votre organisme des déchets et poisons qui le surchargent !

Prenez du Sal Hepatica la prochaine fois que vous aurez besoin d'un laxatif ! Et voyez quelle différence cela fait quand vous corrigez l'acidité en même temps que vous nettoyez votre organisme !

SAL HEPATICA *le sel minéral laxatif qui corrige l'acidité*

C'EST
Mme H. J. ROSE
QUI PARLE

"Si j'avais HÉRITÉ D'UNE FORTUNE
Je pourrais risquer l'essai de lamelles de savon bon marché!"
J'agirais, je l'imagine, comme ceci:

"MAIS dans la VIE RÉELLE, notre linge doit durer.
Il me faut CE SAVON SÛR"

"Jeune mariée, je ne connaissais pas grand'chose à l'endroit des savons. Je fis même l'essai de lamelles de savons bon marché. Quelle erreur! Elles n'étaient pas bon marché du tout puisqu'il me fallait en employer des *tasses et des tasses* pour obtenir une bonne mousse. De plus, elles sentaient fort. Lasse de voir mon linge de couleur se faner et mon linge blanc toujours terne, j'adoptai Chipso. Et aujourd'hui, croyez-moi, j'emploie exclusivement ce savon !

Chipso facilite le lavage, ne fane pas le linge, prolonge sa durée

"Chipso est si SUR! Il exhale une odeur fraiche et douce. Et il est si riche qu'il produit instantanément une mousse durable. Je n'ai plus besoin de frotter le linge longtemps maintenant. La mousse Chipso déloge la saleté sans abîmer nullement les couleurs !

Si vos mains ne sont pas douces après avoir lavé au Chipso — votre argent vous sera remis!

"1095 fois par année je lave la vaisselle et chaque fois mes mains restent de 10 à 20 minutes dans la mousse Chipso. Cependant mes mains sont toujours belles. Ceci démontre que Chipso est sûr," dit Mme Rose.

Nous VOUS invitons à constater combien Chipso est doux pour les mains. Si vous avez employé jusqu'ici des savons grossiers pour laver la vaisselle, mettez-les au rancart et essayez Chipso pendant deux semaines — et si après un tel essai vos mains ne sont pas plus douces, retournez la boite de Chipso à votre marchand et FAITES-VOUS REMBOURSER VOTRE ARGENT ! Chipso est un savon doux, riche, sûr, c'est pourquoi il vous fait économiser de l'argent.

CHIPSO
prolonge la durée du linge
FABRICATION CANADIENNE

Joe Louis a bon espoir de vaincre Paulino Uzcudun, demain

Le sensationnel boxeur de Détroit croit qu'il pourra "descendre" l'Espagnol en six rondes, ou moins. — En 69 batailles, Paulino Uzcudun n'a jamais été mis hors de combat. — Joe Louis a gagné 21 de ses 25 victoires professionnelles par knock-out.

New-York, 12.— (P. A.)—Joe Louis, le boxeur mulâtre de Détroit, qui fait tant parler de lui depuis qu'il a vaincu Max Baer, est confiant de vaincre Paulino Uzcudun en six rondes ou moins lorsqu'ils se rencontreront au Madison Square Garden, demain soir.

On anticipe qu'une foule approximative de 20,000 personnes assistera à la rencontre. La recette serait de $120,000 à $125,000 si le Garden était rempli à sa capacité.

Louis est gros favori pour remporter une victoire décisive en moins de dix rondes, mais on ne croit pas qu'il puisse faire prendre le compte à l'Espagnol de 36 ans ; on croit plutôt à un knockout technique. Jamais, en 69 batailles, le bûcheron n'a été mis hors de combat.

Le nègre a remporté 21 de ses 25 victoires professionnelles par mise hors de combat et ses gérants ne voient pas pourquoi le Bombardier brun ne continuerait pas contre Paulino.

'Joe s'améliore à chaque rencontre", dit John Roxborough, un des gérants du noir. "Il fut meilleur contre Baer qu'il ne le fut contre Carnera. Et il sera encore meilleur contre Paulino. Ce sera un knockout. Joe lui-même déclare qu'il gagnera par mise hors de combat."

Paulino, au dire de ses entraineurs, est également confiant. L'Espagnol n'a jamais cru que Joe était un batailleur émérite. Paulino dit qu'un coup de poing bien placé peut avoir raison du nègre.

H.-E. SCOTT DEFIE

Le club de hockey H.-E. Scott, de la ligue des Bons Sports, lance un défi à tout club de la ville pour jouer dimanche après-midi sur sa patinoire. Inf. L. Normandeau, tél. : 2-7084.

LE BALLON-PANIER

Deux joutes étaient à l'affiche de la ligue de ballon-au-panier du Y. M. C. A., hier soir. Dans la première, Army a défait Princeton par 29 à 20, et dans la deuxième, Colgate l'a emporté sur Navy par 20 à 16.

LES RAMBLERS ONT DECLASSE LES INDIENS

Au cours d'une partie fort rude, le Philadelphie a pris une douce revanche sur le Springfield — Exhibitions de boxe.

SCORE: 6-1

Philadelphie, 12. (P.A.) — Les Ramblers de Philadelphie ont enregistré l'un des pointages les plus élevés de la saison, dans la Canado-Américaines, en l'emportant sur les Indiens de Springfield par 6 à 1, hier soir.

La joute fut passablement rude et fournit aux joueurs l'occasion de donner une couple d'exhibitions de boxe. Les Ramblers en sont à leur sixième victoire consécutive sur leur propre glace; ils sont actuellement deux points en avant des Indiens.

Sammy McManus compta trois points pour les Ramblers dans la deuxième période, assisté de Mac Colville. Aidé de Chris Speyer, McBride enregistra l'unique point des Indiens dans cette même période.

SOMMAIRE

Première période:

1—Philadelphie, Wares (N. Colville-Shibicky) 18.32

Punitions: Speyer, Brennant, McBride.

Deuxième période:

2—Philadelphie, McManus (M. Colville-Shibicky) 1.28

3—Philadelphie, McManus (M. Colville) 6.41

4—Springfield, McBride (Speyer) 10.25

5—Philadelphie, McManus (M. Colville) 17.19

Punitions: Cooper (2), Shibicky (3), Doran, Raymond, Alexandre (2), Brennan, McBride.

Troisième période:

6—Philadelphie, Kirk (Cox) 4.16

7—Philadelphie, Watson (Cox-Molyneaux-Kork) 15.55

Punitions: Cooper, Watson, Cox et Doran.

Arbitres: Cleary et Stevenson.

LOUIS MENUISIER

Détroit, 12 (P.C.)— Joe Louis, le sensationnel boxeur de Détroit qui s'est frayé un chemin jusqu'au premier rang des poids-lourds, serait un menuisier, aujourd'hui, s'il n'avait eu un faible pour la boxe. Louis Haesley, instructeur des arts industriels à l'école fréquenté par Joe, a rappelé que son jeune élève n'"entreprenait jamais quoique ce soit sans le finir", bien qu'il y apportât très peu d'animation.

LE PATINAGE DE FANTAISIE EST APPRECIE DES QUEBECOIS

Les vedettes du patin de Chicago se présentent pour la première fois devant le public québecois. — L'assistance n'est pas nombreuse, mais le succès n'en est pas moins éclatant — Autres représentations aujourd'hui— Numéros spéciaux fort intéressants.

La troupe de virtuoses de François LeMaire a donné sa première représentation de patinage de fantaisie, hier soir, en présence d'une maigre mais enthousiaste assistance. Il est vraiment regrettable que ces experts incontestables du patinage de fantaisie n'ait pas fait salle comble, comme on devait vraisemblablement l'espérer . . . car c'est un programme qui en vaut la peine.

Avant de féliciter les figurants pour le réel succès qu'ils ont obtenu et leur exprimer les paroles d'éloges qu'ils méritent, nous sera-t-il permis de souligner qu'un "carnaval du patin" est un événement unique dans son genre. Une telle représentation ne peut avoir le don de susciter un enthousiasme spontané et parfois délirant comme en connaissent les vedettes du hockey . . . Il s'agit plutôt d'un déploiement d'art, exécuté gracieusement sous les regards d'une assistance charmée. Quand les figurants ont atteint cet objectif, quand ils ont retenu l'attention des spectateurs par leur technique, ils ont connu le succès. C'est exactement le résultat obtenu, hier soir.

La troupe de François LeMaire a littéralement charmé l'assistance, si peu nombreuse fut-elle. Les numéros au programme ont tous été très applaudis. La "Danse au milieu des lumières du Nord", "Loin du bal" et surtout, "The Butterflies", qui mit en vedette trois gracieuses jeunes filles, furent sans contredit les pièces de résistance de la soirée. La somptuosité des décors, la musique entrainante exécutée avec habileté par les cadets St-Jean-Baptiste, les costumes appropriés, tout contribua à donner à cette manifestation un brio féérique que l'on ne voit que rarement à Québec.

Le public québecois apprendra avec plaisir qu'une deuxième représentation a lieu ce soir, à l'Aréna et que cet après-midi, à 2 heures, les enfants seront admis à un programme spécial qui ne saurait manquer de les charmer. Les jeunes Eddie et Patty LeMaire les conquerront d'emblée, on ne peut en douter.

A tout événement, la troupe de François LeMaire vaut la peine d'être applaudie; elle offre au public québecois des attractions comme on n'en a jamais vues à Québec. On regretterait de les manquer!

DES FLEURS POUR LES CYCLISTES !

Les vainqueurs de la course de bicyclettes de Madison Square Garden se reposent parmi les fleurs . . . et ils le méritent. La course de six jours a remporté un magnifique succès. 10,000 personnes ont assisté, à cette épreuve sensationnelle. On remarque, à gauche, GUSTAV KILIAN et son compagnon, HEINZ, et à droite, le vainqueur VOPEL. L'équipe allemande décrocha les honneurs de la victoire.

DEUX EQUIPES A L'ACADEMIE

Comme par les années passées, l'Académie présentera encore deux clubs capables de figurer avec les clubs amateurs de la ville. Il y a d'abord le "Capitol" qui est formé de jeunes joueurs tous élèves à l'Académie. Puis vient le premier club l'"Académicien" qui est composé des meilleurs joueurs du "Capitol" et de joueurs étrangers. (Prière d'en prendre note).

Les clubs qui seraient intéressés à rencontrer un de ces deux clubs n'ont qu'à communiquer avec L. Gagnon. Tél. : 7126.

Les cadets dont les noms suivent ont remporté une médaille dans le dernier concours de la Dominion Marksmen Insigne d'or G. Montminy. Insigne argent : J.-P. Robitaille, L. Fafard, Chas Rancourt. Insigne bronze : F. Sirois, D. Chamberland, D. Moreau R. Gauvin, W. Grenier, J.-P. Soucy, C. Normand, A. Pelletier.

Direction : Sergent instructeur Lauréat Rancourt

LE SKI

QUEBEC SKI CLUB

Le Quebec Ski Club invite tout spécialement ses membres à assister à une soirée intime qui sera donnée au Château Frontenac le samedi 21 décembre.

Les excursions du dimanche, au lac Beauport, seront reprises cette année. La première est cédulée pour le 22. Les autobus laisseront la place du Palais Montcalm à 11 heures du matin, et à 1 heure 30 de l'après-midi.

EN SUIVANT LA RONDELLE

HERBIE CAIN

Herbie Cain est en effet le joueur professionnel qui eut le privilège d'entrer dans la N.H.L., on pourrait dire, sans tambour ni trompette... Vedette dans le Hamilton Tigers de la C.H.A., Cain fut sollicité d'entrer sous l'égide des Maroons un beau jour qu'il ne s'y attendait guère. Une journée de pratique avec les profesisonnels montréalais, et on eut l'assurance qu'il faisait l'affaire. Un vendredi du mois de décembre 1933. Cain signa donc son contrat et le jour suivant, il était appelé à figurer contre les en-

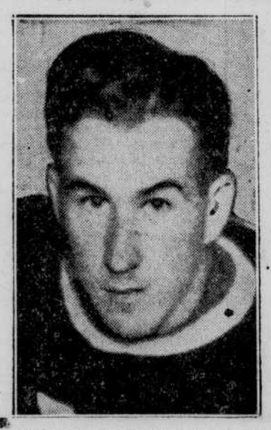

nemis les plus acharnés de son club, les Canadiens. Cain se lança dans la mêlée avec succès; le score fut de 2 à 2 et les admirateurs de Cain prétendent que la partie eut été perdue, n'eut été sa présence...

Le jour suivant, Cain et les Maroons allaient se mesurer avec les Bruins et remportaient les honneurs de la victoire au terme d'une partie très contestée. La journée suivante donna l'occasion à Cain de se mettre en vedette à New-York contre les Americans qui furent défaits au score de 5 à 4. Quelques jours plus tard, les Bruins revinrent à Montréal et c'est au cours de cette partie que Cain eut l'excellente fortune d'enregistrer son premier point dans la ligue professionnelle; il reçut une ovation.

Après cette quatrième partie, Cain décida de retourner pratiquer dans les lignes mineures. Il se signala si bien dans l'équipe de Windsor de la ligue Internationale, qu'il revint dans la N.H.L.; il est actuellement avec les Maroons et sa carrière est des plus prometteuse.

Quel est l'autre domaine sportif dans lequel Normie Himes a atteint la célébrité? Vous le saurez bientôt.

LA BOXE

Cincinnati—Freddy Miller, 125, Cincinnati, décision sur Claude Varner, 127, Los Angeles, (10).

New-York—Pedro Montanez, 134½, Puerto Rico, knockoute Joe Zodda, 139½, New-York, (1).

Oakland, Calif.—John Henry Lewis 176, Phoenix, Ariz., bat George Simpson, 177, Spokane, Wash., (2).

LE HOCKEY

HIER SOIR

CANADO-AMERICAINE

Springfield 1 ; Philadelphie 6.

L'INTERNATIONALE

Buffalo, 1 ; Cleveland, 0.

SENIOR O. H. A.

Hamilton, 6 ; Oakville, 1.

GROUPE SENIOR

Ottawa, 0 ; McGill, 7.
Royals, 5 ; Verdun, 2.

EXHIBITION

J.-L. Blouin, 1 ; Capitol, 0.

CE SOIR

N. H. L.

Boston à Canadiens.
Américains à Rangers.
Détroit à Chicago.

CANADO-AMERICAINE

Boston à Providence.

L'INTERNATIONALE

Buffalo à Détroit.
Syracuse à London.

LES CLASSEMENTS

N. H. L.

(Section canadienne)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	11	6	4	1	36	29	13
Maroons	10	5	4	1	22	18	11
Américain	11	4	5	2	19	24	10
Canadien	10	3	6	1	20	26	7

(Section Américaine)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	11	7	3	1	20	14	15
Rangers	11	4	4	3	14	17	11
Détroit	10	3	2	5	14	14	11
Boston	10	3	7	0	9	12	6

CANADO-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	11	9	2	0	41	14	18
New-Haven	11	5	5	1	29	32	11
Springfield	12	5	6	1	26	27	11
Providence	10	4	5	1	13	23	9
Boston	10	2	7	1	16	29	5

L'INTERNATIONALE

(Section est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
London	11	7	4	0	23	19	14
Buffalo	11	5	4	2	21	20	12
Syracuse	9	5	3	1	31	24	11
Rochester	10	2	8	0	23	34	4

(Section ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Détroit	11	7	2	2	34	22	16
Cleveland	12	6	6	0	26	28	12
Windsor	13	4	6	3	30	32	11
Pitsburgh	11	4	7	0	28	37	8

QUILLES SUR TAPIS A LA LEGION CAN.

Voici les résultats de quelques parties de "carpet bowling" qui ont été jouées récemment au club de la Légion Canadienne :

LE 30 NOVEMBRE

V.-A. Fusk "skip"	J. Groves "skip"
J.-A. Bérubé	G.-M. Stanley
Dr J.-E. Bernier	P.-E. Potvin
R.-N. Pennington	H.-P. Hamel
FUSK	100 020 20—5
GROVES	031 102 02—9

— o —

H. Archambault "skip"	R. Emond "skip"
A.-C. Butler	H. Tanguay
L. Palacio	R. Keller
P. DeGuise	C.-N. Bartlett
ARCHAMBAULT	400 120 02—9
EMOND	031 001 10—6

LE 7 DECEMBRE

H.-P. Hamel, P.-E. Potvin, G-M. Stanton et J. Groves, "skip".

vs

P. DeGuise, L. Pallassio, A.-C. Butler et H. Archambault, "skip".

GROVES	120 113 00—8
ARCHAMBAULT	001 000 22—5

— o —

J.-C. Audette, E.-R. Bélanger, L. S. Pennington et J.-J. Keiller, "skip".

vs

P. Oouellet, C. Alleyn, S. Lepage, J. Bouchard, "skip".

KEILLER	110 040 10—7
BOUCHARD	003 201 02—8

LA LUTTE

Holyoke, Mass.—Jim Browning, Missouri, défait Steve Znosky, New-Britain, Conn., en deux chutes consécutives.

Milwaukee—Gus. Sonnenberg, 225, Michigan, défait Ole Olson, 210, Milwaukee, deux chutes sur trois.

Scranton, Pa.—Ray Steele, 215, Tacoma, Wash., tombe Walter Podolak, Syracuse, N.-Y., 33:00.

Trenton, N. J.— Sandor Szabo, 215, Hongrie, tombe George Koverly, 215, Californie, 24:14.

Los Angeles—Chief Little Wolf, 215, Colorado, défait Joe Savoldi, 205, Three Oaks, Mich., 18:00.

LE DOG-DERBY

On annonce pour vendredi soir, à 8 h. 30, une réunion du comité du Dog Derby. L'assemblée aura lieu au Château Frontenac.

Le moindre effort vous terrasse?

Le dos ou les reins vous font mal à la moindre fatigue ? Remontez votre système fatigué au moyen des PILULES MORO, ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue, la nervosité, l'épuisement. Elles ont aidé un nombre incalculable d'hommes à conserver leurs forces et leur vigueur ; elles vous aideront vous aussi.

"Depuis près d'un an que je me sentais déprimé, de jour en jour, je m'apercevais que mes forces s'en allaient. Je souffrais de douleurs aux reins au point que je dus quitter mon travail durant quelque temps. Après avoir été au repos complet pendant quelques semaines sans amélioration, je me décidai de prendre les PILULES MORO. Il ne m'en a fallu que quelques boites pour me permettre de retourner à mon travail, sans toutefois être complètement rétabli. J'ai continué de prendre les PILULES MORO et je certifie qu'elles m'ont fait un grand bien. Je prends encore des PILULES MORO de temps à autre et c'est ce qui me tient en santé. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l'ai été."

(Signé)—J.-Ovila Vermette,
6317, Iberville,
Montréal.

ASSERMENTE DEVANT MOI A MONTREAL,
ce troisième jour de septembre 1935.
(Signé) EDOUARD POIRIER, N.P.

Pilules Moro, partout où par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

DUNCAN'S Royal Palace LIQUEUR WHISKY 13 oz. $1.15 25 oz. $2.10

EMBASSY LIQUEUR WHISKY 25 oz. $2.10 40 oz. $3.35

DES BONS VIEUX MELANGES DES HIGHLANDS

Mélangé et embouteillé par la Consolidated Distilleries Limited, à Corbyville, Ont. Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser.

A L'OCCASION DES FETES

UN CADEAU APPRÉCIÉ DE TOUT HOMME

Que vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An, cette année, réflètent le soin et le bon goût dont vos achats ont été l'objet. Les Chaussettes Penmans sont toujours des cadeaux que les hommes apprécient. Le nom inspire toute confiance dans la qualité.

• • Elles se font en un grand choix de dispositions et de couleurs. Chaque paire de Chaussettes Penmans assure un usage supplémentaire.

PENMANS Chaussettes POUR HOMMES

F4135F

MAGASIN

Fashion-Craft

L.-A. ROY, Enrg.

Paletots d'Hiver

Vous partagerez notre enthousiasme et vous serez émerveillés du soin avec lequel tous les détails de la perfection ont été observés . . . . . .

$19.50 à $65.00

Demandez à voir Le Fameux Celestia de Carr

Complets

Nous sommes anxieux de vous montrer nos nouveaux tissus et nos nouveaux modèles.

$29.50 deux pantalons

Le Palais des Foulards

Dessins exclusifs, importation de GRAND CHOIX

$1.00 à $3.00

Chaussettes de laine Nouveaux DESSINS .50

Pyjamas Robes de Chambre Habits de Fumeurs *vous les aimerez*

Chemises Forsyth Arrow Tooke $1.50 à 1.95

1000 Cravates offertes à .50

L·A·ROY Enrg 176 rue St JEAN — tél. 2-1354

Grand

CARNAVAL du patin CE SOIR à l'ARENA

14 Grands Numéros

LA FANFARE des Cadets St-Jean-Baptiste.

Billets en vente chez :
Edgar Langlois, J.-E. Giguère, Léo Bourgault et à l'Aréna.

LES PRIX SONT POPULAIRES

LES TOURNOIS D'ECHECS DE L'UNION COM.

J. Thérien au premier rang.—Maurice Fox, champion canadien et Montréalais, donnera une exhibition — Tournoi-handicap.

LE STANDING

A l'assemblée de l'Association des joueurs d'échecs de l'Union Commerciale, tenue vendredi dernier, il a été question du tournoi-handicap qui commencera bientôt et il a été décidé qu'un montant de $3.00 sera réparti entre les trois premiers joueurs comme suit : $1.50, $1.00 et 50 sous.

Quant au tournoi du club qui se poursuit actuellement, vu le retard apporté par quelques joueurs, il a été décidé que les noms de MM. Lachance et R. Bédard soient rayés de la liste des participants. Il reste encore le cas de MM. Schulman et Bain qui seront décidés à la prochaine assemblée. Le tournoi se poursuivra donc avec 16 joueurs en lice sur un total de 20 au départ et il semble assuré que ces derniers tiendront jusqu'au bout. Avec un peu de bonne volonté, le tournoi devrait se terminer pour la Noël.

Voici le classement à date :

J. Thérien	12½	1½
N. Duchesne	10½	1½
L. Richard	8½	½
P. Brossard	7½	2½
J. Morrissette	7	5
R. Cantin	6½	3½
H. Bédard	6	2
Em. Lacroix	6	6
M. Dion	5½	6½
R. Gingras	5	12
A. Bouret	4½	7½
J. Paquin	3	6
J.-A. Charest	3	9
Elz. Lacroix	3	10
R. Bain	2½	3½
E. Aubin	2	5
J. Laveau	0	12

On nous a aussi appris que depuis la dernière assemblée, un arrangement avait été conclu à l'effet que le 18 janvier prochain, Québec aura le plaisir de recevoir Maurice Fox champion du Canada et de Montréal qui viendra donner une simultanée contre tout venant. M. Fox sera accompagné de plusieurs bons jours de Montréal et on en profitera pour organiser un match inter-cités. Si nous nous rappelons bien il y a au moins 40 ans que le champion du Canada n'est pas venu à Québec ; ce sera donc l'événement marquant de l'année et tous les jours québecois devraient se faire un devoir de venir rencontrer M. Fox de façon à lui faire une forte opposition et lui prouver que Québec n'est pas au dernier rang dans le domaine des échecs.

LIGUE CTE DE LEVIS

Malcolm Bouchard, gérant du club de hockey Atkinson, annonce une grande assemblée de la Ligue du comté de Lévis pour aujourd'hui, à 8 heures, à la patinoire Bouchard, rue de la Fabrique, St-Romuald. Toute équipe désirant faire partie de cette ligue est priée de bien vouloir envoyer un représentant à cette assemblée.

La population de la rive sud peut être assurée d'avoir encore du beau hockey, cet hiver.

DEFI DE LORETTE

Le Club de hockey "Lorette ville-Amateur" aimerait à jouer contre tout club amateur de Québec ou du district, dimanche le 15 décembre, à Loretteville. Communiquer avec Philippe Gagnon, tél.: Loretteville 80, ou avec Lucien Plamondon, tél.: 2-8101, local 114. Entre midi et 2 heures appeler 3-3148.

CUMMINGS VS COCHET

Brisbane, Australie, 12 (P.C.)—R.-O. Cummings, joueur de tennis australien avantageusement connu, est devenu professionnel. Il consacre la majeure partie de son temps à l'entrainement de futures étoiles du tennis, et entretient l'espoir de se mesurer à Henri Cochet au cours de sa prochaine tournée en Australie.

RAQUETTE

COURSE EN RAQUETTES

On nous prie d'annoncer qu'il y aura une course en raquettes au cours du mois de février. Les organisateurs sont en voie de préparer leur programme que nous publierons prochainement. A cette course que l'on désignera sous le nom de "Tour de Québec", participeront les professionnels du district de Québec.

CLUB FRONTENAC

Les membres du club de raquetteurs Frontenac sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu ce soir chez M. Alphonse Blais, à 114 1-2 rue Richelieu.

LES DAMISTES

Le concours pour le championnat régional de dames est maintenant ouvert. Les parties sont disputées au No 8 rue de l'Eglise. Voici les noms des concurrents :

1—S. Paradis.
2—L. Picher.
3—Alp. Bédard.
4—F. Poirier.
5—F.-X. Villeneuve.
6—J. Fleury.
7—Nap. Drouin.
8—P. Verreault.
9—J. Houle.
10—Em. Lacroix.
11—V. Leblanc.
12—P. Michel.
13—Ant. Bédard.
14—J. Touzin.
15—A. Bilodeau.
16—A. Meunier.

Voici le résultat du tirage de la première ronde :

S. Paradis — J. Houle.
L. Picher — Lacroix.
Alp. Bédard — Leblanc.
F. Poirier — P. Michel.
Villeneuve — Ant. Bédard.
J. Fleury — J. Touzin.
N. Drouin — Bilodeau.
Verreault — Meunier.

Il se jouera deux rondes par semaines. Les organisateurs comptent sur la bonne volonté des joueurs pour assurer le succès du tournoi.

LES "BEARCATS" AUX OLYMPIADES

Portage-La-Prairie, 12 (P.C.)—Voici l'alignement de l'équipe de hockey qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques de 1936, tel que l'a annoncé hier E.-A. Gilroy, président de la C.A.H.A. :

Buts: Jackie Nash, des Bearcats, et "Daddy" Dubar, des Wolverines.

Défenses : Ken Murray, de Montréal, et Ray Hapilton, des Bearcats.

Centre: Len Sinclair, Port-Arthur; Ernie Mosher, Halifax, et Vince Ferguson, Halifax.

Aile droite : Dave Neville, Montréal; Alex. Thompson et Arnold Deacon, Port-Arthur.

Aile gauche : "Chummie" Lawlor, Halifax; Num Friday et Gus Saxburg, des Bearcats.

Treize joueurs font partie de cette équipe dont le coach sera Albert Pudas, de Port-Arthur, et le gérant, Malcom Cochrane.

Le club, qui portera le nom de "Port-Arthur Bearcats", se compose comme suit: 7 joueurs des Bearcats, 4 des Wolverins d'Halifax et 2 des Royals de Montréal.

A ST-RAYMOND

Le club Lévis a subi son premier échec samedi dernier contre le Montcalm qui a disposé de ses adversaires au score de 5 à 4. La partie fut contestée et la mise en échec assez rude.

Les points du Montcalm furent comptés au début. Jérôme Crète compta deux points, seul, et René Leclerc réussit à loger la rondelle 3 fois dans les filets de ses adversaires. Les assists furent enregistrés par Léopold Mercure.

Le Lévis a pris sa revanche contre le Dollard, dimanche, en lui faisant essuyer une défaite qui ne sera pas oubliée. La partie devint assez contestée lorsque dans un effort le Lévis compta 3 fois consécutivement. Le frère Maxime réussit à loger la rondelle quatre fois dans le filet de ses adversaires. Marcel Larochelle compta la balance des points et donna 4 assistes. Roland Morel fit sa part de jeu.

NOUVEAU POSTE

M. GUY LAVALLEE, représentant de la "Quebec Amateur Hockey Association" pour le district de Québec, a été nommé vice-président de l'Union Amateur du Canada pour le même district.—Nos félicitations.

GENIE-FORESTIER BAT LE DROIT PAR 3-2

La ligue Interfacultés a fait ses débuts lundi soir, à l'Aréna, mettant aux prises le Génie Forestier et le Droit.

La joute suscita un vif intérêt. Les deux équipes ont bataillé ferme jusqu'à la dernière minute de jeu avec un enthousiasme qui montre bien l'ambition qu'ont les facultés de défendre leur couleur.

H. Coiteux mit le G. F. en avant, assisté des frères Descoteaux, mais Y. Roy et A. Bussières se chargèrent d'égaliser les chances dès la 1ère période.

A la reprise du jeu, les deux équipes rivalisèrent de vitesse et de passes mais le beau travail des défenses arrêta les plus belles attaques et il ne se produisit pas de points.

La troisième période fournit un jeu d'ensemble très rapide et après trois minutes de jeu, G. Girard compta sur une magnifique passe de Ls-P. Charette.

Une minute plus tard, une mêlée se produisit devant les buts de Caron et un lancer de Nadeau produisit un point.

Alors qu'il ne restait que quatre minutes de jeu, G. Lortie s'empara de la rondelle et après plusieurs passes avec Barras réussit à compter le point décisif.

Les Etudiants invitent cordialement les amateurs qui désirent du beau hockey. De leur côté, ils s'efforcent de rendre les parties de plus en plus intéressantes.

ALIGNEMENTS

Droit		G. Forestier
A. Fortin	buts	T. Caron
B. Côté	défenses	R. Barras
M. Piché		G. Althier
J. Roy	centres	L.-P. Charette
D. Nadeau	ailes	G. Girard
A. Bussières		G. Lortie

Subs. Droit: S. Fortier, N. Beaudet, M. Vachon, A. Trudel, R. Ross, S. Hébert.

Subs. G. Forestier: G. Barrette, J. Doyle, S. Descoteaux, H. Coiteux, M. Descoteaux, R. Mathieu.

SOMMAIRE

1e période:
G. F., Coiteux (M. et J. Descoteaux) . . 5.00
Droit, Y. Roy (Bussières) . . 8.00
Punition: G. Girard.

2e période:
Aucun point.
Punition : G. Altherr.

3e période:
G. F., Girard (Charette) . . 3.00
Droit, Nadeau (Ross) 4.00
G.F., Lortie (Barras) 11.00
Punitions: R. Ross, M. Piché et J. Descoteaux.

AVEC LES HABITANTS

London, Ont., 12 (P.C.)— Les Canadiens de la N.H.L. ont rappelé le jeune Joffre Désilets, ailier droit, des London Tecumsehs, de la ligue Internationale. Il sera remplacé par Lola Couture, ancien équipier des Chicago Black Hawks.

Désilets, l'un des membres de la "kid-line" Désilets-Brenneman-Gertcliffe qui avait été prêté aux Tecs par les Maroons, était sujet à être rappelé.

CHEZ TI-PERE

Ce soir aura lieu une grande pratique pour tous les joueurs du club de hockey "Ti-Père". Les joueurs sont priés de se rende à 250 Boulevard-Charest, pour 9 heures précises et de là à la patinoire St-Roch.

Ceux qui ne seront pas à la pratique seront rayés des cadres du club.

LIGUES MAJEURES

Chicago, 12 (P.A.) — Il n'y a pas que des rumeurs, mais il y a aussi des décisions dans les ligues majeures de baseball. Ainsi, la ligue Nationale vient de décréter qu'il ne sera pas permis d'exercer le trafic des joueurs dans les dix jours qui suivront le terme des séries mondiales. Il y a aussi quelques changements dans la fixation des parties de la série, pour éviter des voyages inutiles.

—o—

La ligue veut contrôler les émissions radiophoniques des séries.

—o—

Le bureau de direction accorde un bonus de $500 au plus effectif frappeur de la saison. Il a donné un effet rétroactif à ce décret de manière à faire profiter la vedette de 1935 qui dans le cas se trouve Buddy Myer, de Washington.

LE BLOUIN GAGNE

Grâce au merveilleux travail de Robert Blouin dans les buts, de Buck Stevenson et de Wallace Morris sur la défense, le J.-L. Blouin a remporté une brillante victoire hier soir en faisant subir au Capitol de l'Académie son premier échec de la saison, au score de 1 à 0, sur son terrain. La partie a été contestée au possible. Georges Boisvert compta le seul point de la joute dans la dernière période sur une double passe de Henri et Gérard Laforce. Henri Petitclerc arbitrait cette joute.

SOMMAIRE

Première période:
Aucun point.
Punition: aucune.

Deuxième période:
Aucun point.
Punition: aucune.

Troisième période:
J. L. Blouin, Boisvert (Henri et Gérard Laforce) . . 8.10
Punition: aucune.

MILLER VS CASANOVA

Cincinnati, 12 (P.A.) — Freddie Miller, de Los Angeles, part aujourd'hui pour Mexico où il ira défendre son titre de champion poids-plume du monde contre le Mexicain Baby Casanova. La rencontre aura lieu le premier de l'an.

HOCKEY A CHAMPLAIN

di, fut jouée la première partie de hockey, dans notre paroisse. Le club de Champlain ainsi qu'un club du Cap-de-la-Madeleine, en vinrent aux prises. La partie a été intéressante, le score était de 1 à 1. Tous les amateurs de ce sport favori se firent un devoir d'y assister.

VICTOIRE DE "BUZZ"

"Buzz" Patrick, fils de Lester Patrick, gérant des New York Rangers, a échangé son bâton de hockey, hier soir, pour une paire de gants de boxe. Il a enregistré un knockout dans la première ronde de son combat avec Howard Langraf, de Baltimore, au cours d'un tournoi éliminatoire inter-cités disputé au Madison Square Garden.

McCOY VS SHUCCO

Boston, 12 (P.A.) — Tony Shucco, de Boston, détenteur des championnats poids mi-lourds et lourds de la Nouvelle-Angleterre, a accepté de défendre ses deux titres contre Al McCoy, le 20 décembre. La rencontre qui sera de 12 rondes, aura lieu au Boston Garden.

QUATRE SKIEUSES AUX OLYMPIADES

Montréal, 12 (P.C.) — Deux skieuses de la Nouvelle-Ecosse, une d'Ottawa et une autre de Montréal, seront sur l'équipe qui représentera le Canada aux Jeux Olympiques de Berlin, a annoncé W.-B. Thompson, président de la "Canadian Amateur Ski Association".

Ces quatre skieuses sont actuellement en Europe où elles ont commencé leur entrainement. Ce sont Mlle Marion Miller et Mme E.-R. Chamier, de Chester, N.-E.; Mme Gordon Lennox (née Diana Kingsmill), d'Ottawa, et Mme Lois Butler, de Montréal, qui agira comme capitaine.

RECORD BRISE

Saratoga, 12.— (P. A.)—Johnny Revolta, le champion des golfeurs professionnels américains, a brisé le record de Bobby Jones en scorant un 65 ; il remporta les honneurs du tournoi "open".

REINE DES SPORTS

Montréal, 12. — L'Election de la nouvelle Reine des Sports de la Province de Québec pour 1936 a lieu dans la métropole vendredi soir à la spacieuse Salle du Palais d'Or. Les cercles sportifs de la Province sont grandement interressés sur l'issue de cette élection dont huit villes bataillent fermement pour gagner.

AUCUN OEIL HUMAIN N'A JAMAIS VU le tranchant de la "Lame Bleue" Gillette d'aujourd'hui. Seul un rayon lumineux projeté le long du tranchant peut mesurer l'incroyable finesse du tranchant qui vous assure plusieurs rapides et excellents rasages avec la même lame. Essayez donc la "Lame Bleue" Gillette.

Fabrication canadienne

Positivement garantie de la meilleure qualité.

LAMES BLEUES GILLETTE
5 POUR 25¢ — 10 POUR 50¢

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL

Will Rogers apparait dans son dernier film

Will Rogers sera montré au Capitol, comme attraction principale demain et samedi, avec, comme second grand film: "ORCHIDS TO YOU". "IN OLD KENTUCKY", c'est le nom du film de Will Rogers, est rempli de la bonne et douce philosophie qui a rendu fameux ce fils de la jeune Amérique à travers tout l'univers. Les assistants, lorsque Rogers apparait sur l'écran, ne peuvent retenir leur enthousiasme, et des applaudissements formidables éclatent dans tous les théâtres.

C'est là une comédie qui dépeint bien les moeurs du pittoresque Kentucky où l'esprit du pionnier s'attarde encore chez ses paysans, en se manifestant dans leur gros bon sens, leurs rancunes et leurs manies.

Will Rogers, premier personnage dans une écurie célèbre pour ses chevaux de course, a pris cet air hirsute du maquignon dont la tête est remplie de farces à raconter et de tours à jouer. C'est un jovial et un débrouillard de nature. Entouré de maniaques, il ne manque jamais d'équilibrer toutes les situations quand celles-ci menacent de tourner au pire.

Le second film à l'affiche est d'un charme exquis. "ORCHIDS TO YOU" est une fine comédie dont l'action est très rapide et qui tient les spectateurs constamment en état d'hilarité.

Basé sur un scénario écrit spécialement pour le cinéma et dirigé d'une main sûre, ce film est un réel petit chef-d'oeuvre du genre. Il n'a rien de ces films tirés d'un roman ou d'une pièce célèbre, mais il est du cinéma au meilleur sens de ce mot. Les principaux acteurs sont John Boles et Jean Muir et l'inimitable comédien Charles Butterworth. (Communiqué)

AU VICTORIA

C'est le film "ITTO" qui prendra l'affiche samedi prochain au Victoria.

Que dire de ce film magistral tourné entièrement dans ce mystérieux Maroc où le Maréchal Lyautey lutta pendant des années avec ses fameux Légionnaires contre les tribus dissidentes.

"ITTO" dont l'histoire vraie nous est contée est une femme Chleu, farouche, passionnée, mère admirable d'une grandeur sublime: elle luttera jusqu'à la mort pour défendre son vieux Père Hamou.

Cette oeuvre pleine de richesse, c'est le film du Maroc, du vrai Maroc, (avec toutes ses joies, toutes ses misères, tout son héroïsme et ce n'est pas celui des cartes postales et des organisateurs de croisières: c'est le Maroc de l'Atlas où l'on échange avec une rapidité surprenante des serments d'amitié et des coups de fusils.

On se mitraille et on s'embrasse. On troque le cadavre d'un officier tué dans un guet-apens contre la fille d'un chelk, prisonnière des Roumis.

La Presse mondiale a acclamé ce nouveau film. L'interprétation elle-même est au-dessus de tout éloge.

Simone BERRIAU joue avec une discrète émotion et un charme étrange le fier rôle d'"ITTO".

Les autres vedettes sont Simone BOURDAY, Hubert PRELIER, Henri DEBAIN et les Chleux, farouches guerriers du désert.

Le second film à l'affiche sera "LA SONNETTE D'ALARME", avec Jean Murat le si populaire jeune premier parisien et Jacqueline Daix. C'est dans ce film que la population de Québec reverra Arnaudy qu'elle a déjà applaudi dans le succès de Pagnol, "Topaze". Le vaudeville d'Hennequin et Coolus est joué avec un entrain enjôlé par un trio d'artiste dont la réputation n'est plus à faire. Jean Murat est une véritable révélation. Dans le rôle d'un célibataire qui trouve l'amour à l'âge de la retraite, . . . il offre un portrait fidèle d'un type assez connu et qui, cependant, ne manque pas de charme. Pimpante et délicieusement coquette, Jacqueline Daix lui donne la réplique avec cet air mutin qui lui a conquis déjà chez nous tant de sincères admirateurs. Bref, un programme de premier choix et que tous voudront avoir vu. — Communiqué.

PRINCESS "LOVE ON A LADDER"
CHARLES BOYER, KATH. HEPBURN dans
"BREAK OF HEARTS"
BUSTER CRABLE (Tarzan) dans
"BADGE OF HONOR"
"BADGE OF HONOR"
TOM MIX : "The Miracle Rider", ép. 7

CANADIEN Mat.: 1.00 — 2.00 Soir: .15 2.00—8.20 .25
Constant Remy dans LEON BELIERES
Le PETIT JACQUES LE JEANNE CHEIREL
VOYAGE DE M. PERRICHON

Depuis 1932, notre ville a remporté le titre trois fois et la ville voisine de Verdun, une fois. Cette année, les villes de Valleyfield, St-Jérôme, Sherbrooke, Lachine, Verdun, St-Hyacinthe, Huntingdon ambitionnent le titre pour leur ville respective et elles délégueront ici les candidates les mieux qualifiées. La gagnante de ce prochain Concours reçoit un voyage de deux semaines aux Etats-Unis, dépenses toutes payées ainsi que celles de sa secrétaire.

PONT-ROUGE

Mariage

En novembre, dans notre église, a eu lieu le mariage de Mlle Yvonne Boilard et de M. Albert Jobin, de St-Raymond. Un joli programme musical fut exécuté par les Enfants de Marie dont Mlle Boilard faisait partie. M. Johnny Boilard accompagnait sa fille et M. Jobin servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. Boilard où l'on s'amusa bien après quoi nos mariés se rendirent à leur résidence, à St-Raymond où ils demeureront à l'avenir.

Mlles Laperrière et Boilard agissaient comme fille d'honneur.

M. C. Delisle, organiste, touchait l'orgue et de très beaux soli furent rendus, entre autres: "A ma lèvre tremblante" par Mlle Rose Martel; "L'Ange et l'Ame", Mlles Irène Galarneau et M. Du sault; "Le Noel du mariage", Mlle A. Hardy.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

UN FILM SUPERBE AU VICTORIA

Simone Berriau dans une scène du film "Itto" qui prendra l'affiche samedi prochain au Victoria en programme double.

AU CINEMA DE PARIS

France Film présente en programme double. "Son Excellence Antonin et Le Marchand D'Amour".

Un grand film prendra l'affiche de Cinéma de Paris samedi prochain c'est-à-dire "LE MARCHAND D'AMOUR" avec Jean Galland, Rosine Deréan et Françoise Rosay. Ce trio d'artistes peut-être le plus complet qui soit à l'heure actuelle en France, joue avec un art parfait de souplesse et de réalisme une histoire d'une vérité parfois cruelle mais d'un sentimentalisme étonnant par son manque d'artifice. C'est l'histoire d'un homme, un metteur en scène qui, amoureux d'une femme, fit d'elle la plus grande vedette du cinéma de tous les temps. Au faîte de la gloire cette dernière abandonna son maître et, bientôt ce fut la déchéance. Elle voulut revenir à celui qui avait guidé ses premiers pas dans le chemin de la gloire, mais cette fois il était trop tard. Le génie du maître était mort. Ce film d'où découle une profonde tristesse est une tranche de la vie humaine que tous voudront voir. Ce n'est vraiment plus du cinéma mais la représentation filmée des sentiments humains les plus bas, les plus détestables soit l'égoïsme et l'ingratitude

Le second film à l'affiche est une comédie "SON EXCELLENCE ANTONIN" avec dans le rôle titre le fameux comique, Raymond Cordy. L'histoire est celle d'un laveur de vaisselle qui est le souffre-douleur de ses camarades. Un jour le hasard veut qu'il gagne le gros lot à un sweepstake. Alors tout change autour de lui. Ses camarades sont tous empressés. Il est honoré, respecté, adulé. Mais Antonin a du flair sous ses apparences de naïf. Il a démasqué le truc. Ces attentions ne sont pas pour lui mais pour son argent. N'ayez crainte il le gardera et fort bien. Il se paiera la tête de tous ces gens et son avoir servira à son bonheur et à celui, bien entendu, de la plus charmante des fiancées. Cordy trouve dans ce rôle l'occasion de faire montre de ses talents divers et il est secondé par Berley qui fait un hôtelier frascible et doux à la fois comme il doit s'en trouver pour de vrai dans la vie aussi bien que dans le vaudeville sur l'écran.

(Communiqué)

CLASSIC "The Miracle Rider", ép. 10
JEAN PARKER, JAMES DUNN, Stuart Erwin, Una Merkel, dans
"HAVE A HEART"
Steffi Duna (La Cucaracha) dans "RED MORNING"

PRINCESS
VENDREDI, 13 décembre, à 11 h. du soir
YVONNE GRONDIN dans
"SOEUR BLANCHE"
Pièce en 5 actes de Charles-E. Harpe

CARTIER Aujourd'hui et vendredi
Franchot Tone et Una Merkel dans "ONE NEW YORK NIGHT"
Jack Buchanan et Lili Damita dans "BREWSTER'S MILLIONS"
Mat. 12c. — Soir 21c. — (Plus Taxe)

FRANCAIS Mat.: 10 cts Soir: 15 cts
Grande série complète — 12 épisodes, 24 rouleaux en une seule représentation
BURN'EM UP BARNES
La plus excitante jamais filmée.

Théâtre ARLEQUIN
AUJOURD'HUI
Jack Fauer présente quelques-uns des gagnants
Radio-Amateurs du Major Bowes
et le programme "hôtel de ville" de Fred Allens en personne
Concours des Amateurs Locaux
tous les soirs. Prix spéciaux
— Sur l'écran —
Charles Boyer et Merle Oberon
"THUNDER IN THE EAST"
2 comédies, dessin animé, etc.

CINEMA de PARIS
France-Film présente, aujourd'hui 3 films
ANGELE avec FERNANDEL ORANE DEMAZIS JEAN SERVAIS
PILLS et TABET dans
"LE VIEUX CHATEAU"
Noël - Noël dans
"MON AMI PIERROT"
aussi VAUDEVILLE FILME
EXTRA
CE SOIR ?
Reprise d'un des plus grands succès de l'année
CHANSONS DE PARIS
Les personnes assistant à la représentation du soir sont gracieusement invitées.

Le programme Gilberte Martin

Voici le programme qui sera donné par Mlle Gilberte Martin, pianiste, au concert de ce soir, au Château Frontenac :

— I —

Suite en Sol Majeur . . . . . Haendel
Prélude et Fugue en Mi mineur Mendelssohn
Scherzo en Mi Majeur op. 7 . Mendelssohn

— II —

Kreideriana . . . . . Schumann

— INTERMEDE —

— III —

Thème et Variations . . . . . Fauré
Bourrée . . . . . Georges Enesco

Ce grand concert est sous les distingués patronages de l'honorable Premier ministre, l'honorable Athanase David et Son Honneur le maire J.-E. Grégoire.

CINEMA RIALTO
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Grande comédie française
FERNANDEL dans "Les Bleus de la Marine"
GEORGE RAFT aussi SENSATIONS — La danse-éventail originale exécutée par SALLY RAND.
BOLERO avec CAROLE LOMBARD
MATINEE 10c. — SOIREE 15c.

EMPIRE Tél. 4-2880
KARLOFF The BLACK ROOM A COLUMBIA PICTURE
LYLE TALBOT et MARIAN MARSH
"RED HOT TIRES"
Comédie et sujets courts.
Mat.: .12 Taxe .03 — Soirée: .21 Taxe .04 — Loges: .31 Taxe .04

VICTORIA
AUJOURD'HUI
Continu de 1 à 11 p.m.
SIGNORET dans "Coeur de Père"
avec JEANNE BOITEL JACQUES MAURY
En programme double avec
Lucien BAROUX dans "Arènes Joyeuses"

Dernier jour à 1 - 2.30 ; 6.45 - 8.15
"Stars Over Broadway"
Aussi "MAN OF IRON"
CAPITOL
Demain à 1 - 2.25 ; 7 - 8.25
Son dernier et son plus grand triomphe
Will ROGERS
comme vous le préfériez ... belle aventure d'amour, chevaux, humour.
IN OLD KENTUCKY avec DOROTHY WILSON RUSSELL HARDIE BILL ROBINSON
Mat: 25c — Soir: 30c - 40c
Autre GRAND FILM
"ORCHIDS TO YOU!"
avec John BOLES - Jean MUIR Charles BUTTERWORTH

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour: 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Masson . . . 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L DeHaitre . . . 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morisset e 6719
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANCAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Agents

AGENTS POUR VENDRE agrandissements de portraits. Beaucoup d'argent à faire. United Art, Toronto. 5déc-26fs-2B

Animaux domestiques

PETITE CHIENNE Boston Bull Agée de 3 mois à vendre. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser Fred Tremblay, 34, 1ère Avenue, Limoilou. 12déc-1fs-4B

JEUNE CHIEN A VENDRE, Boston Bull, 3½ mois. S'adresser 264, rue de la Reine. 12déc-3fs-4B

Appartements à louer

2 APPARTEMENTS meublés, chauffés, eau dans la chambre, améliorations modernes. S'adresser 366½ du Roi, tél.: 3-3279. 10-12-14déc-5G

3 APPARTEMENTS meublés, coin 3e avenue et 2e rue, eau chaude. S'adresser 4, 2e Rue, Appt. 16. 10déc-4fs-5B

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non, possession immédiate à partir $30.00 par mois. S'adresser Appartement Turnbull, Rita et de Salaberry. 4déc-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque Maisons à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec S'adresser L.-E Fortier, N P 38 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312 20nov-26fs-7I

ARGENT A PRETER, première hypothèque, à Québec ou Comté de Québec; Vente de propriétés. Robert Trudel, Notaire, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 5950 mar-jeu-sam-au10déc-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne Ed Boisseau Pichet, notaire, 540, rue St-Jean Québec, tél.: 3-1161 26nov-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypathèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C Pichet, notaire, No 473, rue St-Jean, tél.: bureau : 4-2918, rés., 3-2459 18nov-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter première hypothèque, cité de Québec. S'adresser 325 Boulevard Charest téléphone: 3-1531 25nov-26fs-7T

ARGENT A PRETER, première hypothèque, à Québec ou Comté de Québec, achat et vente de propriétés. Robert Trudel, Notaire, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 5950. mar-jeu-sam-6fs-24déc-7T

FINANCE POUR TROUBLES de marchands, propriétaires, achats d'hypothèques, règlements de créanciers. Canadian Realty Co., 111, Côte la Mont gne, tél.: 4-4922. 7R

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $5-6,000 garantie sur police d'assurance $8,000, avec bon intérêt. Ecrire Casier 840, "Le Soleil". Première hypothèque. 10déc-6fs-8B

Achetez les marchandises annoncées. Comparez et choisissez.

Articles de ménage

SET SALON fini acajou, 4 morceaux, très propre. A vendre. S'adresser à 259 rue Richelieu. 12déc-1fs-9B

ACHETONS à domicile, fournaises, meubles, lingerie. A vendre set chambre, divan de studio, jacket-heather, table extension, chaises de salle, bureau, vitrine argenterie, commode, buffet, garde-robes. A. Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 13nov-26fs-9R

ON DEMANDE à acheter meubles et lingerie d'homme pour l'ouverture d'un magasin de seconde-main. Payons haut prix. Tél.: 2-0415. Allons à domicile. 10déc-4fs-9R

J'ACHETE. — Fournaises, meubles, lingerie, outillages. Vendons bicycles Indian avec side-car, divanette avec matelas, moulin coudre, chaises Morris, bureau, poêle à gaz, commode, vitrine-argenterie, patins, secrétaire dame, 6 chaises noyer sleeping bag A Bouchard, 32, St-Nicolas, tél.: 5636. 13nov-26fs-9R

ACHETONS A DOMICILE, vendons toutes sortes meubles d'occasions, tels: divanette 3 morceaux, hose 3 pouces, longueurs assorties, moulin à laver "Maytag". Aussi s'occupons de toutes genres de réparations. S'adresser 190 Richardson. 12déc-3fs-9G

A VENDRE, 2 beaux rugs, un oriental, un chinois, grandeur 9 x 12, n'a jamais servi. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève 4déc-1no-9B

ACHETONS meubles, lingerie. A vendre vitrine argenterie, set salle à dîner, flat-top, chaises bureau, table cartes, antique sideboard, chaises boudoir, poêle électrique, brûleurs l'huile, 2 feux. J.-M. Lévesque, 1334, Lacroix, tél.: 2-7713. 10-12-14déc-3fs-9R

Automobile à louer

TAXI PRIVE, 6 cts du mille, voyage en dehors ville, d'au moins 25 milles, Hôpital Laval, Beauport, Charlesbourg, 75 cts. Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, Lac Beauport, $1.75. Compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153 — 3-0993. 26nov-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin B. C. Fir embouveté, moulures Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél : 2-5035. 11déc-26fs-Bois-const-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieure de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes distinguées, dans famille privée sans enfant. Usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. Prix modéré. S'adresser 53½ Ste-Claire. 11déc-6fs-26B

CHAMBRES avec pension si désirée à 141, rue Aberdeen, coin Ave des Erables. Pour informations appelez tél.: 6372. 7déc-6fs-26R

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée, prix modérés, endroit central, usage bain, téléphone. S'adresser 15 rue Richelieu, tél.: 2-4612. 12-14déc-2fs-26B

VOUS TROUVEREZ une chambre double avec eau chaude et eau froide avec pension, conviendrait pour deux personnes à prix bas pour l'hiver. Aussi chambre simple. S'adresser à 7, d'Artigny tél.: 2-5416 6déc-6fs-26R

CHAMBRE A LOUER $3.00 par semaine en montant, aussi avec pension, $8.00 par semaine en montant. S'adresser à l'Hôtel Union, 112 du Pont, tél : 2-0219 13nov-26fs-26G

Chambres à louer

275 RUE ST-JOSEPH, face du théâtre Princess, centre des affaires, chambre très confortable, téléphone, bain, gaz, etc. $2.00 par semaine et plus. Prix modéré à la journée, tél.: 3-1037. sam-mar-jeu-au26déc-27T

CHAMBRE A LOUER, double $1.00 par jour, chambre simple 50c par jour Aussi chambre à la semaine. S'adresser Hôtel Bélanger, 367, St-Paul, tél.: 2-0275 11déc-4fs-27R

GRANDES ET PETITES CHAMBRES à louer, prix modéré, eau chaude et froide à l'année. Aussi téléphone, pension si désirée S'adresser 30 Richardson, tél.: 2-3266. 12déc-3fs-27G

A LOUER, une grande chambre très propre 2 fenêtres donnant sur la rue avec matelas Marshall, maison très chaude, à gens distingués seulement. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o.-27B

GRANDE CHAMBRE A LOUER en avant, maison tranquille, 54, rue Saunders, entre Dorchester et Cartier, tél.: 4-1194. 12déc-2fs-27B

CHAMBRE avec cuisinette et gaz, chambre genre boudoir, gaz, garde-robes, bain, téléphone. Autres chambres $2.00 S'adresser 16, Latourelle, tél.: 3-0824. 27R

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER, chauffée, poêle dans chaque chambre, usage du bain, téléphone, à prix modérés. S'adresser 298 St-François, tél.: 4-1521. 11déc-4fs-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée S'adresser par téléphone: 9711. j.n.o.-27B

CHAMBRE A LOUER, fenêtre sur la rue, usage bain, téléphone et du gaz. S'adresser 297 de la Reine, près Dorchester. 12déc-1fs-27B

CHAMBRE A LOUER avec lit Murphy, poêle à gaz, eau courante, eau chaude à l'année. Lincoln Appt. 1e St-Denis, tél.: 2-5075. 15nov-26fs-27R

CHAMBRE avec eau courante et 2 autres chambres (suite). Possession immédiate. Aussi salle pour club de cartes S'adresser 3 des Ursulines. 27R

CHAMBRES A LOUER, près du Parlement dans famille privée, pour couple marié sans enfants ou demoiselle distinguée, usage bain et téléphone, prix $2.50, $3.00 et $3.50 par semaine. S'adresser 93 St-Eustache, tél.: 2-6996. 9déc-6fs-27B

HOTEL LORRAINE. — Rue des Jardins offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur Endroit idéal Venez vous en convaincre 3déc-26fs-27R

FLAT DE 3 PIECES, meublé, bien chauffé, avec cuisinette, conviendrait pour deux ou trois personnes, maison propre et tranquille, libre vendredi. S'adresser à 86 rue Lavigueur. 10-12déc-27R

CHAMBRE A LOUER, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année, bien chauffée, cuisinette. S'adresser 53, Chemin Ste-Foy, coin Bourlamaque. 10-12-14déc-3fs-27R

Chevaux, voitures, harnais

H. Bouré Enrg. charron

135 STE-MARGUERITE, réparations et peinturage de voitures d'automobiles. Feu de forge électrique et à la main, machine à percer les moyeux, shafts et supports à vendre à bon marché. Tél.: 4-1461. mar-jeu-sam-au21jan-31T

BERLOT à vendre bon marché, un grand Berlot neuf, pour l'usage de boucher, épicier, cultivateur. S'adresser P. Marois, 512 St-Jean. 12déc-3fs-31B

15 CHEVAUX A VENDRE cause travaux finis à St-Grégoire, ces chevaux sont à vendre bon marché. S'adresser M. Alfred Leclerc, St-Grégoire, Montmorency, tél.: 4-5442. 7déc-6fs-31B

CHEVAUX, 125 chevaux d'Ontario à vendre au plus bas prix Spécialité chevaux de cultivateur, lumenais pour cultivateur. Une visite est sollicitée S'adresser Elzéar Bédard St-Luc et Kirouac, tél : 4-3917 23nov-26fs-31I

Cyrille Bussières

COMMERCANT de chevaux et bois, coin St-Bernard et Montmagny. J'ai reçu de Toronto de bons trotteurs Sunshine, Gratton, Peter Troy, Baby Direct. Aussi de beaux chevaux de voitures et belles jeunes juments. Tous ces chevaux sont vendus avec garantie, tél.: 6627. mar-jeu-sam-au26déc-31T

Chevaux demandés

ON DEMANDE A ACHETER chevaux pour renards au prix de 10.00 en montant. S'adresser 104, Richardson. 11déc-4fs-32G

Chauffage, bois, charbon

ELZEAR BEDARD, bois de 2 pieds, $3.50 le cordon $1.00, charbon toutes sortes, chevaux de toutes sortes garantis, au plus bas prix, 340, St-Luc, tél.: 4-3917 23nov-26fs-34T

AVIS SPECIAL. — Merisier érable, 2 pieds corde $4.25, 2 cordes $6.25, bouleau 3 pds $4.50, aussi 30 pcs Slabs épinette, bouleau Ces prix livrés en ville. P Desharnais, 348 Marie-Incarnation, tél.: 2-1834 22nov-26fs-34T

AVIS SPECIAL Merisier, érable, 2 pds $4.25, 2 cordes $8.25, 2½ pds, $5.00 Croûtes de bois mou, slabs de bouleau Bois d'allumage, 5 poches $1.00 Ces prix sont livrés en ville Satisfaction garantie R Desruisseaux, 186 Montmagny, tél.: 4-0734 16nov-26fs-34T

ATTENTION. — Bon bois franc sec à l'abri, 4 pds, $4.00 corde, scié $4.50, 2½ pds, $3.25, scié $5.75 Bois mélange 3 pds, $4.25 Gros voyage $1.8., Croûtes épinette, voyage $1.00. Slabs bouleau, merisier, foin, grain, char on. Aussi jeunes chevaux J.-P Bordeleau, 1087, St-Vallier, tél 5837 30nov-26fs-34T

CYRILLE BUSSIERES, épicier 49 St-Bernard, tél.: 6827, Bol franc séché à l'abri, érable, merisier, 15, 12 et 10 pcs. scié, fendu Croûtes et slabs bouleau. Bois d'allumage 6 grosses poches, $1.00. Charbon de toutes sortes Chevaux à vendre. 13nov-26fs-34T

Bouchard-Claveau Enrg.

ERABLE ET MERISIER 2 pds $4 25, scié $4.50 fendu $5.00, bois franc scié, fendu, $2 50 voyage, croûtes bois franc, $2.50 Slabs bouleau $2.25 Stove, Chestnut, $13.50, poche 75c Coke $10.50 poche 3 pour $1 00 Livraison partout Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 20nov-26fs-34G

BOIS CHAUFFAGE sicé fendu, merisier, érable 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte merisier, bois mou, Charbon dur Stove, Chestnut tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél.: 6231. 9nov-mar-jeu-sam-26fs-9janv-34T

MERISIER, érable, 2 pds, 2½ pds, croûtes d'épinette de 4 pds, croûtes de merisier de 4 pds, Slabs de bouleau, Prix spéciaux pour provision. Bons chevaux et foin à vendre. Emile Laliberté, 129, Montmagny, tél.: 4-0302. 9nov-mar-jeu-sam-26fs-7janv-34T

A BARBEAU.—42 rue Nelson, Bois de chauffage de toutes sortes, merisier, érable, slabs de bois mou, bois de provisions, etc Aussi camionnage et déménagements de tous genres. Une visite est sollicitée, tél.: 3-1459. mar-jeu-sam-au9janv-34T

A VENDRE bois de chauffage, 1ère qualité, bon marché. S'adresser R. Cantin, marchand, Charlesbourg, tél.: 4-2885. mar-jeu-sam-26fs-14déc-34T

A.-B. FORTIN St-Côme, Beauce Bon bois de Beauce, érable, merisier, 2 pds, $4.00, scié, $4.50 livré, 2½ pds $5.00 Spécial 1-2 corde bois mêlé, $1.80. Slabs bouleau et d'épinette. Résidence 65½ St-Mathias. Cour 59 St-Benoît, tél.: 9481 22nov-26fs-34T

AURELIUS BLOUIN 284 Arago. Bois chauffage, slabs bouleau scié, $2.15 Bouleau 10" $2.00 corde. Slabs bois mou scié $1.75; merisier, érable, 10 pcs $2.25. Bois d'allumage 8 sacs $1.00. Coke 4 sacs $1.00. Stove Chestnut 75c, sac, $13.50 tonne. Cour 11 Bayard, tél.: 4-0175. mar-jeu-sam-au4janv-34T

ATTENTION MERISIER, érable 24 pcs, la corde, $4.25, scié, fendu $5.00, charbon à la tonne Cour à Bois Sutherland Enrg., 40, Sutherland, Faubourg St-Jean-Baptiste, tél.: 4-3625. 14nov-26fs-34R

COKE 4 POCHES POUR $1.00, avec une poche de bois d'allumage gratis, 10 poches de bois d'allumage pour $1.00, 10 poches de bois franc $1.00, Adj. Noël, 115 Parillon, tél.: 7614. 11déc-4fs-34T

Huile à brûleurs

NE PRENEZ AUCUN RISQUE pour l'achat de votre huile Depuis 5 ans l'huile Rouge a prouvé sa supériorité. Confiez-nous vos commandes. Trudelle Pétroleum Enrg. 193 St-Germain, tél.: 3-1352 20nov-26fs-35T

Commerce à vendre

COMMERCE DE CHAMBRES, 8 chambres meublées, avec installation de gaz S'adresser, 190 du Pont, tél.: 4-3767 12déc-2fs-36B

COMMERCE A VENDRE, beau stock d'épicerie avec clientèle et logement, 4 appartements, chambre de bain même plancher Vendra immédiatement pour cause de maladie. S'adresser à 399, 3e Avenue. 10déc-2fs-36B

COMMERCE A VENDRE, beau stock d'épicerie avec clientèle et logement, 4 appartements, cham re de bain même plancher vendra immédiatement pour cause de maladie. S'adresser à 399, 3e Avenue. 11déc-2fs-36B

ETAL DE BOUCHER, rue St-Jean, à vendre ameublement complet, clientèle établie. Possession immédiate. S'adresser Rosaire Drolet, 194, des Erables, tél.: 3-4217 10déc-6fs-36R

MAISON DE CHAMBRES et de pension privée à vendre avec lover à sous-loeur Chambres toutes louées Taxes payées pour l'année. Pour plus de détails, écrire Casier 756, "Le Soleil" 19nov-26fs-36R

Vente ou échange de propriétés, d'articles, etc., etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél. 2-2890 21nov-26fs-42R

Divers à vendre

ROMANS. — Vendons, échangeons, achetons romans français. Grand assortiment à vendre et échanger 5c, 10c, 15c et plus. Toutes commandes ou demandes renseignements doivent être accompagnées de timbres suffisants pour malle. Gros et détail, J.-A. Breton, 32, d'Abraham, tél.: 2-6393. 9déc-26fs-43R

Peck Television à 30c

A VENDRE un bloc de ces actions au prix mentionné. S'adresser à E.-L Hardy & Cie, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630 sam-mar-jeu-au12déc-43R

CADEAUX EXCLUSIFS entièrement faits à la main, ouvrage fantaisie. Aussi Helmstitch, très bas prix pour le temps des fêtes. S'adresser M. Eug. Ouellet 7-B Bourlamaque 43B

A VENDRE TRAINS ELECTRIQUES "Lionel" d'occasion, en très bon état, complets avec voies et aiguilles. Téléphoner : 2-4322. 11déc-3fs-43B

OCCASION POUR FETES : Encyclopédie Autodidactique Quillet, complètement neuve, 4 volumes, prix $30. à vendre pour $15. Aussi cours de journalisme N. T. A. en échange de leçons d'anglais. Tél.: 2-3070. 43B

NOTRE NOUVEAU catalogue gratis ! Concernant linge militaire usagé, du neuf, à la verge et confectionné, chaussures et claques de toutes sortes, prix et qualités, défiant toute compétition. Néra Militaire Enroom, Casier 113, Station B., Québec. 27nov-26fs-43R

AMEUBLEMENT Show-Case pyramide, base en marbre, vitrine marchandises sèches. Spécial, comptoir lunch, moulin à café électrique, Wall Show-Case en chêne, machine à Hot Dog, lanlance, cash, tablette de mur. Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 10déc-26fs-43R

OUVERTURE d'un nouveau magasin de seconde-main, 411¼ St-Joseph. Vous trouverez grand assortiment de linge seconde-main pour femmes, hommes et enfants. S'adresser 411¼ St-Joseph. 3déc-26fs-43T

SHOW-CASES, ameublement de magasins, toutes sortes neuf ou seconde main, pharmacie, magasin général, restaurant, etc. Prix défiant toute concurrence. Art Show-Case Reg'd, tél.: 3-2920, 259 St-Joseph, Québec. 19nov-26fs-43T

AUBAINE. Très belle opportunité, un joli set de toilette pour dames ou messieurs, sera envoyé sur réception de 25 sous. M. Léonce Farrell, Bagotville, Co. Chicoutimi. 10déc-2fs-43B

CHAISE DE BARBIER à vendre en très bonne condition. S'adresser 350, 3ème Ave. 11déc-3fs-43B

Plomberie, Chauffage

POUR UNE INSTALLATION nouvelle, ou une réparation efficace et peu coûteuse Appelez: 2-3643 chez Gaudiose Brousseau & Fils, Ltée, plombiers, électriciens couvreurs, 10 rue Fleurie, Québec. mar-jeu-sam-au7janv-4 I

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS 25, St-Stanislas, à l'angle de la rue St-Jean, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. 11déc-26fs-46R

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie. Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensembles chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 180 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. j.n.o.-46B

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES, complètement exterminées au moyen des insecticides "Mystérieux" garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917 Approuvés du Gouvernement Fédéral. Références de Montréal, Québec et New-York Entièrement garanti. Prix très modéré Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie Exterminateurs, 145 du Pont tél.: 8380, 15nov-26fs-73G

Femmes demandées

FEMME DEMANDEE. — On demande une femme pour ouvrage général de maison privée. S'adresser 187, 2e Avenue 11déc-2fs-56B

Filles demandées

VENDEUSE DEMANDEE, pour marchandises sèches générales, parlant les deux langues, position permanente. Expérience et références exigées. S'adresser 249 St-Joseph. 12déc-2fs-57B

FILLES. — Montres-bracelets gratis et autres primes en vendant nos cartes de parfums. 1 cent à 15 cents. Rien à débourser. Ecrivez immédiatement, P.-E. Legaré & Cie, 1227 est, Dorchester, Montréal. 6déc-6fs-57B

Mouton gris déjauni

MOUTON GRIS DEJAUNI. — Je suis la seule qui déjaunit en nettoyant le mouton gris. Pour d'autres informations, s'adresser Mme W.-J. Pampalon, 43, des Franciscains. 7déc-26fs-59B

Fourrures

MANTEAU SEAL garni Kolinsky de 1ère qualité, tout neuf, vendra à moitié prix Informations s'adresser 17, rue Dollard. 12déc-1fs-59B

Ovide Marceau

FOURRURES. — Nous avons en stock, des manteaux de Rat Musqué, Hudson Seal, Broadtail, Poney, Chat Sauvage, vrai Seal, Mouton de Perse. Tous ces manteaux sont confectionnés à nos ateliers. Maison de 25 années d'expérience, 839 St-Vallier. mar-jeu-sam-au7janv-59T

MANTEAU en mouton de Perse à vendre bon marché, $60.00 Vrai bargain cause de vente, trop petit. S'adresser 20 13e Rue. 3déc-26fs-59B

Jos. Robitaille Enrg.

FOURRURES de toutes sortes assortiment complet de parures d cou Spécialité réparation et transformation de manteaux Jos. Robitaille, Enrg., 108, Richelieu, tél.: 2-3288. 3déc-26fs-59R

Garage à louer

GARAGE A LOUER, place privée, chauffé, pour garage et d'autres places publiques. S'adresser 168 Richardson, tél.: 3-0081. 27nov-26fs-60G

OPPORTUNITE. — Garage privé avec plancher ciment, pour hivernement situé Avenue Laurier, prix $6.00 pour l'hiver, tél.: 3-4316-4-3048. 12déc-3fs-60R

TROIS GARAGES PRIVES dans St-Roch à louer à $6.00 pour l'hiver S'adresser M. Narcisse Rhéaume, 65 rue du Roi, tél.: 4-0056. 12déc-2fs-60B

GARAGE PRIVE A LOUER, 7.00 pour l'hiver, situé 324, 1ère Avenue, coin 13e Rue, tél.: 3-4353. 12-14déc-2fs-60B

PLACE DE GARAGE à louer chauffé, dans le centre de la Haute-Ville Service jour et nuit. S'adresser garage Henri Laliberté, 58 St-Gabriel. 10déc-3fs-60B

GARAGE A LOUER, ruelle Crémazie pour hivernement S'adresser 51 Crémazie, tél 6719 j.n.o -60B

Remisage d'Autos

REMISEZ POUR L'HIVER votre auto ou véhicule d'été, dans l'une des bâtisses du Parc de l'Exposition, suivant un système nouveau et avantageux. Adressez-vous au surintendant, M. Uldéric Gauvin, sur place, ou par téléphone au numéro 4 2721 12déc-6fs-60B

Garçons demandés

GARCON DEMANDE avec bicycle S'adresser à 471 St-Jean. 63B

Hommes demandés

HOMMES DEMANDES. Chance de se faire montant raisonnable (entre $6 et $7.00 par jour), d'ici jour de l'An. Hommes sérieux seulement devront se présenter S'adresser 51 rue Jeanne-d'Arc. 12déc-2fs-65B

ARGENT PAYE chaque semaine pour la vente de nos arbres et arbrisseaux garantis. Chaque propriétaire achétera pour remplacer les pertes de 1933-34 Ecrivez Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 5-12-19-26déc-4fs-65B

Hommes demandés

CHAUFFEUR DE TAXIS demandé. Références exigées. S'adresser 22½, Marché Champlain, Hôtel Gaspé. 65B

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 411¼ St-Joseph. 6déc-26fs-65T

ON DEMANDE 1 HOMME qui désire vivre de son travail, la crise n'existe pas pour ceux qui vendent nos produits. 54, 2ème Avenue, Limoilou. 65B

ON DEMANDE un barbier compétent. S'adresser au Salon de barbier Hôtel Victoria, le soir de 8 à 9 hrs. p.m. 9déc-3fs-65B

Vendeurs demandés

DANS CHAQUE VILLE et village de la province de Québec, pour vendre nouveau système de protection automatique contre l'incendie, approuvé par les assureurs, pour résidences, écoles, couvents, industries, magasins, entrepôts, granges, etc Références requises quant à expérience antérieure, âge et occupation. Ecrire Case postale 311, Québec, P. Q. 6déc-4fs-65B

SI VOUS N'ETES PAS satisfait du salaire qui vous est payé actuellement et si vous êtes un homme actif, ambitieux de vous créer un bon revenu pour le présent et l'avenir avec salaire, commission et boni, écrivez 847, "Le Soleil". 11déc-2fs-65B

Hôtel à vendre

Hôtel Radio à vendre

SITUE 13 NOTRE-DAME, voisin de l'église Notre-Dame de la Victoire, très bon poste, clientèle choisie, à vendre très bon marché pour prompt acheteur, cause de santé. S'adresser 9 ou 13 Notre-Dame, P Chamberland, prop. 7déc-13fs-68B

Informations

AVIS. — MME A. PERRON, clairvoyante, 266½, St-Joseph, désire informer le public qu'elle est rendue maintenant à 122, Notre-Dame-des-Anges. 12-14déc-2fs-71B

Avis important

ATTENTION: avocat, notaire ou solliciteur, quiconque a en main détails concernant Raphael Laliberté, veuillez communiquer avec Nicholas Laliberté, 243 est, rue Cadillac, Windsor, Ont. 7déc-9fs-71B

Logements à louer

Coquerelles, Punaises

LES INSECTES domestiques Exterminons garantie par écrit $1.00 par appartement, payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé; Autre méthode. Gaz en 6 hrs. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c livre. Punaisols pour punaises 75c chop, $1.00 pinte, $2.50 gallon. J.-H.-J. Gosselin, 18 Ste-Ursule, Québec, tél.: 4-4962. sam-mar-jeu-2janv-73R

Haute-Ville

LOGEMENT 3 CHAMBRES, bien chaud, bien éclairé, réparé à neuf, prix modéré. S'adresser 27 de la Chevrotière Aussi suite de 2 à 3 chambres à louer, installation du gaz. S'adresser sur les lieux. 12déc-2fs-73R

Limoilou

LOGEMENTS de 4-5 chambres avec bain, et un garage, Limoilou sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 11déc26fs-73G

Saint-Sauveur

LOGEMENT AU NO 10 Signal, 4 chambres, un bas, à louer immédiatement S'adresser à 10, Signal, entre 2 et 4 hres p. m. 12-14déc-2fs-73B

Saint-Roch

LOGEMENT à sous-louer meublé ou non, bon poste d'affaires, pour personne sérieuse Pour informations. S'adresser tél.: 2 3266 ou 36 Richardson. 12déc-3fs-73G

Quartiers Divers

102 ARTILLERIE, 7 pièces, plus chambre bain, très propre, 100 St-Benoît 6 cham res, très propre, cour et cave, aussi garage, S'adresser Art Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 26nov-26fs-73R

Logements demandés

LOGEMENT pour mai, bien éclairé, 6 chambres, plus chambre de bain avec endroit extérieur sûr pour jeux: 2 filettes. Prix et adresse. Ecrire Casier 844 "Le Soleil". 9déc-6fs-74B

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm. 17sept-j.n.o.-80B

MAISON, — 2 logements, 7-8 chambres, dans St-Sacrement, $5,500. Maisons 4 logements, 4-5-9-10 chambres, $4,000 comptant. Très bas prix. Autres occasions exceptionnelles. P.-F. Lalicrté, 245, St-Cyrille, tél.: 8231 6déc-6fs-80R

JOLIE MAISON, genre cottage, 12 appartements, fournaise eau chaude, améliorations modernes, garage chauffé, grand terrain. Vendra prix de sacrifice à prompt acheteur. S'adresser jour 243, St-Joseph, tél.: 7677, soir: 215 Bougainville, tél.: 8434. 10déc-26fs-80T

A vendre ou à louer

MAISON à un logement, magnifique propriété, 126 Avenue des Braves. 12 pièces, moderne, prix raisonnable, disponible n'importe quand, pour visiter téléphoner au préalable 6338. 9déc-4fs-79B

Maisons demandées

JE SUIS ACHETEUR.—Comme placement, de propriétés, dans toutes les parties de la ville, 1-2-3 logements, 25% à 30% de l'évaluation municipale. Inutile d'écrire sans mentionner tous les revenus et dépenses des propriétés. Ecrire Casier 846, "Le Soleil". 10déc-6fs-81R

Maladies

AUX MALADES. M. Joseph Roy 111 St-Joseph, 2e étage, obtient par la prière le soulagement des malades qui ont fil et confiance. Heures bureau: 9.30 à 12.00, 1 à 5 hrs, 7 à 9, dimanche 2 à 5 heures, tél.: 3-2819. 3déc-12fs-Maladies

Maternité

MATERNITE LICENCIEE —Honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, Prix spécial pour place retenue à l'avance Aussi on demande une servante. S'adresser 10, rue d'Artigny, tél : 2-1966. 23nov-26fs-Maternité-44R

HOPITAL DE LA MISERICORDE A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réaction sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle sacrements, édification. Vu rareté de place demandez admission à l'avance. Discrétion assurée Mère Directrice, 662 Chemin Ste-Foy, Québec. 7déc-26fs-44R

Motocyclette

BICYCLE DE MARQUE HENDERSON, 4 cylindres, à vendre en parfaite condition, modèl. 1928 S'adresser à 680 St-Vallier j.n.o -85B

Objets perdus

MONTRE DE POCHE avec chaine perdue du club Mutuel à 26 Bagot, passant par la rue St-Joseph. Récompense promise. Rapporter W. Lemay, barbier, 25 St-Anselme 87B

Montre perdue

PERDUE mardi 10 décembre, montre Longine avec chaine en or, médaille d'argent Remettre 46 Avenue Preston, tél.: 2-5936 Récompense. 12déc-3fs-87B

MONTRE-BRACELET pour dame, couleur argent, marque "Lories", de l'église Limoilou à 124, 3e Avenue. Récompense promise, tél.: 4-2897 10déc-3fs-87B

Achetez les marchandises annoncées. Soyez sûrs d'être satisfaits.

Hommes demandés

CHAUFFEUR DE TAXIS demandé. Références exigées. S'adresser 22½, Marché Champlain, Hôtel Gaspé. 65B

REPRESENTANTS demandés dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 411¼ St-Joseph. 6déc-26fs-65T

ON DEMANDE 1 HOMME qui désire vivre de son travail, la crise n'existe pas pour ceux qui vendent nos produits. 54, 2ème Avenue, Limoilou. 65B

ON DEMANDE un barbier compétent. S'adresser au Salon de barbier Hôtel Victoria, le soir de 8 à 9 hrs. p.m. 9déc-3fs-65B

Vendeurs demandés

DANS CHAQUE VILLE et village de la province de Québec, pour vendre nouveau système de protection automatique contre l'incendie, approuvé par les assureurs, pour résidences, écoles, couvents, industries, magasins, entrepôts, granges, etc Références requises quant à expérience antérieure, âge et occupation. Ecrire Case postale 311, Québec, P. Q. 6déc-4fs-65B

SI VOUS N'ETES PAS satisfait du salaire qui vous est payé actuellement et si vous êtes un homme actif, ambitieux de vous créer un bon revenu pour le présent et l'avenir avec salaire, commission et boni, écrivez 847, "Le Soleil". 11déc-2fs-65B

Hôtel à vendre

Hôtel Radio à vendre

SITUE 13 NOTRE-DAME, voisin de l'église Notre-Dame de la Victoire, très bon poste, clientèle choisie, à vendre très bon marché pour prompt acheteur, cause de santé. S'adresser 9 ou 13 Notre-Dame, P Chamberland, prop. 7déc-13fs-68B

Informations

AVIS. — MME A. PERRON, clairvoyante, 266½, St-Joseph, désire informer le public qu'elle est rendue maintenant à 122, Notre-Dame-des-Anges. 12-14déc-2fs-71B

Avis important

ATTENTION: avocat, notaire ou solliciteur, quiconque a en main détails concernant Raphael Laliberté, veuillez communiquer avec Nicholas Laliberté, 243 est, rue Cadillac, Windsor, Ont. 7déc-9fs-71B

Logements à louer

Coquerelles, Punaises

LES INSECTES domestiques Exterminon garantie par écrit $1.00 par appartement, payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé; Autre méthode. Gaz en 6 hrs.

SUGGESTIONS DE TOUS GENRES

— A —

L'OCCASION DES FETES

--- POUR LUI ET POUR ELLE ---

BELLES ROBES de chambre anglaises, paletots de maison, chemises, pyjamas, gants, cravates, écharpes, bas, chaussures, mouchoirs de soie et de toile, gilets de soirées Welch, Magetson & Co., Angleterre, Wm.-J. Whelan, 14 rue St-Jean 2déc-26fs-C.N.R.

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D, 133, du Pont, Québec Chaufferettes électriques dégeleur de paravents électrique, chaînes, miroirs, ornements de radiateurs, allumeurs pour cigare et cigarettes avec étui Bouchons pour radiateurs, ainsi que Prestone et Frost Cape comme anti-congelants Edouard Poulin, prop., tél : 4-2262. 2déc-26fs-C.N.G.

ARTHUR CLOUTIER, 150, rue Du Pont. Bottes de pêche et chasse de tous genres. Bottes d'orignal et biroux en étoffe du pays pour arpenteurs Réparations de bottes de skis ainsi que bottines de hockey, gants, pads, etc 2déc-26fsC.N.G.

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN — Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit chez la maison Samuel Bédard, 353, St-Paul. Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de bijoux. 2déc-26fs-C.N.R.

SALON NANETTE, 423, St-Jean, tél : 2-1400 Permanents sur machine Acme sans fil $3.00 et plus. Autres permanents $1.50. Aussi teinture, Komol, papier, etc. Mlles Vallée & Lévesque, prop. 2déc-26fs-C.N.R.

H. NOREAU, 8, ST-JOSEPH — Rasoir électrique, pas d'aiguisage, pas de lames Pour se raser, il n'est plus besoin d'eau, ni de savon. Un cadeau utile pour toute la famille. Plus d'égratignures, plus de coupures. 2déc-26fs-G

LE SALON ST-JEAN, 44 1-2, St-Joachim Permanents à l'huile, $1.50 et plus, boutsrès bouclés, donnés par Mme Lavoie, 7 ans d'expérience Shampoo, Marcel, vagues à l'eau, manicure, Komol Appointement, tél : 2-5084 2déc-26fs-C.N.R.

SALON JEANNOT, 60 Ste-Marguerite. Evitez l'encombrement des fêtes Donnez votre appointement dès aujourd'hui. Permanents $1.50 et plus. Tous genres coiffure par experte. A votre service, Mlle Perreault, autrefois du Salon Alma et Mlles C. & J. Lemieux, prop., tél.: 4-1052. C.N.T.

Henri Drolet, Ltée.

LE PLUS BEAU CHOIX de "Smoking", robes de chambres, chemises, foulards, gants, cravates, bretelles, bas, chaussures. Boîtes de fantaisie pour mouchoirs, bretelles, chaussures, etc. Habits et pardessus vendus au prix de manufacture. Toutes nos marchandises mises dans jolies boîtes. Devise: Nouveauté, qualité, 255 St-Joseph, tél. : 9246. 4déc-26fs-C.N.T.

Bientôt Noël... !

LE PLUS UTILE DES CADEAUX Vous serez très apprécié en offrant un cours de dessin et de caricature complet. Envoyez votre adresse plus timbre de 2 sous pour plus de détails gratuits. Maurice Hébert, 144 Aberdeen, Québec 2déc-26fs-Carte d'Aff.

Articles de Paris

CADEAUX EXCLUSIFS de toutes sortes pour les fêtes. Grand choix de miroirs de fantaisie, etc., etc. Marier & Tremblay, Ltée. 42 du Pont, à 50 pds du Boulevard Charest. 4déc-26fs-C.N.T

H. Poitras, fourrure

ATTENTION. Offrez un cadeau pratique. Notre grand assortiment en fourrure, nous permet de vous offrir des prix que vous ne pouvez croire. Henri Poitras, 70 Dolbeau, (près des Franciscains) tél.: 6594. 2déc-26fs-C.N.R.

GRAND ASSORTIMENT de carrosses poupées, tricycles, Kiddie-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, DeForest Crosley, Stewart-Warner, Laveuse Thor, Speed, Quee, Chesterfield, set de salle à manger, rugs, carpettes, Tabagies J.-W Cantin, 446, rue St-Joseph, tél.: 8007 2déc-26fs-C.N.T

A L'OCCASION DES FETES venez voir Mlle Simard, autrefois du Salon Martha, rendu maintenant au Salon Alice, 42, St-Joseph, avec Mlle Gingras Nouveau prix, marcel, à l'eau 35c. permanents $1.50, tél.: 2-0153. 2déc-26fs-G

GRANDE REDUCTION pour manteaux, robes, pour le mois décembre, grand assortiment à choisir directement des fabricants, prix du gros A D Smith, Block Orkin, salle d'échantillons, 64, St-Joseph. 2déc-26fs-G

SALON CAPITOL — 143, St-Jean, tél. : 2-5983 Grand special pour décembre Fameux permanents Eugène $5.00 pour $2.50. Autres permanents avec ou sans électricité $1.50 et plus Komol, Marcel, Manicure 35c. 2déc-26fs-C.N.R

MAISON FRANCAISE. — Nous avons en main de jolis modèles de chapeaux français pour les fêtes. Pour vos cadeaux, offrez gants de Grenoble, France Lampes Berger La Mode Parisienne, 322, St-Jean, 2e étage, tél.: 2-1971 2déc-26fs-C.N.R.

LE SALON LOUISA, 31 Signal, coin Hermine, donnera à sa clientèle, pendant décembre seulement un joli cadeau avec chaque permanent de $1.50 et plus Donnez votre appointement aujourd'hui à 8283. Ouvert tous les soirs. 4déc-26fs-C.N.T.

379 de la Reine--tél: 4-2228

PERMANENT avec l'Acme sans fils, machine sans chaleur, jaunit pas les cheveux Marcel, Komol, Ondulation à l'eau, Shampoo Une visite est sollicitée, Mlle Rita Asselin, prop., 379, de la Reine, entre Caron et St-Anselme. 30nov-26fs-C.N.

AU SALON LORNA, 117, Latourelle, tél. : 3-1681. Permanents à l'huile $1.50. Aussi réductions sur tous les autres permanents et coiffures. Prenez votre appointement maintenant. Une visite sollicitée 2déc-26fs-C.N.R

ST-CYR & FRERE, 70, St-Joseph, 4-3015, pour les fêtes assortiment complet d'accordéons, pianos, violons, guitares Gibson, mandolines, trompettes, saxopohnes, etc., etc. 2déc-26fsC.N.G

AU SALON LAPOINTE, 376 St-Jean, tél. : 2-7842. Permanents de toutes sortes, ainsi que coiffures Spécialité : traitement du cuir chevelu. Ouvrage parfait, 4 coiffeuses de longue expérience. 2déc-26fs-C.N.R.

W. Tremblay, tél.: 4-0334

FAITES-VOUS DONNER permanent avec merveilleuse machine "Acmé" sans fil, prix $2.50 en montant. Ondulations à l'eau Marcel, Shampoo, 35c, Komol, 50c. Permanents ordinaire $1.50. S'adresser 263 du Roi. 12nov-26fs-C.N.G.

Chez Gaspard Huot

NOUS FAISONS une spécialité dans les robes de chambre, foulards, cravates. Toutes nos marchandises sont mises dans de jolies boîtes. Prix sont très raisonnables. 51 St-Jean. 10déc-6fs-Noël-R

Bons de voyage

TAXIS FRONTENAC, 2-6818. Chaque voyage l'on vous remettra un bon et 15 de ces bons donnent droit à un voyage gratuit. Exigez-les. Seule compagnie transportant enfants infirmes. Modèles récents 5 à 7 passagers. 7déc-C.N.G.

---POUR LA FAMILLE ET LA MAISON---

AURELE DENIS, 176 Blvd Charest, tél.: 2-8503. Commodes, bureaux, piano, fournaises, pardessus d'hiver, matelas, habillement, bicycle à gazoline. Bon marché. Allons à domicile. 7déc-C.N.T.

POELE — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise toutes sortes, aussi vendons set salle à dîner, bureau toilette, couchettes, sommier, matelas, chaises toutes sortes, bibliothèque, bottines patins Achetons à domicile Pierre Denis, 188, du Pont, tél. : 4-0388 2déc-26fs-C.N.G.

SABLAGE SANS POUSSIERE — Transformez vos vieux planchers en neufs pour les fêtes. Modernisez avec de beaux planchers en bois dur. Mon prix est le plus bas. E. DUPOUR, 99¾, d'Aiguillon tél.: 3-3237. 2déc-26fs-C.N.R.

HORLOGERS-BIJOUTIERS — Bijouterie en gros seulement, grand choix pour les fêtes, fourniture générale Montres Horloges Devenez horlogers en très peu de temps en suivant nos cours E.-A Gagnon, 168, Ave des Oblats, Québec 2déc-26fs-C.N.T.

NE MANQUEZ pas de voir la Librairie Canadienne, Enrg., avant d'acheter cadeaux fête, crucifix, papeteries luxe carte souhaits, calendriers Bon-Pasteur, set toilette ivoir et chromé jusqu'au 1er janvier vendrons au détail à notre département de gros. Un thermomètre avec chaque achat, 64 St-Joseph, ch. 32, tél.: 3-1628. 2déc-26fs-C.N.G.

Fourrures J.-O. Nadeau

COMME CADEAU un beau set de 2 ou 3 martres d'Hudson, un ou deux renards argentés, ou un riche manteau en belle et bonne fourrure fait pratique et durable. Assortiment au grand complet et prix raisonnables. 160 côte d'Abraham, tél.: 3-4245. 2déc-25fs-C.N.R.

SUIS ACHETEUR meubles, poêles, bicycles, lingerie toutes sortes. A vendre laveuse électrique, typewriter Remington, poêles-fournaises, manteaux $1.00, pardessus $1.00. Jouets d'enfants, banpeaux, carriole, patins, lanterne magique. Attention aux commandes malle. V Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194 C.N.T.

Radios Radios Radios !

ATTENTIONS aux résidents de la campagne. Votre radio, avez-vous du trouble avec, si oui, envoyez-le-nous, notre expert le remettra comme neuf à prix défiant toute compétition. Service de Radio Frontenac, Enrg., 64 St-Joseph, Québec, tél.: 6551. 2déc-26fs-C.N.G.

LOUIS-M Deschênes. — excelle dans les nouveautés de chaussures. Vous y trouverez un choix des plus attrayants à prix populaires. Claques et pardessus "Columbus" (les meilleurs) Patins et équipements C C M., 320, St-Jean 2déc-26fs-C.N.R.

Cours de Guitares

HAWAIENNE, Espagnole ou ténor. Donnez cours de guitare à votre fils filleul ou ami, ou un instrument à cordes Cours modernes, rapides, privés, par correspondance ou à domicile. Prix modérés, conditions faciles. Studio Oahu. J.-W. Gagnon, 49-A, Ave Parent, tél.: 4-2802. 2déc-26fs-C.N.T

Henri Dion, fourrure

A QUI LA CHANCE ? 35 manteaux fourrures, nouveaux modèles de toutes sortes à sacrifier à des prix exceptionnels. Une simple visite vous en convaincra. Réparations de tous genres, au meilleur prix en ville, tél.: 9702. 2déc-26fs-C.N.T

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain; publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

VUES ANIMEES A LA MAISON — Projecteurs pour $14.75 en montant Accessoires de toutes sortes Aussi librairie de film à louer Pathé et 16mm Nous vendons, louons, échangeons les films Démonstration sur demande Frontenac Photo Supply, 19, Buade, Québec. 2déc-26fs-C.N.R

HEMSTITCH, boutons couverts, craquage de jupes, boutonnières, pressage et accessoires de moulins à coudre W Bessette, 803, St-Vallier. 2déc-26fs-C.N.T

MACHINES de famille Singer de seconde main à vendre, ainsi que moulin Hemstitch, moulin à fourrure, moulin cordonnier et moulins de manufacture W Bessette, 803, St-Vallier, tél : 3-0011 2déc-26fs-C.N.T

Vaisselle

VISITEZ NOTRE DEPARTEMENT. Sets de vaisselles, lampes électriques, poupées, Aluminium, granit, jouet Spécialisons dans les articles de fantaisie pour les fêtes. Une visite vous convaincra. Chas.-A. Parent, Enr. 106, St-Joseph, tél.: 4-2451 2déc-26fs-C.N.G.

Beshro & Frère

ATTENTION. — Cadeaux pratiques, manteaux, robes, chapeaux, gants, paletots, habits, cravates, etc. Prix spéciaux pour les fêtes. 57, St-Joseph, 272, St-Jean. Tels : 2-6277—4-0755. 6déc-12fs-Noel-R

L'Aurore, 72 St-Joseph

CADEAU GRATIS AVEC ACHAT $5.00. — Vous trouverez à ce magasin un personnel expert dans chaque département, tel corsets, bas, lingeries, robes, manteaux chapeaux, gants, sacoches, collets fantaisies, etc. Aussi suggestions pour cadeaux. Maison canadienne-française. Une visite vous convaincra. Tél.: 4-1827. (Voisin St-Cyr & Frère). 3déc-spécial-C.N.G.

J.-E. Gagnon & Cie

ATTENTION, Maison Fondée 1882, opticiens fabricants. Manufacturiers de lunettes. Nous vendons les verres Tillyer, 453 St-Jean, tél.: Bur.: 4-1805, Rés.: 3-4421 (En face église St-Jean-Baptiste) 2déc-26fs-C.N.R.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU — 60, St-Jean, Librairie, jouets, articles religieux, de fantaisie, cadeaux de toutes sortes, livres religieux et profanes, poupées, jouets, cadres, calendriers, etc Notre assortiment est considérable. Tél.: 2-1932 2déc-26fs-C.N.R.

Repas à la dinde 35c

AU PARIS CAFE, tous les jours Pourquoi manger à la maison. Servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Repas régulier 25c et plus. Aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15, N.-D. des Anges. mar-jeu-sam-26fs-28jan-115T

A L'OCCASION des fêtes, jolies bonbonnières, chocolats, aussi bonbons, de toutes sortes, fraichement faits, Crème à la glace. Aussi repas réguliers Olympia Ice Cream Parlor, 74 St-Jean, tél.: 2-0020. 10déc-18fs-R-Noel

Wilfrid Létourneau

ELECTROLIERS. — Vous trouverez un magnifique assortiment de lustres, lampes de table et de radio; et tout ce qui concerne l'électricité, fers à repasser, à friser, grille-pain, percolateurs, projecteurs, ampoules, etc. Séries corde et 8 lampes — 79c complet. Lampes seules colorées 5c. Aussi ustensiles de cuisine, hockey, patins, skis, peintures, vernis, etc. 233 des Oblats, tél.: 5775. C.N.T.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Québec, le 5 décembre 1935.

LES "RENARDS"

—Puis-je vous demander combien de sucre vous avez récolté pour vos pauvres enfants?

—12,316 livres, monsieur.

—Et vous en souhaitiez?

—26,000 livres.

—Comment expliquez-vous alors cette différence?

—Par la distraction collective et simultanée de toute une population.

—J'avoue que je ne saisis pas très bien.

—Avez-vous donc oublié que la journée de la livre de sucre avait été fixée au 22 novembre, trois jours avant le scrutin?

—Ah! oui, je comprends. C'était la pleine effervescence.

—Oui. Chacun voulait le bien général de la province et laissait de côté pour le moment la préoccupation plus particulière des pupilles de la province.

—C'est bien comme vous dites. Ainsi, chez nous, si ma femme n'avait pas été en grande amitié avec une de vos dames patronesses, probablement que nous aussi nous aurions oublié. Imaginez-vous que j'ai fait, cette année, mes débuts sur les hustings... Alors, pendant trois semaines, devinez combien de fois j'ai pensé au sort des enfants délaissés...

—Voilà justement l'explication de la plupart des cas. Nous avons été oubliés. J'ai sous les yeux la liste de ceux qui chaque année nous envoient "un cent de sucre".

—Un cent, c'est ce que nous avons envoyé.

—Précisément, voici votre nom et votre adresse.

—Croiriez-vous qu'une vingtaine, cette fois, nous ont fait défaut?

—Deux mille livres! ça compte.

—Et que dire des distraits, innombrables, qui donnaient cinq, dix ou vingt-cinq livres?

—Mais, permettez, sur quoi vous basez-vous pour demander 26,000?

—Sur le chiffre de dépense annuelle et sur le chiffre de la population. N'y a-t-il pas à Québec, 24,000 foyers? Si vingt personnes donnent cent livres et chaque foyer une moyenne d'une livre, le tour est joué.

—C'est vrai, et ce ne devrait pas être impossible. Mais considérez-vous ce résultat comme définitif?

—Non, parce qu'il y a trois jours, un "retardataire" a ressaisi. Il a gagné son élection et retrouvé la sérénité. Alors il a pu penser à nous.

—Est-ce que ce ne devrait pas être comme pour le devoir de Pâques? Même, en retard, le devoir de la charité n'urge-t-il pas?

—Je suis bien de votre avis et croyez que nous aurons toutes les cordialités pour les "renards". Du reste, comment ne point pardonner quand la réparation marque tant de regrets et de ferme propos. Notre homme de tout à l'heure, non seulement il a fait sa part mais il a voulu la faire faire à son entourage. "Ecoutez, a-t-il dit à ses associés. Ca n'a pas de bon sens de tant dépenser pour les cigares, le p'tit coup, le théâtre et les joutes et de laisser tirer la langue aux affamés. Moi, je vote un sac. Toi, fais-en autant. Vous autres, les jeunes, à quatre formez un autre cent livres." Et tout de suite six foyers qui devaient normalement rapporter six livres de sucre nous en valurent 294 de sureroît.

—Alors, M. l'abbé, toutes les élections cessant et avec un peu de propagande de la part de vos amis, c'est cinquante mille livres que vous récolteriez.

—Merci bien! Mais ce serait trop. Du reste avant de bâtir en Espagne, ne trouvez-vous pas que nous devrions défricher chez nous, avec méthode, notre modeste lot?

—Vous avez raison. Et je ne m'appelle plus X., ou bien vous aurez mille livres de plus dans votre dépense au sucre demain soir. Je me mets au téléphone et regardez venir les camions de livraison...

—Cher monsieur, nous serons bons pour les "renards".

ADOPTIONS: 3 en ce mois, 358 depuis janvier.

AUMONES: par courrier, $13.00; des visiteurs, $120.

FUNERAILLES DE M. VINCENT REGIS

Jonquière, (D.N.C.).— M. Vincent Régis, fils de M. Adélard Régis, agent d'assurances de la Métropolitan, est décédé à Jonquière le 3 de décembre 1935. Il succombait après une longue maladie de 3 mois où l'enfant souffrait beaucoup avec patience et résignation. Il était âgé de 12 ans.

Il laissait pour pleurer sa perte: son père, M. Adélard Régis; sa mère, née Stella Bergeron; ses frères: Gérard, Rosaire, Raymond, Roger ainsi que ses sœurs: Rolande et Gabrielle.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 6 décembre, à 10 heures a.m., à l'église St-Dominique de Jonquière. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Emile Anctil, prêtre qui l'assista durant sa maladie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Alfred Bergeron, assisté dans les fonctions respectives de diacre et de sous-diacre par M. Mles abbés J.-B. Saulnier et Maurice Larouche.

Les porteurs furent ses compagnons de classe: MM. Roland Pilote, Roland Gagné, Adrien Morin, Lucien Guérin, Ls-Philippe Simard, Gabriel Gaudreault. Les porte-rubans furent MM. Emile Landry, Odilon Gagnon, Paul Girard, Julien Martel.

La chorale des élèves du collège fit les frais du chant durant le service. A la fin, ils entonnèrent le beau cantique "Quand vous contemplerai-je".

Conduisaient le deuil et assistaient aux funérailles: M. et Mme Adélard Régis ainsi que sa sœur Rolande; sa grand'mère, paternelle, Mme Louis Régis, de Chicoutimi; ses tantes: Sœur St-François de Sales (Maria), des Sœurs du St-Antoine et Sœur Marie de la Trinité (Marie-Ange), des Sœurs de la Présentation de Marie, de France; Desneiges et Mariette Régis, de Chicoutimi; ses oncles: MM. Alphonse Régis et David Régis, de Chicoutimi; son grand-père maternel, M. et Mme Alfred Bergeron, de Chicoutimi et sa tante, Mme David Rhainds, de Chicoutimi; les révds Frères du Sacré-Cœur assistaient également à ce service ainsi que tous les élèves du collège qui vinrent escorter le convoi funèbre de la maison mortuaire à l'église, avec la bannière de la Ligue du Sacré-Cœur en tête. Cette bannière était portée par M. Roland Pilote. On remarquait également des représentants de la Métropolitan dans ce district, MM. Albert Lefort, gérant, Elzéar Picard, assistant-gérant et Léo Paradis, assistant-gérant et Adélard Dubé, Albert Laforest, Eugène Lachance, Paul Tremblay, Wilfrid Vallée, Mlle Gabrielle Briand et Jeanne Dion, tous employés de la compagnie d'assurance Metropolitan.

L'assistance était nombreuse.

Nos sympathies à la famille.

FEU COLETTE LESSARD

LaSarre, Abitibi, (D.N.C.). —Dernièrement est décédée Colette Lessard, à l'âge de 3 ans et 5 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Placide Lessard, mesureur pour la Cie Howard et Bienvenue. Elle laisse pour la pleurer, son père et sa mère, ses deux sœurs: Rita et Cécile.

LAURIERVILLE

Décès

M. et Mme Eugène Charest viennent d'avoir la douleur de perdre leur garçonnet Jean-Paul décédé à l'âge de 5 ans.

La petite sépulture eut lieu en présence d'une assistance nombreuse de parents et d'amis de la famille.

C'est M. le curé J.-A. Provencher qui présidait à la cérémonie funèbre. Les porteurs étaient: Gérard Charest, Joseph Simonneau, Raoul Gingras, d'Inverness et Fernand Dubois, de Lauriervile, cousins du petit défunt; Germain Roberge, Fernand Bergeron, Ls-Ad. Beaudoin et Denis Gingras. Alfred Samson portait la croix.

Formaient le cortège funèbre: son père et sa mère, M. et Mme Eugène Charest (Amanda Hinse); ses frères et sœurs: M. Wilfrid Charest, de Montréal; Alfred, Adrien, Robert, Armand Charest, Mlles Gilberte, Madeleine, Julienne, Jacqueline et Jeanne-d'Arc Charest, de Laurierville; sa grand'mère, Mme Napoléon Charest, d'Inverness; ses oncles et tantes: Mme Léandre Gingras, M. Antonin Charest, d'Inverness; M. et Mme Aimé Hinse, de Plessisville; Mme E. Martineau, de Drummondville; M. Eug. Hinse, des Trois-Rivières; Mme Joseph Girard, 'Mme Philippe Hinse, Mme Edouard Roberge et M. Antonio Bonneau, de Montréal; M. David Grégoire, de Laurierville; M. et Mme Arthur Hinse, de Drummondville; ses cousins et cousines: M. et Mme Narcisse Dubé, Mlle Héléna et Jeanne d'Arc Hinse, M. Réal Hinse, de Plessisville; Mlle Anna et M. Roland Gingras, d'Inverness; Mlle M.-Jeanne Dubois, de Laurierville; Mlles Jeanne-d'Arc Simonneau et Yvette Charest, d'Inverness.

Il laisse outre son père et sa mère, M. et Mme Eugène Charest, cinq frères: Wilfrid, de Montréal; Alfred, Adrien, Robert et Armand, de Laurierville; cinq sœurs: Gilberte, Madeleine, Julienne, Jacqueline et Jeanne-d'Arc, de Laurierville.

Nous offrons à M. et Mme Charest ainsi qu'aux autres membres de la famille, nos plus sincères sympathies.

CONSEIL POLITIQUE

Nankin, 12. (P.A.).—Un communiqué d'Etat annonce aujourd'hui que le chef militaire des provinces de Hopeh et de Chahar, le général Sung Cheh-Yuan, dirigera un conseil politique semi-indépendant, composé de dix-huit membres de conviction pro-japonaises. L'institution de ce gouvernement semi-autonome contribuera beaucoup, semble-t-il, à relâcher la tension qui régnait dans le nord de la Chine.

DINER-CAUSERIE

Un diner-causerie qui groupera ce soir des membres de la Chambre de Commerce, sections senior et junior, des hommes d'affaires et des représentants de plusieurs clubs du district, aura lieu ce soir à 7 heures à l'hôtel St-Roch.

Le conférencier sera Me Wilbrod Bhérer, avocat, membre du Comité des Faillites de la Chambre de Commerce, qui parlera de la loi actuelle des faillites et exposera les recommandations faites par le comité au conseil de la Chambre de Commerce.

Après la conférence, chacun sera invité à donner son opinion, et ce sera une excellente occasion pour les hommes d'affaires d'échanger leurs idées.

On prévoit que l'assistance sera nombreuse ce soir à ce diner de la Chambre de Commerce.

GOELETTE RETROUVEE

La goélette "F. W. Thompson" perdue depuis une semaine sur le neuve après avoir été soudainement submergée au large du Cap-Tourmente, a été retracée, hier par le gardien de phare Wilfrid Pelletier de la Pointe-aux-Orignaux, à la Rivière-Ouelle. Celui-ci a immédiatement téléphoné au Ministère de la Marine et à la compagnie J.-A. Coulombe Ltée, propriétaire de ce vaisseau. Le capitaine Johnny Thérien, en charge de la "F.-W. Thompson" est présentement dans le bas du fleuve où il fait des recherches.

UN INCENDIE

St-Joseph d'Alma, 12.—La salle publique de St-Joseph d'Alma, qui était élevée pour les sinistrés de charité, les cuenres et les assemblées politiques, a été réduite en cendres la semaine dernière par un désastreux incendie d'origine inconnue.

Les flammes ont éclaté au milieu de la nuit pour se propager avec une rapidité étonnante. Les pompiers volontaires ont dû se contenter de protéger les propriétés voisines.

LES ETUDIANTS PROTESTENT

Shanghai, 12. (P.A.) — Des organisations d'étudiants du sud et du centre de la Chine se sont élevées aujourd'hui contre le mouvement autonomiste de la Chine du Nord, malgré l'interdiction du Japon qui prohibait ces manifestations contre son attitude.

A Hangchow, dans la province de Chekiang, les étudiants de l'Université de Chekiang ont publié un manifeste demandant à tous leurs confrères de protester contre ce mouvement séparatiste.

WASHINGTON VS TOKIO

Tokio, 12. (P. A.) — Les journaux du Japon, ne cachent pas dans leurs commentaires éditoriaux leur opinion à l'effet que les Etats-Unis constitueront la principale opposition aux vues du pays à la conférence internationale navale à Londres.

Ces journaux prétendent que l'Angleterre et les Etats-Unis veulent également maintenir leur supériorité sur le Japon, et que s'ils ne changent pas leur attitude il sera impossible d'en venir à un compromis à Londres.

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES

SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES

6, COTE D'ABRAHAM — TEL.: 5169

COMMERCES de tous genres à vendre, $2,000.00 : Rue Lockwell, 3 logements ; PROPRIETES à vendre avec gros revenus : bon placement.

SILLERY : Terrains des mieux situés, à conditions faciles ou rente constituée.

COTTAGES bâtis sur demande à Sillery, payables au mois ;

PLUSIEURS PROPRIETES seules et à logements, situées dans tous les quartiers de la ville et de la Banlieue. 6déc-6fs-114R

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES

255 ST-JEAN — TEL : 2-5768

RUE RICHELIEU. — Faubourg St-Jean-Baptiste, 2 magnifiques maisons, 2 logements de 4 chambres et 2 de 8-9 chambres Très bon état, à vendre à prix d'occasion et en bas de l'évaluation municipale d'ici au 1er janvier pour acheteur sérieux. 7déc-6fs-114R

Rosaire Drolet

TOUJOURS en main spécialité poste de commerce, à vendre ou échanger, boucherie, épicerie, maison pension, maison privée, restaurant, station gazoline. Aussi magnifique propriété, compris poste de commerce général à Loretteville, boulangerie. Le tout pour possession immédiate. Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 7déc-26fs-114R

Roch Julien

IMMEUBLES EN GENERAL

MAGNIFIQUE RESIDENCE privée, maison de rapports, chalets d'été, plusieurs terrains les mieux localisés dans Belvédère, à proximité de l'école et du collège des Jésuites, conditions faciles. S'adresser 435, Chemin Ste-Foy, tél.: 5593 5déc-26fs-114R

OCCASION en propriétés dans Belvedère, Sillery, Limoilou, St-Sauveur etc. Prix en bas de l'évaluation municipale. Conditions faciles, de La Bruère Fortier, Notaire, 37 de la Couronne, 3-0755, le soir : 3-2980. 26nov-26fs-114T-Imm

Le plan anglo-français peu populaire à Genève

(Suite de la 1ère page)

faire.

LA PRESSE ANGLAISE

Londres, 12. — Les journaux anglais mettent en vedette aujourd'hui la critique adressée aux propositions anglo-françaises par le sénateur Borah, qui les qualifie d'"incroyables". Le "Daily Herald" fait suivre les commentaires du sénateur de dépêches de Moscou et d'Afrique-Sud. Tous les journaux, à Londres et en province, craignent que le gouvernement n'appuie les propositions qui provoquent tant de mécontentement.

Nombre de députés se sont fait élire aux dernières élections en se déclarant pour la sécurité collective et ils ne se sentent pas à l'aise depuis qu'on connait les grandes lignes du projet de paix. Le "Manchester Guardian" dit à ce sujet:

"Il n'est guère facile de comprendre ce revirement politique... Il se peut que notre gouvernement craigne, pour le gouvernement fasciste, un affaiblissement tel qu'il ne pourrait plus jouer son rôle en Europe. Se faire l'antagoniste de l'Italie pour l'amour de la Ligue puis faire faux bond à la Ligue parce qu'on manque de nerf, ce n'est ni honnête ni sensé. Il y a lieu de craindre qu'une grande faute ait été commise lorsque Paul Van Zeeland, premier de Belgique, proposa que la tâche de tout concilier fût confiée à la France et à l'Angleterre."

KENOGAMI

Réunion des avant-gardistes

Dimanche, le 1er décembre eut lieu au couvent de Kenogami, la réunion des avant-gardistes, qui fut présidée par M. l'abbé Fortier, curé de Kenogami.

Cette réunion, comme les précédentes, fut, tout en étant agréable, des plus pratiques. Tout convergeait au même but qui était, je crois, de mettre en relief le vrai et le beau en décrivant finement les vilaines manières que nous fit adopter sans s'en apercevoir, la mode d'après guerre.

La présidente fit les souhaits de bienvenue et présenta la secrétaire, Mlle Laforge, qui nous donna la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Mlle M.-Jeanne Arseneault déclama une pièce intitulée: "La jeune fille à la mode". Les propos piquants et amusants ne renfermaient pas moins une très belle leçon.

Puis vint au piano, Mlle T. Bourgeois.

Mlle Fillion, élève de 8e, nous fit une très intéressante lecture sur la distinction. Cette lecture, avait pour but d'abolir le laisser-aller si déplorable chez la jeune fille d'aujourd'hui.

Tour à tour, la présidente du comité diocésain, Mme Alphonse Gagnon et la présidente de la section de Kenogami, Mme Louis-Joseph Bergeron, adressèrent la parole e

Diminution de 1118 chômeurs pour novembre

(Suite de la dernière page)

par le tableau que nous donnons ci-dessous :

ALLOCATIONS HEBDOMADAIRES ET ABRIS PAYES AUX NECESSITEUX EN NOVEMBRE 1934 — 1935

	1934	1935
Quartier St-Sauveur : —		
Nos 1 et 2 Allocations	$10,502.70	$11,073.30
Abris	3,052.45	3,786.00
Nos 3 et 4 Allocations	12,619.85	12,902.75
Abris	3,557.05	4,213.00
Quartier Limoilou : —		
Allocations	$10,047.95	$ 9,431.25
Abris	3,213.90	3,062.00
Quartier St-Roch : —		
Allocations	$12,057.80	$9,438.70
Abris	3,195.95	3,474.00
Quartiers Champlain, Montcalm, St-Jean-Baptiste : —		
Allocations	$11,526.40	$11,422.90
Abris	2,755.80	3,237.00
	$72,529.85	$72,040.90

LE MOUVEMENT DE HAUSSE D'HIER SE POURSUIT A N.-Y.--IRREGULARITE A MONTREAL ET PROGRES DES MINES

LE COMPARTIMENT DES PAPETERIES A FAIT DES PROGRES

Montréal, 12. (P. C.) — La demande n'étant pas très forte, les quelques valeurs qui ont été négociées ce matin ont fluctué irrégulièrement à la Bourse de Montréal et aucune tendance bien nette n'a pu être discernée sur cette liste. On a encore enregistré de légers gains dans le groupe des papeteries.

Bathurst Paper s'éleva 1-8 de point plus haut qu'hier à 9 7-8 et International Paper & Power privilégié resta stationnaire, alors que St-Lawrence Paper privilégié acusait 1-4 de point de hausse à 19.

D'un autre côté, International Nickel descendit 5-8 de point plus bas à 44 1-2 et Brazilian Traction céda 1-8 de point à 9 3-4.

Dominion Steel, National Breweries, Sherwin-Williams, Wabasso Cottons et nombre d'autres furent négociés sans subir de changement.

Sur le Curb les gains furent légers, mais en plus grand nombre, quoique l'activité n'ait donné aucun signe d'accroissement.

International Utilities "B" monta .10 plus haut qu'hier à 50, International Petroleum s'éleva de 1-4 de point à 35 1-2 et Hiram Walker de 1-4 de point à 19.

Dans la section minière J.-M. Consolidated s'éleva de 1-2 p.c. pour toucher .19 et Big Missouri enregistra une avance de .01 à .71, cependant que Ventures subissait .03 de perte à $1.66.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 11 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv	Ferm	Var
25	Agn.-Sur	9 1/2	9 1/2	inch.
95	Ass. Brew	11 1/2	11 1/2	— 1/2
1,082	Bathurst	9 3/8	9 3/4	+ 1/4
285	Bawl N. Gr.	1.20	1.65	+ .15
42	Bell Tel	143	143 1/4	
976	Brazilian	9 7/8	9 7/8	— 1/8
405	B.C. Pack	29	29 1/2	+ 1/2
5	Do. B	4 1/4		
105	Bruck Sil	16 3/4	16 3/4	+ 1/4
355	Bld. Prod	31 1/2	31 1/2	— 1/4
50	Can. Bron	30	30	+ 1/4
125	Can. Car	7	7	+ 1/8
30	Do. pr.	13 1/2	13 3/4	
310	Can. Cel	24 1/2	25 1/4	+ 1 1/4
10	Do. pr.	125		
184	Can. Cem	6 1/4	6 1/4	— 1/4
47	Do. pr.	59	60	
35	C. F. Inv.	25	25	inch.
97	C.H.E. pr	45	44	
372	C. In. Alc.	11 3/4	12	+ 1/4
55	Do. B	10 1/2		
66	C. N. Pow.	22	22	inch.
732	C. P. Ry	11 1/2	11 3/8	— 1/8
70	C. Steam. pr	8	8	inch.
5	Cocks. Plo	7 3/4		
438	Con. Smelt.	210 1/2	216	+ 4
80	Dis. Segr.	38	38	+ 1/2
235	D. Bridge	33 3/4	34	+ 1/4
50	D. C. pr.	15	15	inch.
80	D.St.& C.b.	4 3/4	4 1/2	inch.
20	D. Textile	73		
345	Dryden	4 1/2	4 3/4	inch.
1,055	G.St. W	4 1/4	5	+ 3/4
20	Good. pr	55		
70	Gurd	5 1/2	5 1/2	inch.
100	Gypsum	6 1/2	6 1/2	— 1/8
5	Ham. Br. pr.	24		
285	Hollinger	14.70	14.70	— .5
30	How. Sml	11	11	inch.
10	Do. pr	111 3/4		
12,791	xInt. Nick	44 3/4	45 1/4	+ 1/2
221	Imp. Tob.	14	14	inch.
35	Int. P.& P.pr	27 1/2	27 1/2	+ 2 1/8
5	L. of W.	13 3/4		
425	Mas.-Har.	5 3/8	5 7/8	+ 3/8
425	xMcC.-Fr.	12 3/4	12 1/4	inch.
980	M. Pow.	31 1/2	31 1/2	inch.
315	Nat. Brew.	39 3/4	39 7/8	+ 3/8
135	N. St. C.	15	15	— 1/8
10	Niag. pr.	52 1/2		
1,668	Noranda	47 1/4	46 1/2	— 1/2
35	Ogilvie	195	196	
15	Penmans	46		
20	Pow. Cor.	11 7/8		
30	Roll., pr.	95	95	inch.
137	Que. Pow.	14	14	inch.
269	Shawin.	19 3/4	20	+ 3/4
710	Sher. Will.	15 1/2	16 1/2	+ 1 1/2
10	So. C. Pow.	12 1/2		
995	S.L. Corp.	1.75	1.90	+ .15
990	Do. pr.	8	8 1/4	+ 1/8
2,050	S.L.Pa. pr.	17	18 3/4	+ 2 1/2
50	St. of Can.	55 1/4	55 1/2	+ 1/2
100	Too. Br. pr.	10	10	inch.
466	Wabasso	25	27	+ 3
5	West. Gro	47 1/2		
250	Win. Elec.	3	3	inch.
25	Do. priv.	14 1/2	14 1/2	+ 3 1/2

BANQUES

36	xCanada	52 1/2	52 1/2	— 1 1/2
7	Canadienne	132		
5	Commerce	142 1/2		
4	Montréal	191 1/4	192	
30	Royale	160	161	inch.

OBLIGATIONS

7,150	Pow. Debs.	50		

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mardi
Actions	31,612	39,124
Obligations	$ 7,150	$11,750

x—Ex-dividende.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 12. (P. A.) — Les courtiers ont encore éprouvé de la difficulté ce matin à déterminer quel était le prix de l'argent.

Une demi-heure après le temps auquel ce prix est fixé, les agents de change étaient encore à délibérer, apparemment impuissants à s'entendre entre eux. Ils attendaient l'ouverture des marchés d'Amérique avant de prendre une décision.

Washington, D. C. 12. (P. A.) — Le secrétaire du Trésor, M. Morgenthau, a nié aujourd'hui que les Etats-Unis avaient cessé d'acheter de l'argent sur le marché libre et il a déclaré de plus que les Etats-Unis avaient acheté de ce métal tous les jours, depuis le commencement de la semaine.

Montréal, 12 (P. C.) — Ceux qui spéculent sur l'argent ont repris courage aujourd'hui en constatant que, pour la première fois depuis le début de la semaine, ce métal accusait une faible avance ici, sur le marché à terme. Les gains ont varié d'une fraction à 1c par once.

WINDSOR HOTEL LTD

Montréal, 12. — (P.C.). — On a annoncé hier soir la formation de comités de protection pour les détenteurs des obligations de première hypothèque et de seconde hypothèque de la compagnie Windsor Hotel Limited. Le comité pour la première classe d'obligataires se compose des personnes suivantes: président, l'honorable M. Jacob Nicol, de Sherbrooke; W.-C. Finley, de Montréal; le Dr C.-W. Colby, de Montréal, J.-E. Fortin de Toronto; René Morin, de Montréal; l'honorable J.-L. Ralston, de Montréal, et F.-X. Doddy, de Montréal, secrétaire. Le comité pour la deuxième classe d'obligations se compose des personnes suivantes: président, A.-S. Nichols, de Montréal; J.-E. Fortin, de Toronto, J.-E. McConnell, de Montréal; J.-A. Blondeau, de Montréal; F.-C. Baker, de Lennoxville; W.-H. Howard, C.R., de Montréal, aviseur, et Oswald Brand, de Montréal, secrétaire.

POTINS de la Bourse

LES PRIX DU GROS

Après un léger fléchissement enregistré durant la deuxième quinzaine d'octobre, l'indice hebdomadaire des prix de gros a haussé de 72.4 à 72.9 entre la première et la troisième semaine du mois de novembre. L'indice général était de 72.9 pour la quatrième semaine du mois considéré au lieu de 71.2 en novembre 1934. Les tendances ont été plutôt variables pour certaines dnrées importantes. Les marchés de céréales étaient relativement faibles au cours de la première dizaine du mois mais se sont quelque peu raffermis par la suite. Les œufs qui avaient renchéri au cours de la première quinzaine de novembre ont baissé par la suite de sorte que les gains d'octobre se sont trouvés presque effacés. Les prix des bêtes à cornes ont été fermes, mais ceux des pores ont baissé durant la dernière semaine de novembre. La hausse marquée du coton brut a contrebalancé la baisse notable de la soie grège. Le caoutchouc et les métaux autres que le fer ont été fermes.

Le 12 décembre.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	65.5	69.1	67.9
Jeudi passé	67.0	67.2	67.1
Mois passé	67.1	64.0	65.0
1934	58.3	57.6	57.9
Max. 1935	69.6	69.1	67.9
Min. 1935	56.1	54.8	56.1

(1926 égale 100).

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 11 DECEMBRE 1935)

		Off	Dem
1,000	Arg. Ext. 6's, 1961	97 3/8	98 1/4
5,000	Australie 5's, 1955	104	105 1/4
	Belgique 6 1/2's, 1949	109 1/2	110
2,000	Do. 6's, 1955	107 3/4	108
22,000	Bolivie 7's, 1958	7 3/4	7 3/4
10,000	Brésil 6 1/2's, 1957	22 1/4	22 1/2
12,000	Do. 7's, 1952	22	24
	Do. 5's, 1951	59 1/2	60
1,000	Brisbane 5's, 1958	94 3/4	95
18,000	Bue. Ayres 6's, 1961	55 1/2	56 1/2
2,000	Chili 6's, 1961	12 3/8	12 3/4
2,000	Colombie 6's, 1961	18 3/4	19 1/2
8,000	Cundi'ca 6 1/2's, 1959	9	10 1/2
10,000	Canada 5's, 1952	112	112 3/4
	France 7 1/2's, 1941	170 1/4	174
	Do. 7's, 1949	176 1/4	180
54,000	Allem. 5 1/2's, 1965	28 1/8	28 7/8
1,000	Haiti 6's, 1952	93 1/4	94 7/8
89,000	Italie 7's, 1951	69 1/4	72
13,000	Japon 5 1/2's, 1965	86 7/8	87 1/4
18,000	Medellin 6 1/2's, 1954	7 1/8	8
25,000	Milan 6 1/2's, 1952	56 1/2	57 1/2
1,000	N.S.W. 5's, 1957	102 1/4	104 7/8
	Parana 7's, 1958	9 3/4	11 1/4
11,000	Pérou 6's, 1960	12	12 3/4
1,000	Pologne 6's, 1940	78 1/2	79 3/4
23,000	Do. 7's, 1947	106 3/4	107
	Rio Jan. 6 1/2's, 1959	11 3/4	14
2,0	Do. 6 1/2's, 1953	13 3/8	13 1/4
2, 00	Rio G. do 8.6's, 1969	13	13 1/4
12,000	Rome 6 1/2's, 1952	57 1/2	59 1/2
1,000	San Paulo 7's, 1940	80	80 7/8
	Serbie 7's, 1962	25	25 3/4
	Soissons 6's, 1936		163 1/4
10,000	Roy-Uni 5 1/2's, 1937	106 3/4	107 1/2

Electric Power & Light Corporation a gagné 64 cents par action privilégiée durant l'année finissant le 31 octobre 1935. La compagnie avait subi une perte de $344,831 durant l'année précédente.

LE BLE REMONTE D'UNE FRACTION AUJOURD'HUI

Chicago, 12. (P. A.) — Après avoir manifesté quelqu'hésitation au commencement de la matinée, la cote du froment s'est raffermie cet avant-midi, sur le marché de Chicago. On a semblé incliné à croire que les livraisons de blé à terme sur décembre ont été bien absorbées à Chicago.

Ayant ouvert avec des pertes de 0 à 1-4c, mai cotant de 94 7-8 à 95c, le blé à terme accusa bientôt des gains sur toute la ligne. Le maïs ouvrit sans changement pour rester à peu près au même point ensuite.

MONTREAL CURB

(LE 11 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
52	Beauh	3 7/8		
25	xBright	10	10	— 1
490	B.A. Oil	15 7/8	15 3/4	— 1/8
835	B.C. Packers	1.00	.95	— .5
5	C. Dredge	11 1/2		
38	C.N.P. pr	109 1/2	109 1/2	— 1/2
25	C. Vick. pr.	10	10	inch.
155	C. Winer	3 1/8	3 1/8	+ 1/8
2	Catelli pr.	21		
198	Dom. Eng.	23 1/2	24	+ 1 1/2
10	D. T., pr.	57		
25	F. Po. Sec.	60		
20	Fraser	7		
110	Do. V.T.	6 1/2	6 1/2	— 1/2
1,160	Home Oil	.75	.75	+ .05
1,187	Imp. Oil	20 1/8	20 3/8	+ 1/4
390	Int. Pete	35 1/4	35 1/4	inch.
10	InW. Un. A	3 3/4		
100	In. Ut. B	.50		
10	Mitchell	6		
65	Page Hers	81 1/2	81 1/2	— 1/2
14	P. Cor. pr	95 1/2		
5	S.C.P. pr	99		
200	Un. Dist.	1.00	1.00	inch.
210	Walker	33 1/4	33 1/4	+ 1/4
55	Walkerv	2 3/8	2 3/8	inch.

HORS LISTE

350	Abitibi	1.20	1.25	+ .05
225	Abitibi pr.	6	6 1/2	+ 1/4
10	Do.pr.C.D.	6		
150	Bre. & Dis.	1.30	1.30	+ .05
225	Bre. Cor.	2 1/2	2 1/2	inch.
15	Do. pr	12 1/2		
85	Can. Malt.	34 3/4	34 3/4	— 1/4
131	Cons. Pap	2	2	inch.
35	Ford A	26 1/2		
214	G. St., pr.	50	51	+ 1
100	Good. (n)	65	65	— 1/4
65	Mas.-H., pr.	34	34	inch.
20	McC. P. pr.	98		
6,424	Price Bro.	2 3/8	2 3/8	+ 1/4
180	Do. pr	20 1/2	21	+ 2
475	Royal Oil	29	29	+ 3/4

MINES

1,346	Big. Miss	.70	.70	— .2
2,000	Braz. Gold	.36	.37	+ .03
50	Bololo	33		
1,500	Cart. Mal	.02 1/2	.02 1/2	inch.
600	Cas.-Tre	1.17	1.16	— .9
2,60	Fa'conb	7.50	7.50	inch.
2,605	Falcmb	7.50	7.50	inch.
1,900	Francour	.10	.11 1/2	+ .02 1/2
4,850	J.M. Cons.	.18 1/2	.18 1/2	inch.
50	McIntyre	40 3/4		
2,000	Parkhill	19 1/2	.19	— .0 1/2
1,200	Perr. Gol.	1.12	1.09	+ .02
300	Pick. Cro	3.50	3.48	— .2
1,500	Que. Gol	.86	.87	+ .05
4,980	Read-Auth	1.25	1.36	+ .13
700	xSisco	2.68	2.65	— .5
4,750	Sull. Con	.90	.87 1/2	— .1 1/2
235	Teck-Hug	5.10	5.10	— .5
950	Ventures	1.65	1.69	— .4
300	Wright-H	8.60	8.00	+ .05

MINES HORS-LISTE

500	Cen. Pat	2.61	2.65	— .8
400	Chiboug	.14 1/2	.16 1/4	+ .01 1/4
5,000	Clericy	.02 1/2	.02 3/4	inch.
1,000	Duparquet	.09	.08	— .0 1/4
1,525	Macassa	3.22	3.34	+ .14
500	McWatt. G.	1.73	1.78	+ .03
1,200	Sher.-G.	1.10	1.12	— .2
20,800	Stadacona	.18	.18 1/2	+ .00 1/2
400	Sudbury	3.56	3.56	+ .13

TOTAL DES VENTES

	Divers	H.-Liste	Mines	M.H.-L.	Tot.
Hier:	5,396	8,704	31,816	30,825	76,741
Mardi:	4,084	3,738	62,748	19,650	90,220

x—Ex-dividende.

LES VALEURS ONT CONTINUE A FAIRE QUELQUE PROGRES

New-York, 12 (P.A.)— Des gains fractionnaires ont été enregistés ce matin à l'ouverture de la Bourse de New-York où une demande passable s'est manifestée envers les actions de compagnies industrielles. Le groupe des métaux a fait montre de fermeté.

Parmi les actions qui ont enregistré des gains on a relevé les noms de Standard Oil of New Jersey, Santa Fé, Bethlehem, Chrysler, U.S. Smelting, Cerro de Pasco, Montgomery Ward, New York Central et Pennsylvania.

BOURSE DES MINES

(LE 11 DECEMBRE 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
3,200	Acme Oil	.16	.15	.16
12,800	Afton	.70	.66	.70
1,100	Ajax Oil	.55	.55	.55
1,000	Alex.	.01 3/8	.01 1/2	.01 1/2
1,000	Algold	.58	.57 1/2	.58
1,000	Algoma	.04	.04	.04
1,130	Ang. H	4.75	4.35	4.50
600	Arnt. Field	1.00	1.00	1.00
950	Ashley	.21	.21	.21
1,000	Astoria	.02 1/2	.02 1/2	.02 1/2
2,500	Bagamac	.06	.06	.06
700	Barry H.	.04	.04	.04
19,900	Base Met.	.44	.40	.43
5,900	B. E. A. R.	.42	.40	.41
13,400	Beattie	1.74	1.65	1.68
7,900	Big. Miss	.71 1/2	.70	.70
6,050	Bobjo	.19	.19	.19
6,585	Bralorne	5.50	5.30	5.45
500	B. R. X.	.08 1/2	.08 1/2	.08 1/2
6,900	Buff. Ank	4.07	3.90	4.00
5,000	Buff. Can	.02 1/2	.02 1/2	.02 1/2
100	Cal. & Edm.	.70	.70	.70
1,000	Cal. Oil	.07	.07	.07
6,250	Can. Mal	1.03	1.00	1.01
700	Cariboo	1.25	1.22	1.22
14,045	Castle T.	1.20	1.10	1.18
25,200	Cen. Pat	2.70	2.50	2.66
100	Chem. Res.	.90	.90	.90
29,050	Chibou	.16 3/4	.15	.16 1/2
5,500	Clericy	.02 3/4	.02 1/4	.02 1/4
200	Conigas	2.85	2.85	2.85
1,501	Coniarum	2.15	2.13	2.13
120	Dome M.	.45	.44 1/4	.44 1/2
2,016	Eldorado	1.23	1.15	1.21
7,784	Falcon	7.75	7.40	7.50
16,500	Fed. Kirk	.03 1/4	.02 1/2	.03 1/4
36,700	Franklin	.06	.05 1/2	.05 1/2
200	Gabrielle	.21	.21	.21
13,700	God's Lake	1.25	1.20	1.24
400	Golconda	.15	.15	.15
1,000	Goldale	.14 1/2	.14 1/2	.14 1/2
1,000	Goodfish	.08	.08	.08
5,500	Graham	.03 1/2	.03 1/2	.03 1/2
4,267	Granada	.22	.21	.22
700	Greene	.24	.24	.24
6,100	Gunnar	.78	.77	.78
1,000	Hard Rock	.34	.34	.34
5,500	Harker	.06 1/2	.06	.06
1,750	Hollinger	14.60	14.50	14.50
700	Homestead	.13	.13	.13
10,300	Howey	.79	.76	.77
5,700	J.M. Cons.	.18 1/2	.18 1/4	.18 1/4
35,550	Kirk. L.	.55	.48	.52
185	Lake Sh.	.53	.53	.53
2,500	Lam. C.	.03 3/4	.03 1/2	.03 3/4
13,332	Lebel Oro	.09	.07	.09
6,855	Little L.L.	6.25	6.00	6.15
80,635	Macassa	3.38	3.20	3.28
2,300	Man. & E.	.04 1/2	.04	.04
2,500	Maple L.	.05 1/2	.05	.05 1/2
2,545	McIntyre	40 1/2	39 3/4	39 7/8
280,650	McK. R.L.	1.40	1.24	1.38
10,500	McMillan	.08 1/2	.08	.08
27,750	McVittie	.23 1/2	.18	.21
13,750	McWatters	1.80	1.75	1.75
8,775	Min. Corp.	1.50	1.40	1.40
3,000	Morris K.	.59	.57	.58
5,500	Newbec	.02 3/4	.02 3/4	.02 3/4
6,270	Nipissing	2.75	2.45	2.75
1,690	Noranda	.47	.46 3/4	.47
4,900	Nor. Can.	.33	.31	.31
1,100	O'Brien	.50	.50	.50
150,500	Oiga Oil	.05 1/2	.04	.05
37,350	Paymaster	.43	.42	.43
2,950	Perron	1.09	1.07	1.08
4,000	Pet. C.M.	.03	.02 3/4	.03
200	Pet. Oil	.60	.60	.60
2,865	Pick. Cro	3.50	3.45	3.50
3,200	Pioneer	10.00	9.80	9.80
4,425	Premier	1.82	1.79	1.80
550	Pros. Air	2.94	2.80	2.85
27,900	Read Aut	1.35	1.24	1.35
6,800	Red L.G.S.	.40	.39	.39
2,325	Reno G.	1.05	1.00	1.01
1,500	Roche L.L.	.04 3/4	.04 1/4	.04 1/4
382	Royalite	.29	.28 7/8	.29
2,300	San. Ant.	3.45	3.35	3.35
1,000	Sheep. Cr.	.73	.73	.73
16,652	Sherritt	1.12	1.06	1.07
6,625	Sisco	2.66	2.64	2.66
1,000	Sou. Tib.	.03 1/4	.03 1/4	.03 1/4
18,300	Stadacona	.18	.18	.18
2,600	St. Anth.	.21	.20	.21
11,145	Sud. Bas.	3.55	3.45	3.45
8,000	Sud. Cont.	.06 3/4	.06	.06
16,373	Sullivan	.89	.87	.87
2,900	Sylvanite	2.51	2.47	2.55
8,100	Tashota	.33	.30	.31
8,620	Teck H.	5.20	5.00	5.05
600	Texas	1.35	1.34	1.35
1,000	Toburn	1.27	1.25	1.27
500	Towagmac	.23	.23	.23
24,848	Ventures	1.70	1.64	1.67
5,800	Waite Amu	1.05	1.00	1.00
7,300	Wayside	.15 3/4	.15 1/4	.15 1/2
3,000	White Eag	.03 1/2	.03 1/2	.03 1/2
4,465	Wright H.	8.00	7.85	7.85
500	Ymir Y.G.	.46	.46	.46

Total des ventes: 1,310,000 actions.

CURB

3,000	Aldermac	.08	.07 1/2	.07 1/2
20,500	Cen. Man.	.08	.06 1/2	.08
350	Co. Cop.	4.25	4.00	4.25
8,500	Cobalt	.01 1/2	.01 1/2	.01 1/2
1,015	Dal. Oil	.43	.43	.43
650	Foothills	.65	.65	.65
2,800	Home Oil	.75	.75	.75
1,308	Hud. Bay	.23 3/4	.23 1/2	.23 1/2
8,700	Kirk. Town	.15	.13 1/2	.13
1,000	Lake Mar.	.02	.02	.02
9,000	Nordon	.23	.22	.22
4,100	Parkbill	.20	.19	.19
2,900	Pawnee K.	.02 1/2	.02 1/4	.02 1/2
3,400	Pend. Oro	1.05	1.01	1.04
2,000	Porc. Cro	.04 1/4	.03 3/4	.04 1/4
500	Pros. E.D.	.03 3/4	.02 1/2	.02 3/4
4,000	Robb. M.	.05 1/2	.05 1/4	.05 1/2
26,400	Sud. Mines	.05	.04 3/4	.04 3/4
1,000	Wood K.	.04	.04	.04

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 12, (P. A.). — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, diminution 4,440,000; circulation, augmentation 5,363,000; monnaie, augmentation 923,000; autres titres, diminution 223,000; dépôts du public, diminution 231,000; autres dépôts, diminution 9,657,000; réserve de billets, diminution 4,363,000; titres de l'Etat, diminution 5,205,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 35.49 pour cent cette semaine, comparativement à 36.01 pour cent la semaine dernière.

Taux de l'escompte: 2 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 12.— (P. A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs) : encaisse-or, diminution 286,000,000 ; balances à vue à l'étranger, diminution 89,000,000; billets sous escompte au pays, diminution 919,000,000 ; billets achetés à l'étranger, augmentation 17,000,000 ; avances, augmentation 125,000,000 ; circulation, diminution 758,000,000 ; comptes courants, diminution 550,000,000 ; prêts à 30 jours garantis par des titres de l'Etat, augmentation 3,000,000.

Taux de l'escompte : 6 pour cent.

Dividendes

Charles Gurd, & Company Limited: $1.75 par action privilégiée, payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 1er février.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La tension qui existait mardi sur le marché de l'argent s'est un peu relâchée, hier, avec le résultat que les valeurs ont pu remonter tranquillement la pente. En fin de séance, le cours moyen de 60 actions représentatives accusait une avance de .1 de point à 54.8, et le total des actions échangées était de 2,143,920 comparé à 2,370,000 environ la veille. L'afflux persistant des déclarations de dividendes et des rapports favorables concernant les recettes des compagnies a contribué à stimuler les acheteurs. On s'est intéressé aux pourparlers de paix en cours, mais sans y apporter plus d'attention qu'il ne faut. Sur le marché des obligations le groupe des compagnies pétrolières a été particulièrement en demande et quelques nouvelles cimes ont été atteintes dans ce groupe. A Chicago, le blé clôtura avec des pertes de 5-8 à 1c. Le coton subit des pertes allant de $1.25 à $1.55 par ballot.

Malgré qu'il reste encore quelques difficultés à aplanir relativement à l'argent, les courtiers expriment l'avis que les perspectives de longue haleine du marché restent très encourageantes. Dans 37 états, la construction s'est accrue de 68 p.c. environ, aux Etats-Unis, le mois passé comparativement au même mois de 1934. Le chemin de fer Pennsylvania vient de donner une commande pour 10,000 wagons de fret au coût de $25,000,000, dit-on, ce qui redonne espoir à ceux qui suivent les actions de compagnies s'occupant de matériel ferroviaire. Les estimés provisoires évaluent à 635,000 ou 640,000 le total des wagons chargés au cours de la semaine dernière, ce qui représenterait de 65 à 70,000 wagons de gain sur la semaine d'avant et la meilleure semaine depuis 1930 pour l'époque.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 12 décembre.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	72.8	30.0	43.4	54.8
Mois passé	74.5	26.9	43.1	54.7
1934	52.9	26.4	25.7	39.4
Max. 1935	76.3	31.2	44.6	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Max. 1934	61.4	43.0	40.6	51.4
Min. 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

MINN. & ONTARIO

Toronto, Ont. 12. — Les recettes nettes de la Minnesota Ontario Paper Co., y compris ses revenus provenant de sources diverses se sont élevées durant les neuf premiers mois de l'année courante à la somme de $202,038, à rapprocher de $57,123 durant la période correspondante de l'année dernière. Ces recettes nettes ne tiennent pas compte du montant de $108,087 payé pour les intérêts, de l'intérêt accumulé et non payé au total de $1,745,066, d'une réserve de $204,428, de la dépréciation de $577,919 et d'autres montants au total de $655,006 chargeables au compte de profits et pertes. Si l'on tient compte de toutes ces débentures, la Minnesota & Ontario Paper Co., se trouve avoir subi durant les neuf premiers mois de l'année courante une perte de $3,088,468, à rapprocher d'une perte de $2,560,054 durant la période correspondante de l'année dernière.

Ce rapport, rendu public par le comité de protection des obligataires, mentionne que les ventes de papier-journal par contrat continuent à augmenter. La demande pour le papier Kraft s'est améliorée sensiblement et les prix ont monté. Le contrat de Minnesota and Ontario Paper, avec la Union Bag Company a été prolongé pour deux ans avec quelques modifications. Les ventes de bois ont été satisfaisantes et à de meilleurs prix.

Youngstown Sheet & Tube Co., a déclaré un dividende de $1,37½ par action privilégiée, le premier paiement fait depuis avril 1932.

AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS

Le paterfamilias antique ne craignait pas les rivalités qui peuvent naître entre héritiers et la dispersion de ses biens; son successeur en titre, désigné par la loi, les recueillait tous, avec ses pouvoirs absolus et ses obligations de chef.

Aujourd'hui, les biens circulent librement, et parfois ils se dispersent. Les héritiers sont nombreux, et souvent en désaccord. Tous ne sont pas des chefs, et leur imprévoyance nuit au bien-être collectif.

Nous préférons, cependant, notre civilisation et nos institutions juridiques, et non sans raison. L'asservissement de l'épouse et des enfants, dans la Cité antique, répugne à nos conceptions modernes. Les mœurs se sont adoucies et la personnalité humaine s'est affirmée. Mais le patrimoine?

Le paterfamilias moderne, s'il est sage, choisira lui-même son successeur pour conserver et administrer ses biens. Par son exécuteur testamentaire, il continuera son rôle de protecteur, de conseiller, d'arbitre. Qui, mieux que la société de trust, respectera ses instructions?

Le Trust Général du Canada a été fondé pour remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ceux qui il représente. Consultez-le au sujet des dispositions testamentaires qui conviennent à votre cas particulier. Demandez-lui sa brochure, *"Comment faire votre testament."*

Trust Général du Canada

112, ouest, rue St-Jacques, MONTRÉAL — 71, rue St-Pierre, QUÉBEC

RECUL IRREGULIER DES MINES SUR LA BRSE DE TORONTO

Toronto, 12 (PC) — Les actions minières ont fluctué irrégulièrement vers la baisse sur la Bourse de Toronto, ce matin.

Macassa ouvrit à $3 avec .25 de perte, mais parvint bientôt à se hisser à $3.15. McKenzie recula de .01 à $1.37 et, parmi les autres titres qui subirent des pertes peu importantes se trouvèrent Big Missouri, Siscoe, Teck Hughes, Falconbridge et Canadian Malartic.

Nipissing enregistra une avance qui la porta tout d'abord à $2.85, mais des ventes la firent subséquemment descendre à $2.72, où elle accusait .03 de per

E. NORMAND

Epicier Gros et Détail

368, RUE ST-JOSEPH

TELEPHONES : 8188—8189

Gratis — Un arbre de Noël avec une commande de $2.50 ou plus.

Patates blanches, la poche	1.09
Carottes, la poche	.49
Navets, la poche	.49
Oignons, la poche	1.40
10 lbs oignons rouges pour	.25
10 lbs sucre Redpath pour	.50
Farine Royal, sac coton	2.25
Farine Robin Hood, sac coton	2.85
Sucre Redpath, le cent	4.98
Farine Robin Hood, 24 lbs	.75
Nous donnons une jolie crèche de Noël de dix personnages avec 1 lb de poivre blanc "Sub", le tout pour	.79
2 lbs raisin sans noyaux	.23
3 lbs sucre en fleur	.22
Noix écalées, la lb	.40
Amandes écalées, la lb	.45
6 pqts gelées assorties, pour	.25
Graisse pure 20 lbs pour	3.25
Shortening, 20 lbs pour	2.45
Dindes de choix, la lb	.25
Poulets de choix, 5 à 7 lbs, la lb	.24
Poules d'un an, 4 à 6 lbs, la lb	.18
Chocolat Viau, boite 4 lbs	.55
Chocolat Moirs, boite 5 lbs	.99
Chocolat Pyramide, 2 lbs pour	.25
Bonbons clairs 3 lbs pour	.25
Nous donnons un magnifique calendrier avec 1 lb de café, pour	.25
Morue salée, la lb	.05
Anguille salée, la lb	.05
Sardines salées, la lb	.05
Turbot, la lb	.07
3 lbs petites morues gelées pr	.25
Beurre de Beurrerie, la lb	.27
Beurre de Ferme, la lb	.23
Oeufs trictement frais A moyens, douz.	.38

EPICERIE

ERNEST LAPOINTE

100 de la Couronne

TEL.: 6108—6109

AU COMPTANT

VENDREDI, SAMEDI

BEURRE de Laiterie, la livre	23c
FARINE Robin Hood, sac 7 livres	25c
FARINE Robin Hood, sac 24 livres	79c
CHOCOLAT Baker palette ½ livre avec une boite cocoa gratis, le tout	25c
BISCUITS crackerettes Weston, 2 paquets	29c
NOIX écalées, la livre	39c
DATTES fraiches sans noyaux, 2 livres	25c
BISCUITS mélangés, 3 livres	25c
DATTES Omar, paquet trois livres	25c
CAFE Club House, canistre une liv.	39c
PETITE MORUE fraiche, 3 livres	25c

La Ménagère Enr

152-3e Avenue

Tél. : 4-1923

Jus de Raisin Widmer's	.25
Beurre de Laiterie, la lb	.22
Beurre de Ferme, la lb	.26
Saumon, 2 btes pour	.19
Poudre à pâte Delco	.18
Fèves Rouges, 2 lbs pour	.25
Jus tomates Nature's Best	.05
Fruits et Légumes de toutes sortes	
Dindes, la lb	.25
Oies, Canards, la lb	.17
Poules, Poulets, la lb	.15 à .18
Steak, la lb	.15
Lard frais la lb	.15
Devant d'agneau, la lb	.11
Derrière d'agneau, la lb	.16
Veau de lait, la lb	.15 à .22
Poissons frais et salés de toutes sortes.	

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BEDARD — A Québec, le 10 décembre 1935, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Dr Azarie-Eugène Bédard, époux de dame Aurore Bernard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la chambre mortuaire de l'hôpital, à 8 heures 45, pour la chapelle de l'Hôpital du Sacré-Coeur. Ave du Sacré-Coeur, et de là au cimetière St-Charles. 11déc-2fs-b

CHICOINE — A Québec, le 11 décembre 1935, à l'âge de 23 ans, est décédé M. Joseph Chicoine, fils de M. Georges-A. Chicoine et de dame Mary Lapointe.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 82 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 11déc-2fs

DUQUET — A St-Jean N.-B., le 10 courant 1935, à l'âge de 40 ans, est decedé Philippe Duquet, fils de M. et Mme Herméngilde Duquet.

La dépouille mortelle sera transportée à St-Romuald et exposée au No 35 rue Commerciale.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière de la paroisse. -b

GABOURY — A Québec, le 11 décembre 1935, à l'âge de 80 ans 6 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Gaboury, époux de feu Madame Marie Dorval, autrefois de St-Augustin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 163 rue St-Luc, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

L'office de la Congrégation des Hommes et de l'Apostolat de la Prière sera récité vendredi soir. 12déc-2fs-b

GAGNON — A Beauportville, le 9 decembre 1935, à l'âge de 60 ans, est décédé Philomon Gagnon, marchand, époux de dame Mérilda Lachance.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, rue St-Michel, à 8 heures 50, pour l'église de Beauportville et de là au cimetière de la paroisse. 10déc-2fs-b

LALIBERTE — Le 11 décembre 1935, à l'âge de 82 ans 11 mois, est décédé M. Alfred Laliberté, époux de feu Caroline Des-Rochers.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église de St-Etienne de Lévis, et de là au cimetière de la paroisse. 11déc-2fs-b

GRAND'MESSE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOLDUC — Vendredi, le 13 décembre, en l'église St-Roch, sera chantée à 7 heures 15, une messe pour le repos de l'âme de feu Alfred Bolduc, époux de dame Valéda Gagnon. Cette messe est recommandée par son épouse. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BLAIS — Le service anniversaire de feu Wilbrod Blais, époux de dame Virginie Paquet, sera chanté en l'église de Jacques-Cartier, samedi, le 14 courant, à 8 heures.

REMERCIEMENTS

MENARD — Mademoiselle Marie-Ange Ménard et la famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Madame Vve Eusèbe Ménard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée

RUE ST-JOSEPH

FLEURS pour toutes les CIRCONSTANCES à des prix modérés.

Penneys Florists

183 rue ST-JEAN Tél.: 2-8081

INCENDIE A JONQUIERE

Jonquière, 12.—(D. N. C.).—Dimanche soir, les pompiers de Jonquière furent appelés pour combattre un incendie chez Bourassa Lumber. L'alarme fut donnée vers 6 heures et 20. Le feu venai de se déclarer au logis supérieur de la maison appartenant à la Cie Bourassa Lumber, dont M. E. R. Joron, I. C. de Chicoutimi est propriétaire.

Près de cette maison est la cour à bois dans laquelle sont empilées plusieurs cordes de bois et le travail de nos pompiers fut d'éviter que le feu ne se transmette à ces cordes de bois, ce qui aurait été un vrai désastre. Lorsque les pompiers arrivèrent sur l'endroit où l'élément destructeur faisait rage, ils eurent un gros travail à faire. Il fallut tout d'abord installer deux jets d'eau et comme les bornes-fontaines étaient très éloignées la longueur des boyaux atteignit 3500 pieds.

Les pompiers travaillèrent jusqu'à 9 heures environ sans avoir le contrôle du feu. A cette heure ils réussirent à prendre le dessus et à 10 heures, durant la soirée, tout était fini.

La maison de Bourassa Lumber fut à peu près complètement détruite. La partie supérieure qui était occupée par M. François Bouchard, gérant de la compagnie fut complètement détruite et le ménage de M. Bouchard fut complètement détruit. Il était absent lorsque l'incendie se déclara dans son loyer. Il était allé chez sa vieille mère et il ne venait de quitter la maison que depuis quelques minutes En effet, vers 6 heures, il alla chez lui pour chauffer son poêle. L'incendie fut justement causé par ce poêle qu'il surchauffa. Le ménage de M. Bouchard est à peu près couvert par les assurances.

Un M. Larocque demeurait dans le logement d'en bas de la maison, son ménage ne fut pas détruit mais il subit de fortes pertes causées par l'eau seulement. Malheureusement ce ménage ne portait aucune assurance.

Les bureaux de la compagnie qui se trouvaient sur le même plancher que la maison de M. Larocque furent détériorés par l'eau également.

On doit féliciter nos pompiers du beau travail qu'ils accomplirent sous la direction de M. le Chef Lavoie, car le vent faisait rage, ce soir-là, et le feu ne put se propager aux nombreuses cordes de bois qui étaient empilées dans la cour.

Les pertes totales s'élèvent à environ $4,000.00 et elles sont à peu près couvertes par les assurances.

VIANDES

Qualité — Bas Prix
Service de livraison

BOEUF, 10 lbs avec steak pr .49
JEUNE LARD, lb .13
STEAK, la lb .15

TELEPHONEZ : 3-2302

AIME LEMELIN

148, de la Reine (Près rue Laliberté)

Epicerie MARTEL Enr.

Coin du Pont et Blvd Charest

Tél. : 4-2481.

TOMATES LION 3 boites pour	.25
OEUFS DE POULETTES, strictement frais, en carton de 1 doz.	.38
CONFITURE OLD CITY, fraises ou framboises, jarres de 32 ozs	.31
CAFE MAXWELL HOME, boite de 1 livre	.41
POIRES LYNN VALLEY, la boite	.12
PECHES AUSTRAL tranchées, la boite	.20
CHOCOLATS AUX CERISES, la livre	.25
CHOCOLATS PYRAMIDE, la livre	.15
MELANGES BRUN ou CLAIR, 3 livres pour	.25
FARINE A PATISSERIE ROYAL sac de 7 livres	.21
GELEES SUPERB, assorties, 6 paquets pour	.25
PETITES MORUES GELEES, 3 livres pour	.25

Eureka Vacuum Cleaner a déclaré son dividende régulier de 20 cents par action.

Demontigny & Ponlot

Ne demandez pas simplement

L'EAU DE JAVELLE

Exigez

L'EAU MERVEILLEUSE

Vous aurez plus pour votre argent.

L'ILE DU PARADIS.

"L'Ile du Paradis", tel est le titre d'un intéressant ouvrage que vient de publier Abel Moreau, auteur bien connu, et dans lequel il présente de façon charmante le récit fantaisiste d'une odyssée de jeunes scouts. Dans un style imagé et alerte, M. Moreau raconte fort aimablement le féerique voyage d'une dizaine de jeunes scouts partis avec leur aumônier et forcés de descendre sur une île perdue, après avoir essuyé une tempête d'une violence inouïe qui a désemparé le vaisseau qui les portait. C'est "L'Ile du Paradis". Nos jeunes voyageurs sont tout surpris d'y voir les fauves, même les plus féroces, leur manifester une complète soumission et ils ont l'impression du bonheur que devait goûter le premier homme dans la perfection de sa nature. Cet ouvrage ne manquera pas de susciter un très vif intérêt chez les lecteurs de tous âges et on ne saurait trop le recommander particulièrement aux jeunes.

FOURRURES VERTES

10,000 Renards Argentés

Nous sommes acheteurs pour 10,000 renards argentés. Aussi les **fourrures vertes** de toutes sortes pour lesquelles nous paierons les plus hauts prix. Nous donnerons une attention toute spéciale **aux envois par Malle.** Nous vous enverrons un mandat de Poste et attendrons 10 jours avant de mettre les fourrures en stock.

P.-A. ALAIN Ltée

77-79 DE L'EGLISE, ST-ROCH - - - QUEBEC

"Cette année, à l'utile et l'agréable joignez encore l'économie dans les prix sur vos achats de cadeaux"

FRASER BROS. LTD

Nous Attirons Votre Attention Sur Cette Offre Sans Pareille

COMPLETS ET PALETOTS

POUR HOMMES DE BON GOUT

$25

UN RECENT ENVOI DE VERITABLES NOUVEAUTES VALANT JUSQU'A $42.50

PALETOTS

de confection de luxe faits des meilleurs tissus **Elysiens anglais** et **Stubley,** marchandises pure laine dans les teintes de brun et de gris Oxford. Styles nouveaux **Donchester, Urban** et **MacDonald;** finis à la main, doublure de première qualité.

COMPLETS

à 2 pantalons confectionnés de fins Worsteds d'importation anglaise, une variété de patrons à carreaux ou rayures, ou teintes unies; ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché en fait de styles, dont le célèbre modèle **"Dunbar".** Toutes les tailles pour hommes et jeunes gens; toute une collection de vêtements finis à la main et valant jusqu'à **$42.50** au prix ordinaire.

ACHETEZ MAINTEMANT AU PRIX DE FRASER BROS ET ECONOMISEZ

Un Lot de Magnifiques NOUVELLES ROBES

Jolis styles d'après-midi et du soir, pour le thé et le bridge, la danse, et une foule d'occasions. Modèles pour tous les âges et toutes les tailles.

Ce groupe comprend une réunion de lignes nouvelles dont les prix réguliers ordinaires varient jusqu'à $10.00 et $12.00. Faites votre choix sans tarder.

6.75

Une série complète de couleurs nouvelles pour satisfaire les goûts les plus difficiles et convenir à tous les genres et physionomies.

Les dames et demoiselles seront particulièrement intéressées par la variété des tissus qu'elles rencontreront dans le lot. Pour n'en mentionner que quelques-uns: crêpe de laine, faille, matelassé, métallique, et fantaisie avec tunique d'un autre ton. Des modèles pour personnes corpulentes, modèles sobres et distingués pour dames âgées, et un beau choix de robes de deuil.

Tailles : 14 à 20 et 36 à 56.

UN ARTICLE DE FINE LINGERIE FAIT UN CADEAU DE LUXE

Lingerie de crêpe et de crêpe satin, dans toutes les teintes en demande et toutes les tailles. Comprend pyjamas, robes de nuit, "Teddies", sets de danse, slips, "panties", etc. Nous avons toutes les dernières nouveautés à des prix variant de .....

.95 à 3.89

NOUS VOUS OFFRONS UN CHOIX CONSIDERABLE

AVEZ-VOUS SONGE A DONNER UNE SACOCHE

Un des cadeaux les mieux appréciés des dames et demoiselles, et cela plus particulièrement au temps des Fêtes, c'est une jolie sacoche. Profitez de notre grand choix et des prix de véritable économie que nous avons, jusqu'à

2.95

En fin de semaine, voyez ce spécial de jolies sacoches de cuir, en noir, brun et marine. Nouveaux modèles à la dernière mode, et montures de fantaisie. Véritable aubaine à ce prix spécial de FRASER BROS .....

1.00

ON VOUS FELICITERA DE VOTRE BON GOUT

SUGGESTIONS POUR CADEAUX

FOULARDS nouveaux, en bon cachemire ou laine pesante, et très confortables pour la saison. Une grande variété de dessins rayés ou quadrillés à la dernière mode. Marchandise d'importation anglaise valant $1.50 le morceau au prix ordinaire. Spécial de FRASER BROS .....

1.00

Nous avons un assortiment considérable de nouveaux foulards qui feront de très jolis cadeaux. Nos prix varient de .....

.64 à 2.00

CRAVATES de fantaisie pour hommes, un très beau choix de nouveautés présentées dans de jolies boites à motifs des Fêtes. Prix depuis .....

.40 à 1.00

PYJAMAS de broadcloth ou de flanellette pour hommes, se donnent beaucoup comme cadeaux. Marchandises de qualité dans une variété de modèles et de couleurs. Prix depuis .....

.97 à 1.95

CHEMISES nouvelles en bon broadcloth à dessins réversibles rayés ou autres de fantaisie, 2 faux-cols ou collet à même, taillées amples et régulières. Un groupe de lignes valant ordinairement $1.55. Toutes les pointures. Un prix spécial de FRASER BROS ..... **.95**

Il n'y a pas d'articles qui soient plus populaires que les chemises pour cadeaux des Fêtes. Voyez notre grand assortiment, comprenant les marques les mieux connues. Prix allant jusqu'à **1.95**

CHAUSSETTES de bon cachemire de laine pour hommes, patrons de fantaisie, quadrillés et unis. Marques "B.V.D.", "Stewart" et "Circle-Bar". Valeur véritable de 50c la paire. Spécial cette fin de semaine ..... **.39**

Aussi une variété de bons bas anglais, marchandises importées dans un beau choix de patrons et de couleurs. Prix variant de .....

.75 à 1.69

LE MAGASIN A RAYONS DE LA HAUTE-VILLE

FAGUY, LEPINAY LIMITEE

264, RUE ST-JEAN QUEBEC TEL. 2-1231

UN DES CADEAUX LES PLUS POPULAIRES

BAS DE SOIE pour DAMES

Un grand spécial en fin de semaine: bas de soie entièrement façonnés (full-fashioned), qualités chiffon, crêpe et service, marques "Hole-proof", "Gotham Gold Stripe" et "Corticelli". Régulier $1.00 pour ..... **.69**

COMPLETEZ A BONNE HEURE VOTRE LISTE DE CADEAUX POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

SPECIAL SPECIAL

Sucre Gr. Redpath, 10 lbs pr	.49
Sucre poudre 3 lbs pour	.22
Farine à pâtisserie, 7 lbs pour	.22
Farine Royal, le cent	2.25
Raisin à pudding, 3 lbs pour	.32
Prunes sèches, 3 lbs pour	.25
Dattes fraiches, 3 lbs pour	.23
Corn Starch, 3 lbs pour	.25
Cocoa en poudre, 3 lbs pour	.25
Coco râpé, 2 lbs pour	.35
Olives, bout. 19 onces pour	.19
Cerises pour décoration bout.	.10
Thé Japon Naturel, la lb	.28
Thé Noir Orange Pekoe, la lb	.44
Café pur, la lb	.19
Bonbons bruns et clairs 3 lbs pr	.25
Bonbons crème française, 2 lbs	.25
Chocolats Drop, 2 lbs pour	.29
Chocolats cerise, boite 1 lb pr	.25
Chocolats assortis, boite 4 lbs	.54
Chocolats au lait, la lb	.19
Paragons 2 lbs pour	.35
Gelées assorties, 6 paquets pr	.25
Biscuits avec Crème glacée, lb	.20
Biscuits fantaisie secs, 2 lbs pr	.25

SPECIAL SPECIAL

Poules, Poulets, Dindes de choix.	
Dindes frais, 8 à 10 lbs pr	.22
Poules fraiches, la lb	.15
Poulets frais, 4 à 5 lbs, la lb	.20
Boeuf extra beau, 10 lbs pr	.59
Roast Beef, Côte, la lb	.14
Roast Beef, Epaule, lb	.14
Lard frais, épaule ou sock, lb	.13
Lard fesse complète la lb	.15
Lard salé, préparé au sucre, lb	.15
Lard haché pur, la lb	.15
Langue de Boeuf, fraiche, la lb	.15
Panne de lard, la lb	.16
Mince Meat, 2 lbs pour	.35
Pommes McIntosh, 2 doz. pour	.25
Pommes de table le panier	.35
Pommes, pan. 1 minot pour	1.90
Pommes, le baril	3.75
Pommes Wagner & Baldwin, le quart	5.50
Oranges Jamaïque, doz.	.19
Oranges Jamaïque, ½ caisse	1.75
Pamplemousses, 6 pour	.25
Patates blanches, sac 80 lbs	1.08
Carottes et Navets, le sac	.49
3 lbs petite morue pour	.25

EPICIER **ARTHUR THIVIERGE** BOUCHER

30, RUE HERMINE, COIN DE MAZENOD

Viande : 3-4542 LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE Tél. : 8194-8195

POUR TOUT TROUBLE DE LA VUE — CONSULTEZ TOUJOURS

" PRENEZ SOIN DE VOS YEUX, ILS PRENDRONT SOIN DE VOUS "

ANDRE DORION, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN

BACHELIER EN SCIENCES DE L'UNIVERSITE LAVAL, QUEBEC
BACHELIER EN OPTOMETRIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

62 RUE ST-JOSEPH — TEL. 4-1140

UN AMERICAIN RECLAME UNE GROSSE SOMME

Un organisateur de pèlerinages blessé dans un wagon de la compagnie Quebec Power réclame devant les tribunaux des dédommagements qu'il chiffre à $30,698.66.

Comme le "Soleil" l'annonçait hier l'honorable juge en chef Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, est saisi d'une réclamation de $30,698.66 contre la Quebec Railway, Light and Power. Le demandeur, Patrick W. O'Grady, est citoyen américain, âgé de 52 ans, et habite Minneapolis, dans le Minnesota. Il gagnait autrefois, d'après ses prétentions, $400 par mois comme organisateur de pèlerinages à Ste-Anne de Beaupré pour le compte de la Pilgrim Society of Ste. Anne de Beaupré. Le 9 juillet 1932, prétend-il, en revenant d'un pèlerinage, il monta dans un wagon de la défenderesse, et fut grièvement blessé par la faute du garde-moteur.

Le wagon fut en mouvement avant qu'il ait eu le temps d'y pénétrer. En outre, ce wagon était très ancien, la surface des marches était lisse et il pleuvait, et l'accident ne serait probablement pas survenu s'il y avait eu des anti-dérapants. L'accident a été causé par un choc qu'a subi le demandeur par suite d'une secousse donnée au wagon par le garde-moteur. O'Grady aurait été à l'hôpital jusqu'au 23 mai 1933. Il aurait conséquemment subi de lourdes pertes d'argent, et aurait eu à payer des frais considérables. En outre, il prétend souffrir maintenant d'incapacité partielle de travail, et le total de ses réclamations s'élève à $30,698.66.

La défenderesse, de son côté, allègue que l'accident est entièrement dû à la faute du demandeur, qui est monté sur le marchepied quand le train était en mouvement. Tous les signaux de départ habituels avaient été donnés. La défenderesse ajoute que les dommages sont grossièrement exagérés, et que d'ailleurs elle n'en est pas responsable.

Il est à signaler qu'une commission rogatoire, pour interroger des témoins des Etats-Unis, a déjà été nommée en relation avec cette cause par l'honorable juge Emile Gelly, de la Cour Supérieure. Tous les témoins américains, à l'exception du demandeur qui lui-même a témoigné ce matin, ont été entendus à Minneapolis, par un notaire que la Cour a désigné. Mes Larue et Philippe Lanctot occupent pour le demandeur, et la Quebec Railway est représentée par Me André Taschereau.

ADELARD GINGRAS EST ACQUITTE HIER

Adélard Gingras, qui était accusé d'avoir allumé les incendies de Saint-Sauveur à la veille des élections fédérales, en octobre dernier, a été acquitté hier par le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix. La Couronne a prouvé que le prévenu avait passé la nuit hors de chez lui, qu'à son retour, le matin, ses vêtements étaient tachés d'huile et sentaient le feu, et qu'il avait les mains noires. Mais le juge est d'avis que cette preuve est insuffisante pour incriminer Gingras. En conséquence, à la demande de Me Mark Drouin, l'avocat de la défense, il a prononcé le non-lieu et acquitté Gingras.

VOL DE RADIO

Le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné hier à six mois de prison Alfred Frenette, trouvé coupable du vol d'un appareil de radio, Robert Deslauriers, son complice, un récidiviste, a été condamné à deux ans de séjour à l'Ecole de Réforme.

UN ARBRE DE NOEL

Dans le but de secourir les enfants pauvres et de leur procurer quelques douceurs à l'occasion de la période des fêtes, les Chevaliers de Colomb organisent encore cette année leur arbre de Noël pour les petits déshérités. Afin de recueillir les sommes nécessaires pour préparer cet arbre de Noël, les Chevaliers de Colomb invitent les citoyens à assister nombreux aux rafles de dindes qui auront lieu demain soir, à 8 heures, au numéro 113 de la rue Fleury.

LE SALON DE L'AUTO TRES ACHALANDE

On estime que plus de 4,500 personnes ont visité hier le Salon de l'Automobile au Manège Militaire — Record d'assistance — Distingués visiteurs.

On estime que plus de 4,500 visiteurs sont passés par le Salon de l'Automobile dans la seule journée d'hier, alors que les organisateurs de cette exposition ont enregistré le record d'assistance depuis que le Manège Militaire a ouvert ses portes au public visiteur samedi dernier.

La foule était si considérable à certaines heures de la soirée qu'on pouvait difficilement circuler dans les avenues de la "Cité de l'Automobile", et toute cette foule manifestait une grande admiration pour les nouveaux modèles "1936" qui viennent d'être lancés sur le marché mondial par les grandes industries productrices de v-hicules-moteurs.

Plusieurs personnages en vuet dans le domaine du commerce de l'automobile sont passés hier au salon du Manège Militaire. En plus du groupe d'officiers de la General Motors et de la Ford Motor Company, dont nous donnions les noms, hier matin, le Salon de l'Auto de Québec est aussi honoré de la visite de M. P.-J. Duggan, gérant-général de la Reo Motor Car; M. Jack Smith, gérant-général de la General Industrial Acceptance Corp.; M. G.-M. Connor, gérant de la "Ethell Gas Corporation; M. J.-E. Fawkes, gérant du district pour la "Reo Motor Car", et M. Aimé Legault, gérant du district pour la "Auburn Automobile Manufacturing Company."

Au cours de la journée d'hier, un représentant du "Soleil" a eu l'occasion de causer avec les principaux distributeurs locaux qui ont réservé

(Suite à la page 13, 5e col.)

L'HIVER FERA RETARDER CES ENTREPRISES

Le gouvernement provincial fait construire quatre ponts nouveaux, mais l'hiver retardera les travaux.

L'arrivée des premières bourrasques de l'hiver a obligé certains entrepreneurs à suspendre jusqu'au printemps prochain la construction de quatre ponts érigés pour le compte du gouvernement provincial.

Ces nouveaux ponts sont ceux de Scott Corner, sur la rivière Saint-François, près de Sherbrooke; de New-Richmond, sur la Petite Cascapédia, dans Bonaventure, et deux autres qui s'élèveront aux environs de Sayabec, dans la péninsule gaspésienne, là où les incendies en forêt ont causé des dommages si élevés l'été dernier.

La construction du pont de Scott Corner, sur la rivière St-François, près de Sherbrooke, a été confiée à M. Henri Dupont, entrepreneur général, de Shawinigan Falls. Une fois terminé, ce pont aura trois travées d'acier fournies par la McKinnon Steel, de Sherbrooke, et deux autres

(Suite à la page 13, 4e col.)

FARAH LAJOIE PRESENTE SA DEFENSE SEUL

L'ancien détective de Montréal, accusé d'avoir fabriqué de fausses preuves pour entraver l'application de la justice, plaide lui-même devant la Cour.

Victoriaville, 12. — Un ancien détective municipal de Montréal, Farah Lajoie, a commencé à subir son procès ici hier devant M. le magistrat Fiset, de la Rivière-du-Loup, sous l'accusation d'avoir fabriqué de fausses preuves et entravé par ce geste l'application normale de la justice.

Le procès de Lajoie fait suite à l'incendie du 28 décembre 1931 à la Victoriaville Furniture, de Daveluyville.

Farah Lajoie devait comparaître aux assises criminelles, mais à la dernière minute, il a choisi un procès expéditif, et c'est pour cette raison que le tribunal a commencé à disposer de son cas hier.

Le prévenu n'a pas d'avocat, et il dirige sa propre défense seul. La Couronne est représentée dans cette cause par Me Valmore Bienvenue, C.R., de Québec.

On se souvient que lors de l'incendie de la Victoriaville Furniture, Donat Pépin avait été appréhendé et trouvé coupable d'incendie criminel. Il reçut sa sentence qui comportait cinq années de détention au pénitencier.

Le 15 février 1933, les journaux annonçaient qu'Antoine Renouf, de Trois-Pistoles, s'était vanté devant plusieurs personnes que c'était lui qui avait mis le feu et que Pépin était innocent. La justice, cependant, n'accepta pas la version de Renouf. Celui-ci fut tout de même arrêté, subit un long procès puis fut emprisonné pendant seize mois. Au bout de ce temps, après une enquête serrée, on décida de relâcher Renouf, sous prétexte qu'il n'y avait pas lieu de procéder contre lui. La police apprit alors que c'étaient deux hommes, dont Farah Lajoie, qui avaient incité Renouf à faire sa déclaration nullement conforme aux faits. Lajoie fut arrêté dans la suite, et condamné aux Assises Criminelles. Hier, il a opté pour un procès expéditif, et plusieurs témoins ont été entendus à la première audience. Ce procès sera assez long, comme la Couronne a plusieurs témoins importants à faire entendre.

DIMINUTION DE 1118 CHOMEURS POUR NOVEMBRE

Au cours du mois dernier on comptait 1,118 chômeurs de moins sur les listes des secours directs.

Suivant des statistiques compilées par M. Casault Turcotte, assistant-trésorier de la Cité, et communiquées par M. P.-N. Verge, directeur des services Municipaux, il y avait 1,118 sans-travail de moins sous les secours directs dans notre ville au cours du mois de novembre, comparaison faite avec le mois correspondant de 1934.

Au cours du mois de novembre 1934, la ville a été appelée à secourir 15,491 chômeurs, contre 14,373 en 1935, soit une diminution de 1,118 sans-travail.

En novembre 1935, la ville a dépensé $72,040.00 pour les secours aux chômeurs, contre 14,373 en 1935, soit vêtements, tandis qu'en novembre 1935, elle avait été appelée à débourser $72,529.85 pour les mêmes fins.

La ville a donc dépensé $496.95 de moins pour les sans-travail au cours du mois dernier. Cette différence n'est pas considérable si l'on tient compte qu'il y avait 1,118 chômeurs de moins en novembre 1935 qu'en novembre 1934, mais d'autre part, il faut noter que la ville a augmenté les allocations qu'elle versait pour le paiement du loyer des sans-travail.

C'est dans les quartiers Saint-Sauveur que la ville a distribué les plus fortes sommes pour l'aide au chômage en novembre 1934 et en novembre 1935 comme on pourra le constater

(Suite à la page 17, 1ère col.)

EN PRISON

Un jeune homme de 18 ans, accusé d'avoir volé des effets appartenant à un inconnu, a été condamné hier à quatre mois de prison, par le juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix. Le prévenu était un récidiviste. Il avait déjà été condamné à séjourner à l'Ecole de Réforme. Le juge lui a fait une sévère admonestation, et lui a dit, entre autres choses, qu'il se serait montré plus sévère sans les supplications de sa mère, qui écoutait d'ailleurs en sanglotant.

ELECTION MUNICIPALE

Trois-Rivières, 12. — (D.N.C.). — Les élections municipales aux Trois-Rivières auront lieu en février prochain. Le conseil par un vote de six à deux a rejeté une motion des échevins Lamy et Fleury demandant qu'elles aient lieu en avril.

Le rôle d'évaluation pour 1935 a été homologué par le conseil après avoir subi de légers changements.

Par un vote unanime le conseil a remis aux indigents des taxes d'eau se montant à $12,180.32 pour l'année 1935.

COLIS DE NOEL

N'attendez pas à la dernière minute pour déposer à la poste vos colis et vos cartes de Noel pour la distribution locale.—Tous les envois pour la distribution locale devraient être déposés à la poste le samedi 21 décembre au plus tard. Ceci éviterait l'encombrement qui se produit si souvent à l'époque des fêtes, et permettrait que tout soit livré avant Noel, car il n'y aura pas de distribution le jour de Noel.—Par conséquent samedi le 21 décembre est le dernier jour de dépôt des envois pour la distribution locale si l'on veut être sûr qu'ils seront livrés avant Noel.

(J.-B.-L. MORIN),
Maître de Poste.

LE CORPS EST RETROUVE

Lambton, 12, (Spéciale). — Le cadavre de M. Stanislas Turcotte, qui s'est noyé dans le lac St-François il y a trois jours, a été retrouvé hier après-midi dans trente pieds d'eau. C'est M. Trefflé Giguère qui a retrouvé les restes mortels de la victime. Il était en compagnie de MM. Arthur Rousseau, Aimé Bédard et Jos. Roy-Labrecque, tous citoyens de Lambton.

Explications de Power au sujet des pensions

Le ministre des Pensions et de la Santé Nationale fait une déclaration concernant le paiement des pensions.

Ottawa, 12.— (C.P.)—L'hon. C.-G. Power, ministre de la santé et des pensions, a expliqué hier pourquoi l'envoi des chèques aux pensionnaires ressortissant à son département n'aurait pas lieu avant Noël, comme ce fut le cas l'an dernier en vertu d'un arrêté ministériel. Le major Power s'en tient à la loi, qui fixe à la fin du mois le paiement des pensions, et il estime qu'un arrêté ministériel ne saurait autoriser le ministre à en agir autrement.

'A part cela, dit-il, j'estime que le paiement anticipé n'est pas dans l'intérêt des soldats pensionnés eux-mêmes. Tout bien considéré, je crois qu'en leur faisant parvenir leur chèque à la fin du mois on rendra service à la plupart.

'L'an dernier, sur la demande du ministre des pensions, un arrêté ministériel autorisa l'envoi des chèques pour Noël. Or cette innovation est d'une légalité douteuse. Quant à moi, je ne la crois pas légale, mais je ne tiens pas du tout à me retrancher derrière un 'point de loi". Mon avis, c'est que l'innovation n'est pas dans l'intérêt des soldats eux-mêmes et qu'elle impose un fardeau inutile aux organisations spéciales qui, à cause d'elle, durent ensuite venir en aide aux pensionnaires, en un temps où leurs ressources étaient réduites à leur plus simple expression.

En fin de compte, c'est le département qui écope, car il lui faut prêter assistance aux soldats qui, ayant reçu leur chèque pour Noël, ont cru que c'était pour le dépenser tout de suite, et se sont ensuite rabattus sur l'administration des secours. Il ne faut pas oublier que la pension est à peine suffisante pour un mois et que nombre de pensionnaires ne peuvent l'"étirer" sur cinq semaines.

"Après mûre réflexion, et après avoir consulté nombre de personnes qui s'intéressent au bien-être des vétérans, j'en suis arrivé à la conviction qu'il vaut mieux s'en tenir à la lettre de la loi."

Mlle E. Labrecque est morte accidentellement

Les jurés du coroner exonèrent de tout blâme les pompiers de Québec qui ont fait tout leur possible pour sauver de l'asphyxie Mlle Eva Labrecque décédée dans un incendie, rue du Pont.

Les jurés du coroner ont rendu hier un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mlle Eva Labrecque, asphyxiée au cours d'un incendie mardi après-midi, au carré Lépine, et plusieurs témoins ont été appelés à raconter les péripéties de toute l'affaire et spécialement des tentatives de sauvetage faites par les pompiers de Québec que la fumée et le feu tenaient éloignés de l'immeuble en flammes.

L'enquête a été présidée par le Dr Jules Vallée, coroner du district, et onze témoins ont été entendus: M. le Dr Georges St-Amand, J.-E. Morin, propriétaire de la maison incendiée, M. Pierre Labrecque, frère de la victime, le chef-adjoint Napoléon Drolet, les capitaine Philéas Patry et Georges Paré, les pompiers Joseph Desmeules, Hervé Vachon, et Zéphirin Girard, le concierge de la maison, M. Emile Gosselin, et M. Mathieu Linteau. La famille Labrecque était représentée par Mtre Joseph Bilodeau et la ville de Québec par Mtre Benoit Pelletier. Les jurés étaient MM. Ovide Grenier, J.-M. Gobeil, Jules Gravel, J.-O. Bélanger, P.-E. Gagné, H.-D. Houde.

M. Pierre Labrecque, frère de la victime, fut le premier témoin entendu. Il se contenta d'identifier le cadavre de sa soeur et de déclarer qu'elle était la fille de M. Napoléon Labrecque, de St-Ferréol, et qu'elle était âgée de 27 ans. La victime demeurait à Québec depuis plusieurs années. Le coroner entendit ensuite le propriétaire de la maison, M. J.-E. Morin, de Montréal, qui décrivit les lieux et donna les termes du bail qu'il a consenti à M. P.-E. Sauviat. Le Dr Georges St-Amand raconta le travail qu'il fit pour ramener Mlle Labrecque à la vie au moyen de la respiration artificielle. Le témoin a déclaré que Mlle Labrecque était morte quand les pompiers la trouvèrent dans sa chambre au troisième étage de la maison.

Il ressort du témoignage du chef-adjoint Napoléon Drolet que les pompiers ont fait l'impossible pour sauver la victime de la mort. Dès son arrivée sur les lieux, aux premiers instants du feu, le chef adjoint donna ordre de dresser les échelles et les pompiers se munirent de leurs masques pour essayer d'entrer dans la maison où Mlle Labrecque se trouvait prisonnière. Malheureusement, la chaleur était trop intense et les pompiers durent se contenter de casser les vitres avec de longues tiges de fer afin de laisser sortir la fumée. Le capitaine Patry, du poste de la rue Dorchester, fut l'un des premiers rendus sur les lieux et il raconta qu'il avait essayé d'entrer dans la maison mais que les flammes barraient le passage à ceux qui voulaient porter secours à la victime. Même si la caserne avait été munie d'une grande échelle le résultat aurait été le même parce que toute la maison était en flammes quand l'alarme fut sonnée. Le capitaine Paré, du poste numéro 5, corrobora le témoignage de son collègue et le pompier Joseph Demeules raconta qu'il avait mis un masque à gaz pour entrer dans la maison mais sans y parvenir à cause de la chaleur intense qui se dégageait du brasier.

Les pompiers Girard et Vachon, qui trouvèrent le corps de Mlle Labrecque ont déclaré dans leurs témoignages qu'il s'écoula environ cinq minutes entre le moment où les vitres furent brisées et celui où fut trouvé le cadavre. Le concierge de la maison, M. Emile Gosselin, affirma qu'il ne savait pas que Mlle Labrecque avait loué une chambre de M. Sauviat.

C'est à la suite de tous ces témoignages que le verdict de mort accidentelle a été rendu par les jurés du coroner.

LES BIJOUX DE LUCIENNE BREVAL VENDUS A PARIS

Cette cantatrice française avait songé aux artistes pauvres à sa mort.

Paris, 12. (P. C.-Havas). — Les bijoux de Lucienne Breval, récemment disparue, seront vendus le 16 décembre prochain au profit des artistes lyriques nécessiteux.

Par testament la grande cantatrice de l'Opéra et de l'Opéra Comique qui fut l'incomparable interprète de Wagner et de Berlioz notamment a constitué trois legs avec le produit de cette vente. La première somme est destinée à créer de petites rentes pour les vieux artistes ayant eu 25 ans de théâtre. L'autre est attribuée à la cantine du Conservatoire. Enfin la troisième est destinée à acheter chaque année cinq robes de concours qui seront données en secret aux candidates ou élèves peu favorisées. Le testament spécifie que les robes devront être choisies avec le goût le plus sûr.

Comme lors des ventes d'autres célébrités du théâtre les bijoux somptueux de Lucienne Breval, les bagues, bracelets, les rivières de colliers voisineront avec des bijoux de scène qui n'ont aucune valeur marchande mais auxquels les amis et les admirateurs de l'artiste attachent un grand prix. Et comme, fait rare, elle portait souvent ses bijoux vrais quand elle interprétait certaines oeuvres qu'elle aimait particulièrement, on verra les fidèles de son souvenir se disputer les enchères aux acheteurs professionnels.

PENIBLE ACCIDENT

Ste-Anne de la Pérade, 12 (Spéciale) — M. Alfred Cadot, hôtelier, a été blessé hier en tombant d'un voyage de foin sur le sol gelé. M. Cadot a été transporté à l'hôpital des Trois-Rivières où les médecins ont diagnostiqué une fracture de l'épaule. L'état du blessé est satisfaisant.

UN CONDAMNE A MORT EST TEMOIN DE LA COURONNE

Allan Cowan, 17 ans, coupable d'avoir tué son frère, accuse sa belle-soeur d'avoir organisé le meurtre.

Pembroke, Ont., 12, (C.P.). — Allan Cowan, adolescent de 17 ans à la figure enfantine, a été condamné à mort hier par le juge MacKay pour avoir assassiné son frère Albert. La sentence sera exécuté le 27 février. Le garçon l'a reçue avec calme, le visage contracté par une sorte de grimace.

Quelques minutes plus tard il rendait témoignage contre sa belle-soeur, Mary Cowan, femme d'Albert, et avouait avoir braqué le canon d'un fusil sur la tête de son frère endormi, chez ce dernier, à Barry's Bay, en juillet dernier.

"J'ai travaillé pour elle, voilà tout, dit-il. J'ai tiré pour lui faire plaisir."

Le jeune homme avait été trouvé coupable samedi, mais on avait ajourné la sentence. Quant à Mary Cowan, son procès a commencé hier, la Couronne s'en remettant au témoignage d'Allan. La défense devait apporter un témoignage médical hier après-midi. Le garçon avoua qu'il avait été l'amant de sa belle-soeur un an au moins et ajouta qu'il avait tué Albert parce que celui-ci la traitait mal. Il n'aurait pas commis cet assassinat si Mary ne l'y avait pas poussé, dit-il.

A PARIS

Le Dr L.-F. Roy, assistant du Dr Charles Vézina, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec, est parti ce midi pour New-York où il s'embarquera pour la France. Le Dr Roy suivra des cours à la Faculté de Médecine de Paris et notamment les cliniques des docteurs Duval et Cosset, puis il ira à Vienne suivre des cliniques dans les hôpitaux autrichiens.

INTERESSANTE CAUSERIE DE M. A. VIATTE

Le titulaire de la chaire de littérature française à Laval a traité, hier soir, de l'orientation et de l'oeuvre de François Mauriac.

M. Auguste Viatte, docteur ès lettres de la Sorbonne et titulaire de la chaire de Littérature française à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval, a connu un nouveau succès, hier soir, dans sa cinquième conférence sur les "Romanciers catholiques contemporains". Après avoir traité, dans ses cours précédents, de Paul Bourget, René Bazin, Barrès et Gide, Louis Bertrand et Psichari, M. Viatte s'est arrêté hier à François Mauriac, dont les oeuvres sont si goûtées de ses nombreux admirateurs.

Une nombreuse assistance, à la tête de laquelle l'on remarquait Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval et directeur de l'Ecole Normale Supérieure, était encore venue entendre le docte professeur et remplissait la salle des Promotions. Plusieurs membres du corps professoral des diverses facultés ou écoles universitaires avaient pris place au premier rang de l'auditoire et l'on remarquait également de nombreux religieux des différentes communautés de la ville ainsi que le public cultivé de Québec. Les élèves des classes supérieures du Petit Séminaire occupaient les galeries.

"Avec François Mauriac", dit en substance le distingué conférencier, "nous abordons le plus connu des romanciers catholiques d'aujourd'hui, et l'un de ceux dont l'oeuvre continue à progresser de livre en livre. On a pu quelque temps hésiter sur son orientation; ses premiers romans appelaient des réserves que lui-même a formulées; puis il a éprouvé une conversion dans le sens pascalien du mot, un retour à la sérénité chrétienne."

Né en 1885, à Bordeaux, il a cependant grandi dans une famille chrétienne, et jamais il n'a perdu la foi; il fut, durant ses études, président de l'A. C. J. F.; ses premiers essais parurent dans la **Revue des Jeunes**, l'organe des Pères Dominicains. Dès avant la guerre, il publia quelques romans, **l'Enfant chargé de chaines**, la **Robe prétexte**; mais il se fit connaître seulement à partir de 1922, avec cette série de livres qui commence au **Baiser au lépreux** et qui aboutit à **Thérèse Desqueyroux** (1927).

En les écrivant, il se pose à la fois

(Suite à la page 13, 6e col.)

M. J.-B. HUDON, DE RIVIERE-OUELLE EST MORT HIER

Ce marchand bien connu a succombé à la maladie et laisse le souvenir d'un brave citoyen.

M. Jean-Baptiste Hudon, marchand de Rivière Ouelle, est décédé hier en sa résidence, entouré des membres de sa famille. C'est l'un des marchands les plus en vue de la région qui disparaît et il avait continué de faire prospérer le commerce que son père avait établi à Rivière Ouelle il y a soixante ans. Il laisse le souvenir d'un père de famille exemplaire et d'un citoyen intègre et fort estimé.

Une nombreuse famille lui survit. Outre madame Hudon, née Maria Desjardins, le défunt laisse seize enfants:

Fernand, Gérard, Roger, Jean-Jacques, Henri et Jean-Louis, Gertrude, Rita, Germaine, Gemma, Andrée, Jeannine, Lucile, Gisèle, Antoinette et Thérèse Hudon. Lui survivent aussi sa belle-mère, madame Rosario Desjardins, de Québec; ses deux soeurs, madame L.-G. Lefebvre, de Québec, et la Rév. Sœur Sainte Stanislas, del'hôpital du Sacré-Cœur, un frère, M. Alphonse Hudon, pharmacien à New-York, ses beaux-frères; MM. Louis-Philippe, Raoul et Antonio Desjardins; sa belle-sœur, mademoiselle Anna-Marie Desjardins; ses oncles, M. l'abbé Narcisse Desgagné, principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi, M. Louis Letellier, de Saint-Just, de la Rivière Ouelle, et M. Alfred Hudon de la Rivière Ouelle également; ses neveux, M. Alexandre Lefebvre, voyageur de commerce, de Québec, M. l'abbé Paul Lefebvre, professeur au collège Jean de Brébœuf à Montréal, M. l'abbé Gérard Lefebvre, du Séminaire de Québec, et M. Lucien Lefebvre, E. E. M.; ses nièces, madame Alexandre Lefebvre, de Québec, la Rév. Sœur Louise des SS. de Saint-Paul à Sainte-Anne des Monts, et mademoiselle Jeanne Lefebvre, de Québec.

Les funérailles auront lieu samedi matin à Rivière Ouelle.

LE FLAMBEAU

Trois-Rivières, 12. — (D.N.C.). — Le Flambeau, société d'arts, de sciences et de lettres, qui a fait ériger le monument Le Flambeau en hommage de la jeunesse trifluvienne à ses ancêtres, a élu les officiers suivants: Cmer Jules Désaulniers, président; Melle Marguerite Bourgeois, présidente de la section féminine; Gustave Poisson, vice-président; Jean-Jacques Lajoie, trésorier; Louis-Philippe Poisson, secrétaire; Melles Cécile Loranger et Blandine Neault, respectivement assistante-trésorière et secrétaire-correspondante; Mme R. Provencher et Melle Madeleine Trudel, conseillères.

TOITS DE VERRE

Munich, 12 (P.C.)—Des wagons à toits transparents seront utilisés sur les trains qui amèneront les visiteurs au Jeux Olympiques de Garmisch-Partenkirchen. La partie supérieure des wagons sera pratiquement en verre incassable, ce qui permettra aux visiteurs d'avoir une excellente vue des montagnes qu'ils traverseront.

UNE NOMINATION

Montréal, 12, (P. C.). — Le Canadien National vient d'annoncer la nomination du capitaine W.-B. Armit, au poste de surintendant maritime de la Canadian National Steamship Line à Halifax. Le capitaine Armit était autrefois commandant du "Lady Rodney".

LES ELECTIONS

M. L.-P. Geoffrion a reçu hier huit nouveaux rapports des officiers rapporteurs, pour les comtés suivants:

Beauce: Vital Cliche	5,190
Pontiac: E.-C. Lawn	62
Papineau: Roméo Lorrain	966
Argenteuil: C.-E. Dansereau	123
Roberval: Antoine Castonguay	1,611
Gaspé-Nord, Thomas Côté	96
Montréal-St-Henri, W. Lauriaut	128

Berthier: Cléophas Bastien (majorité à venir).

LA "FORD" A L'HONNEUR DANS QUEBEC

Les représentants de la compagnie Ford dans le district de Québec assistent à un déjeuner au Château Frontenac, hier. — M. J.-Antoine Côté préside — La vente va bien.

Les représentants de la compagnie Ford pour le district de Québec ont été conviés, hier, à un lunch au Château Frontenac. Ces agapes au cours desquelles régnèrent autant d'enthousiasme que d'entrain eurent lieu sous la présidence de M. J.-Antoine Côté, gérant de cette puissante compagnie distributrice pour le district de Québec. A la table d'honneur, on remarquait, outre le président, M. P.-N. Mainguy, gérant-général de la compagnie Ford dans la province, M. E.-W. Bryant, gérant-général des ventes, M. J.-H. Thessereault, gérant de la "fleet division", MM. Paul et Jean Champoux, gérants-propriétaires de la succursale de Québec.

Au terme du dîner qui fut servi à l'occasion de cette réunion, M. Côté donna quelques précieux conseils aux vendeurs, puis invita le gérant-général, M. Mainguy à exprimer ses vues. Celui-ci prononça une allocution très optimiste ; il fut écouté avec attention et très applaudi. Il déclara que l'année 1935 avait été très fructueuse pour la vente des produits de la compagnie Ford. "Nous avons augmenté notre chiffre d'affaires de 55 p. c., comparativement à l'année précédente" a-t-il fait observer. Il profita de l'occasion pour exprimer des paroles de gratitude à l'adresse des gouvernements fédéral et provinciaux à cause de leur généreuse coopération offerte aux producteurs et vendeurs d'automobiles, puis il parla avec chaleur de l'exposition locale. Jusqu'à date, l'exposition

(Suite à la page 13, 5e col.)

LES CATHOLIQUES S'OPPOSENT A LA 'MORT EN DOUCEUR'

Mgr E. Myers déclare que les Commandements interdisent le droit de tuer. — Projet de loi d'assassin.

Londres, 12.—(A.P.)— Mgr Edward Myers, évêque titulaire de Lamus, a déclaré hier que les catholiques s'opposaient au mouvement tendant à légaliser l'euthanasie ou la mort en douceur pour les incurables. On sait qu'une société dite de l'euthanasie volontaire réclame le "droit de mourir" et qu'elle s'agite pour obtenir du parlement la législation du meurtre pour fins humanitaires.

"Notre proposition, dit Mgr Myers, se fonde sur le commandement biblique "Tu ne tueras point". Nous combattrons ce bill de toutes nos forces".

Dans les milieux catholiques anglais on dit que ce mouvement va être combattu dans toutes les chaires. Mgr William Brown, évêque titulaire de Pella, a déjà qualifié le bill de "projet de loi d'assassin." La Catholic Truth Society annonce qu'elle va distribuer dans tout le pays un pamphlet violemment opposé à l'euthanasie.

UN DISCOURS OPTIMISTE DE M. FULLERTON

Le président du comité de régie du Canadien National déclare à Saskatoon que les affaires de sa compagnie vont mieux, mais que la compétition du camion et de l'auto est devenue très aiguë.

Montréal, 12 (Spéciale) — "Négligés par les expéditeurs en faveur des camions, négligés par les gouvernements qui n'ont pas encore appliqué au transport sur route les mêmes règlements qu'aux voies ferrées, les chemins de fer accusent dans leurs bilans annuels les frais énormes d'entretien des voies parallèles aux routes, routes qui permettent aux camions et autobus d'enlever aux chemins de fer des revenus dont leur existence dépend.

C'est ainsi que l'hon. C.-P. Fullerton, président du comité de régie du Canadien National résumait mardi soir, la situation faite aux chemins de fer dans un discours prononcé à l'occasion de l'ouverture officielle du nouvel hôtel du Canadien National à Saskatoon, le "Bessborough".

M Fullerton admit que le camionnage avait sa place dans l'économie d'un pays, mais il fit remarquer aussi que l'absence de règlements permettait à la conçurrence automobile d'enlever aux chemins de fer le transport le plus payant, ne lui laissant que le transports des produits essentiels qui sont transportés à tarifs réduits. "Si cela continue", dit-il, "les taux sur ces commodités devront être augmentés, ce qui affectera le commerce intérieur et extérieur du pays."

M. Fullerton se dit ensuite heureux d'apprendre que cette question de réglementation du transport sur route était à l'agenda de la conférence interprovinciale.

M. Fullerton donna ensuite quelques chiffres intéressants qui montrent que le service des hôtels du Canadien National a plus que doublé les profits d'exploitation faits en 1934, que le déficit d'exploitation de la marine marchande en 1934 a été changé en un profit d'environ $273,000 et que celui de la ligne des Antilles a été aussi changé en un profit d'exploitation d'environ $164,000.

Le président du comité de régie a aussi prédit un revenu brut pour le chemin de fer en 1935, de $173,000,000, soit une amélioration de $8,000,000 sur les chiffres de l'an dernier. Comparant les chiffres de cette année avec ceux de 1921, alors que les revenus

(Suite à la page 10, 3e col.)

UN LEGER INCENDIE DANS UN COUVENT

Un léger incendie qui aurait rapidement pris des proportions considérables sans l'intervention efficace des pompiers, a menacé la nuit dernière le couvent de Notre-Dame de Grâce, dirigé par les Révérendes Soeurs de St-François d'Assises, et portant le numéro 161 rue de Mazenod.

Les flammes ont originé dans la cave, près des appartements aux fournaises, et elles ont rapidement léché le lambris de la muraille. Lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, un peu après deux heures ce matin, le feu menaçait de gagner le premier plancher. En quelques minutes, ils ont conjuré le danger, de sorte que les dommages ne sont pas très élevés. Aucune panique n'a résulté de cette situation parmi le personnel de cette institiution.

FEU Mme F. MARCOTTE

Madame François Marcotte, de St-Basile, est décédée à l'âge de 93 ans et 8 mois. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, en l'église de St-Basile et l'inhumation a été faite dans le cimetière de la paroisse.

Les Cadeaux Pratiques - *Pantoufles* pour Dames

49c 59c 79c 99c

Feutre, cuir de couleur et cuir verni. Noir, gris, bleu, rouge, vert et bordeaux. Semelles dures ou molles. Styles cosy, boudoir, bridge, Dorsay, Juliette, avec ou sans talons.
Pointures : 2 à 8.

Pour Hommes--

Pantoufles de bon cuir, style opéra ou Roméo, avec fortes semelles et talons de caoutchouc. 6 à 10

1.39

Pantoufles de feutre noir ou quadrillé, avec semelles de feutre ou de cuir. —
Pointures : 6 à 10.
Valeur de $1.50 pour

99c

Sous-Sol — Syndicat

Aux Grands Magasins à Rayons du
SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

PRIX SPECIAUX DANS LES
CAOUTCHOUCS et Couvre-CHAUSSURES

Pour hommes, dames et enfants
BOTTES d'Auto
en velours noir ou brun, garnies de fourrures et doublées en satin capitonné. Genre lacé ou 2 courroies avec boutons à pression.

COUVRE-CHAUSSURES
en Jersey de laine, velours noir ou brun, garnis de fourrures, genre avec 2 courroies ajustables, qualité garantie..... 2.99

CAOUTCHOUCS SANDALE
POUR HOMMES
Bonne qualité, très pratiques pour porter avec guêtres. Pointures : 6 à 11. .69

GUETRES DE FEUTRE
POUR HOMMES
Bordées de cuir avec 4 boutons à pression. Gris, gris pâle et drab. Pointures : 6 à 11. .99

COUVRE-CHAUSSURES
POUR FILLETTES ET GARÇONS
Demandez-nous ce dont vous avez besoin, nous l'avons.
Couvre-chaussures de cachemire de laine, 3 boucles
Pointures : 6 à 10½ 1.49
Pointures : 11 à 2 ..... 1.69

M. POLLACK LTEE